TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9143 | 46 PAGES | SAMEDI 8 JUIN 1974

A PARTIR DE 1975

Les essais nucléaires français auront lieu sous terre en Polynésie

LIRE PAGE 17
L'ARTICLE DE JACQUES ISNARD



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 35 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 63573
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le concordat espagnol en sursis

C'est avec un optimisme mesuré que Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, a quitté Madrid, le 6 juin, après une visite officielle de deux jours consacrée à la révision du concordat de 1953.

« Nous sommes sur la dernière ligne droite », a-t-il dit, estimant que les conversations qui vont s'engager entre le Saint-Siège et l'Espagne ont des chances raisonnables d'aboutir. Le prélat, qui fait office de ministre des affaires étrangères du pape, n'a fait que paraphraser le communiqué assez ambigu publié par les deux parties : elles y réaffirment, sans autre précision, leur volonté d'actualiser le traité conclu le 27 août 1953 et considèrent que les conditions sont désormais remplies pour que les négociations entrent dans une phase active.

La signature du concordat avait été considérée à l'époque comme une grande victoire du régime franquiste. Cet accord avec le Saint-Siège lui permettait de s'affirmer aux yeux des autres gouvernements comme de sa propre opinion publique. En échange de ce bénéfice politique, le régime accordait d'exceptionnels avantages à l'Eglise, et celle-ci — neutralisée en quelque sorte — pouvait aussi lui servir de pi... pour mieux asseoir son autorité.

Outre sa contrepartie politique, le concordat accordait à l'Etat un droit de regard sur le découpage des circonscriptions ecclésiastiques — qui ne peuvent être modifiées sans son accord, — et surtout un rôle important dans la nomination des évêques. Le général Franco devait cependant découvrir trop tard une faille dans le système, et celle-ci a été généreusement exploitée par le Saint-Siège : la nomination des évêques auxiliaires — auxquels la conférence épiscopale a donné le droit de vote — n'est nullement mentionnée dans le concordat et ne relève donc pas des autorités civiles. D'une année à l'autre, la physionomie de l'épiscopat a donc changé et, aujourd'hui, le Caudillo se trouve en face de prélats qui, pour n'être pas révolutionnaires, n'en sont pas moins conciliaires et entendent exercer leurs activités religieuses en toute indépendance.

L'Etat rémunère cependant la plupart des membres du clergé et subventionne diocèses, séminaires et universités catholiques. Il reconnaît d'autre part les effets civils du mariage religieux, et le divorce n'est pas prévu dans la législation. Exempts du service militaire, les clercs jouissent d'un régime juridique particulier, tandis que le statut de la presse et de associations catholiques leur laisse plus de liberté qu'à leurs homologues profanes. Enfin, l'enseignement religieux est officiellement obligatoire dans les établissements scolaires et à l'Université.

Rencontre d'intérêts de deux contractants à un moment donné, le concordat apparaît néanmoins pesant dès que la situation se modifie. Et quand on assiste à un véritable bouleversement comme celui dont l'Eglise catholique est le théâtre depuis le concile Vatican II, le concordat peut devenir intenable. Ce qui était « privilèges » apparaît alors comme servitudes et compromissions : que l'Etat espagnol s'affirme catholique ne peut aujourd'hui que gêner la hiérarchie catholique ; qu'il rende obligatoire l'enseignement religieux ne peut que rendre plus difficile la réforme de l'enseignement religieux ; qu'il prévoie une prison spéciale pour le clergé ne peut qu'exciter la fureur des prêtres, désireux, de plus en plus, de partager la condition des autres hommes...

De manière significative, aucun concordat n'a été conclu par le Saint-Siège sous les pontificats des deux derniers papes, Jean XXIII et Paul VI. Ces traités peuvent apparaître, en effet, en opposition avec les grandes orientations du dernier concile.

TANDIS QUE BRUXELLES CHERCHE A ORCHESTRER LA LUTTE EUROPÉENNE CONTRE L'INFLATION

Le gouvernement met au point les modalités de la ponction fiscale et des hausses de tarifs énergétiques

Le gouvernement prépare activement le plan de lutte contre l'inflation qui sera soumis au conseil des ministres du mercredi 12 juin.

Il paraît probable qu'il n'y aura ni baisse de T.V.A., ni restrictions de devises pour les touristes, ni déplafonnement des cotisations de sécurité sociale, ni, bien entendu, de blocage de l'ensemble des prix et des revenus. En revanche, une ponction fiscale serait opérée au cours du second semestre, non seulement sur les plus-values réalisées par certains contribuables, mais aussi sur les revenus les plus élevés.

La France n'est pas seule à tenter de maîtriser la conjoncture. Tandis que le gouvernement belge soumet aux syndicats les éléments d'un plan anti-inflationniste, le chancelier allemand défend au Bundestag son projet de réforme fiscale qui vise, à l'inverse, à relâcher la pression exercée sur les petits et moyens revenus. Cette stratégie, conforme à l'accord passé samedi dernier à Paris entre MM. Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, s'inscrit désormais dans un programme concerté des Neuf, dont la Commission de Bruxelles a communiqué les grandes lignes jeudi à Luxembourg aux ministres des finances de la Communauté.

Les neuf « grands argentiers » ont repris d'autre part le dossier de l'or, qui avait fait l'objet d'un accord entre eux le 23 avril à Zeist (Pays-Bas).

Pas d'allégement de la T.V.A. mais relèvement du prix de l'essence

Touche par touche, le plan gouvernemental commence à sortir des brumes. En matière fiscale, le prochain tour de vis est confirmé, pour à la fois freiner la demande et financer certaines prestations sociales (peut-être y aura-t-il aussi, mais c'est moins sûr, un allégement de l'impôt sur les plus petits contribuables). Une baisse de la T.V.A. est exclue, mais une taxation spéciale des plus-values reste envisagée, ainsi, probablement, qu'une majoration de l'impôt sur les sociétés.

L'encadrement actuel du crédit est jugé suffisamment strict dans son principe, encore convient-il de le faire respecter : un effort spécial sera fait, dans cet esprit, en direction des banques. Il n'est donc pas question de rendre plus sévère les taux de progression autorisée des encours, qui, compte tenu de la hausse des prix, correspondent en fait à un blocage du crédit en valeur absolue par rapport à l'an dernier. Tout au plus envisage-t-on un resserrement du crédit à la consommation.

A l'approche des vacances, le gouvernement n'envisage pas de limiter les allocations de devises aux Français partant à l'étranger.

(Lire la suite page 42, 1re col.)

Les Neuf à la recherche d'un accord avec Washington

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). — Les pays européens, qui, en raison notamment du renchérissement du prix du pétrole, doivent faire face à un déficit grandissant de leur balance des paiements, souhaiteraient pouvoir utiliser l'or qui dort, stérile, dans les caves de leur banque centrale — en l'état de la réglementation internationale, cet or ne peut être vendu qu'au prix officiel, et bien évidemment aucun institut d'émission n'envisage de s'en départir dans ces conditions.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 42, 4e col.)

AU JOUR LE JOUR

Stérilisation

Le langage de la technocratie est riche en métaphores qui sont peut-être claires pour les initiés, mais ont, pour les profanes, de bien étranges connotations.

Ainsi, quand M. Chirac parle de stériliser les plus-values résultant de l'inflation, il est permis de se demander s'il veut dire qu'on empêchera cet argent de faire des petits ou bien si, par des antiseptiques énergiques, et au besoin par le fer rouge, on le purifiera des corruptions qui sont souvent à l'origine des fortunes faciles.

A moins qu'il ne s'agisse de l'opération plus rassurante pour le capital, mais bien connue des ménagères, qui consiste à pasteuriser le produit afin de le retrouver intact et propre à la consommation une fois passé la période critique des temps orageux.

ROBERT ESCARPIT.

APRÈS LE VOTE DE CONFIANCE

Le large succès de M. Chirac n'est pas exempt d'ambiguïté

En dépit du trouble qui s'était manifeste au cours des deux derniers mois dans les rangs de la majorité, et plus particulièrement au sein de la formation gaulliste, M. Jacques Chirac a obtenu jeudi soir 6 juin un large succès à l'issue du débat auquel avait donné lieu sa déclaration de politique générale.

L'emportant par 297 voix contre 181, le premier ministre a, en effet, recueilli les suffrages de tous les députés U.D.R. (à la seule exception de celui de M. Edgar Faure, qui présidait la séance), de tous les républicains indépendants, de tous les membres de l'Union centriste, de vingt-huit réformateurs sur trente et de six non-inscrits sur quatorze.

Les travaux du comité central U.D.R., qui se déroulent samedi 8 juin, à Paris, et auxquels participera M. Chirac, permettront d'apprécier si le succès parlementaire du gouvernement est l'indice d'une véritable clarification de la situation politique. Samedi également, les services de la présidence de la République publieront, à 18 heures, les noms des secrétaires d'Etat qui viendront compléter le gouvernement dont les ministres avaient été désignés le 28 mai.

Ce vendredi, le président de la République se rend dans le Puy-de-Dôme, où il se démet de ses fonctions de maire de Chamalières, et M. Chirac assiste, à Tulle, à la réunion du conseil général de la Corrèze, dont il est le président.

M. Jacques Chirac avait le sourire, jeudi soir, en quittant l'hémicycle et en allant bavarder quelques instants avec les journalistes dans les couloirs du Palais-Bourbon. Il est vrai qu'il pouvait s'estimer satisfait : n'avait-il pas rempli le « contrat » qui lui imposait de faire accepter par le Parlement l'élection de M. Giscard d'Estaing et l'action que ce dernier entend mener ? En dépit des aigreurs et des humeurs de certains, sa politique ne venait-elle pas d'être approuvée par la totalité des membres de la nouvelle majorité présidentielle ? Ainsi ce fidèle pompidolien a réalisé, à l'Assemblée nationale, le souhait de l'ancien chef de l'Etat, qui opposait, lors de la campagne des élections législatives de 1973, « tous les autres » à l'union de la gauche.

Le nouveau premier ministre bénéficie donc d'un important capital de confiance. Est-ce à dire que tous les problèmes soient réglés et que M. Giscard d'Estaing et son gouvernement aient désormais la voie libre au Parlement ? Il serait imprudent de l'affirmer, et le premier ministre-lui-même ne s'y risquait pas, précisant qu'il souhaitait être jugé sur ses actes et non sur ses intentions. C'est qu'au sein de la nouvelle majorité les contradictions demeurent nombreuses. Jeudi trois hommes en ont témoigné.

Trois approches

M. Christian Fouchet d'abord. L'ancien ministre du général de Gaulle a dit — et ce fut son honneur — ce que nombre de gaullistes murmuraient. Mettre en doute la cohérence d'un gouvernement, où voisinent M. Robert Galley, partisan de la force de frappe, et M. Servan-Schreiber, hostile aux expériences nucléaires, noter que pour la première fois depuis 1958, la « gauche populaire » a abandonné la majorité, estimer que le gouvernement veut davantage réformer le capitalisme que la société, c'était porter des jugements qui sont, pour une large part, ceux des gaullistes. D'ailleurs, nombre d'entre eux, en applaudissant M. Fouchet, soulageaient, à bon compte il est vrai, leur mauvaise conscience.

MICHEL SCHIFRES.

(Lire la suite page 3, 4e col.)

Le dollar et la réforme monétaire

I. - Le second vingtième siècle

Par FRANÇOIS PERROUX

C'est par rapport à la convertibilité du dollar qu'on mesure les difficultés liées à la réforme monétaire internationale et le sens profond des changements survenus dans l'économie et la monnaie à l'échelle du monde.

La coupure décisive à cet égard s'observe entre le *second* vingtième siècle (de 1950 à nos jours) et ce qui l'a précédé (de 1850 à 1950). Au dix-neuvième siècle, l'or, qui n'a jamais suscité les automatismes rigoureux et indiscutables qu'on lui prête, a maintenu une certaine discipline entre les nations, servi de moyen de gouvernement pour freiner les revendications sociales et constitué un lien entre tous les possédants. Entre les deux guerres, le Gold Exchange Standard (1) a favorisé les détenteurs de réserves et servi leur prépondérance.

A la fin de la guerre, le tableau change. Les accords de Bretton-Woods, sous l'influence prépondérante des Anglo-Saxons et spécialement des Etats-Unis, tentent de concilier la convertibilité avec la fixation des parités, tempérée dans des cas précis par l'allégement des déséquilibres temporaires. Ils n'ont pas été observés strictement, et l'inégalité du traitement appliqué aux nations a été manifeste, notamment pour l'octroi des droits de tirage spéciaux. L'inflation internationale a de tout autres causes — et plus profondes — que l'imperfection relative de ces accords.

C'est une erreur de nommer « keynésienne » cette période. Elle se caractérise, en effet, par le déclin de tous les fétichismes : les automatismes, l'infaillibilité de la concurrence, la réduction des nations à des provisions de facteurs ou à des systèmes de coûts comparatifs, et l'égalité de chacune d'entre elles devant la loi du marché. Il n'est plus possible de compter parmi les « données » la soumission des pays pauvres et l'humilité des classes laborieuses. L'esprit de revendication sociale s'insurge partout et en toute occasion contre les puissances établies. Ses objectifs vont bien au-delà du plein emploi et concernent le partage du produit social. Cet esprit anime les nations prolétaires et les nations naissantes après la décolonisation. L'efficacité du gouvernement par la monnaie s'atténue. Le monde a changé et l'illusion serait mortelle d'en tenir insuffisamment compte. Si une récession générale se déclenchait, elle ne ressemblerait probablement pas à celle de 1929-1933, parce que l'on dispose de moyens d'intervention alors ignorés, mais surtout parce que des explosions sociales risqueraient de l'accompagner en plusieurs points du monde.

Impossible de démarquer les politique de naguère.

L'énormité des balances-dollars est le défi lancé aux nations. Les dettes liquides des Etats-Unis auprès des organismes publics à l'étranger s'élèvent à quelque 70 milliards de dollars, à quoi s'ajoutent quelque 20 à 30 milliards auprès des organismes privés. Les réserves totales des Etats-Unis ne représentent qu'une fraction de cette masse.

(Lire la suite page 44, 1re col.)

(1) Fondé, on le sait, sur l'or et les devises-clés (livre sterling et dollar).

Un entretien avec le ministre de la qualité de la vie

Il faut harmoniser les réglementations européennes contre les pollutions, *nous déclare M. Jarrot*

M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie dans le nouveau gouvernement, est responsable à ce titre de l'environnement, de la jeunesse et des sports, des loisirs et du tourisme. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il manifeste son intention de mobiliser l'opinion sur les questions de défense de la nature et dans l'immédiat de demander une harmonisation des réglementations européennes contre les pollutions industrielles.

(Lire page 40.)

LE T.N.P. A PARIS

Le « Tartuffe » de Roger Planchon

L'émotion, qui va saisir le public devant ce *Tartuffe*, tient d'abord au fait que Roger Planchon n'a pas respecté le mur de la vie privée.

Il y a des heures du jour, dans les maisons, où l'on n'attend pas de visite. C'est le matin, les lits n'ont pas été faits, la lumière crue et blanche accuse le désordre. La famille n'est pas habillée, les visages sont nus. On oublie la décence, les domestiques sont habitués. Quelque chose de grave est arrivé à ces gens-là, hier soir. Ils n'ont pas dormi. Il leur faudrait, ce matin, déjà se ressaisir. Ils n'y arrivent pas.

Mais, direz-vous, la famille d'Orgon, il y a plus de trois cents ans, que nous importe ?

Voilà bien le miracle. Dès les premières secondes, ces gens sont notre affaire. Non pas que ces femmes et ces hommes aient été tirés vers nous, par Planchon. C'est le contraire : il nous amène chez eux, en eux, complètement. Les lois du théâtre sont ici inversées. On ne peut parler de « spectacle ». Un usage très différent de la lumière, du décor et des acteurs dans la lumière provoque un choc émotif qui laisse les idées claires, mais qui nous implique dans une violation de domicile : nous, Français de 1974, entrons de force chez Orgon, à Paris, un matin du printemps 1664, et cette intrusion est abusive parce que la famille d'Orgon, à ce moment-là, n'est pas en état d'être vue.

Orgon est un grand bourgeois. Il est resté fidèle au roi. Il a soutenu le pouvoir contre la Fronde. C'est un homme courageux, droit, et qui fait passer l'amitié d'abord, à l'occasion : il cache chez lui des papiers qui pourraient l'envoyer au bagne, que lui a confiés l'un de ses amis, un conjuré, recherché par la police.

Dans la société française de 1664, Orgon a un poids certain. Il a du bien. C'est un grand commis. Il représente, sur l'échiquier politique, l'un des pions que l'extrême droite de l'époque a intérêt à annexer, dans la perspective d'une prise de pouvoir.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 33, 2e col.)

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La déclaration gouvernementale

L'Assemblée nationale a poursuivi, jeudi 6 juin, le débat sur la déclaration gouvernementale de politique générale, déclaration qui a finalement été approuvée par 297 députés contre 181 sur 480 votants et 478 suffrages exprimés. Les abstentions émanent de MM. Fouchet et Drapier, qui, tous les deux, représentent la Meurthe-et-Moselle et qui siègent parmi les non-inscrits.

Au cours de la discussion, M. Jacques Chirac, premier ministre, a notamment confirmé que le projet de loi concernant l'abaissement de l'âge du droit de vote sera déposé à l'Assemblée dès la semaine prochaine et a souligné de nouveau qu'il souhaitait pouvoir établir un dialogue avec l'opposition.

Les travaux de l'Assemblée nationale reprendront mardi 11 juin : les députés examineront un projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles.

M. BOUDET (réf.) : un gouvernement réformateur

« *Les réformateurs entendent fournir une contribution active et énergique à la mise en chantier des réformes que la situation exige. Soutenant l'action du président de la République, participant au gouvernement, ils seront au Parlement des partenaires loyaux et vigilants* », déclare M. BOUDET (réf.). Puis, après avoir rendu hommage à M. Poher, président du Sénat, pour la « sagesse » qu'il a manifestée durant son intérim à la présidence de la République, le député estime que « *la majorité, telle qu'elle a été tracée lors de l'élection présidentielle, ne doit pas rester figée. Selon le vœu maintes fois exprimé par le président de la République*, poursuit-il, *elle doit elle-même pratiquer l'ouverture continue ; elle doit être une majorité de raison et de réconciliation. (...) A nos yeux, le nouveau gouvernement est un gouvernement réformateur et la majorité possède une vocation profondément réformatrice. Hommes du centre, nous ne sommes ni des conservateurs ni des révolutionnaires, mais des progressistes. Nous voulons que la preuve en soit chaque jour portée par des mesures hardies destinées à combattre les inégalités sociales* ».

M. Boudet examine ensuite la situation et émet plusieurs suggestions. Il souhaite notamment que le pouvoir d'achat progresse, que le profit européen soit redéfini, que l'entente franco-allemande soit développée, qu'une politique sociale « efficace » soit mise en place et que les « injustices de la vie » soient réparées, notamment pour les personnes âgées, les handicapés, les rapatriés et les travailleurs immigrés. Enfin, après avoir traité de la situation des agriculteurs, de l'industrie, de l'école (à ce sujet il réclame en particulier la mise en place d'établissements techniques « variés »), le député réformateur conclut : « *Pour que la France soit autre, il faudra notamment modifier la loi électorale en s'inspirant de la représentation proportionnelle. La Constitution doit être révisée pour mettre les textes en conformité avec les faits et instituer un régime présidentiel français.* »

M. CHINAUD (rép. ind.) : faire fi des conservatismes

« *Le fait que le président de la République ait siégé parmi nous ne nous donne aucun droit*, estime M. CHINAUD (rép. ind.), *mais nous impose d'être encore plus présents, plus imaginatifs, comme cela s'impose d'ailleurs à ceux qui constituent la base de la majorité nouvelle que nous souhaitons pour la France (...). La raison de l'élection présidentielle, ce n'est pas l'addition de particularismes plus ou moins exaspérés. C'est la création autour d'un homme d'un large courant populaire. Ceux qui ont suscité ce courant, ceux qui ont ensuite contribué à le développer devront mettre sur pied des structures communes de travail et d'animation de la vie politique. Il faut*, dit aussi le député républicain indépendant, *faire fi des conservatismes qui animent trop souvent notre vie politique. Conservatisme des idées, conservatisme des hommes également. Des conservatismes, il en existe partout, dans l'opposition comme dans la majorité (...). Il y en a chez le petit nombre de ceux qui ont eu la tentation de s'enfermer jalousement parfois dans l'accompagnement de l'exercice du pouvoir et qui pourraient être tentés de s'enfermer dans son souvenir.* »

Le député décrit ensuite les composantes du « véritable ciment » de la nouvelle majorité, ciment qui est l'esprit d'ouverture. Ouverture politique d'abord. A ce sujet, M. Chinaud affirme que « *la réflexion et l'élaboration doivent être collectives et multiples ; le choix et l'exécution doivent être clairs et fermes. Ainsi à côté d'une institution et d'une fonction présidentielle forte doit exister une fonction parlementaire, jouant pleinement son rôle de contrôle et d'initiative. Quant à l'opposition, il ne s'agit pas pour elle de « collaborer », mais tout simplement de remplir une fonction démocratique qui ne peut se suffire du simple négativisme* ».

Le député de Paris se félicite de l'élargissement prévu des compétences du Conseil constitutionnel, puis il lance à l'adresse de M. Chirac : « *Faites travailler le Parlement, associez-le davantage à la préparation de vos projets, faites une place à ses propositions. (...)* »

Ouverture sociale ensuite. M. Chinaud réclame une action « vigoureuse » pour lutter contre l'inflation et pour prendre des mesures sociales immédiates, notamment en ce qui concerne la sauvegarde du niveau de vie des plus démunis. Mais il souhaite aussi qu'on s'attache à la justice sociale et qu'on examine la place des travailleurs dans la société.

Estimant qu'il s'agit de fonder « *les relations patronat - salariat sur la responsabilité et sur la participation* », il considère que les salariés (et non pas seulement les cadres, « *devraient être représentés au sein des comités de surveillance ou au sein des conseils d'administration* ».

« *Si nous considérons que le droit de propriété est un droit sacré*, dit-il aussi, *il est un moment où il faut en fixer les limites : défendre un droit ce n'est pas en accepter les abus. (...) Peut-être arriverons-nous un jour à une notion de propriété morale de l'entreprise. Est-ce trop tôt ? Je n'en suis pas certain.* »

A propos de la participation, il estime qu'il faut faire preuve dans ce domaine de « plus d'imagination ».

Enfin, M. Chinaud, après avoir défini les actions qu'il souhaite en faveur des femmes et de la jeunesse, conclut en réclamant une « ouverture humaine ». Il demande ainsi l'allégement des structures administratives et souhaite une loi d'amnistie : « *Puisse*, dit-il en particulier à ce sujet, *la loi d'amnistie s'appliquer à ceux qui, en Afrique du Nord, ont participé à un combat qui, tardivement, fut qualifié d'illégal. Puisse le désir de pardon rencontrer enfin notre unanimité.* »

M. MARCHAIS (P.C.) : les moyens d'une politique

M. GEORGES MARCHAIS remarque d'abord que le 19 mai la gauche unie a obtenu sur le nom de son candidat « *le plus grand nombre de voix de toute son histoire et que la campagne électorale a manifesté « une immense espérance* ». Mais, poursuit-il, la déclaration de M. Chirac ne répond pas à cette espérance. D'autant que, selon lui, le premier ministre n'a pas évoqué les moyens qui permettront de réaliser ces intentions. « *Vous n'avez naturellement défini aucun objectif concret et vous vous êtes contenté d'une énumération de vœux pieux* », dit le secrétaire général du P.C.F. à M. Chirac, en poursuivant : « *Vous ne voulez pas, vous ne pouvez pas changer de politique. Vous voulez poursuivre la même politique qu'hier. Or, c'est cette politique-là qui a conduit le pays et notre peuple à de graves difficultés, à la crise que tout le monde aujourd'hui connaît. Cette politique ne peut conduire qu'à l'aggravation de ces difficultés et de cette crise.* »

Le député évoque ensuite la situation de la France. A propos de l'inflation, il note : « *Le secret essentiel de l'inflation actuelle réside non pas dans l'augmentation des revenus salariaux ou dans le relèvement des prix des matières premières, mais dans l'inflation des profits et le gâchis des ressources du pays au bénéfice des grands intérêts privés.* »

Présentant diverses mesures susceptibles, selon lui, d'assainir la situation, il affirme que le gouvernement s'oriente « *vers un nouveau tour de vis pour les travailleurs, les familles, vers un énième plan d'austérité* ». Il proteste aussi contre les projets du pouvoir vis-à-vis de la place des travailleurs dans l'entreprise, « *projets qui*, affirme-t-il, *ne sont rien d'autre que les armes modernes d'une exploitation accrue* ».

Puis il présente ce que seraient pour lui de véritables mesures sociales en faveur des travailleurs, telle la semaine de quarante heures et l'abaissement de l'âge d'ouverture à la retraite.

M. Marchais critique encore le gouvernement, qui ne prend pas de mesures pour maintenir l'emploi, et évoque la situation des agriculteurs, dénonçant là aussi la politique du pouvoir. Il réclame également « *une révision d'ensemble du commerce extérieur* » (il conviendrait, selon lui, de limiter ou de supprimer certaines importations et de développer des productions nationales) et souhaite que la France s'oppose à la suppression, au sein de la C.E.E., du tarif extérieur commun. Le député affirme à ce sujet que la France a consenti récemment aux Etats-Unis les concessions que ceux-ci exigeaient du Marché commun.

« *Concernant la politique extérieure de la France*, poursuit le secrétaire général du P.C.F., *je vous ai entendu affirmer que l'indépendance nationale était pour vous un objectif intangible. Je ne peux cependant oublier qu'à peine installé, le nouveau président de la République déclarait à l'Hôtel de Ville vouloir remplacer la notion d'indépendance de la France par celle beaucoup plus équivoque de « rayonnement pour la France ». La différence entre ces deux professions de foi suscite un doute préoccupant ; plus généralement le caractère de vos propos sur la politique étrangère de votre gouvernement traduit sans doute votre embarras (il est compréhensible) à tenir compte des tendances passablement divergentes de la majorité sur laquelle vous espérez vous appuyer.* » Le député réclame ensuite le droit de vote à dix-huit ans, l'instauration du régime de l'*habeas corpus* et le respect de l'exercice des libertés syndicales.

Evoquant enfin le nombre de voix recueillies par le candidat commun de la gauche le 19 mai, M. Marchais conclut : « *Nous ferons tout dans un esprit ouvert pour que ce rassemblement s'élargisse bien au-delà de ce qu'il est déjà. Toutes les forces démocratiques et nationales y ont leur place.* »

M. CLAUDIUS - PETIT (U.C.) : le risque doit être équitablement partagé.

M. CLAUDIUS - PETIT (U.C.) note l'importance de la crise des matières premières, de la monnaie et de l'inflation. Il souhaite que l'imagination créatrice, la compétence technique, parviennent à convaincre les partenaires sociaux qu'une véritable prospérité est inséparable d'une réelle solidarité.

« *Car le progrès sans la justice*, poursuit le député, *est plus insupportable que la stagnation partagée. Certes, il est question d'austérité — et qui s'en étonnerait — pour le budget de l'Etat, pour les entreprises et pour certaines familles pour qui cela constituera un changement. Peut-on dès aujourd'hui insister pour que l'austérité de l'Etat signifie choix rigoureux écartant toutes dépenses inutiles et non diminution en pourcentage frappant indistinctement l'utile et le superflu ? Il n'y a pas de changement sans risque. Mais le risque doit être équitablement partagé. Les plus forts doivent prendre une part plus grande des risques encourus et ceux-ci doivent être épargnés aux plus faibles. C'est cela socialement la justice, mais c'est aussi cela la solidarité.* »

Le député de Paris souhaite connaître le sort que M. Chirac entend réserver à la réforme de l'enseignement secondaire préparée par M. Joseph Fontanet, ancien ministre de l'éducation nationale. Evoquant ensuite la qualité de la vie, M. Claudius-Petit insiste sur la nécessité de développer les villes moyennes, se félicite des intentions du gouvernement en ce qui concerne la vie rurale, et souligne l'impor-

LA COMMISSION DES LOIS EST FAVORABLE A UNE ENQUÊTE SUR LES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

La commission des lois de l'Assemblée nationale a décidé de soumettre au vote des députés une proposition de résolution de M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., tendant à créer une commission d'enquête parlementaire de trente membres sur les conditions commerciales, financières et fiscales dans lesquelles les sociétés pétrolières opérant en France approvisionnent le marché français et y assurent la distribution des différents produits pétroliers, et leurs rapports avec l'Etat.

La commission a, d'autre part, repoussé une proposition de résolution de M. Fontaine, député de la Réunion (U.D.R.), tendant à créer une commission de contrôle chargée d'étudier l'application des lois dans les départements d'outre-mer. Cependant, elle a décidé, à ce sujet, de constituer une mission d'information de sept membres.

Enfin, la commission des lois a décidé de faire du 8 mai un jour férié. En 1975 sera célébré le trentième anniversaire de l'armistice.

est approuvée par 297 voix contre 181

tance de la croissance pour ceux qui n'ont pas encore accédé à la société de consommation. Enfin, après avoir traité de l'Europe (il approuve les propos du premier ministre) et de la politique étrangère (qui ne doit pas oublier l'essentiel, c'est-à-dire l'homme), il conclut : *« Personne n'attend le magicien qui réglerait les problèmes de la France dans la facilité en donnant plus à tout le monde sans demander à personne l'effort qui donne du prix aux progrès humains réalisés ensemble. »*

M. FOUCHET (N.I.) : du « patchwork »

M. FOUCHET (non inscrit) constate que la France est *« à un tournant de l'histoire »*. *« Les choses*, explique-t-il, *ont été trop vite dans tous les domaines de la technique pour que les mœurs et les institutions puissent suivre ; cependant il faut bien que les unes et les autres s'harmonisent. Quand les forces conservatrices sont trop fortes pour le permettre c'est ainsi que se font les révolutions.* » Le député ironise ensuite sur la phrase de M. Giscard d'Estaing affirmant, le 27 mai, qu'un *« nouveau livre d'histoire s'ouvre devant la France dans le vertige de ses pages vierges »* (*« Est-ce à dire*, demande M. Fouchet, *qu'il n'y avait rien avant le 27 mai ? »*) ainsi que sur la comparaison faite par certains entre le chef de l'Etat et le premier consul. *« Celui-ci, par exemple*, indique le député, *avait douze ans de moins que M. Chirac, dix-huit ans de moins que M. Giscard d'Estaing et trente-cinq ans de moins que M. Abelin.* » Il conteste aussi qu'une ère nouvelle soit vraiment arrivée, soulignant notamment que la gauche populaire a reflué cette année vers la gauche parlementaire alors que, du temps du gaullisme, la Ve République regroupait une partie de cette gauche populaire.

Pourtant il faut gouverner, poursuit M. Fouchet, qui exprime sa déception devant la composition du gouvernement : *« Je voudrais bien*, déclare-t-il, *qu'on me dise qui de M. Galley ou de M. Servan-Schreiber a abandonné ses positions sur la défense nucléaire de la France, qui de vous, monsieur le premier ministre, qui avez servi la politique étrangère de M. Pompidou, ou de M. Lecanuet a abandonné sa position sur l'Europe ? »*

Estimant encore que M. Giscard d'Estaing possède *« la tendance propre à certains tempéraments dominateurs à vouloir faire toucher du genou aux concurrents qui se sont montrés plus faibles que lui »*, il déclare, s'adressant à M. Chirac : *« De votre long discours d'hier vous avez fait ce qu'on appelle dans le vocabulaire de la couture du « patchwork » : un morceau pour la triste U.D.R., un morceau pour les heureux réformateurs, un morceau pour les triomphants indépendants. A aucun moment ce ne fut un langage annonçant l'ère nouvelle ? »*

Soulignant ensuite que M. Giscard d'Estaing est partisan du régime présidentiel, il se déclare hostile à un tel régime, estimant qu'il ne convient pas à la France. Enfin, jugeant la volonté réformatrice affichée par le gouvernement, il affirme, à l'adresse de M. Chirac : *« Il s'agit aujourd'hui de réformer la société française dans le libéralisme et malgré les défauts du capitalisme. Et c'est essentiellement le capitalisme que vous voulez réformer. Vous me répondrez peut-être que c'est une nuance. Elle est pourtant fondamentale car le système capitaliste ne connaît pas de nation, et même si nous avions la prétention de faire de Paris le lieu de prédilection d'un capitalisme nouveau ce n'est pas à Paris que ce capitalisme sera commandé. Il sera commandé là où seront les plus grandes entreprises. C'est l'Amérique qui dispose des moyens de financement, des ressources en énergie et en matières premières, qui continuent de faire d'elle le pôle des grands développements industriels. Nous sommes et nous ne serons jamais, dans ce système, qu'une périphérie, c'est-à-dire que nous subirons le contrecoup des expériences d'outre-Atlantique sans pouvoir prétendre y substituer les nôtres. »*



(Dessin de PLANTU.)

Au total, pour M. Fouchet, deux dangers existent actuellement : d'abord que *« le capitalisme international se rétablisse avec une pleine vigueur, mais au détriment de nos traditions, de nos personnalités, de notre indépendance »*. Ensuite, qu' *« après avoir tout misé sur un capitalisme devenu inadapté au monde moderne vous subissiez un échec qui, alors, désignerait votre successeur dans les rangs de l'opposition. Qui sait alors s'il pourrait être encore M. Mitterrand et si la force impitoyable des choses n'imposerait pas, au nom des déceptions et des misères accrues, une dictature économique partisane et bureaucratique que les milieux marxistes réprouvent, mais qu'eux-mêmes ne seraient plus à même d'éviter ? »*. Enfin, le député annonce qu'il s'abstiendra dans le vote.

LE PREMIER MINISTRE : le dialogue et non l'aumône

Après une suspension de séance demandée par le PREMIER MINISTRE, celui-ci répond aux parlementaires. Notant qu'on lui a fait reproche de ne pas avoir présenté, mercredi, de mesures précises, il déclare : *« Il n'était pas possible d'entrer dans le détail des mesures qui vont être délibérées et prises selon un calendrier que j'ai indiqué avec précision. (...) Comme je ne veux ni faire illusion ni m'en tenir à l'apparence, j'ai estimé que, par égard pour le Parlement et pour le pays, ma déclaration de politique générale devait avoir pour thème les grandes orientations des transformations générales de notre société que notre ambition est de mener à bien au cours des prochaines années. »*

Puis, s'adressant plus spécialement à l'opposition, il précise : *« Dans un régime démocratique, l'opposition est nécessaire, car elle exprime une part importante de l'opinion publique et elle est l'aiguillon sans lequel un gouvernement ne saurait fonctionner démocratiquement. Quand nous proposons le dialogue à l'opposition, nous ne lui faisons pas l'aumône, monsieur Cot. C'est lui demander de ne pas être ce qu'elle est, et, à condition qu'elle nous rende la pareille, nous lui proposons sérieusement cette offre afin que les divergences ne nuisent pas à l'efficacité, mais au contraire favorisent la synthèse et la décision. J'observe d'ailleurs, de sa part, une certaine évolution. Elle nous presse d'accélérer la mise en œuvre du programme de Provins. C'est ce que nous faisons et que nous ferons. Mais cette attitude de l'opposition prouve qu'elle trouve ce programme bon (...). J'observe également qu'elle n'a opposé dans ce débat aucune objection sérieuse à aucune des réformes dont j'ai avancé la mise en œuvre. J'en conclus qu'elle les approuve. Au fond, quels reproches nous adresse-t-elle ? Je crois qu'ils sont de deux sortes. D'abord, l'opposition estime que nous ne réaliserons pas les réformes annoncées. Comme nous sommes entre gens sérieux, je lui demande de ne pas nous faire,* a priori, *de procès d'intention. Vous aurez tout loisir de nous critiquer si nos engagements ne sont pas tenus. Mais soyez assurés, ils seront tenus. D'autre part, l'opposition affirme que les mesures proposées sont insuffisantes. Alors je lui demande de s'associer à leur réalisation. Nous verrons ensemble, ensuite, comment nous pourrons aller plus loin dans le cadre, bien entendu, des possibilités de notre économie. Si l'opposition ne prenait pas une telle attitude, je serais amené à penser qu'elle voudrait priver les Français de réformes qu'elle réprouve, pour la seule raison, que c'est nous qui les proposons. Mais je ne lui ferai pas, moi, ce procès d'intention. »*

M. Chirac répond ensuite à certains points évoqués par les orateurs. Il fait ainsi remarquer, à M. Cot en citant les noms de MM. Chevènement, Rocart, Attali, que dans l'opposition aussi se trouvent d'anciens élèves de l'ENA et lui affirme que la cohésion du gouvernement sera parfaite. A l'adresse de M. Labbé, il précise que les principes défendus par l'U.D.R. sont également ceux du gouvernement.

Répondant ensuite à M. Boudet il indique qu'au cours du premier trimestre l'accroissement du pouvoir d'achat a été de 0,9 %. A M. Marchais il réaffirme que l'inflation est largement due à la hausse du prix du pétrole qui coûte à la France de 30 à 35 milliards de francs par an et conteste l'affirmation du secrétaire général du P.C.F., selon laquelle la France aurait cédé aux Etats-Unis en ce qui concerne le tarif extérieur commun : *« Aucune concession particulière n'a été faite »*, dit-il. A M. Fouchet enfin il déclare simplement : *« L'histoire n'a jamais été faite par les gens qui s'abstiennent. »*

Le premier ministre annonce ensuite qu'un projet de loi d'amnistie sera présenté et que celui concernant l'abaissement de l'âge de la majorité civile et du droit de vote sera déposé sur le bureau de l'Assemblée dès la semaine prochaine. Enfin, il réaffirme la nécessité du changement : *« Le pays exige le changement. C'est l'évolution des choses, c'est l'aspiration des êtres qui rendent ce changement nécessaire. Né d'un besoin collectif, il ne pourra être qu'une œuvre collective. Aussi nous devons assumer cette situation qui nous dépasse un peu avec un sens aigu des responsabilités. Il nous appartient de faire en sorte que les réformes soient profondes et qu'elles s'opèrent dans le calme. Telle est l'ambition du gouvernement. Je souhaite que vous la fassiez vôtre et que vous vous associez à cette œuvre. »*

Enfin, le premier ministre indique qu'il proposera, dès la semaine prochaine, *« une formule de concertation qui permettra à la majorité et à l'opposition d'unir leurs efforts en faveur de la jeunesse de France »*.

Les explications de vote

Dans les explications de vote, M. DEFFERRE, président du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, constate que les projets du gouvernement ne sont pas encore connus et explique qu'en conséquence la majorité va voter *« une sorte de blanc-seing sans savoir ce que le gouvernement va faire »*. Il considère également que l'accent, dans la politique du pouvoir, n'est plus mis sur les affaires sociales comme durant la campagne électorale, mais sur les questions économiques. Puis le député demande à M. Chirac s'il est disposé à prendre des mesures qui ne coûteraient rien à l'Etat, comme la suppression de la tutelle ministérielle sur les collectivités locales, ou comme le fait d'élire les assemblées régionales au suffrage universel direct. M. Defferre réclame aussi la suppression de la T.V.A. pour les collectivités locales. *« Vous avez réuni autour de vous*, dit-il enfin au premier ministre, *tout ce qui, dans ce pays, est conservateur, est de droite, est de l'extrême droite, et même de l'extrême droite antigaulliste.* » Il indique enfin que le groupe socialiste ne peut pas faire confiance au gouvernement.

M. AUBERT (U.D.R.) affirme que l'U.D.R., par son vote, témoignera de la sérénité et de la solidarité d'un groupe dont certains croyaient qu'il éclaterait. Il approuve les objectifs définis par le premier ministre, notamment en ce qui concerne l'indépendance nationale, la sécurité, la détente, la solidarité internationale et la construction européenne. Il demande que la lutte contre l'inflation soit rapidement menée et que les mesures sociales qui sont « indispensables » soient prises rapidement. Le député affirme que l'U.D.R. soutiendra le gouvernement pour l'aider à accomplir son programme et pour l'aider à faire preuve d'imagination et de rigueur.

M. PAUL LAURENT (P.C.) estime que le droit de vote à dix-huit ans ne sera que la réparation d'une injustice « scandaleuse », criante que son parti a dénoncée depuis longtemps. Il ironise aussi sur la nouveauté qui, selon lui, se traduit seulement par la « ronde » des ministres aux différentes responsabilités gouvernementales. Pour le député, la véritable continuité est assurée par les puissances d'argent. M. Laurent estime aussi que le gouvernement prépare un plan d'austérité et refuse d'envisager les réformes de structures indispensables. Au total, le groupe communiste refusera la confiance.

Pour M. de BROGLIE, rép. ind., le scrutin sera la preuve de la constitution de la nouvelle majorité parlementaire. Approuvant la composition du gouvernement, il souligne la volonté de réforme de ce gouvernement et assure que le programme présenté est adapté à la situation. Enfin, M. de Broglie insiste sur la nécessité de la construction européenne.

M. MAX LEJEUNE, Réf., après avoir assuré que le groupe des Réformateurs votera la confiance, remarque que le vote, le 19 mai, des Français a permis d'éviter l'aventure tout en autorisant le changement. Il présente plusieurs remarques, souhaitant notamment que la répartition des pouvoirs entre le président de la République, le Parlement et une éventuelle future Cour suprême soit précisée et affirmant que ses amis jugeront notamment le gouvernement sur les mesures économiques et sociales qu'il prendra.

M. OFFROY, U.D.R., traite essentiellement de la situation au Proche-Orient et s'étonne que le premier ministre n'ait pas évoqué cette question dans sa déclaration de politique générale. Le député préconise notamment la conclusion d'accords entre la France et les pays arabes producteurs de pétrole. Il souhaite également une coopération avec les pays arabes et indique qu'il votera la confiance.

M. BAUDIS, républicain indépendant, maire de Toulouse, ville où est construit le Concorde, votera, lui aussi, la confiance, mais s'alarme des menaces qui semblent peser sur l'avenir de cet avion.

L'approbation de la déclaration gouvernementale est ensuite mise aux voix par scrutin public à la tribune. Ouvert à 20 h. 20, le scrutin est clos une heure plus tard, et la séance est suspendue pour permettre le dépouillement. Elle est reprise à 22 h. 15, heure à laquelle M. EDGAR FAURE fait connaître le résultat du scrutin : à la majorité de 297 voix contre 181 sur 480 votants et 478 suffrages exprimés (2 abstentions), l'Assemblée nationale approuve la déclaration du gouvernement.

Avant que la séance ne soit définitivement levée, M. Chirac intervient une dernière fois : il remercie ceux qui lui ont accordé leur confiance et déclare à l'opposition : *« Je veux l'assurer encore une fois que, dans l'esprit nouveau que la situation commande, sans lui demander le moins du monde de renoncer à sa personnalité, j'entends engager avec elle un dialogue constructif, pour mieux servir les intérêts supérieurs du pays. »* — M. S.

L'ANALYSE DU SCRUTIN

297 DEPUTES ONT VOTE POUR :

177 U.D.R. (sur 178) ;
les 54 rép. ind. ;
les 30 Union centriste ;
28 réformateurs (sur 30) ;
8 non-inscrits (sur 14) : M. Boudon, Brun, Chassagne, Chazalon, Dousset, Duvillard, Hunault, Soustelle.

181 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :

les 74 communistes ;
les 103 socialistes et radicaux de gauche ;
4 non-inscrits (sur 14) : MM. Césaire, Cornut-Gentille, Jalton, Le Foll.

2 DEPUTES SE SONT ABSTENUS :

2 non-inscrits (sur 14) : MM. Drapier et Fouchet.

1 DEPUTE N'A PAS PRIS PART AU VOTE : M. Edgar Faure (U.D.R.), président de l'Assemblée nationale.

2 DEPUTES ETAIENT EXCUSES :

2 réformateurs (sur 30) : MM. Pidjot et Sanfort.

L'effectif actuel de l'Assemblée nationale est de 483 puisque ne siègent pas encore les suppléants des sept nouveaux ministres, MM. Ansquer et Jarrot (U.D.R.), d'Ornano (rép. ind.), Abelin, Durafour, Lecanuet et Servan-Schreiber (réform.).

M. Chirac : une majorité de 304 voix

Sortant de l'hémicycle après le vote de « confiance », M. Jacques Chirac, légèrement crispé mais visiblement satisfait, s'est entretenu quelques instants avec les journalistes dans la salle des Quatre-Colonnes du Palais-Bourbon. Le premier ministre leur a notamment déclaré :

« Ce scrutin marque la volonté de l'Assemblée nationale de soutenir l'action du président de la République pour assurer la transformation de la société.

» Ce scrutin a rassemblé tous ceux qui ont adhéré aux options définies par le président de la République, et que j'ai rappelées dans ma déclaration de politique générale. Il va permettre à la France d'aborder une nouvelle phase de sa transformation. J'espère qu'elle le fera avec sérénité et dans la bonne humeur. Je sais que la majorité sera vigilante. Je n'entends pas que le gouvernement soit jugé sur ses intentions mais sur ses actes. Une collaboration est nécessaire entre la majorité et l'opposition, ainsi qu'entre le gouvernement et l'ensemble de l'Assemblée nationale. »

Le premier ministre, commentant ensuite le scrutin, a exprimé sa satisfaction de l'unanimité de l'U.D.R. Il a estimé que la majorité sur laquelle il était en droit de compter à l'Assemblée nationale devait s'élever en réalité à 304, à supposer que les sept suppléants de députés devenus ministres — et qui ne siègent pas encore au Palais-Bourbon — lui apportent leurs suffrages.

M. Jacques Chirac a indiqué qu'il se rendrait samedi, à Paris, devant le comité central de l'U.D.R. auquel il appartient, comme membre coopté, depuis les assises de Nantes, en novembre 1973. De surcroît, selon les statuts de ce mouvement, le premier ministre est membre de droit de cette instance.

Le comité central procédera à un débat de politique générale, mais préparera aussi une modification des objectifs et des structures du mouvement. Une « commission de réflexion » sur ces questions élaborera des projets de réforme qui seront soumis à un comité central en septembre, avant d'être entérinés par des assises nationales exceptionnelles qui pourraient se tenir avant la fin de l'année.

UN SUCCÈS QUI N'EST PAS EXEMPT D'AMBIGUITÉ

(Suite de la première page.)

M. Roger Chinaud ensuite. Le député républicain indépendant ne cacha pas sa volonté d'en finir avec ceux qui pourraient être tentés de s'enfermer dans le souvenir. Les gaullistes les plus « purs » et les plus « durs » ne pouvaient que se reconnaître dans ce portrait.

M. Roland Boudet enfin. Le porte-parole des réformateurs souhaita une modification de la loi électorale, modification *« s'inspirant de la représentation proportionnelle »*, et l'institution d'un régime présidentiel français. C'est là encore un motif d'inquiétude pour l'U.D.R., qui a rappelé que le maintien des institutions était une des conditions de son soutien.

On le constate : au sein de la nouvelle majorité présidentielle l'unanimité n'est pas aussi totale que pourraient le laisser croire les deux cent quatre-vingt-dix-sept suffrages obtenus par M. Chirac. Trop de plaies restent à panser, trop d'opinions demeurent opposées, trop d'incertitudes planent pour qu'on puisse raisonnablement imaginer que la situation soit vraiment clarifiée. Même si M. Chirac, qui pourra connaître de nouveau les sentiments de l'U.D.R. en assistant, samedi, aux travaux du comité central du mouvement, affirme d'ores et déjà que *« la cohésion du gouvernement sera parfaite »*.

Contre des élections anticipées

Un républicain indépendant qui demande au premier ministre qu'il « fasse fi » des conservateurs de la majorité, un réformateur qui appelle de ses vœux une modification de la loi électorale : voilà qui a de quoi inquiéter les autres composantes de la majorité, à savoir l'U.D.R. et le C.D.P. L'une et l'autre savent, toutefois, qu'ils ne sont guère en position de force et qu'ils ne peuvent manifester totalement leur mauvaise humeur ; aussi, par exemple, M. Claudius-Petit, membre du C.D.P., formation qui n'a aucun ministre au gouvernement, ne s'inquiète-t-il que fort doucereusement du sort réservé à la réforme préparée par son ami, M. Fontanet.

Alors que les noms des secrétaires d'Etat ne seront connus que samedi en fin d'après-midi (et cette attente autorise tous les espoirs aux formations politiques), certains s'interrogent sur l'éventualité d'élections législatives anticipées. M. Michel Habib-Deloncle, ancien ministre, souligne dans *la Nation*, organe de l'U.D.R., qu'au su des derniers sondages (1) de telles élections pourraient amener à l'Assemblée nationale une majorité de gauche, et récuse donc l'idée de toute consultation avancée.

Ainsi, de part et d'autre, on possède des « munitions » : l'U.D.R., forte du nombre de ses députés, sait qu'elle peut embarrasser le gouvernement par ses votes ; le chef de l'Etat, fort de son élection, sait qu'il peut dissoudre l'Assemblée et donc entamer sérieusement l'importance du premier groupe du Palais-Bourbon. « *Le mieux*, conclut benoîtement M. Habib-Deloncle, *serait que la cohabitation s'organise dans la confiance.* »

Tout en menant une « guerre larvée » contre l'U.D.R., le pouvoir poursuit son entreprise de séduction envers l'opposition : jeudi, M. Chirac, qui, dans sa réponse aux orateurs, fut incontestablement plus à l'aise que lors de sa déclaration de politique générale, a proposé de nouveau à la gauche le « dialogue » et la coopération. Si l'on peut sourire de certains raisonnements du *premier ministre* (puisque l'opposition demande l'accélération de la mise en œuvre du programme de Provins, c'est qu'elle le trouve bon, dit-il, par exemple), on ne peut qu'enregistrer cette volonté : elle traduit, évidemment, le désir du chef de l'Etat de « décrisper » la vie politique, et de faire oublier les pratiques de l' « Etat-U.D.R. ».

Elle manifeste aussi la nouvelle force, sensible tout au long du débat, que la gauche a tirée de ses résultats du 19 mai : ceux-ci, en dépit de l'échec, renforcent la crédibilité de l'opposition.

MICHEL SCHIFRES.

(1) « L'Aurore » du 5 juin a publié un sondage de Publimétrie, réalisé les 29 et 30 mai. A la question : « Si vous deviez élire votre député dans les prochains mois, comment voteriez-vous ? », 34 % des personnes répondent socialiste, 18 % communiste et 2 % P.S.U., soit 54 % pour l'ensemble de la gauche. Pour la majorité, les pourcentages sont les suivants : 18 % pour les républicains indépendants, 15 % pour l'U.D.R. et 13 % pour les centristes.

● *Les attributions de M. Durafour, ministre du travail*, viennent d'être précisées par un décret publié au *Journal officiel* du 7 juin. Au domaine dévolu au précédent ministre du travail, de l'emploi et de la population, s'ajoutent les attributions que détenait le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale dans le dernier gouvernement, en ce qui concerne la sécurité sociale. Cependant, en sont exclues celles qui ont trait à l'action sanitaire et sociale des organismes servant des prestations familiales et des prestations vieillesse, qui restent du ressort du ministre de la santé, Mme Simone Veil.

M. Durafour exerce donc son autorité sur la direction générale du travail et de l'emploi, celle de la population et des migrations, celle de la sécurité sociale, et sur le service interministériel de l'intéressement et de la participation.

POLITIQUE

APRÈS LE VOTE DE CONFIANCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU GOUVERNEMENT CHIRAC

M. Estier : un vote sans signification

M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., note dans *l'Unité*, hebdomadaire de cette formation, à propos de la déclaration de politique générale du premier ministre :

« Studieusement rédigé sur les directives strictes du président de la République, l'exposé du premier ministre n'avait rien d'enthousiasmant. Un certain nombre d'idées générales, dont les plus intéressantes étaient d'ailleurs directement inspirées des grands thèmes développés par François Mitterrand pendant sa campagne (« une société plus juste », « des citoyens plus responsables », le « droit à la différence », etc.). Mais fort peu d'éléments précis, si ce n'est l'abaissement de l'âge du droit de vote, qui sera soumis à l'Assemblée au cours de la présente session... C'est-à-dire dix-huit mois après que la majorité à laquelle appartenaient Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing en eut fait solennellement la promesse à Provins.

» Pour le reste, il faut attendre que le gouvernement soit complété par la nomination d'une bonne quinzaine de secrétaires d'Etat et qu'il adopte, le 12 juin, un train de mesures économiques, financières et fiscales puis, le 19 juin, une série de réformes d'ordre social. Sur les unes comme sur les autres, le premier ministre n'était pas autorisé à dévoiler le plan préparé à l'Elysée, ce qui enlève toute signification au vote de confiance qu'il a demandé aux députés. »

F.N.S.E.A. : dans l'attente d'un rendez-vous.

Pas de réaction officielle à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, d'abord parce qu'aucun passage de la déclaration du premier ministre n'était spécifiquement concacré aux problèmes agricoles, et, d'autre part, parce que M. Debatisse, président de l'organisation agricole, a demandé à M. Chirac de le recevoir.

● *La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme* se réjouit de la création du secrétariat d'Etat à l'immigration, secrétariat qu'elle avait demandé depuis longtemps.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'ÉTAT EXAMINE LE PROJET DE LOI D'AMNISTIE ET L'ABAISSEMENT DE L'AGE DE LA MAJORITÉ

La commission permanente du Conseil d'Etat doit examiner, ce vendredi 7 juin, deux importants projets de loi qui concernent l'un l'abaissement de l'âge de la majorité, l'autre la rituelle amnistie consécutive à l'élection d'un président de la République.

Quant au premier, il ne semble pas que la décision soit arrêtée entre les deux limites d'âge (dix-neuf ans ou dix-huit ans), qui font l'essentiel du débat.

Le projet de loi d'amnistie sera beaucoup plus large que le précédent texte (voté après l'élection de Georges Pompidou en 1969) et devra répondre au souci manifesté par M. Valéry Giscard d'Estaing pendant la campagne présidentielle d'effacer toutes les séquelles de la guerre d'Algérie.

En dehors du champ d'application de l'amnistie, la commission permanente du Conseil d'Etat doit également donner son avis sur la date qui sera retenue pour limiter l'effet de l'amnistie. En 1969, les infractions amnistiées par la loi du 30 juin devaient avoir été commises avant le 20 juin. Georges Pompidou avait été élu le 15 juin.

L'ABSENCE DE Mme CONSTANS A LA CÉRÉMONIE DU 27 MAI

Mme Hélène Constans, député communiste de la Haute-Vienne, vice-présidente de l'Assemblée nationale, nous explique son absence à la cérémonie qui s'est déroulée, le 27 mai, à l'Elysée, pour l'installation de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 28 mai).

« *Je tiens à vous signaler*, nous écrit-elle, *que M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, m'avait chargé d'aller accueillir, au nom du bureau de l'Assemblée, une délégation parlementaire de la République populaire de Mongolie, qui arrivait à 11 h. 45 au Bourget.* »

N.D.L.R. — Cette délégation a assisté, le 30 mai, à la séance de l'Assemblée nationale au cours de laquelle lecture a été donnée du message du président de la République (*le Monde* du 1er juin 1974).

Pour la première fois

UNE FEMME DANS LE CORPS PRÉFECTORAL

Mlle Florence Hulgodot, dix-huitième au classement de sortie de l'Ecole nationale d'administration (promotion Simone-Weil, 1972-1974), vient de choisir de faire carrière dans l'administration préfectorale. Sous-préfet, elle devrait prendre au mois de juillet les fonctions de directeur de cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales.

Avec les nominations d'une femme ambassadeur de France, Mlle Campana à Panama, et d'une femme inspecteur des finances, Mme Nicole Briot, il n'y a plus maintenant de « grand corps » dont les femmes soient exclues. Encore ne l'étaient-elles que par une coutume mâle et non par des textes de loi.

Recevant Mlle Hulgodot, jeudi 6 juin, le ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, a rappelé la possibilité nouvelle qu'ont les femmes de se présenter au concours de commissaires de police (*le Monde* du 23 mai).

« *Il n'y a aucune raison*, a dit le ministre, *pour que les femmes ayant les connaissances requises, ne remplissent pas ces fonctions. Elles sont aussi douées que les hommes pour exercer des responsabilités à des postes de commandement. Les femmes peuvent avoir autant de caractère que les hommes, on l'a bien vu dans le passé. Je suis contre toute espèce de discrimination et de ségrégation.* »

Reste aux femmes à multiplier ces exemples qui ne sont encore qu'exceptions.

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, a reçu à l'occasion de leur séjour en France, Mme Allende, veuve du président chilien, ainsi que des dirigeants des partis socialiste et communiste chiliens. M. François Mitterrand a notamment examiné avec Mme Allende les moyens de donner le maximum d'ampleur et d'efficacité à la protestation internationale contre « *les crimes de la dictature chilienne* ».

Mme Hortensia Allende, veuve du président chilien, a rendu visite, d'autre part, le jeudi 6 juin, à M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et lui a demandé d'intervenir en faveur des victimes de la répression. M. Faure a assuré qu'il « ferait tout ce qui est en son pouvoir » et rappelé ses précédentes interventions et l'amitié qu'il portait au président Allende, « mort héroïquement ».

Les commentaires de la presse

A PARIS

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une majorité négative.

« Comme il a réuni sur son nom — en dehors de ses partisans habituels — des éléments politiques qui n'ont pas de dynamisme propre et ne se sont définis pendant la campagne que par leur hostilité au « collectivisme », M. Giscard d'Estaing est affligé d'une sorte de tare originelle, dont il a transmis les séquelles à M. Chirac. Le premier ministre va donc gouverner en s'appuyant sur une majorité négative, si bien qu'il sera contraint de lutter contre l'opposition tout en s'évertuant à convaincre l'U.D.R. Ce sera une tâche épuisante, mais non mortelle, puisque demeure la crainte du bouleversement. Ainsi cette équipe d'hommes jeunes, désireuse d'imposer un style nouveau et de remporter très vite quelques succès doit faire face à un Parlement bougon, où ses adversaires seront sans pitié et ses amis prêts à l'abandonner. Ce n'est pas là le fondement le plus solide pour un programme de changement. »

(R. L.)

L'AURORE : de nouveaux rapports avec l'opposition.

« En fait, l'idée un peu revigorante qu'expriment ces deux séances d'Assemblée est celle de rapports autres désormais entre le pouvoir et l'opposition.

» S'agit-il là d'un apport « positif », comme on dit, dans la construction continuée de la République ? Ou simplement d'une expression de courtoisie, simple façon de parler, les deux parties retournant ensuite à leurs sectarismes ?

» Il est possible que le problème ne soit pas encore résolu cette fois. (...)

» La majorité présidentielle s'affirme dans l'hémicycle. Oh ! il y a encore, sur les gradins, des rancœurs, de mauvais voisinages, des quolibets qu'on échange sur J.-J. Servan-Schreiber et sur Galley. Il y a toujours cette incertitude des secrétariats d'Etat, dont la répartition va faire de nouveaux mécontents.

» Ce qui compte, c'est ce que dira la semaine prochaine Jacques Chirac, non pas seulement de l'amnistie rituelle, non pas seulement de l'âge électoral — puisque tous les partis sont d'accord — mais de ses projets à lui de « concertation » entre la majorité et les amis de François Mitterrand et Marchais.

» C'est ici, alors oui, qu'il faudra faire preuve d'imagination. »

(ANDRÉ GUÉRIN.)

COMBAT : un faux débat.

« Lorsque Valéry Giscard d'Estaing avait annoncé qu'il demanderait un vote de confiance pour son gouvernement, chacun s'en était félicité. Mais le débat d'hier est un faux débat, qui ne porte que sur des intentions.

» C'est pourquoi il laisse en suspens tous les problèmes qui se posaient avant qu'il n'ait lieu. Débat-alibi pour ceux des membres de l'ex-majorité qui souhaitaient rallier la nouvelle sans avoir l'air de trop se compromettre, il n'a pas apporté grand-chose aux autres ni au pays qui attend ce gouvernement à l'œuvre.

» Et il ne faut pas oublier que la Constitution impose une double responsabilité au premier ministre. Quelques semaines après avoir obtenu lui aussi la confiance, Jacques Chaban-Delmas était, qu'on s'en souvienne, remercié. »

(BERNARD OLLIVIER.)

LA NATION : une société moins anonyme.

« Quand on relit la déclaration de Jacques Chirac devant le Parlement, même si on la trouve un peu vague, comme nous l'avons dit, dans un des domaines qui nous touche le plus — celui de la réforme de l'entreprise et de la participation du personnel aux responsabilités, — il faut néanmoins reconnaître que le premier ministre a tracé le cadre d'une société très différente.

» Une société libérale, certes. Et c'est bien naturel puisque les Français, qu'on le veuille ou non, ont rejeté toute expérience à caractère marxiste. Mais une société moins anonyme, si l'on ose dire. En quel sens ? Avant tout parce que les individus, directement ou par l'intermédiaire de leurs représentants, auraient enfin l'occasion de s'y exprimer davantage au plan local comme dans leur entreprise.

» Or à l'époque des masses, de masses désormais inscrites et mêmes douées d'un véritable sens politique comme on put le constater au cours de la campagne présidentielle — ce fut d'ailleurs souligné par certains journaux anglais, — à l'époque de la démocratie directe introduite par de Gaulle, c'est bien à cette participation que les hommes aspirent. Ils veulent que l'on fasse un pas de plus. Ils ne veulent pas seulement être consultés tous les sept ans. »

(JACQUES DE MONTALAIS.)

L'HUMANITE : le cœur n'y était pas.

« Le résultat était prévu. Il était hors de question que dans la conjoncture actuelle la grande majorité du groupe U.D.R. refuse sa confiance au nouveau gouvernement, présidé d'ailleurs par l'un des siens.

» Pourtant le cœur manifestement, n'y était pas. Sans doute le président du groupe U.D.R. s'est-il défendu de vouloir accorder un soutien « au compte-gouttes », mais il a tenu à en rappeler le caractère conditionnel.

» Plus généralement l'accueil réservé, dans les milieux politiques, au discours de M. Chirac a manqué d'enthousiasme. Les partis de gauche et les syndicats ne sont pas les seuls à souligner l'imprécision de la déclaration gouvernementale. Même l'organe de l'U.D.R. estime que « la formulation de M. Chirac demeure trop vague » et il ne cache pas son scepticisme sur la cohérence de la majorité présidentielle. »

(RENÉ ANDRIEU.)

LE FIGARO : des tiraillements vont naître.

« Jacques Chirac va pouvoir se mettre au travail. Il n'est que temps, après deux mois de paralysie de l'Etat et alors que s'accumulent les difficultés économiques. Mais il lui faudra, en parallèle, vigilance garder à l'égard des élus. Rien n'est plus difficile à tenir qu'une majorité trop large, surtout lorsqu'elle est composite et, à plus forte raison, lorsque sa plus grosse troupe se sent frustrée, comme flouée dans une redistribution des cartes où elle n'a plus la donne. Des tiraillements vont naître, inévitablement. »

(XAVIER MARCHETTI.)

EN PROVINCE

LES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE : le poids du 19 mai.

« Sur ce débat, au demeurant sans éclat, classique et même rituel dans son déroulement, qui ne pouvait plus ménager aucune surprise, ni réellement inspirer les talents, a constamment plané, pesant et contraignant, le scrutin populaire du 19 mai. C'est ce vote des « 51-49 % » qui explique, par exemple, le poids et, pourrait-on presque dire, la considération nouvelle qu'a retrouvée la gauche dans l'hémicycle et jusque dans le ton des réponses que lui a faites, dans l'après-midi, Jacques Chirac. C'est lui qui a porté les orateurs de la majorité à quelque modestie dans l'appréciation du succès présidentiel, et à se référer fréquemment, pour la réalisation des objectifs de transformation de la société, à l'exigence de changements exprimés, par-delà le clivage droite-gauche, à la quasi-unanimité du suffrage universel. »

(YVES HUGONNET.)

LE PROGRES : des nuances dans la nouvelle majorité.

« Que peut faire d'autre l'observateur ayant procédé au décompte sans surprise de la nouvelle majorité, que de relever des nuances ? Des nuances annonciatrices, peut-être, de futures tourmentes. Ainsi ces applaudissements que l'on dirait presque « défoulatoires », sur les bancs de l'U.D.R., au moment où M. Fouchet accablait la nouvelle équipe de ses sarcasmes... Car ce n'aura pas été une des moindres surprises du débat d'hier que l'orateur le plus mordant et, finalement, le plus jeune d'esprit, ait été un vieux briscard nostalgique et solitaire comme M. Fouchet, alors que les « jeunes loups », de droite comme de gauche, semblaient soudain avoir les dents bien molles... »

(JEAN-MICHEL ROYER.)

SUD-OUEST : une formalité.

« A la vérité, on ne voit pas comment tous ceux qui se sont ralliés, avec plus ou moins de bonne grâce, à la candidature de M. Giscard d'Estaing, auraient pu voter contre le premier ministre qu'il a désigné. C'eût été se déjuger et battre en brèche la thèse fondamentale du gaullisme selon laquelle le gouvernement est l'émanation directe du chef de l'Etat élu au suffrage universel. C'est pourquoi le vote de confiance n'était au fond qu'une formalité. Plus tard, peut-être, viendra la saison des cactus. »

(J.-F. DUPEYRON.)

OUEST-FRANCE : un certain scepticisme.

« Ce qui ressort clairement de ces deux journées de discussions parlementaires, c'est un certain scepticisme des députés à l'égard des déclarations d'intentions du nouveau gouvernement, non pas que les élus de la majorité, en particulier, mettent en doute la bonne volonté de M. Chirac et de ses ministres, mais, plus qu'aucun autre gouvernement de la Ve République, celui-là sera jugé à l'œuvre. »

(P.-J. TRUFFAUT.)

● ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons écrit, dans *le Monde* du 30 mai, le docteur Pierre Damamme, suppléant de M. Lecanuet à l'Assemblée nationale, n'avait pas succédé à M. Roger Dusseaulx (U.D.R.), en septembre 1971, à la mairie de Darnetal (Seine-Maritime). Il avait été élu à la succession de M. Savale, ancien député radical décédé (*le Monde* du 21 septembre 1972).

M. HABIB-DELONCLE : pour une « cohabitation dans la confiance ».

M. Michel Habib-Deloncle, ancien ministre, ancien député U.D.R. de Paris, écrit dans *la Nation* de vendredi 7 juin :

« (...) Si certains, autour du président de la République, avaient la tentation d'abuser de la menace de la dissolution pour mettre l'U.D.R. au pas, ou à genoux, le chef de l'Etat ne manquerait pas d'y regarder à deux fois. Outre que cette attitude agressive à l'égard d'une partie de ceux qui lui ont permis d'être élu serait peu conforme à sa promesse d'être le président de tous les Français, les conséquences d'une dissolution risqueraient d'être lourdes pour l'avenir de son septennat. La dissolution est une arme, certes, mais dans le cas présent, cette arme est surtout un boomerang. On peut (...) supputer les conséquences qu'aurait, pour telle ou telle formation de la nouvelle majorité, le verdict des électeurs. Mais ce qui paraît certain, au vu des derniers sondages, c'est que cette majorité deviendrait minorité et qu'un courant puissant pourrait bien porter à l'Assemblée nationale une majorité dominée par le parti socialiste, grand bénéficiaire de la campagne de François Mitterrand. Si la dissolution prenait l'allure d'un règlement de comptes entre les « giscardiens » et les gaullistes, c'est-à-dire si la majorité sortante apparaissait divisée, ce résultat ne serait que plus sûrement atteint.

» C'est dire qu'il y a un intérêt essentiel, pour le président de la République, comme pour l'U.D.R., à éviter toute nouvelle consultation électorale précipitée. Ce qui veut dire que, de part et d'autre, des efforts sincères doivent être entrepris pour éliminer les points de friction majeurs. L'U.D.R. a accordé un préjugé favorable au gouvernement, qu'elle jugera à ses actes. Le président de la République et le gouvernement doivent reconnaître à l'U.D.R. une grande liberté de mouvement, notamment sur le plan législatif, pour autant que les orientations fondamentales ne seront pas remises en cause. Le mieux serait que la cohabitation s'organise dans la confiance. »

M. Michel Jobert décide de se consacrer à l'action politique

M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères du gouvernement Mesemer et ancien secrétaire général de la présidence de la République au début du septennat de Georges Pompidou, doit annoncer, mardi 11 juin, au cours d'une conférence de presse, à la Maison de l'Amérique latine, qu'il a décidé de se consacrer désormais à l'action politique. L'ancien ministre veut, en effet, *« continuer à s'occuper de ce qui se passe dans ce pays ».*

Cette option générale étant ainsi prise, les modalités de l'action de M. Michel Jobert ne semblent pas encore arrêtées avec précision.

L'ancien collaborateur de Georges Pompidou, qui est âgé de cinquante-trois ans, est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration et conseiller-maître à la Cour des comptes.

Toute sa carrière s'est jusqu'alors partagée entre son administration d'origine et des postes de responsabilité dans des cabinets ministériels, auprès de M. Mendès France notamment, et depuis 1963 auprès de Georges Pompidou.

M. Michel Jobert envisage donc de solliciter un mandat parlementaire, vraisemblablement au cours des prochains mois, dès que le siège d'une circonscription deviendra vacant. Certains parlementaires de l'actuelle majorité seraient disposés à s'effacer à son profit pour provoquer une élection partielle. En attendant, l'ancien ministre s'efforce de réunir autour de lui quelques personnalités et s'apprête à lancer un appel « à l'action et au dévouement ». Des contacts ont été noués avec lui par des représentants de l'U.D.R. et aussi par des personnalités appartenant au Centre Démocretie et Progrès.

M. Jobert n'a toutefois pas encore décidé fromellement de fonder un nouveau mouvement, ou de participer à la rénovation que les partis actuels de la majorité vont entreprendre. Il a révélé ses hésitations dans une interview accordée, le 7 juin, à Julien Besançon, de Radio-Luxembourg, en disant notamment : *« Faut-il obligatoirement adhérer à un parti pour être dans la politique ? Après tout, on peut songer que les définitions que l'on donne de son action peuvent avoir une valeur pour soi-même et avoir une valeur pour d'autres. C'est-à-dire que ces définitions peuvent peut-être rencontrer une certaine adhésion dans ce pays et conduire peut-être à l'esquisse d'un mouvement. »*

Estimant qu'en dehors des périodes de grande tension électorale, les Français sont *« libres comme l'air, responsables de leur imagination, prisonniers de leurs préoccupations et animés de leur bonne volonté »*, M. Jobert voit là un *« vaste champ à explorer pour une bonne volonté »* comme la sienne.

Anesthésie générale après l'élection

Quant à la situation présente, l'ancien ministre — qui pour le premier tour de l'élection présidentielle avait fait campagne en faveur de M. Chaban-Delmas — la juge ainsi :

« Au lendemain de l'élection présidentielle, qui a été une sorte d'anesthésie générale parce que les vrais problèmes n'ont pas été posés, nous nous trouvons maintenant en face d'échéance ou en face de la simple constatation de la situation, telle qu'elle va se présenter dans les six prochains mois..., et vous avez bien vu, hier, M. Chirac, dans son discours, indiquer à la fois les perspectives à très long terme auxquelles d'ailleurs tous peuvent souscrire, étant donnée la nature de ces réflexions, et il a indiqué aussi les mesures urgentes qui ne seront pas forcément agréables. Cela ne fera pas une vie facile à tous, tous les jours. Par conséquent, on peut aussi réfléchir à un certain renouvellement, ou, en tout cas, à une diversification dans l'action politique, telle qu'elle a été conçue depuis de nombreux mois, voire plusieurs années, dans le cadre des mouvements ou partis politiques actuels, à partir, je le précise, de la division qui s'instaure entre la majorité et l'opposition, la gauche ou la droite, j'ajouterai le centre, pour être équitable... Mais on peut rêver d'un autre univers qui ne soit pas forcément l'univers des divisions. (...) Pour résoudre les problèmes, il faut plus d'application que d'imagination. »

Ayant goûté aux satisfactions de la vie administrative et ministérielle, voilà donc un autre ancien élève de l'ENA qui juge que la carrière politique peut encore offrir un champ d'action à l'épanouissement d'une personnalité et d'une imagination que M. Jean-Pierre Cot déniait aux produits de l'école de la rue des Saints-Pères. — A. P.

● *M. Christian de Lavarène*, président du Crédit industriel et commercial (C.I.C.), assumera dans l'immédiat les fonctions de directeur général qu'exerçait M. Jean-Pierre Fourcade, nommé ministre de l'économie et des finances. M. Jean-Pierre Fourcade a décidé de démissionner de tous les conseils d'administration auxquels il siège.

LA RÉORGANISATION DE LA GAUCHE SOCIALISTE

M. Poperen : il est permis de craindre que le ralliement de Rocard ne soit purement verbal

M. Jean Poperen, député socialiste du Rhône, qui s'était déjà montré réservé devant le projet de réorganisation de la gauche socialiste envisagé par le P.S., le P.S.U. et la C.F.D.T. lors de la réunion du comité directeur de sa formation le 25 mai, note dans le numéro de juin des *Cahiers de l'Eris* (association d'études, de recherches et d'informations socialistes qu'anime M. Poperen) :

« L'élargissement du parti socialiste ne saurait être le prétexte à un changement d'orientation. Si Rocard et un certain nombre de ses amis veulent venir au P.S. pour contribuer au succès de sa politique, les portes leur sont ouvertes à eux comme à tous autres. Il n'y a pas besoin de négociation pour cela ; en tout état de cause, la politique de l'union de la gauche, basée sur le programme commun, n'est pas, ne saurait être un objet de négociation. Cette politique vient de recevoir l'approbation de millions de travailleurs. Pendant des années, Rocard l'a au contraire combattue parce qu'il n'y croyait pas. C'était son droit, son droit de se tromper. Mais il serait stupéfiant et incongru que ceux qui se sont si longtemps trompés prétendent dicter leur loi à ceux qui ont vu juste. La politique séparatiste de Rocard a été battue, écrasée par les faits. Elle a conduit le P.S.U. au fiasco; elle a réduit ce qui fut une grande espérance de regroupement au niveau d'un groupe marginal. Aujourd'hui, l'histoire a tranché entre l'union de la gauche et le séparatisme P.S.U. Entre la politique d'unité de classe et l'opportunisme à verbiage révolutionnaire, les travailleurs ont choisi.

» Lorsque Rocard et plusieurs de ses amis font profession de sentiments unitaires, il s'agit de savoir s'ils ont changé de politique ou simplement de tactique. Qui, à gauche, aujourd'hui, pourrait se prononcer contre la politique d'union de la gauche? En vérité, Rocard n'a plus le choix qu'entre ce ralliement et la mort politique. Mais il est permis de craindre que ce ralliement ne soit purement verbal. Quand Rocard, au cours de sa conférence de presse du 26 avril déclare : « Le P.S.U. a-t-il changé d'avis à l'égard du programme commun de la gauche? Pas du tout. Ce programme nous paraît encore plus éloigné des réalités qu'il y a un an et moins validé que le nôtre par l'événement », il faut convenir qu'il fait preuve de plus de culot que de sérieux. Ainsi, c'est notre politique que les travailleurs approuvent, mais c'est Rocard qui aurait raison ! Trêve de cocasserie, l'affaire est trop sérieuse.

» Tout se passe comme si Rocard, ne pouvant plus combattre ouvertement la stratégie d'union de la gauche, s'installait sur une position de repli pour poursuivre la même politique qu'hier : il se rallie à l'union de la gauche, mais il en refuse l'application pratique, le programme commun. Cette position est intenable et, en tout cas, elle n'est pas celle du parti socialiste. (...)

» Les prochaines semaines peuvent être l'occasion d'un mouvement sans précédent vers le P.S. Mais ni le P.S. ni la C.F.D.T., ni la gauche en général n'ont intérêt à ce que le P.S. soit le parti de la C.F.D.T. L'une des chances du P.S., c'est son pluralisme. De très nombreux militants réellement socialistes sont à F.O., dans diverses tendances de la FEN et à la C.G.T. Si un effort d'élargissement du P.S. doit se développer, il doit s'adresser à tous ceux-là en même temps qu'à ceux de la C.F.D.T. Ce sera l'occasion pour le P.S. de rééquilibrer un recrutement qui, dans la dernière période, a pu être unilatéral. A cette condition aussi, le P.S. réalisera son ambition : être le premier au service des travailleurs. »

[M. Jean Poperen, après avoir adhéré en 1943, à l'âge de dix-huit ans, au P.C.F. clandestin, quitte ce parti en 1958 et participe à la fondation du P.S.U. au sein duquel il milite jusqu'en 1967. Il rejoint alors la F.G.D.S. (Fédération de la gauche démocrate et socialiste) et participe en 1969 à la création du nouveau parti socialiste dont M. Alain Savary devient premier secrétaire. Au sein du P.S., M. Poperen a regroupé ses partisans dans une Association d'études, de recherches et d'informations socialistes.]

DE NOUVEAUX RADICAUX REJOIGNENT LE MOUVEMENT DE M. FABRE

MM Michel Porta, Nicolas Coulon, Ferrucio Pardi et Pierre Courbebaisse, respectivement président, secrétaire général, trésorier et secrétaire général adjoint du Mouvement d'action radicale et socialiste (MARS), ont donné leur démission *« du parti radical de M. Servan-Schreiber qui a soutenu et qui participe à une action gouvernementale de droite »*. Ils ont demandé à adhérer au Mouvement des radicaux de gauche que préside M. Robert Fabre.

Créé au sein de la fédération de Paris du parti radical en octobre 1973, le MARS se voulait à la fois une tendance de gauche au sein de cette formation et un lieu de rencontre des partisans d'un mouvement de centre gauche.

EUROPE

Tribune internationale

UNE CONSTANTE

Par YOURI ROUBINSKI (*)

LES relations avec l'Union soviétique constituent aujourd'hui une des parties essentielles de la politique étrangère de la France. On sait que le point de départ de la restructuration fondamentale des relations internationales dans le sens de la détente a été un événement d'une importance considérable : le rapprochement entre la France et l'U.R.S.S. commencé, en ce qui concerne la France, par le général de Gaulle en 1966. L'U.R.S.S. et la France ont élaboré et fixé les premières, dans toute une série de documents ayant force de loi sur le plan du droit international, les principes de la coexistence pacifique et de la coopération entre Etats à systèmes sociaux différents. Elles ont, les premières, créé des cadres d'organisation solides pour une telle coopération, y compris un mécanisme efficace de consultation politique à tous les niveaux.

Ce rapprochement a apporté aux deux parties des avantages tout à fait concrets, tant sur les plans commercial et économique que sur le plan politique. Il a ensuite facilité dans une grande mesure la solution des problèmes difficiles, séquelles de la deuxième guerre mondiale. Il est devenu un modèle, puis un catalyseur pour un développement analogue dans les relations entre les autres États de l'Ouest et de l'Est, il a donné son impulsion au processus de détente sur le plan européen en général et même sur le plan mondial. Contrairement aux craintes de certains, l'importance du dialogue franco-soviétique n'a absolument pas été diminuée par l'approfondissement et l'élargissement de ce processus. Sans ce dialogue, il serait impossible de se représenter, à l'heure actuelle, tant un équilibre européen solide qu'une progression de la détente sur le continent.

Il est d'ailleurs caractéristique de constater que même au point culminant des passions causées par la récente élection présidentielle, aucun des candidats n'a estimé profitable de recourir ouvertement dans sa campagne à l'arme empoisonnée de l'antisoviétisme, du moins personnellement et bien que, à certains endroits, on ait pu assister à une résurgence de cette campagne. D'autre part, tous les candidats importants, d'une manière ou d'une autre, chacun à sa façon, se sont prononcés en faveur du développement d'une coopération franco-soviétique fructueuse qui a ainsi acquis une confirmation solennelle comme une constante de la politique extérieure indépendante du pays.

***

Cette confirmation est importante, non pas tellement par rapport au passé que par rapport à l'avenir. L'élection présidentielle en France s'est déroulée au moment où l'économie de l'Occident se trouve au seuil d'une épreuve sérieuse, dont le signe avant-coureur a été la crise de l'énergie. Elle stimule l'inflation, met en question l'équilibre de la balance des paiements, accélère l'écroulement du système monétaire international déjà chancelant et où le dollar a trop longtemps régné sans partage. Il en résulte une aggravation brutale tant des tensions sociales et politiques à l'intérieur des pays (il suffit de rappeler la véritable cascade de changements de gouvernement au cours de la dernière période) que des contradictions entre les pays occidentaux eux-mêmes.

Certaines forces dans le monde seraient disposées, pour chercher une issue à toutes ces difficultés, à emprunter des sentiers trop connus et trop piétinés. L'atmosphère de la guerre froide avec ses campagnes habituelles : la « menace de l'Est » et le « danger rouge », ont été utilisées plus d'une fois comme prétexte, par la réaction, pour réprimer les forces démocratiques et progressistes, pour cimenter le système des blocs militaires, pour intensifier la course aux armements.

***

Mais aujourd'hui, alors que le rapport de forces dans le monde a subi une modification qualitative, une tentative de faire revenir la roue de l'histoire un quart de siècle en arrière provoquerait une très grande tragédie pour toute l'humanité. L'Union soviétique considère que l'objectif essentiel de sa politique extérieure est de prévenir cela, de donner à la détente un caractère irréversible. C'est possible, non pas en créant de nouvelles alliances politiques et militaires, mais, au contraire, en éliminant progressivement les structures rigides de blocs héritées du passé, en créant patiemment, pas à pas, un climat de confiance mutuelle entre l'Ouest et l'Est, en Europe et dans le monde entier. Ce n'est que dans un tel climat que les grands problèmes économiques de notre époque, y compris celui de l'énergie et des matières premières, peuvent être résolus en commun, évidemment avec la participation active et égale des pays en voie de développement.

Je suis profondément convaincu que la France, dont la diplomatie a montré plus d'une fois dans le passé des exemples de réalisme, de souplesse et d'esprit d'initiative, dispose dans ce domaine d'une réserve très importante de possibilités.

Elles existent tout d'abord en ce qui concerne l'approfondissement de la coopération placée sur une base négociée solide, sur le plan commercial, économique, scientifique, technique, culturel, et bien sûr politique, avec l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes. La prochaine réunion, en juillet, de la grande commission mixte soviéto-française doit examiner ces problèmes en tenant compte des situations nouvelles qui se sont créées dans l'économie et la politique mondiales au cours du dernier semestre.

Aux yeux tant de la France que de l'U.R.S.S., la coopération bilatérale n'a jamais exclu mais, au contraire, a supposé des initiatives multilatérales continentales qui s'intégreraient à elle d'une façon organique. De telles initiatives sont discutées depuis longtemps déjà à Genève dans le cadre de la Conférence européenne sur la sécurité et la coopération, pour la convocation de laquelle la France et l'U.R.S.S. ont joué un rôle non négligeable. L'achèvement positif des travaux de la conférence, c'est-à-dire la décision que sa troisième phase, la dernière, soit convoquée dans les délais les plus brefs au niveau exigé par l'importance des problèmes traités, serait une sorte de pierre de touche qui montrerait la bonne volonté de chacun des trente-cinq pays participants, la sincérité de leur désir d'une paix solide sur le continent.

***

Il va de soi que cette conférence n'est en aucune façon le nec plus ultra, le couronnement des efforts pour consolider la détente, l'entente et la coopération en Europe. En politique, comme dans le Tour de France, ceux qui sont à la traîne sont éliminés. C'est pourquoi, dès maintenant, il est temps pour l'Europe de regarder en avant, afin d'atteindre la limite du dernier quart de notre siècle, non pas comme un foyer permanent de crises et de guerres, mais comme un modèle pour une paix solide dans le monde entier.

En 1974 sera célébrée une grande date : le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'U.R.S.S. et la France. Cela permettra aux deux parties d'apprécier à sa juste valeur le chemin parcouru en un demi-siècle. La coopération soviéto-française, dont les bases ont été établies avec la participation active du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de leurs proches collaborateurs, est devenue au cours de la dernière décennie un important facteur égalisateur et dynamique de la politique européenne et, par conséquent, mondiale. Son appréciation positive par les opinions publiques des deux pays ne fait aucun doute. Il dépend de nous que, à l'avenir également, ce facteur continue à jouer un rôle positif toujours plus important dans la vie internationale.

★ Professeur, directeur de recherches à l'Institut d'économie mondiale et de relations internationales de Moscou.

(Transmis par l'agence de presse Novosti.)

Allemagne fédérale

LES ÉLECTIONS EN BASSE-SAXE

Le S.P.D. joue son avenir national dans un «Land pauvre» en cours d'industrialisation

Quelque cinq millions d'électeurs du Land de Basse-Saxe voteront, le dimanche 9 juin, pour renouveler la Diète locale. La consultation s'annonce très serrée, et le parti social-démocrate (S.P.D.) n'est pas du tout assuré de conserver la mince majorité qu'il détenait dans la Diète sortante : 75 sièges contre 74 à l'opposition chrétienne-démocrate. Un nouveau revers du parti du chancelier Helmut Schmidt, venant après ceux essuyés ces mois derniers à Hambourg, dans le Schleswig-Holstein et en Rhénanie-Palatinat, accroîtrait le malaise que connaît le S.P.D. depuis la démission de M. Willy Brandt. En renforçant la majorité de la C.D.U. au Bundesrat (Chambre des Länder), il risquerait de paralyser l'action de la nouvelle équipe gouvernementale à Bonn.

Affaibli sur le plan national, le S.P.D. dispose toutefois, sur le plan local, de certains atouts qui pourraient jouer en sa faveur dans la consultation : notre envoyé spécial décrit ci-dessous les efforts déployés par le gouvernement de Hanovre pour industrialiser et aménager harmonieusement un Land très vaste — il s'étend de la frontière hollandaise à celle de la R.D.A. — et encore très fortement agricole.

De notre envoyé spécial

Stade (Basse-Saxe). — *« Nous saluons Willy Brandt. »* Sur la place de l'ancienne ville hanséatique de Stade, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées pour entendre l'ancien chancelier et toujours président du parti social-démocrate et M. Alfred Kubel, ministre-président de Basse-Saxe. La veille, M. Helmut Kohl, président de l'Union chrétienne-démocrate (C.D.U.), avait parlé au même endroit. Mais aujourd'hui, ce sont les partisans du S.P.D. qui sont venus, et M. Brandt peut, sans soulever de protestations, attaquer la C.D.U., qui *« n'a pas encore digéré sa défaite aux élections législatives de 1972 et qui veut transformer le Bundesrat en une machine à dire non ».*

M. Kubel se charge, pour sa part, de parler des problèmes locaux. La ville traditionaliste de Stade a subi une profonde mutation au cours des dernières années avec l'installation sur les bords de l'Elbe d'un complexe pétrochimique de la société américaine Dow Chemical et d'une usine d'aluminium de V.A.W., groupe contrôlé par l'Etat fédéral allemand. C'est un bon exemple de la politique d'industrialisation suivie depuis quatre ans par le gouvernement de Hanovre.

Le Land de Basse-Saxe, avec l'aide de l'Etat fédéral, a pris en charge les travaux d'infrastructure, dont la construction d'un port, et accordé des subventions pour les investissements, afin d'attirer les industriels. Pour l'instant, Dow occupe cinq cent cinquante personnes, mais devrait proposer deux mille emplois quand le complexe pétrochimique sera totalement développé. Les dirigeants de la Basse-Saxe espèrent que Dow attirera d'autres industries situées « en aval » de la pétrochimie. Dans un premier temps, cependant, l'entreprise a créé moins d'emplois qu'on ne le prévoyait et plus de pollution qu'on ne le redoutait.

Un pays très agricole

Dans l'ensemble, la Basse-Saxe est restée un pays très agricole. Il y a deux générations, il n'existait que quelques industries à Hanovre, Braunschweig ou Osnabrük, entre l'Elbe et la Weser. Les paysans, conservateurs, partisans avant la guerre du parti du Centre ou du parti allemand, ont reporté leurs voix sur la démocratie chrétienne. M. Hasselmann, chef de la C.D.U. en Basse-Saxe, est d'ailleurs un propriétaire terrien. L'agriculture occupe encore 12 % de la population active et représente dans le P.N.B. du Land une part deux fois plus importante que dans le P.N.B. de la République fédérale : l'élevage, en particulier du cheval — qui figure sur le blason de la Basse-Saxe, — y est important, ainsi que les cultures maraîchères et les céréales. L'agriculture y est une des plus modernes et des plus rationalisées de l'Allemangne fédérale. Selon les plans du gouvernement de Hanovre, la part de la population active occupée dans l'agriculture devrait diminuer de moitié au cours des dix prochaines années.

Les dirigeants de la Basse-Saxe organisent d'autre part le développement des activités industrielles autour des pôles existant actuellement. La mise en valeur des ressources énergétiques occupe une place importante dans ce plan. Wilhelmshaven est déjà le premier port allemand pour l'importation du pétrole. 90 % du gaz naturel produit en Allemagne fédérale vient de Basse-Saxe et le Land couvre aujourd'hui 60 % des besoins du pays. A Wilhelmshaven, Mobil Oil vient d'installer une raffinerie qui représente un investissement de 700 millions de deutschemarks (environ 1,4 milliard de francs). Le gaz naturel provenant du gisement de la mer du Nord, Ekofisk, sera transformé à Emden ; l'installation produira 13 milliards de mètres cubes par an, à partir de 1976. 20 % de l'électricité produite dans le Land proviennent de centrales nucléaires, contre 3 % seulement dans l'ensemble de l'Allemagne fédérale. La Basse-Saxe exporte de l'électricité vers la Rhénanie-Westphalie voisine.

Difficultés pour l'emploi

En collaboration avec la ville-Etat de Brême, le gouvernement de Basse-Saxe prévoit également la création d'une vaste zone industrielle près de Bremerhaven. Mais le Land de Basse-Saxe fait preuve de beaucoup de prudence. *« Nous n'avons pas d'argent pour des projets dont nous ne sommes pas sûrs qu'ils réussiront »*, dit volontiers M. Kubel. Dans les zones traditionnellement sous-développées, comme l'Emsland, près de la frontière néerlandaise, une partie du massif du Harz, la côte de la mer du Nord ou la lande de Lüneburg, le gouvernement veut favoriser, en coopération avec les collectivités locales, l'installation de centres de tourisme et de loisirs, qui devrait permettre de créer des emplois complémentaires pour les agriculteurs.

Car il convient non seulement de trouver des emplois nouveaux, mais de remplacer des industries vieillies ou non concurrentielles. *« Dans les dix prochaines années, nous devrons créer plusieurs centaines de milliers d'emplois*, nous a déclaré M. Kubel, *mais c'est une tâche qui est réalisable s'il n'y a pas de crise économique grave dans l'ensemble de la République fédérale. »*

Les conversations avec les syndicats montrent, en effet, que leurs préoccupations principales concernent la sécurité de l'emploi. A l'automne dernier, Hanomag, constructeur de machines pour travaux publics, a procédé à des licenciements massifs. Les difficultés dans le textile et l'automobile — la Basse-Saxe ne compte pas moins de cinq usines Volkswagen — ont accru les inquiétudes. Avec 3 % en mai dernier, le taux de chômage en Basse-Saxe est légèrement supérieur au taux moyen de la R.F.A. L'augmentation des prix des produits pétroliers a également provoqué un vif mécontentement chez les pêcheurs, qui ont fait grève au début de l'année jusqu'à ce qu'ils obtiennent des subventions.

Avec un plan de développement pour *« l'horizon 1985 »*, le gouvernement de Basse-Saxe peut cependant poursuivre la tâche d'industrialisation qu'il s'est fixé. Il s'agit pour lui, non seulement de créer des emplois nouveaux, mais de faire sortir la Basse-Saxe du rang des Länder *« pauvres »* de la République fédérale.

DANIEL VERNET.

● *Le maréchal Tito* fera une visite officielle en Allemagne fédérale du 24 au 28 juin. Ces dates marquent un retard de douze jours sur celles qui avaient été prévues. — *(A.F.P.)*

Portugal

Les conversations entre Lisbonne et le FRELIMO reprendront en juillet

Les conversations entre le Portugal et le FRELIMO ouvertes le 5 juin, à Lusaka, ont été ajournées et reprendront, en principe, en juillet. M. Mario Soares a regagné le Portugal, où le général Spinola a prononcé le jeudi 6 juin un discours dans lequel il a affirmé avoir reçu des lettres de menaces anonymes. « Des mouvements extrémistes ont fait pression sur moi », a dit le président de la République.

A Lisbonne, un conflit vient d'éclater au « Diario de Noticias », le plus important quotidien du pays, entre les membres du conseil d'administration, entrés en fonction avant le 25 avril, et les ouvriers des ateliers de composition, qui demandent le départ des anciens « porte-drapeaux du fascisme ».

Dans une interview publiée par un autre quotidien, le « Diaro de Lisboa », M. Edgar Faure, qui vient de faire une visite privée à Lisbonne, affirme : « Le Portugal appartient déjà à l'Europe politique... Son entrée dans l'Europe des Neuf dépend de problèmes techniques que les divers gouvernements devront tenter de résoudre. »

C'est le jeudi 6 juin qu'un communiqué conjoint a annoncé l'ajournement des conversations engagées entre MM. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, et Samora Machel, chef du FRELIMO (nos dernières éditions du 7 juin).

« Après une analyse générale des problèmes à débattre, la délégation portugaise a considéré qu'il lui était nécessaire de consulter son gouvernement », indique le communiqué, qui ajoute : *« Les conversations ont donc été ajournées, elles devront reprendre en principe dans la première moitié de juillet 1974 à Lusaka, et dépendront des pourparlers en cours avec le P.A.I.G.C.*

» Les conversations se sont déroulées dans une atmosphère de grande franchise et de cordialité. »

Au Mozambique, des éléments du FRELIMO ont abattu, mercredi, un colon blanc et son employé africain, près d'Inhaminga, à 280 kilomètres environ au nord de Beira, et ont fait brûler leurs corps au milieu des balles de coton qu'ils transportaient sur un tracteur, indique une agence de presse sud-africaine.

D'autre part, les délégués africains à la conférence de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), qui commence mercredi à Genève, ont décidé jeudi de retirer, au moins provisoirement, leurs motions demandant l'expulsion du Portugal. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Dans la presse hebdomadaire

UNE « ÈRE NOUVELLE » POUR LA COMMUNAUTÉ ?

La « semaine européenne », ouverte par la rencontre entre MM. Schmidt et Giscard d'Estaing, conduit la plupart des commentateurs à s'interroger sur les chances d'une relance de la Communauté. Pascal Pia dans le *BULLETIN DE PARIS* n'est guère optimiste : *« Au risque d'être taxé de pessimisme et de morosité*, écrit-il, *nous devons avouer que l'importance des satisfecit que se sont mutuellement accordés le chancelier allemand et le président de la République française nous paraît avoir été sensiblement surfaite. D'ailleurs, si aucune sérieuse divergence de principes ou de desseins n'avait divisé ces deux hommes d'Etat, on ne s'expliquerait guère qu'il ait été nécessaire d'attendre que l'un d'eux devînt président et l'autre chancelier pour s'efforcer* — Giscard d'Estaing dixit — *d' « enrayer le processus d'affaiblissement de la construction européenne ». (...) Il n'est pas dit, en effet, que la Communauté soit encore capable de triompher de tous les maux qui l'affectent et qu'on a laissés s'aggraver durant des mois et des mois. (...) La Communauté européenne s'effondrera si les Neuf continuent de se diviser sur toutes sortes de sujets, si certains d'entre eux continuent d'enfreindre les règles qu'ils avaient acceptées, nouent au détriment des autres des amitiés particulières et s'ils refusent de se soumettre à des décisions prises à la majorité quand l'unanimité ne peut être obtenue. »*

RIVAROL s'interroge sur les intentions de M. Giscard d'Estaing. *« La diplomatie, domaine réservé »*, titre cet hebdomadaire, qui ajoute : *« Mais à qui ? Au « nouveau » président ou à la « continuité » gaullienne ? »* Son éditorialiste précise :

« On nous a dit et redit que, tous deux ministres des finances, MM. Giscard et Schmidt s'étaient liés d'amitié — et l'on a souligné l'empressement que le chancelier avait mis, toutes affaires cessantes, à câbler au président élu sa profonde satisfaction. Mais, ne croyant pas outre-mesure aux vertus de l'amitié en politique (M. Schmidt, au surplus, n'a pas la réputation d'un tendre), nous préférons faire confiance, pour la reprise des relations — assoupies — entre la France et l'Allemagne, à l'intérêt qui commande à l'un et à l'autre pays de coopérer à la sauvegarde de l'Europe communautaire. »

Ces « retrouvailles franco-allemandes » ne régleront pas tout, note Jacques Mornand dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : *« Sévèrement éprouvé par la crise financière mondiale, l'éclatement du Marché commun, les dissensions intermittentes du Quai d'Orsay et du département d'Etat américain, l'axe Paris-Bonn, constitué à l'époque de la lune de miel de Gaulle-Adenauer, n'est plus qu'un lointain souvenir. Si, aujourd'hui, il est question de rétablir ces « liens spéciaux » qui s'étaient beaucoup relâchés du fait de la mésentente chronique entre Georges Pompidou et Willy Brandt, cela ne se fera pas sans mal. Il y faudra du temps. Car, dans le tandem franco-allemand, les rôles sont maintenant inversés. Les Français ne sont plus en mesure de tenir le guidon comme ils le faisaient au départ. Le rapport des forces entre les deux pays s'est complètement modifié au détriment de notre pays et à l'avantage de l'Allemagne. »*

Certes, rappelle J.-J. Faust dans *L'EXPRESS*, *« il n'y a pas si longtemps, nombreux semblaient être les Allemands qui, jusque dans l'entourage de M. Schmidt, alors ministre des finances, acceptaient d'un cœur joyeux l'idée d'une Europe coupée en deux. Au nord, les forts ; au sud, les faibles. Le vieux rêve bismarckien d'une confédération de l'Europe du Nord reprenait quelque substance, et l'on montrait sur les cartes monétaires un zone mark qui englobait le Benelux, les pays scandinaves, et même la neutre Suisse. Le dessin n'était pas stupide : il correspondait à la réalité des faits. Mais ces méditations orgueilleuses allaient être brutalement interrompues par la démission tragique de M. Willy Brandt. (...) Ces mêmes Allemands pensent que le chancelier de l'expiation, celui qui s'était agenouillé dans le ghetto de Varsovie, avait bien raison de les mettre en garde contre ce péché d'orgueil que serait une politique d'« isolement dans la richesse ». De les inviter à dépasser le vieux réflexe luthérien de répulsion, de peur devant la pauvreté d'autrui, en portant assistance aux moins favorisés ».*

L'intérêt même des Allemands leur dicte, il est vrai, cette attitude. François Biot indique dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN-HEBDO TC* que, si la France fermait son marché aux produits d'outre-Rhin, *« l'économie allemande serait gravement menacée, surtout si d'autres pays européens en venaient à des mesures protectionnistes qu'inspirerait le mauvais exemple français ». « Les pays riches*, ajoute-t-il, *ressemblent aux gens qui ont beaucoup d'argent : ils tremblent pour leur fortune. Ainsi l'Allemagne du chancelier Helmut Schmidt. (...) Tout se passe comme si l'Allemagne fédérale était aujourd'hui la plus inquiète de toutes les grandes nations européennes. »* Notre confrère se demande toutefois si *« la politique des deux amis, anciens collègues aux ministères de l'économie, nouveaux collègues à la barre de deux grandes nations, pourra répondre, à force de technocratie, aux aspirations des couches populaires les plus démunies et les plus menacées ».*

Il n'en reste pas moins, selon René Sédillot, dans *LA VIE FRANÇAISE - L'OPINION*, que *« malgré le précédent italien, malgré les réticences britanniques, nous ne sommes pas à l'heure du « chacun pour soi ». L'Europe ne peut être sauvée que si la lutte contre l'inflation et les déficits est concertée et coordonnée ».*

Pour Charles Haroche dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du P.C.F., le problème capital est celui des *« relations euro-américaines »*. Il souligne que *« les institutions de Bruxelles et les gouvernements des neuf pays du Marché commun se révèlent incapables de définir une attitude uniforme face aux exigences des Etats-Unis. (...) Face au projet Giscard d'Estaing-Helmut Schmidt de « relance » européenne », l'Angleterre de Harold Wilson se prononce pour une Communauté atlantique chère aux Etats-Unis ».*

Or, selon *LES INFORMATIONS*, *« la façon dont Valéry Giscard d'Estaing réagira aux intentions de Wilson montrera bien si le nouveau président français colle à la politique d'indépendance européenne de Pompidou, ou s'il s'en éloigne. C'est le tournant où on attend Giscard ».*

Les Anglais, évidemment, ne sont pas enthousiasmés par *« le renouveau d'amitié franco-allemand »*. Jean Clis explique dans *LE POINT* ce que représente pour le gouvernement britannique *« la double inconnue Giscard-Schmidt » : « Ces deux réalistes*, dit-il, *semblent désireux de sortir l'Europe du pot au noir où elle cherche le vent depuis le sommet raté de Copenhague. Wilson et Callaghan sont non seulement des « vieux » pour les fringants jeunes patrons de Paris et de Bonn, mais leur souci de « renégociation » les détourne pour le moment de desseins plus vastes. D'autant qu'il leur faudra gagner, au printemps 1975 sans doute, ce référendum sur l'Europe auquel ils se sont engagés auprès de leurs électeurs. Si le ciment prend vite entre Paris et Bonn, cela ne leur facilitera pas la tâche. »*

En vérité, selon Albert-Paul Lentin dans *POLITIQUE-HEBDO*, ce « ciment » est moins européen qu'américain : *« Giscard a eu raison de dire que la relance de l' « Europe politique » dépend plus étroitement que jamais, aujourd'hui, de l' « étroite association entre la France et la R.F.A. », mais il a oublié de signaler aux Français que c'est désormais la grande Allemagne qui guide les pas de la petite France en voie de satellisation, et que cette équipe marche résolument, maintenant, dans le chemin tracé par les Etats-Unis. Bon nombre des conditions que Schmidt a posées, et que Giscard a acceptées afin d'obtenir l'assistance allemande, sont, en effet, dictées par Washington. (...) Si Nixon, après son séjour au Proche-Orient, se rend à Bruxelles, et peut-être à Paris, il pourra constater avec satisfaction que l'année 1974 aura été, comme il l'avait demandé, l' « Année de l'Europe » — d'une Europe à l'américaine. »*

L' « ère nouvelle » annoncée par M. Giscard d'Estaing signifie-t-elle aussi la fin d'une certaine idée de l'Europe ? — T. F.

Grande-Bretagne

M. Wilson se prononce pour un référendum sur la participation britannique à la C.E.E.

M. Wilson a déclaré jeudi 6 juin à la B.B.C. que l'intervention du secrétaire au Foreign Office, lors du dernier conseil des ministres de la Communauté à Luxembourg, ne marquait aucun changement dans les intention du parti travailliste à l'égard de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. *« Il n'y avait aucun changement ni dans le contenu ni dans le ton par rapport aux propos antérieurs tenus par M. Callaghan »*, a-t-il dit.

« Je pense, a poursuivi le premier ministre, *qu'il existe un grand désenchantement en Grande-Bretagne sur la façon dont le Marché commun a fonctionné. (...) Les Britanniques ne peuvent pas supporter les énormes charges qui ne sont pas imposées aux autres membres du Marché commun. »*

M. Wilson a enfin indiqué qu'il préférerait consulter le peuple britannique sur le problème de l'adhésion de la Grande-Bretagne par un référendum qui pourrait se dérouler simultanément avec une élection générale.

Le parti travailliste n'a pas l'intention d' « assouplir » sa position sur le problème des négociations entre la Grande-Bretagne et le Marché commun, a dit d'autre part M. Hayward, secrétaire général du Labour Party, devant un syndicat de métallurgistes à Eastbourne. Il a indiqué que le parti travailliste allait suivre les démarches de M. Callaghan « *avec une vigilance particulière* » et qu'un comité de « *surveillance* » avait déjà été mis sur pied.

De son côté, M. Heath, chef de l'opposition, a affirmé, au cours d'une conférence de presse, qu'un gouvernement minoritaire comme celui de M. Wilson n'était pas qualifié pour faire sortir la Grande-Bretagne du Marché commun. Il a toutefois constaté avec plaisir que M. Callaghan avait abandonné le ton « *autoritaire et brutal* » de ses précédentes interventions sur l'Europe.

La conférence paneuropéenne

DIX-SEPT ÉCRIVAINS LANCENT UN APPEL AU DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES D'INFORMATIONS

Bonn (U.P.I.). — Dix-sept écrivains de diverses nationalités ont adressé un appel à la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, demandant un développement des échanges et de la circulation de l'information à travers les frontières.

L'appel est signé d'Heinrich Boell, Frederich Durenmatt, Pierre Emmanuel, Guenther Grass, Graham Greene, Eugène Ionesco, Leszek Kolakowski, Siegfried Lenz, Mary MacCarthy, Norman Mailer, Arthur Miller, Harold Pinter, Denis de Rougemont, John Updike, Vercors, Per Waestberg et Angus Wilson.

EUROPE

Grèce

Le procès pour corruption de l'ancien colonel Balopoulos s'est ouvert à Athènes

De notre correspondant

Le premier procès pour corruption intenté à des personnalités du régime déchu de M. Papadopoulos s'est ouvert mercredi 5 juin dans une caserne de la banlieue d'Athènes. L'accusé principal de ce « procès des viandes » portant sur des importations frauduleuses est le colonel en retraite Michel Balopoulos, l'un des auteurs du coup d'État de 1967. Cent sept avocats doivent assurer la défense des quarante accusés. L'État, partie civile, réclame 29 millions de drachmes, soit 967 000 dollars.

Athènes. — La presse grecque consacre des pages entières au procès du « scandale de la viande » devant le tribunal extraordinaire militaire prévu par la loi martiale. Tout en publiant *in extenso* les procès-verbaux et en rendant compte du moindre détail de ce procès, les journaux évitent tout commentaire et même toute présentation plus approfondie de cette affaire, qui amène quarante inculpés devant la justice. L'opinion grecque s'interroge sur l'étendue réelle et les ramifications profondes de cette affaire parmi tant d'autres.

Sous la pression de la fraction des militaires outrés par l'ampleur de ce scandale, mais aussi de ceux qui restent dans l'ombre et auxquels les journaux de Salonique font parfois allusion, le pouvoir paraît hésiter entre une véritable opération chirurgicale et la nécessité de ne pas compromettre dans son ensemble le régime du 21 avril issu du coup d'État de 1967, dont il se réclame. En tout cas, il tient à ce que ce procès ne soit pas « politisé », alors qu'il l'est de par sa nature même. En effet, aux yeux de nombreux Grecs, ce ne sont pas seulement Michel Balopoulos et ses complices qui se trouvent sur la sellette, mais bien le système et la gestion qui permirent de pareilles malversations.

En fait, les premières rumeurs concernant divers trafics et concussions circulèrent dès la fin de 1967. A partir de 1970, il était de notoriété publique que les membres de l'entourage des dirigeants succombaient trop facilement à la tentation du pouvoir et des biens rapidement acquis. Dès le début de 1972, il était de plus en plus question de scandales dans le domaine de la viande, mais aussi divers autres secteurs. le quotidien *Vradyni* publia alors des articles de l'ancien colonel Stamatelopoulos, un des principaux artisans du « 21 avril », mettant directement en cause l'entourage et la famille des dirigeants. A la veille du procès, le journal *Eleftheros Kosmos*, très proche du pouvoir, a publié des documents montrant que Georges Papadopoulos et son équipe étaient au courant des scandales et trafics illicites, dénoncés dans les coulisses par des militaires et hauts fonctionnaires.

D'autre part, la présence aux côtés de « monsieur 15 % » (Balopoulos), ainsi surnommé bien avant le scandale des viandes, de fonctionnaires importants montre combien l'appareil de l'État était compromis. Pourtant, dès leur arrivée au pouvoir, les « colonels » proclamèrent leur intention d'« assainir » l'État et la fonction publique. Aujourd'hui, la démonstration est publiquement faite que l'équipe du « 21 avril », loin de mettre un terme aux nocives et occultes collusions entre le pouvoir et les affairistes, aussi bien Grecs qu'étrangers, ne fit qu'aggraver le mal. Pour de nombreux Grecs ce fait est relié au constat d'échec enregistré sur le plan politique.

Il en résulte que, à tort ou à raison, le « procès des 40 » est pour une partie de la population celui du pouvoir né le 21 avril 1967, et comme l'actuelle équipe se réclame de ce mouvement, l'identification est menée à son terme. Enfin, comme le régime s'appuie essentiellement sur les forces armées, une fraction des officiers exige une totale clarification alors que certains d'entre eux, surtout au sommet de la hiérarchie, semblent plutôt vouloir noyer le poisson.

MARC MARCEAU.

AFRIQUE

LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'O.U.A. S'EST OUVERTE A MOGADISCIO

Mogadiscio (*A.P.*). — Le général Mohamed Syad Barre, président de la République de Somalie, a ouvert le jeudi 6 juin, à Mogadiscio, la conférence des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Cette session prépare la onzième conférence des chefs d'État, qui se tiendra du 12 au 15 juin dans la capitale de la Somalie.

Le renforcement de l'unité africaine sera, semble-t-il, un des grands thèmes de discussion. Certains pays d'Afrique noire pourraient profiter des débats pour réclamer aux Arabes une compensation pour leur rupture avec Israël. Ces pays n'ont pas obtenu de réduction sur le prix du pétrole, et ils se plaignent de ce que l'aide reçue des États arabes ait été faible jusqu'à présent.

On discutera également de la situation dans les territoires portugais d'Afrique et de la désignation d'un successeur à M. Ekangari, secrétaire général de l'O.U.A., qui a donné sa démission il y a quelques jours, mais participe néanmoins à la conférence.

Dahomey

SIX PERSONNES EXÉCUTÉES POUR UN MEURTRE

Cotonou (*Reuter*). — Six personnes, condamnées à mort pour le meurtre du gardien de nuit d'un médecin de Cotonou, ont été passées par les armes, vendredi 7 juin à l'aube, à Cotonou.

La cour criminelle d'exception jugeant treize individus qui avaient abattu un gardien de nuit au cours d'un cambriolage, a prononcé six peines de mort, une peine de dix ans de réclusion criminelle, une peine de dix ans de travaux forcés, deux peines de travaux forcés à perpétuité et un acquittement. Deux autres accusés doivent être traduits devant le tribunal correctionnel.

[La Cour criminelle d'exception a été créée le mois dernier pour juger les auteurs de crimes crapuleux, dont le nombre est actuellement en recrudescence au Dahomey.

En février 1970, déjà, cinq personnes, dont une femme, reconnues coupables de meurtre, avaient été fusillées sur la plage de Cotonou, et leurs corps avaient été exposés publiquement, ce qui avait entraîné une protestation de Mgr Bernardin Gantin, alors archevêque de la ville.]





PROCHE-ORIENT

APRÈS L'ÉCHANGE DES PRISONNIERS

Les Israéliens vont commencer à se retirer de la poche occupée en Syrie en octobre 1973

Après l'échange des prisonniers encore détenus — cinquante-six Israéliens, d'une part, et trois cent quatre-vingt-deux Syriens, Irakiens et Marocains, de l'autre, — qui s'est terminé jeudi 6 juin comme prévu dans l'accord de dégagement du 31 mai, le premier retrait des forces israéliennes sur le front syrien commencera samedi 8 juin. Ce mouvement aura lieu dans le secteur situé au sud et au sud-est de la poche occupée pendant la guerre d'octobre. Le terrain évacué sera remis d'abord à la force d'observation de la séparation des forces (FOSF), qui le remettra ensuite aux Syriens. Plus de la moitié des hommes composant cette force, soit sept cents sur mille deux cent cinquante, sont déjà sur place.

D'autre part, la restitution des corps des soldats israéliens et syriens tués, et qui se trouvaient encore entre les lignes, s'est déroulée également jeudi en fin d'après-midi dans la région de Tall-El-Chams, sur la route de Kuneitra. Il avait été prévu, dans les documents signés mercredi 5 juin à Genève, que cette opération devait avoir lieu le 10 juin au plus tard. Les corps de dix-neuf soldats israéliens et de huit soldats syriens ont été ainsi restitués.

Les cinquante-six prisonniers israéliens rapatriés jeudi de Syrie ont été accueillis à l'aéroport de Lod par des transports de joie. Plusieurs prisonniers ont laissé entendre que la fin de leur captivité avait été moins dure que les premiers mois. L'un d'eux a toutefois affirmé qu'il avait subi des interrogatoires jusqu'au dernier jour. Il s'agit d'un pilote, Benyamin Kimkhi, qui a été interviewé jeudi soir par la radio israélienne. Il a raconté qu'il avait été blessé lors de la chute de son avion, et transporté à l'hôpital. On l'avait opéré, mais il n'avait eu droit ensuite à aucun traitement médical. Dans le camp de prisonniers, où il se trouvait, « *les Syriens ont commencé*, a-t-il dit, *à m'interroger. Les méthodes changeaient au fur et à mesure que mon interrogatoire progressait. Les premiers jours, j'ai eu droit à la bastonnade sur le dos. Ensuite, ce furent des coups de bâton sur le bout des doigts. Plus tard, ils ont utilisé l'interrogatoire sous des projecteurs. Les derniers jours, c'est à coup de bâton sur la plante des pieds qu'on me posait des questions* ».

De leur côté, les Syriens, qui avaient aussi réservé à leurs prisonniers, jeudi, un accueil délirant, ont accusé Israël de n'avoir pas accordé les soins médicaux nécessaires aux prisonniers blessés de leur camp. Dans une déclaration diffusée par Radio-Damas, jeudi, une « *source autorisée syrienne* » a affirmé que « *les blessures des prisonniers syriens étaient infectées* ».

Radio-Damas a affirmé, d'autre part que le traitement réservé aux prisonniers israéliens « *avait été conforme aux valeurs morales arabes et aux conventions militaires internationales* ». De son côté, un porte-parole militaire israélien a démenti jeudi les affirmations syriennes et déclaré que le traitement des prisonniers syriens avait été bien meilleur que celui exigé par les conventions de Genève.

A Port-Saïd, où il terminait jeudi sa tournée dans la zone du canal de Suez, le président Sadate a déclaré, en s'adressant aux aviateurs d'une base avancée, que « *la politique des Etats-Unis avait radicalement changé depuis la guerre d'octobre. Au lieu de soutenir aveuglément Israël comme dans le passé, les Etats-Unis garantissent aujourd'hui le cessez-le-feu et l'exécution immédiate de la résolution 242 du Conseil de sécurité* ». Les Etats-Unis, a ajouté M. Sadate, ont adopté « *une position médiane entre Israël et l'Egypte* ».

Au Caire, où le programme de la visite du président Nixon, les 12 et 13 juin prochain, a été publié jeudi, on a annoncé que le président Sadate avait répondu, jeudi également, au dernier message de M. Brejnev, en date du 19 mai. — *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)*

● *La presse libanaise* a rapporté jeudi 6 juin que le Front populaire pour la libération de la Palestine du Dr Habache aurait menacé de se retirer de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) si le comité exécutif de celle-ci décidait de se rendre à Genève pour y négocier un règlement de paix.

D'autre part, selon le quotidien *Al Anouar*, une vive discussion s'est engagée au Conseil national palestinien, réuni actuellement au Caire, entre MM. Yasser Arafat, président de l'OLP, et Ahmed Yamani, représentant du F.P.L.P. M. Yamani aurait vivement critiqué les méthodes de travail de l'OLP.

Enfin, le journal *Al Yom* assure que des menaces d'assassinat auraient été adressées par des membres du « front du refus » aux dirigeants palestiniens qui se rendraient à Genève pour y négocier. — *(A.F.P.)*

Israël

M. Peres, ministre de la défense, préconise l'installation de nouveaux kibboutzim sur le Golan

De notre correspondant

Jérusalem. — Parlant jeudi soir 6 juin devant la convention de l'Union des kibboutzim du parti travailliste (Mapai), M. Shimon Peres, nouveau ministre de la défense, a affirmé que l'Egypte peut être un interlocuteur valable pour Israël dans la deuxième phase des négociations. En vue de préparer cette prochaine étape des pourparlers avec Le Caire, Israël présentera trois demandes : une déclaration de l'Egypte mettant fin à l'état de belligérance ; la contribution soviétique dans le domaine de l'immigration juive en Israël ; une aide accrue des Etats-Unis en vue de la création d'entreprises en Israël, ainsi que de la fourniture d'équipements militaires.

Quant à d'éventuels pourparlers avec la Jordanie, le ministre israélien de la défense a déclaré : « *Malheureusement ou heureusement, je ne saurais dire, je ne vois pas beaucoup de chances de négociations avec notre voisin de l'Est. L'attitude jordanienne reste toujours intransigeante.* »

Parlant des activités des organisations palestiniennes, M. Peres a repris scrupuleusement la ligne de son prédécesseur, le général Dayan, selon laquelle il ne faut jamais se soumettre aux exigences des fedayin et libérer des prisonniers contre des otages, pas plus que permettre aux maquisards de regagner leurs bases au-delà de la frontière.

En ce qui concerne le Liban, M. Peres a déclaré : « *Nous ne sommes pas prêts à dispenser le gouvernement libanais de la responsabilité de l'infiltration en Israël depuis son territoire, et du fait que sa capitale sert de centre aux activités des organisations palestiniennes.* » Parallèlement, a-t-il dit, il faut intensifier l'installation des Israéliens au nord du pays, y compris sur le plateau du Golan.

Le jour de l'investiture du gouvernement Rabin, on avait d'ailleurs annoncé officiellement que, durant l'année en cours, une ville et quatre villages nouveaux seront créés sur le Golan.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE BUNDESTAG a approuvé le jeudi 6 juin la constitution, à la demande de l'opposition chrétienne-démocrate, d'une commission d'enquête parlementaire sur l'affaire de l'espion Guillaume. — *(Reuter.)*

États-Unis

● PATRICIA HEARST, la fille du magnat de la presse Randolph Hearst, enlevée le 4 février par l'« Armée de libération symbionese » et toujours introuvable, a été inculpée le 6 juin par un grand jury fédéral de Californie d'attaque à main armée pour sa participation à un hold-up commis en avril dernier à San-Francisco. — *(A.P., Reuter.)*

Grèce

● L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES UNIONS DE CONSOMMATEURS (IOCU) demande, dans une lettre adressée le 4 juin aux autorités grecques, la libération de six hommes et une femme, membres de l'Union des consommateurs de ce pays et détenus pour avoir fait campagne contre la hausse des prix. Le président de l'IOCU publie à ce propos une déclaration dénonçant leur « *privation de liberté et de tous contacts extérieurs qui dure depuis deux mois est à peine croyable et pratiquement sans précédent dans l'histoire des organisations de consommateurs* ».

Irlande du Nord

● UNE EGLISE CATHOLIQUE du village de Kircubbin, dans la région de Belfast, a été dévastée, jeudi 7 juin, par l'explosion d'un engin de forte puissance. Dans le quartier catholique des Falls, à Belfast, une jeune femme a été grièvement blessée au cours d'une fusillade dans la nuit de jeudi à vendredi. Un important responsable de l'IRA « provisoire » a été arrêté dans la capitale. — *(A.F.P.)*

Japon

● LES AUTORITÉS JAPONAISES ont décidé de ne plus accorder, à dater du 15 juin, de visas aux ressortissants sud-africains souhaitant effectuer un séjour au Japon pour des raisons sportives ou culturelles, a annoncé, mercredi 5 juin, le ministère des affaires étrangères. Cette décision a été prise conformément aux résolutions soumises aux Nations unies, afin que les pays membres de l'Organisation interrompent leurs échanges culturels, sportifs, scolaires et universitaires avec la République Sud-Africaine en raison de sa politique d'« appartheid ». — *(A.F.P.)*

Mali

● L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'AMITIE ET DE SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES D'AFRIQUE (AFASPA, 94, rue J.-P.-Timbaud, à Paris) a adressé un télégramme à la junte militaire de Bamako demandant à l'occasion de l'adoption de la nouvelle Constitution, la mise en liberté des détenus politiques maliens.

Rhodésie

● LES FORCES DE SECURITE rhodésiennes ont tué, le 4 juin, dans un village du nord-est du pays, deux civils africains qui n'avait pas répondu aux sommations pendant une opération suivant une attaque des maquisards, a annoncé, le jeudi 6 juin, un communiqué officiel.

D'autre part, un Africain a été tué et deux autres ont été blessés par deux explosions de mines dans le nord-est du pays, a annoncé un autre communiqué. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE MARECHAL DE L'AIR IVAN BORZOV, commandant en chef des forces aéronavales soviétiques depuis 1958, est mort au terme d'une longue maladie, annonce le journal de l'armée *Krasnaya Zvezda*. Il était âgé de cinquante-huit ans. — *(U.P.I.)*

● UN MATHEMATICIEN MOSCOVITE, Iouri Goustiev, a été arrêté mercredi à Tbilissi (Géorgie) pour avoir eu en sa possession les derniers exemplaires de la *Chronique des événements actuels*. Le mathématicien, âgé de quarante-deux ans, était en voyage d'étude. Ses amis ignorent s'il a été relâché. — *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

Deux points de vue

FLOUÉS

Par ROBERT MISRAHI

APRES la tuerie de Maalot, nous voici encore une fois devant *l'intolérable*, c'est-à-dire devant une *situation limite* : comme jadis les gardes nazis des camps de concentration fracassaient la tête des enfants juifs devant leurs mères, aujourd'hui des Palestiniens qui se donnent pour des combattants mitraillent et massacrent des enfants. Deux ordres de considérations peuvent être faites : sur le plan de l'humanité nous dirons les raisons de notre horreur, et sur le plan de l'analyse nous dirons les raisons qui nous conduisent aujourd'hui à une condamnation entière et sans réserve de ce qui apparaît enfin comme le vrai visage du terrorisme palestinien.

Du point de vue de l'humanité, qu'on peut aussi appeler le point de vue moral, on ne saurait imaginer crime plus misérable : des hommes en armes attaquent... des *enfants*, et, après les avoir transformés en otages, les massacrent furieusement sous des prétextes invraisemblables. La lâcheté, l'ignominie, sont à leur comble. Du seul point de vue humanitaire on assiste, par cet acte de banditisme crapuleux, à la fin de ce contrat social élémentaire qui unit tacitement chaque homme avec tous les autres, et qui est la condition de possibilité de la création d'une légalité et d'une société.

***

Certes, toute guerre semble une rupture du contrat social : on sait, hélas ! qu'il n'en est rien et qu'en fait les guerres sont des actions politiques souvent calculées, et entrant parfois dans des perspectives lointaines de réorganisations de la vie commune ou de redistributions des terres et des biens. Ici, rien de tel : la rupture est totale, sans limite, puisque le crime contre les enfants est le crime absolu. Seule la mort injuste d'un enfant pouvait faire que Dostoievski doutât de l'existence de Dieu, et si le « péché vraiment originel » est pour Etiemble le racisme et l'antisémitisme, nous croyons que l'expression extrême et la plus terrifiante de ce « péché originel » est l'assassinat d'un être parce qu'il appartient à une autre religion et parce qu'il est un enfant. C'est cet enfant juif, vraiment, et en tant qu'il représente aussi toute l'horreur de ce monde, qui aurait pu, à bon droit, maudire la nuit où il fut conçu. Mais il n'a plus de voix : des terroristes arabes, croyant pouvoir se faire passer pour marxistes, ont exercé leur « force »...

Notre horreur et notre indignation ne doivent pas nous rendre incapables de réfléchir : mais cette réflexion, aujourd'hui, ne nous conduira pas, hélas ! à un désir d'apaisement.

Regardons bien en effet.

La situation est assez grave pour que, prenant conscience d'avoir été dupés et floués, nous mesurions mieux, maintenant, l'étendue de notre responsabilité pour l'avenir. Le terroriste Hawatmeh avait réussi à nous faire finalement croire à une subtile volonté de dialogue. Favorables nous-mêmes au dialogue et à la solution négociée du problème palestinien, nous avons fini par prendre nos désirs pour la réalité et à lire dans les déclarations de ce terroriste une ouverture vers les Israéliens. Sans responsabilité politique, et au seul titre d'intellectuels, nous avions, en somme, fait ce que l'opinion réclamait : une main tendue à l'adversaire. Mais nous étions précisément comme « intellectuels », naïfs et mal informés : nous avons simplement été *floués*. L'interview donnée par Hawatmeh se démasque rétrospectivement dans sa vérité comme la simple et vulgaire escroquerie d'un démagogue rhétoricien voulant se faire passer pour un progressiste. Il n'est, certes, jamais facile de reconnaître que l'on fut dupé ; mais c'est un courage nécessaire pour la clarification de la lutte politique.

***

La réalité de la politique arabe se révèle, en effet, dans sa vérité et dans son atrocité, comme étant tout le contraire de son apparence. Rappelons d'abord quelques faits : le gouvernement israélien (nous sommes en mesure de l'affirmer) avait pris la décision de négocier avec les *terroristes* et, *pour la première fois*, de céder au chantage puisque celui-ci s'exerçait sur des enfants. En fait, les Arabes étaient décidés, *de toute façon*, à faire échouer la négociation, puisqu'ils exigeaient que les prisonniers arabes soient conduits hors d'Israël *avant* que les enfants israéliens ne soient eux-mêmes libérés. Les Arabes exigèrent *même*, en dernière minute, que des enfants-otages soient conduits dans un pays arabe. Enfin, le mot de code devait être transmis aux négociateurs par des voies si complexes et à une étape si tardive de la négociation que le délai fixé par les terroristes eux-mêmes était mathématiquement trop court pour que la négociation puisse aboutir : c'est que, en réalité, les terroristes n'avaient jamais eu l'intention de négocier. Leur visée politique est donc claire : tout en ayant décidé *dès le départ* le massacre des enfants israéliens, ils avaient monté un scénario de négociation *tellement truqué et piégé* que, pensaient-ils, toute la responsabilité de ce massacre devait une fois de plus retomber sur les victimes et sur le gouvernement d'Israël. Mais le cynisme arabe, comme le cynisme nazi, ne trompera pas toujours, ni tout le monde.

A plus longue échéance, cette « action » (?) terroriste contre des enfants jette une lumière vive et crue sur le sens de la politique des Arabes : *ils se partagent les tâches*. Tandis que tel gouvernement arabe feint de négocier (mais après avoir fait une guerre et rapproché ses positions), tel autre gouvernement arabe reprend une meurtrière guerre d'usure. Et tandis qu'en apparence ce gouvernement (la Syrie) mène une guerre classique, il organise ou aide à organiser le massacre terroriste de populations civiles et enfantines en Israël. D'un autre côté, tandis que tel porte-parole palestinien dénonce l'extrémisme d'une faction donnée, telle autre faction, dédouanée auprès de l'opinion européenne peu informée, prépare des actions plus meurtrières encore, et plus extrémistes et telles que celles qu'elle feignait auparavant de dénoncer. Les diverses organisations terroristes et classiques semblent donc bien se partager les tâches, soit du point de vue de l'espace, soit du point de vue du temps. Mais leur but commun reste décidément le même : mener contre Israël une guerre totale qui devrait, croient-elles naïvement, conduire à la destruction d'Israël.

***

Cette situation n'est évidemment pas facile pour Israël. Mais la reconnaissance de la vérité, la claire vision des intentions décidément meurtrières de l'adversaire, est une force supplémentaire et indispensable dans la dure guerre défensive que doit mener Israël pour sa vie même. Israël sait maintenant qu'il doit faire face non seulement aux armées arabes et au terrorisme crapuleux, mais aussi au mensonge du discours arabe : il est faux que les Palestiniens veuillent négocier, et nul homme politique responsable, ni en Israël ni ailleurs, ne se laissera duper à nouveau. Le discours « patriotique » arabe n'est qu'un mensonge idéologique qui cache une volonté raciste de mort et de puissance.

De tout cela découlent deux exigences : la vigilance pour les Israéliens et les amis d'Israël et un effort de compréhension plus profonde du point de vue d'Israël, effort à accomplir aussi bien par les amis d'Israël et l'opinion démocratique que par les négociateurs internationaux. Ceux-ci ont désormais le devoir de s'abstenir de toute pression sur Israël ; autrement, *ils se rendraient complices des massacres terroristes, et Israël ne saurait le suivre*, lui qui n'oubliera pas les enfants de Maalot.

Pour nous, voici le plus clair résultat de la folie nazie des Palestiniens : nous qui étions déjà les descendants d'Auschwitz, nous voici sinistrement devenus les descendants de Maalot.

PROCHE-ORIENT

sur la tragédie de Maalot

Le massacre de Maalot, les commentaires qu'il a inspirés à notre journal (« le Monde » des 16 et 17 mai), le montage de correspondance que nous lui avons consacré (« le Monde » du 25 mai) et le communiqué de l'ambassade d'Israël (« le Monde » du 28 mai) continuent de nous valoir un abondant courrier. Les deux points de vue que nous publions aujourd'hui mettent en lumière la tragique étendue du fossé qui sépare à ce propos les partisans d'Israël et ceux des Palestiniens.

SAMSON ENTRE LES COLONNES DU TEMPLE

Par LOTFALLAH SOLIMAN (*)

LORSQU'IL s'agit de vies d'hommes, il faut se garder des mots : la littérature du tragique, surtout lorsque la tragédie ne relève pas de la fiction, frise toujours l'indécence. A Maalot, des jeunes gens, juifs et arabes, sont morts. Nul n'a le droit d'utiliser leur mort comme matière à envolées lyriques. La mort, en soi, est une chose trop grave pour qu'on y rajoute.

Je suis d'autant plus à l'aise pour écrire ces lignes qu'avant même que ne soit connu l'épilogue sanglant, et alors que le monde était encore sous l'« impression » que les négociations étaient en cours entre les autorités israéliennes et le commando palestien, je faisais diffuser par l'A.F.P. une déclaration où j'affirmais que « je ne saurais, en aucune manière, approuver la prise en otages d'enfants, quelles que puissent être les motifs de cette prise d'otages. » Il ne s'agissait pas pour moi d'une manœuvre. De cette déclaration, je pensais les termes. Je les pense encore aujourd'hui.

.*.

Cela dit, le respect même des victimes, israéliennes et arabes, commande de distinguer entre les faits et la fiction entretenue dans un but de propagande politique. On ne peut envisager un avenir sinon commun du moins coexistant, qu'à partir de la vérité. Ici, la décence se conjugue avec le souci de la paix.

On continue de prétendre qu'il s'agissait d'« enfants de douze à quatorze ans ». C'est faux. Les otages n'étaient pas des « enfants », mais des jeunes gens de quinze à dix-sept ans, puisque certains d'entre eux étaient déjà en troisième année de Technion *(Jerusalem, Post* 21 mai). Plus, ils appartenaient à une organisation paramilitaire, la Jidnah.

On continue de prétendre que les dirigeants israéliens avaient accepté l'échange des prisonniers palestiniens contre les otages de Maalot. C'est faux. Dans le *Haaretz* du 19 mai, M. Zeev Schiff écrit : « ... *Quand l'action a été terminée, il fallait être franc et ne pas créer l'impression que nous avions l'intention de capituler.* » En clair, cela signifie que si, avant l'assaut et en préparation de celui-ci, il était utile et même souhaitable de « donner l'impression » qu'on avait « accepté » l'échange des prisonniers, il fallait, après cet assaut, « *être franc* » et avouer qu'on n'avait jamais eu l'intention de « *capituler* » !

On continue de prétendre que le gouvernement israélien avait raison de « craindre le pire », que « *le mot de code risquait de ne pas arriver avant 18 heures* » et que les Palestiniens « *refusaient de prolonger le délai imparti* ». C'est faux. Plus de quatre heures avant que l'assaut ne soit donné, les autorités israéliennes savaient que le mot de code n'allait être communiqué *qu'après* la libération des prisonniers palestiniens et leur arrivée dans une capitale arabe. A cet égard, le témoignage de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv est catégorique (*Maariv*, 16 mai). Au cours d'une manifestation à Safad, l'un des otages, Shlomo Avigdor, a déclaré que, « *parlant au mégaphone, les terroristes avaient eux-mêmes informé Dayan de cette condition* » (*Jerusalem Post*, 21 mai).

On continue de prétendre que ce sont *les Palestiniens qui ont tiré les premiers sur les enfants*. C'est faux. Le témoignage de l'un de ces « enfants », Pinhas Weknine, est clair : « ... J'ai décidé de relever le moral en entonnant l'hymne national, et c'est alors qu'une terrible explosion a eu lieu. *Les rafales des soldats israéliens étaient dirigées directement vers la pièce où nous étions.* Nous nous sommes assemblés autour des fenêtres. Les trois terroristes se sont également précipités dans la pièce. Les balles sifflèrent au-dessus de nos têtes. Les élèves blessés poussèrent des cris et toute la pièce fut envahie d'une épaisse fumée. Je me suis penché par terre autant que possible. J'ai tenu ma tête dans mes mains, et c'est alors que j'ai senti le sang couler. La fenêtre s'est ouverte et les élèves ont commencé à sauter dehors. *Il m'a alors semblé que les terroristes ont concentré le feu sur les soldats israéliens, alors que la plupart des élèves réussissaient à s'enfuir. C'est seulement après que je me suis dirigé vers la fenêtre et que je me suis aperçu qu'ils tiraient sur nous.* » (*Maariv*, 16 mai.)

Le respect des morts, israéliens et arabes, commande que l'on cesse de mentir. Pour qui veut la paix, le sang n'est pas une matière première.

.*.

Cela dit, il convient quand même d'aller au fond des choses. La prise d'otages est une chose horrible. Soit. Mais encore faut-il, avant de pousser l'indignation jusqu'à la condamnation, se demander si les Palestiniens disposent d'un moyen pour parvenir, sinon à libérer leurs prisonniers, du moins à négocier cette libération. Les Israéliens, les Egyptiens, les Syriens et les Jordaniens peuvent faire la guerre et négocier un cessez-le-feu. Ils peuvent prendre des prisonniers, en laisser, et négocier leur échange. Que peuvent les Palestiniens pour obtenir de négocier la libération des leurs ?

Je n'entends pas discuter, ici, les opinions de Nayef Hawatmeh. Mais c'est lui qui a pris l'initiative de proposer aux Israéliens un « dialogue démocratique ». Qu'est-il advenu de sa proposition ? Qui, en Israël, au sein de l'*establishment* politique, a accepté la main tendue ?

Les Palestiniens, ces non-êtres, sont-ils donc condamnés à attendre que leur avenir leur soit « octroyé » par une « magnanimité du prince », que ce prince soit israélien, égyptien, syrien ou jordanien ? Il y a, dans cette proposition, une logique qui ne peut déboucher que sur l'absurde. Et l'absurde, c'est Samson entre les colonnes du temple.

(*) Journaliste et écrivain égyptien.

AMÉRIQUES

Argentine

La jeunesse militante se détache de plus en plus du péronisme

Le général Peron, chef de l'Etat argentin, est arrivé le jeudi 6 juin à Asuncion, capitale du Paraguay, pour une visite officielle de deux jours. A Buenos-Aires, pour faire face à la montée du terrorisme, le général Peron a décidé de créer un comité de la sécurité nationale, qu'il présidera et qui réunira les ministres de l'intérieur, de la défense et de la justice et les commandants en chef des forces armées. Un secrétariat à la sécurité coordonnera les activités du comité. Il sera dirigé par le général Alberto Caceres, actuellement commandant de la gendarmerie nationale.

De notre correspondant

Buenos-Aires. — La jeunesse n'aura plus désormais de représentation propre à la direction du Parti justicialiste, le général Juan Peron, qui n'est pas parvenu à faire rentrer ses jeunes partisans dans le rang, en a ainsi décidé, ramenant de nouveau le nombre des « branches » *du parti de quatre à trois : politique*, féminine et syndicale. La décision n'était pas imprévue et ne fait que consacrer une situation de fait, mais elle revêt une valeur *symbolique*. C'est le 25 mai 1973, une date fraîche encore dans la mémoire des jeunes, que « Tonton Campora » assumait la présidence de la République, mettant en déroute, sous les vivats, des militaires honnis. Le soir, plus de trois cents prisonniers politiques retrouvaient la liberté. Le général Peron, qui a contraint le fidèle Campora à l'exil doré d'une ambassade, a omis volontairement de célébrer l'anniversaire de cette fête populaire. En revanche, quelques jours plus tard, revêtu de son grand uniforme de commandant en chef, il faisait une apparition au collège militaire à l'occasion du Jour de l'armée.

Les jeunes, quant à eux, n'ont même pas été autorisés à manifester, comme ils en avaient l'intention, aux abords de la prison de Villa-Devoto, à Buenos-Aires, où, déjà, séjournent plusieurs dizaines de « politiques », militants de l'E.R.P. (Armée révolutionnaire du peuple) pour la plupart, et aussi quelques péronistes pris les armes à la main. A l'égard des « montoneros » indociles » qu'en un moment de fureur il avait, le 1er mai, traité de « *stupides* », d'« *imberbes* » et de « *mercenaires* », le général est revenu à de meilleurs sentiments. « *La jeunesse est toujours la bienvenue*, a-t-il dit lors du congrès national du justicialisme, *mais*, a-t-il ajouté dans le même souffle, *il ne faut pas qu'elle vienne semer la zizanie parmi nous.* »

Vers une démobilisation populaire ?

Des disputes entre péronistes, il n'y en a que trop au gré du « Lider », qui souhaiterait, semble-t-il, mettre fin aux « *spectacles peu édifiants qu'offrent en particulier certains gouvernements de province* ». Depuis un an, en effet, les gouverneurs « camporistes », appuyés souvent par la jeunesse progressiste, sont en butte aux attaques des éléments « orthodoxes » du parti conduits par les syndicalistes.

Ceux-là ont eu raison de MM. Oscar Bidegain et Ricardo Obregon, respectivement gouverneurs de la province de Buenos-Aires et de Cordoba, et continuent de mener la vie dure à ceux de Mendoza, Santa-Fe, Salta et Sant-Cruz. Mais le général Peron, qui les avait d'abord encouragés (son indignation d'aujourd'hui ne paraît pas de ce fait tout à fait sincère), leur a prêché voici quelque temps la modération.

La façon dont les « orthodoxes » ont procédé pour se débarrasser en mars de M. Obregon a finalement porté préjudice à leurs ambitions « Peu édifiant » : c'est le moins qu'on puisse dire à propos du coup d'Etat policier dont le gouverneur de Cordoba a été victime. Le président de la République, qui n'était sans doute pas mécontent de voir ce dernier disparaître de la scène et a couvert les putschistes, a tout de même désigné à la place du gouverneur déchu, et jusqu'à de nouvelles élections, un « *interventor* » modéré. M. Dullio Brunello a renvoyé dos à dos vainqueurs et vaincus et rétabli le calme dans la province en fièvre.

Plus significative encore est la récente désignation de M. Brunello au poste de second vice-président dans le conseil national du parti justicialiste. Le général Peron, président, et son épouse, première vice-présidente, se consacrant aux grandes affaires de l'Etat, c'est le troisième personnage du parti qui exerce la direction effective de ce dernier. D'autant que le général souhaite, dans la mesure du possible, se maintenir au-dessus de la mêlée, afin, affirme-t-il, de conserver une « *absolue équanimité* » sur le plan strictement politique. La mission de M. Brunello semble être de « geler » les conflits internes du parti.

Le général Peron, en tout cas, lui a facilité la tâche. Car, s'il a supprimé la représentation des jeunes contestataires, il a aussi mis une sourdine aux éclats de leurs adversaires de la « bureaucratie syndicale ». M. Lorenzo Miguel, secrétaire général des tout-puissants métallos, et plusieurs de ses amis perdent leur place au conseil national.

Pour les jeunes dépités, qui revendiquent encore toutefois le droit de se dire péronistes, c'est le temps du bilan. Ils ont dû céder, au fil des mois, toutes les « positions de pouvoir » qu'ils détenaient, à l'exception de l'Université, et ils n'ont pas fait dans les syndicats la percée espérée. Les « bureaucrates » continuent d'y régner en maîtres. Ils ont surtout perdu leurs illusions : la révolution, si elle passe encore par le péronisme, ne passe plus, à leurs yeux, par Peron, que deux questions fondamentales séparent des jeunes, qu'il fascinait il y a encore peu de temps : « *Le général*, disent-ils, *n'est pas un allié des Américains, mais il n'est pas un anti-impérialiste conséquent et il accepte de composer avec eux. D'autre part*, ajoutent-ils, *il refuse d'accorder aux travailleurs, dans son projet de « communauté organisée », le rôle dominant qui leur revient.* »

L'appui de l'opposition

Le peuple se démobilise : voilà le résultat, selon les jeunes, du gouvernement de Peron plus favorable, d'après eux, à « la grande bourgeoisie nationale » qu'aux salariés. Dans une déclaration publiée à la suite de la manifestation du 1er mai, les « Montoneros », organisation politique et militaire qui chapeaute toutes les ramifications de la jeunesse, constatent avec regret que, depuis le 25 mai 1973, à chaque rassemblement populaire, le nombre des participants décroît. Eux-mêmes, admettent-ils, perdent de leur « capacité de convocation » et voient leur audience diminuer.

Les « Montoneros » resserrent les rangs, dirigent de plus près les « jeunes travailleurs », les femmes, les universitaires, les lycéens, les habitants des bidonvilles regroupés dans leurs organisations respectives et se déclarent prêts à « passer à la résistance ». Mais ce n'est encore qu'une menace. La force dont, à les en croire, ils disposent, leur impose des responsabilités. Ils ne veulent pas rejoindre les « ultras » de l'ERP et « déclencher une guerre civile ».

C'est une possibilité dont le général Peron a conscience, lui aussi, de temps en temps, mais, suivant son naturel, il se hâte de l'écarter. S'il gronde, s'il tonne, il est en fin de compte plus enclin aux mesures politiques que militaires. Et ses divergences avec les « Montoneros » n'empêchent pas cette opposition, qui se veut encore interne, de mettre à l'actif du gouvernement la politique étrangère, économique et sociale en faveur des salaires. L'opposition parlementaire s'incline devant ces réussites avec d'autant moins d'arrière-pensées que, s'agissant des institutions démocratiques, le gouvernement, dans l'ensemble, lui donne satisfaction.

Intransigeant à cet égard, M. Ricardo Balbin est optimiste. Le principal dirigeant de l'Union civique radicale, qui pratique à l'égard du péronisme une politique d'opposition constructive, a, au cours des élections internes de l'U.C.R., triomphé, et largement, de l'aile gauche du radicalisme qui lui reproche d'être « *plus constructif qu'oppositionnel* ». Peron, qui a félicité son « *ami Balbin* », croit voir dans son succès l'approbation de sa propre ligne de conduite. Pour le président de la République, cela compense sans doute, et au-delà, les déboires que lui réserve une jeunesse « merveilleuse », mais « trop pressée ».

PHILIPPE LABREVEUX.

Bolivie

NOMBREUSES ARRESTATIONS APRÈS L'ÉCHEC DU COUP D'ÉTAT

La Paz (A.F.P.). — Accusés d'avoir participé à la tentative de coup d'Etat du 4 juin, trente-six universitaires ont été arrêtés à Sucre, ville située à 700 kilomètres au sud-est de la capitale.

De même, plusieurs personnes en relation avec les partis de gauche ont été appréhendées à Oruro, à 280 kilomètres de La Paz.

Par ailleurs, les autorités boliviennes annoncent la destitution de vingt-quatre officiers pour leur participation à la rébellion, parmi lesquels les principaux responsables de la tentative, les lieutenants-colonels Gary Prado Salmon et Raul Lopez Leyton, ainsi que quatre lieutenants réfugiés à l'ambassade du Brésil.

République Dominicaine

● *Le tribunal électoral* de la République Dominicaine a rejeté, jeudi 6 juin, une demande de la coalition des partis d'opposition pour l'annulation des élections générales du mois dernier qui ont confirmé le président Joaquin Balaguer dans ses fonctions pour un nouveau mandat de quatre ans. L'opposition, qui a boycotté les élections en faisant état de fraudes, a demandé également à la cour suprême de les annuler. — *(Reuter.)*

Chili

Les médecins partisans d'Allende ont particulièrement souffert de la répression

Sur l'initiative de la section française d'Amnesty International, de l'association France terre d'asile et de l'Association d'aide aux médecins et personnels de santé réfugiés en France, une centaine de personnes — la plupart médecins — ont assisté mercredi 5 juin, à Paris, à une réunion d'information sur la répression qui s'est exercée au Chili contre les membres du corps médical depuis le putsch du 11 septembre 1973.

Les médecins chiliens partisans du président Allende ont subi, plus que toute autre catégorie de la population, les effets de la répression. D'après les renseignements parvenus à Amnesty International, sur les cinq mille médecins que comptait, l'an dernier, le Chili, soixante et un sont morts ou ont disparu, trois cent cinquante ont été, ou sont encore, emprisonnés. Ceux qui ont été libérés n'ont plus le droit d'exercer leur métier, et quatre cents seraient en exil. Si une telle répression était appliquée en France, cela équivaudrait, toutes proportions gardées, à huit cent trente médecins tués ou disparus, et près de cinq mille emprisonnées.

Un groupe de réfugiés chiliens en France — médecins ou personnel de santé — a présenté, le 5 juin, un rapport qui tente d'expliquer pour quelles raisons les médecins ont subi ce traitement particulier. Il ressort de leur analyse que ces raisons sont à chercher dans l'extrême division du corps médical lui-même. Les militaires au pouvoir n'ont pas décidé de pourchasser plus systématiquement les médecins de gauche : ce sont les médecins favorables à la junte qui ont, pour ainsi dire, manifesté un zèle répressif exceptionnel, qui ne s'est pas démenti depuis le 11 septembre.

L'histoire récente de la médecine au Chili permet de comprendre pourquoi on en est arrivé là. Et pourquoi le collège des médecins — l'équivalent du conseil de l'ordre français — qui avait été présidé, en 1950, par le docteur Salvador Allende, est devenu l'un des plus fidèles soutiens du régime des militaires. Sous l'impulsion de ce collège, le Chili s'était doté, en 1952, d'un service national de santé qui devait — sans mettre en cause l'exercice libéral de la médecine — permettre aux catégories défavorisées de ne plus être écartées d'un droit à la santé qui était réservé à ceux qui pouvaient payer les médecins. Pendant une dizaine d'années le service national multiplia les dispensaires et les hôpitaux, y compris dans les régions rurales. Nul médecin n'en contestait l'utilité. Ce n'est qu'au début des années soixante que des tensions naquirent à propos de l'habitude prise par certains de recevoir leur clientèle privée et payante dans les dispensaires du service national, ce qui détournait ce dernier de son but.

Dès le début du régime Allende, malgré des résistances très vives, on tenta de mettre fin à ces pratiques. Les tensions s'aggravèrent entre une partie du corps médical et le gouvernement de l'unité populaire. Elles aboutirent en octobre 1973 à une grève d'un mois au cours de laquelle les deux tiers des médecins refusèrent de participer aux activités du service national de santé. Le tiers restant fit cependant fonctionner le service avec l'aide du personnel et de « *comités de défense de la santé du peuple* ».

Les grévistes ayant repris le travail constatèrent, affirment les réfugiés d'aujourd'hui, que « *leur image traditionnelle s'était détériorée* » et qu'on ne leur faisait plus toujours aveuglément confiance. Cette crise psychologique provoqua une nouvelle grève d'un mois en août 1973, plus dure que la précédente. C'est à cette occasion que le président du collège des médecins aurait répondu à une journaliste qui lui demandait si la grève n'était pas dangereuse pour les malades : « *Nous sommes en guerre contre le gouvernement, et dans la guerre il y a des morts.* »

Les médecins non grévistes de l'époque ont payé depuis huit mois le prix de leur fidélité au régime politique ou, tout simplement, à une déontologie qui fait passer l'intérêt du malade avant celui du médecin.

Les témoignages entendus le 5 juin à Paris ont le mérite de montrer que les agents de la répression ne sont pas nécessairement et partout des hommes en uniforme. Sans le zèle des médecins chiliens eux-mêmes, beaucoup de leurs confrères auraient sans doute pu y échapper.

BRUNO FRAPPAT.

NOUVEAUX SAUF-CONDUITS POUR DES OPPOSANTS RÉFUGIÉS DANS LES AMBASSADES

Santiago-du-Chili (A.F.P.). — Plutôt que de courir le risque d'une grave détérioration de ses rapports avec dix pays latino-américains et européens le gouvernement chilien semble décidé à donner rapidement des sauf-conduits aux réfugiés politiques qui se trouvent encore dans des ambassades étrangères à Santiago.

Le général Jorge Ordonez, envoyé spécial du gouvernement colombien, arrivé le mercredi 5 juin à Santiago en « mission de bonne volonté », a déclaré qu'il regagnerait Bogota lundi, accompagné des dix derniers partisans du président Salvador Allende réfugiés à l'ambassade de Colombie.

La visite du général Ordonez fait suite à celle de M. Emilio Rabasa, ministre mexicain des affaires étrangères, qui avait regagné Mexico le 2 juin avec soixante-et-onze personnes réfugiées à l'ambassade du Mexique.

Après la visite de M. Rabasa — qui agissait, a-t-on appris par la suite, en tant que porte-parole de quatre pays d'Amérique latine et de six pays européens — le gouvernement chilien avait délivré des sauf-conduits respectivement pour la Hollande et la Suède à Mme Mireya Baltra, ancien ministre du travail, et à la secrétaire privée du président Allende. Enfin, on a appris jeudi que l'ancien député socialiste Mario Palestro, qui était inscrit sur la liste des « personnes les plus recherchées du Chili », quitterait prochainement le Chili pour la Norvège. Il n'est pas impossible que les dirigeants du régime militaire aient obtenu des contreparties pour les décisions annoncées.

Par ailleurs, l'accusation a requis la peine de mort, jeudi, au conseil de guerre de Santiago, contre deux anciens sergents de l'armée de l'air chilienne. Les deux hommes, Belarmino Constanzo et Mario O'Ryan, sont accusés de « trahison et de sédition ». Ces réquisitoires portent à cinq le nombre de peines capitales demandées depuis l'ouverture du conseil de guerre de Santiago chargé de juger soixante-sept personnes, civiles et militaires. Une sixième devait être demandée vendredi.

États-Unis

L'AFFAIRE DU WATERGATE

M. Kissinger a eu avec les journalistes une discussion acrimonieuse

De notre correspondant

Washington. — Le cancer de Watergate n'épargne personne... Même un Henry Kissinger, tout auréolé de son récent succès diplomatique, en a fait jeudi la pénible expérience.

Cette conférence de presse, la première donnée par M. Kissinger après plus d'un mois passé au Proche-Orient, qui aurait dû consacrer la gloire du secrétaire d'Etat, s'est déroulée sur un ton très aigre. M. Kissinger supporta, en effet, très mal les questions et presque les accusations de certains journalistes. Impliquant clairement que le secrétaire d'Etat n'aurait pas dit toute la vérité ou, même, aurait menti aux sénateurs de la commission de affaires étrangères. « *C'est une conférence de presse et non un interrogatoire* », répondit-il, visiblement en colère, à un journaliste qui insistait pour savoir s'il avait ou non recommandé que les téléphones de certaines personnalités, des journalistes et des membres de sa propre équipe, soient placés sur tables d'écoute. Certains membres de la commission judiciaire de la Chambre auraient indiqué que, sur la base des renseignements qui leur ont été communiqués, M. Kissinger n'aurait pas été seulement passif dans l'affaire des écoutes téléphoniques, mais qu'il aurait pris des initiatives, en désignant les hommes à surveiller.

Le secrétaire d'Etat, fatigué et énervé, affirma qu'il avait « *tenté de servir son pays de façon honorable pendant cinq ans et demi* » et que son bureau n'était pas un centre de « *machinations* ». Pour sa part, il s'en tient à ce qu'il a déjà dit aux sénateurs et reste prêt à répondre à tous les enquêteurs.

Ces références assombrirent quelque peu ce premier contact avec la presse. Désarçonné par le barrage des questions, certaines particulièrement violentes, M. Kissinger ne fut pas aussi brillant que de coutume. A propos du Proche-Orient, cependant, le secrétaire d'Etat tint à rassurer le public et le Congrès sur les engagements américains. Les Etats-Unis ne sont pas garants de l'accord, aucune promesse précise d'aide économique n'a été faite à la Syrie (1), aucune assurance n'a été donnée aux Syriens que de nouvelles pressions pourraient être exercées par Washington sur Israël pour amener de nouveaux retraits des troupes israéliennes... Il refusa de révéler le contenu des discussions qu'il avait eues avec Syriens et Israéliens sur la question des attaques terroristes et il indiqua qu'aucun contact n'avait été pris avec les Palestiniens.

Quant aux relations avec l'Union soviétique, M. Kissinger déclara : « *Evidemment, l'Union soviétique est une grande puissance qui a des intérêts globaux, et le Proche-Orient intéresse l'Union soviétique au plus haut point. Nous n'avons ni l'intention ni la capacité d'expulser l'Union soviétique du Proche-Orient.* » (2)

Conciliant avec l'Europe

A propos du voyage du président Nixon à Moscou, M. Kissinger dit que, à défaut d'un accord, des progrès pouvaient être espérés dans la négociation sur la limitation des armements stratégiques.

Sur l'Europe, M. Kissinger manifesta un optimisme modéré. Il pense que le projet de déclaration sur les relations transatlantiques pourrait être prêt pour la prochaine réunion du Conseil atlantique, à Ottawa, le 18 juin. Dans une référence oblique aux changements du personnel dirigeant en Europe occidentale, le secrétaire d'Etat dit que « *les événements de ces derniers mois avaient clarifié les choses* ». Et il indiqua qu'il se proposait de rencontrer, à brève échéance, les nouveaux dirigeants européens. Le président Nixon aussi, dit-il, mais il précise qu'à ce sujet rien n'était arrêté.

Un peu plus tard, à l'occasion d'une réception donnée à une délégation de parlementaires européens de l'Assemblée de l'Atlantique nord, M. Kissinger multiplia les sourires, les autographes et aussi les assurances. « *Les Etats-Unis*, déclara-t-il, *veulent discuter avec l'Europe sur un pied d'égalité... Des consultations s'établiront spontanément.* »

HENRI PIERRE.

1) Mardi dernier, M. Kissinger avait déclaré devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants qu'une aide spéciale de 100 millions de dollars serait accordée à la Syrie pour la reconstruction de Kuneitra. Jeudi, M. Kissinger a dit que seule une partie de cette aide, destinée à l'ensemble du Proche-Orient, pourrait éventuellement aller à la Syrie (« le Monde » du 6 juin).

2) En 1971, devant des journalistes, M. Kissinger avait dit qu'un des objectifs des Etats-Unis était d'expulser les Soviétiques des positions qu'ils avaient conquises au Proche-Orient.

En février

La chambre fédérale d'accusation était persuadée de la responsabilité de M. Nixon

Des indiscrétions, dont le *Washington Post* et le *Los Angeles Times* se sont fait simultanément l'écho le 6 juin, révèlent que le « grand jury » (chambre d'accusation), chargé de prononcer les inculpations dans l'affaire du Watergate, avait, à l'unanimité, placé, en février dernier, le nom du président Nixon sur la liste des « *complices à ne pas poursuivre* ». Cette notion, inconnue du droit français, implique qu'une personne a été reconnue coupable d'une opération délictueuse, mais que, pour diverses raisons — en particulier si l'accusation désire la « faire parler » en échange d'un traitement de faveur — l'inculpation lui est épargnée. En l'occurrence, c'est le procureur spécial, M. Jaworski, qui dissuada le « grand jury » de faire apparaître le nom de M. Nixon à la suite de ceux de sept collaborateurs de la Maison Blanche mis en accusation pour participation au scandale du Watergate et aux tentatives d'étouffement qu'il inspira en haut lieu.

Les arguments de M. Jaworski convainquirent le « grand jury » : un président en exercice ne peut pas faire l'objet de poursuite au criminel tant que, à l'issue d'une procédure d'« impeachment » conclue par un jugement de déchéance rendu par le Sénat érigé en Haute Cour, il n'est pas redevenu un simple citoyen. Ainsi, M. Nixon n'est cité dans aucun des documents, officiels ou secrets, transmis par le « grand jury » à la commission judiciaire de la Chambre des représentants. Mais le simple fait que les dix-neuf « Américains moyens » constituant le « grand jury » de Washington aient considéré unanimement, sur la foi des preuves en leur possession, que M. Nixon était « dans le coup » du Watergate, ajoute une présomption écrasante aux soupçons déjà assez lourds pesant sur l'innocence du chef de l'exécutif.

Cette nouvelle « fuite » ne manquera pas de jouer un rôle dans le procès, qui doit s'ouvrir le 9 septembre, des sept collaborateurs du président — dont le propre ministre de la justice de l'époque, M. John Mitchell, — qui doivent répondre devant un tribunal fédéral de Washington de multiples chefs d'accusation en relation avec l'affaire du Watergate. Le plus menacé se trouve être un des conseillers les plus proches du président, John Ehrlichmann, contre qui n'ont pas été retenus moins de neuf chefs d'accusation. Selon la pratique judiciaire américaine, le seul moyen de ne pas s'exposer à de très fortes peines est de plaider coupable, ce qui lui vaudra la clémence de l'accusation (qui a le droit de « laisser tomber » plus ou moins à sa guise certains chefs d'accusation), et, *ipso facto*, de se « mettre à table » en collaborant avec elle.

D'où la question cruciale qui se pose avant les élections de novembre : John Ehrlichmann acceptera-t-il d'être immolé sur l'autel de sa fidélité à M. Nixon, ou bien va-t-il « craquer » à la perspective d'une longue et infâmante détention ? Les révélations d'hier compromettent encore davantage la cause du président et peuvent, face à l'indéfendable, inciter les langues les plus loyales à se délier. — A. C.

LE SÉNAT SE PRONONCE A NOUVEAU CONTRE UNE RÉDUCTION DES FORCES AMÉRICAINES A L'ÉTRANGER

Washington. — Le Sénat des Etats-Unis a rejeté, le jeudi 6 mai, deux amendements successifs réclamant la réduction du nombre des troupes américaines à l'étranger, donnant ainsi une importante victoire à l'administration du président Nixon.

Les sénateurs ont d'abord repoussé par 54 voix contre 35 un amendement présenté par le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité démocrate, demandant le retrait de 125 000 des 433 000 soldats américains servant à l'étranger. Ils se sont opposés ensuite à un second projet, plus modéré, réclamant la diminution de ces forces de 76 000 hommes au cours des dix-huit prochains mois.

Dans une lettre envoyée mercredi au sénateur John Stennis, influent président de la commission militaire du Sénat, M. Kissinger avait écrit que « *des retraits unilatéraux à l'époque actuelle compromettraient sérieusement nos efforts en vue d'aboutir à des réductions mutuelles des forces de l'OTAN et du Pacte de Varsovie* ».

Dans cette lettre, lue jeudi au Sénat, M. Kissinger souligne que tout retrait américain soudain d'Europe occidentale aurait un « *effet déstabilisateur* » sur l'OTAN.

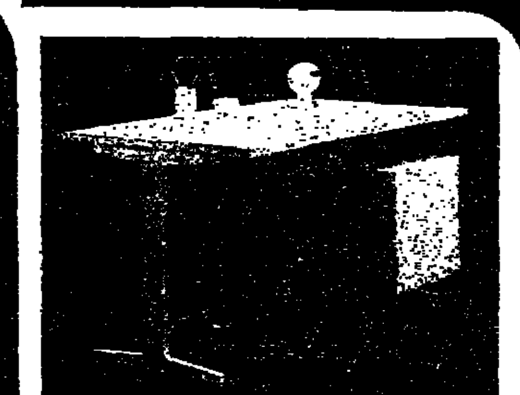


DESIGN ET ART CONTEMPORAIN

Depuis dix ans, le mobilier contemporain poursuit une ascension irréversible. Sous le vocable anglo-saxon de « design » s'est forgé récemment un snobisme qui masque la réalité : le « design » n'est pas une mode, c'est une démarche intellectuelle. Il représente un renouveau des formes, par l'apport d'une création esthétique et de matériaux nouveaux ou différemment utilisés.

Les premiers « designers » sont les artistes et architectes qui, à l'issue de la Première Guerre mondiale, ont recherché la pureté des lignes. Mies Van der Rohe et *Marcel Breuer*, avec Walter Gropius au sein du Bauhaus, et, en France, Le Corbusier et ses amis (dont Charlotte *Perriand*), avec l' « Esprit nouveau », ont les premiers compris qu'un meuble est beau lorsqu'il remplit une fonction adaptée à la vie quotidienne. Né en Europe, le mobilier contemporain a poursuivi sa croissance aux États-Unis avec des « designers » aussi prestigieux que Harry Bertoïa, Charles Eames, Eero Saarinen.

Après la rigueur un peu austère de cette époque, le mobilier contemporain reçoit, dans les années 60, l'apport lyrique de



BUREAU F 330

stratifié blanc

Création Etienne FERMIGIER

JER
82, rue Gambetta, 77210 AVON
Tél. : 422.37.52





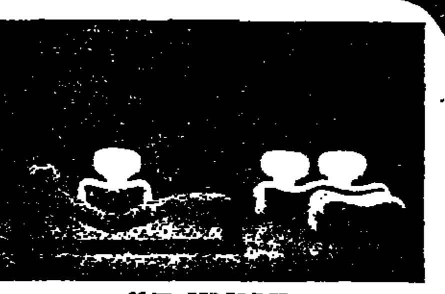
ENSEMBLE "LIMA"

table avec plateau rectangulaire,
glace épaisseur 15 mm,
piètement acier chromé, ceinture acier noir
chaise avec tube acier chromé,
assise et dossier recouverts
polyuréthane « Daim »

Création Christian COLLOMB

ERE FORM
248, rue Gabriel-Péri
10100 ROMILLY-SUR-SEINE
Tél. : (25) 24.78.77





"DJINN"

Les sièges sont constitués par une structure métallique habillée de mousse et recouvert d'une housse amovible en tissu jersey
Différents coloris au choix

Création Olivier MOURGUE

AIRBORNE
18 à 30, rue Saint-Antoine
93 - MONTREUIL-SOUS-BOIS
Tél. : 287.46.90

airborne



"KOALA"

Ensemble de modules (chauffeuse, manchots, fauteuil convertible, pouf) permettant des compositions d'angle et des fosses de différents encombrements avec ou sans convertible incorporé.
Le salon classique : canapé 3 places fixe ou lit et 2 fauteuils

Création Yves CHRISTIN

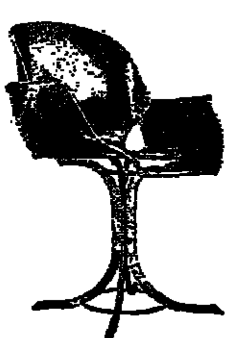
SIEGES STEINER
Siège Social et Exposition :
63-67, bd Raspail, 75006 PARIS
Tél. : 548.94.61

steiner

l'Italie. Ses créateurs, laissant libre cours à leur imagination, adoucissent les formes par l'emploi de matériaux nouveaux. Le plastique, moulé et en mousse, fait son entrée dans le mobilier.

Pendant une quinzaine d'années après la Seconde Guerre mondiale, les achats de meubles se font par nécessité et au moindre coût. Avec l'élévation progressive du niveau de vie, le choix d'un meuble s'effectue en fonction d'un rapport satisfaisant « qualité/prix » et d'une affinité de goût. Le meuble contemporain ne doit pas être considéré comme une valeur d'investissement ; il est créé pour rendre un service défini et satisfaire une préférence esthétique.

Le « contemporain » a pris vraiment son essor en France autour de 1970. S'épanouissant rapidement, il représente aujourd'hui environ 20 % de l'ensemble du marché français du meuble. S'il ne peut prétendre être fabriqué en très grandes séries, le mobilier de notre temps bénéficie de l'évolution des techniques et des matières premières. Ses créateurs plient leur imagination aux contraintes de la technologie et du prix de revient. Loin



CHAISE COQUE XF 35

altuglas blanc ou fumé avec pied inox

Création Xavier FEAL
INOX INDUSTRIE
Département EDAC

Zone industrielle de la Garenne
93 - AULNAY-SOUS-BOIS
Tél. : 929.43.61





ENSEMBLE "LIANE"

table : plateau Ø 137 cm, épaisseur 20 mm, marbre brechia, chant assiette poli, piètement sculpté
(fonte d'aluminium poli - inaltérable)
chaise avec : coque cellidor cristal, coussin Pullmann - assise et dossier - piètement sculpté
(fonte d'aluminium poli - inaltérable)

Création Jack POINT

ERE FORM
248, rue Gabriel-Péri
10100 ROMILLY-SUR-SEINE
Tél. : (25) 24.78.77





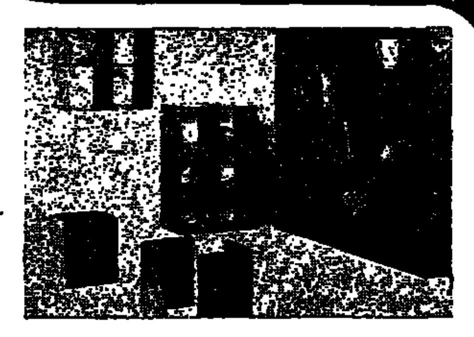
FAUTEUIL

coque Altuglas, piètement plastique; avec coussin
Coloris : transparent ou fumé

Création MODE EUROPE

MODE EUROPE
83, av. de Lyon - 77140 NEMOURS
Tél. : 428.00.30





CUBES A ASSEMBLER

A.B.S. incassable, brillant, démontable en 2 parties, fixation par clips
Coloris : blanc, orange, brun, translucide
Dimensions : 30 x 30 cm, profond. 36 cm

Création MAP INTERNATIONAL

MAP INTERNATIONAL
3, rue des Immeubles Industriels
75011 PARIS
Tél. : 628.89.44 - 628.89.45





d'être stérilisantes, ces servitudes stimulent la recherche. Celle-ci doit aboutir à équilibrer la fonction du meuble (s'asseoir, dormir, manger, ranger), la qualité de sa fabrication et le prix qui permet l'achat.

Le rythme sans cesse accéléré d'une vie qui dépersonnalise l'individu conduit à soigner l'aspect de sa maison. Pour ce « refuge », on recherche la vérité des formes et de la matière. Les lignes sont simplifiées pour obtenir le maximum de confort. Le regain d'intérêt pour le bois s'apparente à ce besoin d'authenticité. Mais il n'implique nullement le rejet du plastique. Sauf si elle prétend imiter un autre matériau (le bois par exemple), la matière plastique renferme des possibilités esthétiques que le créateur de meubles sait exalter. Bois, plastique et métal sont des matériaux qui correspondent à des moyens d'expression propres et à des besoins complémentaires.

Le secteur industriel du meuble, en France, s'est doté d'un service de création et de stimulation. Le CREAC (Centre de Recherche Esthétique de l'Ameublement Contemporain) a pour mission de



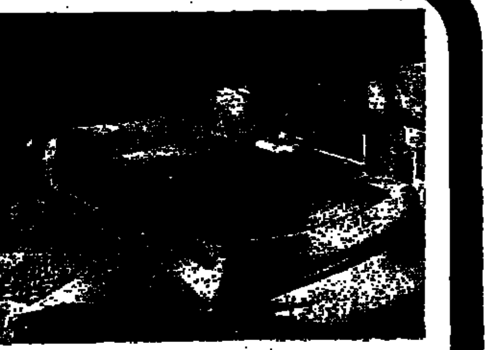
"TOGO"

mousse de polyester sans armature et ouate de dacron

Création Michel DUCAROY

ROSET
MONTAGNIEU (01).
Tél. : 11 à Serrières-de-Briord

roset



LIT "PAGODE"

Jean beige ou brun

Création Bernard GOVIN

MONDIAL
147 à 151, rue Marcel-Mérieux
69007 LYON
Tél. : (78) 72.64.16

mondial

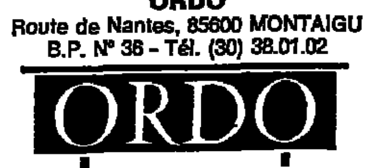


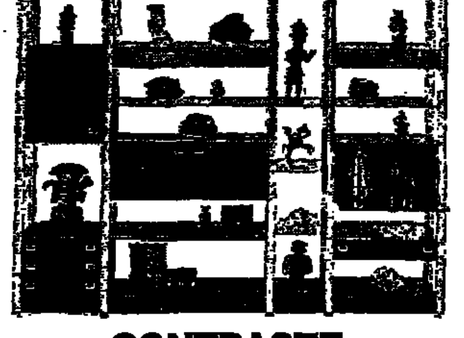
TABLE de CONFERENCE

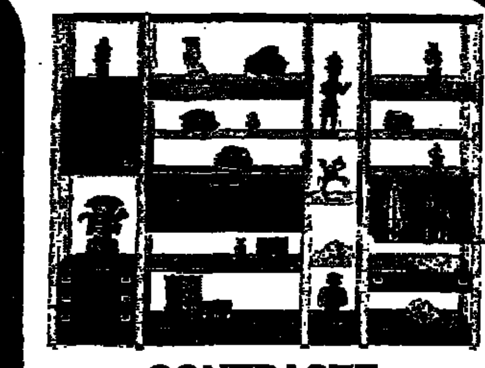
Makoré ton noyer
prévue pour 12 personnes
elle a une longueur de 3,40 m
et une largeur au centre de 1,30 m.
Son plateau est incrusté d'un filet de métal assorti à celui du piètement.
Démontable en quatre partie

Création Jacques BARRE

ORDO
Route de Nantes, 85600 MONTAIGU
B.P. Nº 36 - Tél. (30) 38.01.02







CONTRASTE

un programme contemporain complet créé et diffusé par MD.

CONTRASTE,
la subtile alliance de la noblesse d'un métal et de la chaleur de l'ébénisterie.

MEUBLES MD - 85, rue du Bac
75007 PARIS - Tél. : 222.97.30

Conseillers exclusifs dans toute la France.

favoriser le rapprochement entre ceux qui créent, qui fabriquent et qui vendent. Sachant utiliser les ressources du progrès industriel, les fabricants ont pris conscience qu'il fallait encourager la création pour réaliser un mobilier contemporain français de qualité. En cinq ans, ces fabricants de mobilier sont passés du stade de « modèles » (plus ou moins sophistiqués) à celui de produits de consommation, très élaborés.

L'autre objectif essentiel du CREAC est d'informer le public de l'existence de cette production de qualité par le truchement d'expositions. La première manifestation de ce genre s'est tenue, en octobre 1970, dans les locaux du Mobilier National à Paris. Depuis cette date, des expositions ont lieu régulièrement dans les grandes villes de province et à l'étranger. Jusqu'au 12 juin, le CREAC est présent au Salon « Europlastique », au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris. Dans la section « Les plastiques dans l'ameublement », le public pourra juger de la diversité des meubles utilisant ces matières synthétiques, dont seront expliquées la nature et la mise en œuvre.

Liste des points de vente sur demande

ASIE

Indochine

Le président Thieu adjure Washington de continuer d'aider le Vietnam du Sud

Dans un discours prononcé, le jeudi 6 juin, à Thu-Duc, au nord de Saigon, le présid. Thieu a demandé aux Américains de « *lui donner de l'argent pour combattre les communistes* ». « *C'est là la responsabilité d'un allié, d'un chef de file du monde libre* », a-t-il dit, ajoutant : « *S'il en allait autrement, il n'y aurait plus rien à dire et nous nous battrions jusqu'à la dernière cartouche.* » Il a rejeté l'idée de signer un nouvel accord avec les communistes : « *Ne nous demandez pas de signer avec la promesse d'une aide ultérieure ; nous ne le ferons pas (...). Nous ne voulons pas que les Américains meurent pour nous, mais, lorsque vous* (les Américains) *vous retirez, vous devez nous donner de l'argent.* » Le régime de Saigon est inquiet des réticences grandissantes du Congrès américain lorsqu'il s'agit de financer son budget ; d'autre part, le projet de consortium d'aide au Sud, discrètement lancé par M. Kissinger, piétine, le Canada refusant notamment de s'y associer ; les investissements étrangers ne se fixent toujours pas au Vietnam. Tous ces éléments aggravent la crise sociale et économique.

D'autre part, la secte des Hoa-Hao recommence à s'agiter. Vingt de ses fidèles se sont tranché un doigt jeudi, envoyant ce « présent » à M. Thieu, auquel ils reprochent de rejeter leurs revendications. Les Hoa-Hao demandent notamment l'autorisation de constituer des groupes paramilitaires autonomes. Ils viennent de lancer « *une croisade de lutte pour le respect, la liberté, l'égalité des religions au Sud* ».

Cependant, les pourparlers à la commission militaire mixte pourraient reprendre. Le gouvernement de Saigon a, en effet, décidé de rétablir les privilèges et immunités diplomatiques des membres de la délégation du G.R.P.

● A HANOI, un communiqué dénonce les projets d'aide militaire américaine au régime de Saigon pour l'année fiscale 1974-1975. A l'occasion du cinquième anniversaire de la formation du G.R.P., le ministre des affaires étrangères de la R.D.V. a indiqué que le Nord aiderait le mouvement révolutionnaire du Sud « *dans tous les domaines* » : « *Aucune force réactionnaire ne saurait briser les rapports fraternels unissant la R.D.V. au G.R.P.* », a-t-il dit.

● A PHNOM-PENH la police a, à la suite de l'assassinat du ministre de l'éducation, entrepris une opération de démantèlement des mouvements de jeunes considérés comme contestataires. D'autre part, trois roquettes sont tombées vendredi sur la capitale : on dément que, jeudi, le premier ministre ait failli être tué par un de ces engins (*le Monde* du 7 juin).

● AU LAOS, la question du retrait des forces étrangères provoque une vive polémique. Le ministre de la défense accuse de mensonge le Pathet-Lao, qui affirme que les Américains et les Thaïlandais demeurent présents dans le pays ; il a aussi déclaré qu'entre vingt-quatre mille et vingt-neuf mille Nord-Vietnamiens sont basés sur la piste Ho-Chi-Minh et que quatorze mille cinq cents autres « *font face aux forces armées royales* ». Selon la gauche, « *les forces spéciales des Etats-Unis au Laos n'ont pas été dissoutes, mais renforcées* » ; de nombreux Américains et Thaïlandais continuent d'agir dans divers organismes, et « *les Américains continuent d'agir à partir de leurs bases de Thaïlande, effectuant des vols de reconnaissance, entraînant des forces réactionnaires et infiltrant des agents et des commandos* ». Ces accusations sont reprises par Hanoï ; on insiste dans la capitale de la R.D.V. sur la nécessité pour les Américains de « *retirer immédiatement et totalement de la Thaïlande leurs forces militaires et de démanteler leurs bases* ».

● A PARIS, un groupe de Vietnamiens, parmi lesquels M. Le Thanh Khoi, historien, M. Le Ba Dang, peintre, Mme Diem Phung Thi, sculpteur, M. Pham Van Ky, écrivain, demandent, dans une lettre au sénateur Kennedy, de tout faire pour que cesse l'aide américaine au régime de Saigon. — (*A.F.P., Reuter.*)

Birmanie

Confronté à une grave crise sociale et économique

LE GOUVERNEMENT DÉCIDE D'APPLIQUER LE CODE CRIMINEL POUR RÉPRIMER LES GRÈVES ET LES MANIFESTATIONS

Rangoun (*A.F.P.*). — Les autorités birmanes ont interdit tout rassemblement dans les villes à partir du jeudi 6 juin et pour une durée d'un mois, à la suite d'une vague de manifestations et de grèves dans la capitale, annonce un communiqué officiel. Ce texte précise que « *certains individus avaient commencé à se rassembler et à prononcer des harangues pouvant porter atteinte à la sécurité et mener à des émeutes et à des actes de violence* », ce qui a conduit les autorités à appliquer certaines dispositions du code criminel. Quiconque participera à des rassemblements, des manifestations, des émeutes ou des actes de violence sera immédiatement arrêté.

Le conseil des ministres a exhorté les ouvriers à mettre fin à leurs grèves, à leurs manifestations et à leurs actes de violence. Il promet que leurs doléances recevront satisfaction dans la limite des possibilités de l'Etat. Il rappelle qu'une vague de grèves avaient eu lieu dans une trentaine de localités de Haute-Birmanie et qu'elle avait pris fin à la suite de la solution, dans le cadre de la loi, des problèmes soulevés. Le communiqué accuse « *certains éléments d'utiliser les ouvriers et de tenter de porter atteinte à la stabilité du pays et à la construction du socialisme* ».

[L'inflation et la mauvaise gestion chronique de l'économie sont vraisemblablement à l'origine de ces mouvements sociaux qui n'ont guère de précédents. La « voie birmane vers le socialisme » n'a cessé d'être chaotique. Le marché noir continue d'être le plus sûr moyen de commercer et de s'approvisionner. Les insurrections se poursuivent dans les provinces. Au pouvoir depuis 1962, M. Ne Win et ses amis sont d'anciens officiers récemment convertis à la vie civile. Ils ont fait voter une nouvelle Constitution ; ils souhaitent recevoir une aide occidentale plus importante. Ces mesures et ces espoirs n'ont apparemment pas désamorcé une crise qui n'a cessé de s'aggraver.]

L'ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Des roses rouges dans les eaux de Manhattan

De notre envoyé spécial

New-York. — « *Nous n'oublierons jamais que la liberté a fait ici sa demeure...* », avait déclaré le 28 octobre 1886 le président des Etats-Unis, M. Grover Cleveland, en inaugurant sur l'île Beldoe, dans le port de New-York, la statue gigantesque de Bartholdi, que le peuple français offrait au peuple américain.

Depuis, on vit à plusieurs reprises vaciller sous la fureur des hommes le flambeau symbolique que brandit à 50 mètres des eaux la « grande dame verte ». Mais le 6 juin 1944, quand les vagues d'assaut alliées se lancèrent à l'abordage des plages normandes, une fois de plus, le message devint action.

Jeudi 6 juin 1974, trente ans après ce que Conrad Ryan a appelé *le Jour le plus long*, un millier d'anciens combattants et résistants français ayant fait le voyage d'Amérique se sont rassemblés sous le soleil de l'après-midi autour de la statue de la Liberté pour dire leur reconnaissance aux Américains. Ces hommes et ces femmes, qui ont connu la lutte clandestine, les dangers des fronts, les rigueurs des prisons nazies, la mortelle angoisse des camps d'extermination, ont ému les Américains. Au milieu de la matinée à Madison-Square, autour du monument de la Flamme éternelle, ils avaient retrouvé des vétérans américains qui débarquèrent en Normandie.

Lumière et force

Des jeunes gens, noirs et blancs, s'arrêtaient, interrogeant : « *Qui sont ces gens aux poitrines pleines de médailles qui sèment la perturbation dans le trafic de la 5e Avenue ?* » On expliquait à ces garçons et à ces filles, sirotant leur « coke » ou grignotant les hot-dog du déjeuner, qui naquirent tous dans la paix et n'entendirent parler que de la guerre du Vietnam, qu'il fut un temps où l'Europe avait perdu la liberté et qu'il fallut l'immense effort et les sacrifices de leurs pères pour qu'elle lui soit rendue.

Dans l'après-midi au pied de la statue de la Liberté chaque Français avait jeté une rose rouge dans la mer à la mémoire de tous ceux qui s'embarquèrent vers les côtes françaises et qui ne revirent plus celles de l'Amérique.

Le Révérend Père Riquet, président des déportés, prit la parole dans un silence impressionnant. Il rappela l'effort de guerre des Américains, puis conclut : « *En ce trentième anniversaire du 6 juin 1944, j'ose proposer à la commune résolution des Français et des Américains qui m'écoutent les nobles paroles du général de Gaulle :* « En notre » temps, la seule querelle qui vaille » est celle de l'homme. C'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire » vivre et de développer. Nous autres, qui vivons entre l'Atlantique » et l'Oural, nous autres qui sommes » l'Europe, disposant, avec sa fille » l'Amérique, des sources et des » ressources principales de la civilisation, nous autres qui avons de » quoi manger, nous vêtir, nous » loger, nous chauffer, nous autres » dont les enfants apprennent à lire, » que ne dressons-nous la fraternelle organisation qui prêtera son » concours aux autres pour vaincre » la misère, mettre en valeur les » ressources et aider le travail des » peuples moins développés. Non » point, certes, pour qu'ils soient les » pions de nos politiques, mais pour » améliorer les chances de la vie et » de la paix. » *Que Dieu tout-puissant et miséricordieux mette en nos cœurs assez de lumière et de force pour que le souvenir des luttes et des sacrifices, qui nous ont unis dans la pire des guerres, unisse aujourd'hui nos peuples pour une œuvre d'amour et de paix.* »

Le général Demetz, qui fut chef d'état-major de la Ire armée française, devait succéder au Père Riquet pour dire aux Américains présents, personnalités et simples citoyens qui s'étaient joints spontanément à la cérémonie, que le débarquement du 6 juin 1944 ne serait jamais oublié, « *surtout pas par nous, Français combattants ou résistants avec ou sans armes, avec ou sans uniforme, qui étions conscients de l'effort de guerre du peuple américain, de la volonté de ses dirigeants, de la science de ses chefs et surtout du sacrifice de ses soldats* ».

Longtemps après qu'on eut entendu les hymnes nationaux, que le consul de France à New-York, M. Gaussen, se fut fait présenter des anciens combattants et résistants, autour des pelouses plantées de drapeaux, sous le bras tutélaire de la statue, face à l'imposante perspective de Manhattan, où l'ombre et le soleil déclinant se disputaient un à un les « canyons » étroits entre les gratte-ciel, on s'entretint de souvenirs communs.

Le R.P. Fouquer, ancien aumônier de la 2e D.B., qui débarqua lui aussi à Omaha, faisait observer avec le sourire à une dame qui se plaignait de l'organisation déficiente du voyage qu'il est moins douloureux de faire la queue devant un buffet dans un hôtel de New-York que d'avoir eu à attendre son tour de débarquer, le 6 juin 1944, dans une péniche, face aux côtes normandes.

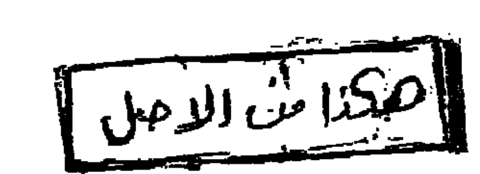
Et puis deux hommes, portant la médaille de la Liberté, distinction que les Américains n'ont que rarement accordée à des étrangers, MM. Gaspard et Dujardin, de Vendôme, expliquaient qu'au moment même où se déroulaient en Amérique les cérémonies du D Day, en France, dans leur pays, à Vendôme, des Américains de l'association Cincinnati remettaient sur son socle une nouvelle statue de Rochambeau pour remplacer celle fondue en 1943 par les Allemands.

Dans l'aimable pagaille qui aura marqué cette expédition *Overlord 74* aux Etats-Unis, chacun s'en fut ensuite reprendre le bateau qui fait la navette entre Liberty-Island et la pointe de la Batterie. On allait sacrifier au Waldorf Astoria à la grande tradition américaine du banquet géant.

« *Ah ! le calvados !* disait un peu plus tard un ancien para de la 101e division U.S. à un ancien capitaine de chasseurs alpins, *c'est le premier verre que j'ai bu le 6 juin 1944 chez une vieille demoiselle du côté de Villerville... Je lui ai laissé mon « parapluie » en échange de sa bouteille... Il paraît qu'elle voulait en faire des chemises... mais tout ça c'est du passé. Venez donc prendre un whisky...* »

Ainsi, après trente années, la peur, l'héroïsme et l'amitié peuvent tenir entre deux « *drinks* ».

MAURICE DENUZIÈRE.



RELIGION

Les travaux de l'assemblée plénière de l'épiscopat français

L'Église s'efforce d'accueillir et de satisfaire les requêtes des jeunes

Il sera peut-être dit, un jour, que *la jeunesse, si turbulente, iconoclaste* et outrancière qu'elle soit, a singulièrement aidé l'Eglise à se ressaisir, à se renouveler et à prendre les choses *« par l'autre bout »*, selon *l'expression de l'évêque anglican* Robinson. Cette pensée vient à l'esprit à l'issue de l'assemblée plénière extraordinaire de l'épiscopat français, qui a *consacré ses travaux*, du 4 au 6 juin, à l'évangélisation des jeunes en prévision du synode romain, et qui a parfois *abordé des points fondamentaux.*

Certes, les évêques, qui ont travaillé pour l'essentiel, dans des carrefours et des ateliers, se sont séparés sans avoir voté ni résolu*tions ni conclusions.* Ils n'ont pas jugé bon *non plus* d'inviter des jeunes à s'exprimer devant eux afin de ne pas se transformer en auditeurs passifs et de pouvoir consacrer tout *leur temps à la concertation.* Aussi bien, ont-ils agité beaucoup d'idées. Le décalage est si grand entre l'Eglise et les jeunes *et la montée de l'incroyance dans* leurs rangs est telle que les évêques semblent avoir assez mauvaise conscience. Il ne fut pas question pour eux, au cours de ces trois jours, *de distinguer le bon grain de l'ivraie* et de jauger la valeur des requêtes des jeunes. Ils se sont contentés de faire des constats et de poser des *points d'interrogation*, au *risque* de donner *parfois* l'*impression* de mettre en veilleuse, au moins méthodologiquement, leur rôle de docteurs de la foi.

Voici quelques-uns des thèmes *évoqués :*

● *L'univers des jeunes révèle une mutation culturelle, et même peut-être* montre-t-il que les structures mentales sont en train de changer.

● Revendiquant leur liberté, les jeunes sont allergiques à tout engagement définitif (mariage, *célibat*). Or, *précisément*, Jésus appelle les hommes à la liberté. Comment faire se *rencontrer* ces *deux* libertés ?

● Depuis dix à vingt ans, la catéchèse et la prédication s'efforcent de *présenter les christianisme* comme une exigence d'amour. Et pourtant l'Eglise continue à être perçue comme légaliste et moralisatrice. *Pourquoi ? Que faut-il faire* pour que cesse cet état de choses ? L'autorité de l'Eglise est-elle vraiment au service de la liberté ?

● *La foi s'articule autour* d'un Credo ; elle est transmise *par* le magistère et par la tradition. Comment peut-on concilier cela avec la *mentalité des jeunes* qui rejettent l'autorité et demandent à *tout vérifier* par eux-mêmes ?

● La Révélation s'arrête, en droit, avec la mort du dernier apôtre. Quel est, *dans ces conditions, le rôle* que joue l'histoire dans l'explication de la foi ? (L'histoire dont Jean XXIII disait qu' *« elle est maîtresse de liberté ».)*

● Comment s'y prendre pour que *la foi et les sciences humaines ne* paraissent plus divergentes ?

● Le jeunes éprouvent *un double* besoin : vivre dans des groupes restreints qu'ils se sont eux-mêmes choisis, *et* en même temps rester en *osmose avec le monde entier.* Les mouvements chrétiens peuvent-ils réunir ces deux aspects ?

● Jadis, la foi était première, et elle commandait les engagements politiques. Aujourd'hui, c'est l'engagement qui est premier, et c'est *lui* qui *commande la critique de la foi.*

● *Les jeunes ont une prédilection* pour les valeurs de gratuité. Comment faire pour que celles-ci ne tournent pas à l'évasion, mais servent à nourrir l'action ?

Le respect des étapes

Dans un deuxième temps, l'épiscopat français a transmis un certain *nombre de réflexions aux délégués* du synode :

1) *Afin de respecter la créativité* liturgique des jeunes, est-il possible, plutôt que des lois-cadres contraignantes, de leur proposer des *« modèles » dont ils pourraient s'inspirer ?*

2) *Comment répondre aux aspirations* religieuses des jeunes qui ne sont pas arrivés au point où ils puissent désirer un mariage sacramentel ?

3) Faut-il renverser les méthodes pastorales pour faire *droit* à une *« démarche catéchumènale »*, c'est-à-dire qui se préoccupe de ne pas pousser les jeunes à poser des actes religieux qu'ils ne sont pas en mesure de comprendre et de désirer. Autrement dit, il s'agit de faire droit dans l'Eglise à la situation des catéchumènes, à respecter la lenteur de leur maturation tout en n'oubliant pas *qu'il s'agit, au moins en droit, d'une* étape à dépasser ;

4) Trouver les moyens de former intellectuellement des prêtres et des laïcs capables de répondre aux *questions* que se pose le monde actuel ;

5) Etudier la *possibilité d'une* action commune aux différentes Eglises chrétiennes en vue de l'évangélisation ;

6) Veiller à ce que le synode adopte *une* attitude positive à l'égard du *monde* moderne.

HENRI FESQUET.

Selon le pasteur P. Courthial

LA NOUVELLE FACULTÉ DE THÉOLOGIE D'AIX-EN-PROVENCE SERA OUVERTE AU « DIALOGUE » ET AU « PROGRÈS ».

Le pasteur *Pierre Courthial*, de l'Eglise réformée de France, l'un des principaux initiateurs d'une nouvelle faculté de théologie, qui *ouvrira* ses portes à la prochaine rentrée, à Aix-en-Provence (*le Monde* du 28 mai), nous précise *que huit des onze Français* que comprend le corps professoral appartiennent à l'Eglise réformée de France. Deux autres sont britanniques, mais il n'y a pas d'Américains ni de Hollandais, comme nous l'avions indiqué sur la *foi* d'informations données à une conférence de presse lors du synode national de Sainte-Foy-lès-*Lyon*.

Définir cette faculté comme étant de tendance *« fondamentaliste », c'est-à-dire plus ou moins intégriste »*, paraît à notre correspondant *« inadéquat »*.

« Fondamentaliste, nous écrit-il notamment, *fait trop songer à l'immobilisme et intégriste à l'étroitesse d'esprit. »*

« En fait, avec fermeté et ouverture à tous les dialogues possibles et à tous les progrès nécessaires, la faculté de théologie réformée d'Aix ne cherche, et ne cherchera, qu'à être toujours mieux « réformée selon la Parole vivante et permanente de Dieu », *dans la droite ligne progressive des confessions de foi de l'Eglise oecuménique des premiers siècles et de la Réforme. Dans l'espérance joyeuse du Christ qui revient ! L'unité fraternelle est tout autre chose que le monopole ou la confusion. Les meilleures relations pourront et devront être établies ou maintenues entre les divers centres de théologie de notre pays, dans le respect de l'« identité » de chacun. »*

MÉDECINE

VINGT-CINQ MILLE CAS MORTELS DE VARIOLE EN INDE

Une grave épidémie de variole sévit en Inde depuis six mois : un peu plus de vingt-cinq mille personnes sont décédées des suites de cette maladie, indique *l'Organisation mondiale* de la santé (O.M.S.). Au total, cent trois mille cas de variole ont été relevés en Inde et vingt-trois mille dans le reste du monde depuis le début de l'année.

La région la plus affectée est l'Etat du Bihar, *situé au centre* de l'Inde, où soixante-dix mille cas de variole ont été enregistrés. Selon l'O.M.S., le taux de mortalité de cette maladie s'élève à 25 %.

En dehors de l'Inde, du Népal et du Bangladesh, la variole existe aussi à l'état endémique en Ethiopie.

SOCIÉTÉ

LA C.I.S.L. A RÉDIGÉ UNE CHARTE DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

De notre correspondant

Genève. — A l'issue de sa conférence mondiale sur les travailleurs *migrants et apatrides — qui a eu* lieu à Genève ces jours derniers au moment où s'ouvrait la conférence *internationale* du travail, consacrée en partie au même sujet (« le Monde » du 5 juin) — la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) a insisté sur les sanctions à prendre contre les responsables du recrutement clandestin et sur la régularisation de la situation des travailleurs déjà établis *« illégalement »*. La conférence a rédigé une « charte des travailleurs immigrés » qui stipule notamment que ceux-ci doivent obtenir *les* mêmes droits que les travailleurs nationaux en matière d'emploi, de *salaires, de mobilité professionnelle*, de chances de promotion, de formation et de recyclage, de fiscalité, de sécurité sociale, de logement et de *participation aux activités de la* collectivité. Cette charte précise que les travailleurs apatrides doivent bénéficier de la même protection.

● *Le parquet de Paris a ouvert une information contre X...* pour violation de domicile, séquestra*tion de personne, coups* et blessures volontaires, exercice illégal de la médecine et avortements, *sur plaintes déposées par* M. Bernard Chenot, président de la Cité internationale universitaire du *boulevard Jourdan, par le docteur* Lacourbe, directeur de l'hôpital international de l'université de Paris, *et par le docteur* Cordier, chef du service de gynécologie.

Ces poursuites visent divers incidents survenus dans cet hôpital, notamment des avortements et des tentatives d'avortement.

A Paris

LE SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL D'IMMIGRATION A ÉTÉ OCCUPÉ PENDANT SIX HEURES

Une cinquantaine de militants du Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés ont *occupé pendant six heures, le 6 juin*, le siège de l'Office national d'immigration (ONI), 42, rue Bargue, à *Paris - 15e*. Les *manifestants ont* protesté contre « les lenteurs administratives » constatées à propos des recours *déposés depuis* plus de six mois devant le Conseil d'Etat à l'encontre des circulaires Marcellin-Fontanet réglementant *le séjour* des étrangers.

Les manifestant ont quitté les *lieux après avoir obtenu de M. Pierre* Demondion, directeur de l'ONI — qui avait pris contact auparavant avec les membres du *Conseil d'Etat*, — l'assurance que le dossier serait examiné au cours de la première quinzaine du mois de *juillet*.

La politique de l'autruche

Sans cesse recommencé, le combat pour l'avortement fait encore des victimes. Ainsi deux kinésithérapeutes Mme Micheline Cosse et Mlle Suzanne Tenenholc, et un brancardier, M. Benigo Casado Rufat, ont-ils été licenciés de l'hôpital international de l'Université de Paris pour avoir participé, le 8 février dernier, à l'avortement d'une jeune malade dans le cabinet de soins de cet hôpital (le Monde *des 16 et 20 février).*

Parce qu'elles estiment ces licenciements abusifs, ces trois personnes réclamaient leur réintégration, jeudi 7 juin, au juge d'instance du quatorzième arrondissement de Paris.

Peu désireux d'aborder le fond du problème, c'est dans un murmure inaudible que l'avocat de l'hôpital, Me Courteault, soutiendra des moyens de droit : nécessité d'une citation distincte pour chacun des demandeurs et surtout sursis à statuer indispensable — le criminel tenant le civil en état — parce que trois plaintes ont été déposées pour coups et blessures volontaires, séquestration de personne, exercice illégal de la médecine et avortement, à la suite des incidents de février.

« Plaintes dilatoires », répondront les cinq défenseurs des licenciés, Mes Odile Davernas, Marianne Merleau-Ponty, Nadine Chauvet, Jo-Antoine. Et les plaignants d'affirmer : « On nous a licenciés parce que nous sommes des militants politiques. »

Comment parler de faute lourde, diront les avocats, alors que l'avortement s'imposait — la jeune femme avait perdu 10 kilos — et qu'il fut fait dans les meilleures conditions d'asepsie, en présence d'un médecin capable d'intervenir à tout moment.

La faute n'aurait-elle pas été de faire sortir cette malade de l'hôpital pour l'avorter ailleurs, comme le suggérait un chef de service ? « L'hypocrisie » n'est-elle pas immense de la part d'un hôpital qui savait que cet avortement devait être effectué et qui n'a rien fait pour l'empêcher, comme de la part de ces médecins qui, lorsqu'on parle d'avortement vous glissent dans l'oreille l'adresse du M.L.A.C. Politique de l'autruche devant une loi moribonde mais qui existe encore.

A défaut de réintégration — si le sursis à statuer est accordés, — les avocats des licenciés demanderont une enquête pour que soient établies les bonnes conditions de cet avortement.

Jugement le 26 juin.

B. D.

CARNET

Réceptions

— M. Pham Van Ba, ambassadeur, chef de la mission permanente du gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam en France, a offert le jeudi 6 juin une réception à l'occasion du cinquième anniversaire de la formation du G.R.P.

Naissances

— M. Marcel Bleu, directeur général des éditions Bleu Publicité, et Mme, née Marie-Françoise Mire, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Manuela,

le 1er juin.

— Marc-Antoine et Sébastien ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère

Maxime.

Paris, le 28 mai 1974.
De la part de M. François J. Roche et Mme, née Thérèse Magnard.
7, square A.-Renoir, 75 014 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Marie-Aimée Bernier,

fille du docteur Etienne Bernier et de Mme, née Nicole Fredet,

avec M. Michel Bera, E.N.S.,

fils de M. Marc-André Bera et de Mme, née Nadia Tagrine.
27, rue Chavaudret.
28 600 Luisant (Eure-et-Loir).
12 bis, rue du Val-de-Grâce.
75 005 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Marlène Azoulei
avec M. Jean-Luc Obin,

célébré le 1er juin 1974 dans l'intimité.
91, rue Louis-Rouquier,
92 300 Levallois-Perret.

— M. et Mme Michel Bertaud du Chazaud,
M. et Mme Maurice Bonzé,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Bénédicte et Jean-Loup,

qui sera célébré à Grisolles (82) le 20 juillet.

Nécrologie

— Nous avons appris la mort de

M. HERVE BAILLE,
peintre
du département de la marine,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

[Né à Sète en 1896, Hervé Baille a commencé sa vie d'artiste comme dessinateur humoriste. Très jeune, il publiait sa production dans les petits journaux et revues illustrés de l'époque. Il devait peu à peu abandonner le dessin humoristique populaire pour aborder le genre plus noble de l'illustration littéraire. Carco et Colette lui doivent la mise en images de quelques-unes de leurs œuvres et Curnonsky l'illustration de son « Eloge de la table ».]

— Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

Mme Alfred CASALIS,
née Evelyne Herding,

décédée le 4 juin 1974, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
De la part de toute sa famille :
Ses enfants : Annette Casalis, Jacques Casalis, Georges et Dorothée Casalis, Eric et Monica Casalis, Jean-Paul et Monique Meyer.
Sa filleule : Evelyne Bordarier,
Sa sœur : Odette Herding,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Un service de louange a eu lieu au temple de l'église réformée de Reims, le jeudi 6 juin.
Les personnes qui le désirent pourront faire, en mémoire d'elle, un don en faveur de la CIMADE (C.C.P. Paris 4068-87).
11, rue des Templiers, 51 000 Reims.
4, rue Pérignon, 75 007 Paris.
11, rue Voltaire, 92 160 Antony.
49, avenue Jean-Jaurès,
51 000 Reims.
30, rue Claude-Decaen, 75 012 Paris.
« Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ. »
(Rom. 8, 39.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Danilo DARMON,

survenu à Montpellier le 4 juin.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 6 juin à Montpellier.
De la part de
Mme Danilo Darmon,
M. et Mme René Bismut et leurs enfants,
M. et Mme Marco Darmon et leurs enfants,
Ses parents,
Ses amis,
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, rue des Volontaires,
34 000 Montpellier.
2, rue Redon, 75 017 Paris.

— Mme Etienne Dumon,
M. et Mme Brahim Nemiri,
M. Henri Dumon,
M. et Mme Claude Ygonin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne DUMON,
ingénieur géologue en retraite,

survenu le 29 mai 1974 dans sa soixante-sixième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
71 bis, avenue du Maréchal-Foch,
92 210 Saint-Cloud.
9, rue Charles-Péguy,
68 300 Saint-Louis.
20, rue Mergier, 24 100 Bergerac.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Raphaëlle DUPUY,
née Laufer,

veuve du lieutenant-colonel Dupuy.
De la part
De M. et Mme Jacques Carron, ses enfants,
De Hubert, Sophie Carron et Françoise Geier, ses petits-enfants,
De la famille Chamagne et de ses amis.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Pierre à Orthez (64), le 27 mai 1974.
Priez pour elle.

— Notre confrère Pierre Gaffre, secrétaire général de l'Association des journalistes économiques et financiers,
Mme Marianne J.-J. Fraenkel et M. Michel Gaffre,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sylvia Pierre GAFFRE,
née Givatovsky,

leur épouse et mère, le 5 juin 1974.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
9, rue des Dames, 75 017 Paris.
123, boulevard Pereire, 75 017 Paris.
34, avenue de Clichy, 75 018 Paris.

— *On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 22 mai, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de*

Mme Jacques GIANOLI,
née Georgette Eugénie Bisson.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 27 mai, en la chapelle de l'hôpital Notre-Dame du Perpétuel Secours.
De la part de
M. Jacques Gianoli, son époux,
Et de Reine Gianoli, sa fille.
90, boulevard de Courcelles,
75 017 Paris.

— Mme Georges Hugonot,
Le professeur Robert Hugonot et ses enfants,
Le baron Jacques Chappellon et la baronne, née Simone Hugonot,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

médecin général de 1re classe
Georges HUGONOT,

grand-officier de la Légion d'honneur, décédé le 31 mai 1974, dans sa quatre-vingt-unième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Le service religieux et l'inhumation dans le caveau familial ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Damerey (Saône-et-Loire).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7 bis, rue Fabre-d'Eglantine,
75 012 Paris.

— Le président,
Les membres du conseil de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale,
ont la douleur de faire part du décès de

M. J.-J. PAPILLON-BONNOT,

leur très regretté délégué général, survenu le 28 mai, dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
44, rue de Rennes, 75 006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Jean PARIS,
chirurgien,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Troyes, le 4 juin, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-Nicolas de Troyes.
De la part de :
M. Robert Pâris et Mlle Francine Lefèvre, sa fiancée,
Le docteur et Mme Pierre Pâris,
Mlle Jeannine Pâris,
ses enfants,
Jean-Marc, Edouard, Laurence et Constance Pâris, ses petits-enfants,
Mlle Germaine Pâris, sa sœur,
Et Irène Gillot, sa fidèle gouvernante.
8, place Casimir-Périer.
10 000 Troyes.

— Mme Lucien Smadja,
M. et Mme Jean-Marc Smadja,
nous prient d'annoncer le décès de

M. Lucien SMADJA,
croix de guerre
avec étoile d'argent (1939-1945),

survenu le 29 mai 1974 à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 31 mai 1974.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— La Tronche, Mondoubleau, Neuilly-sur-Seine.
M. et Mme Louis Tariel,
Jean, Odile, Alain, Yves, Marie-Christine, Olivier et Hervé Tariel,
Mme Edouard Tariel, ses enfants, et petits-enfants,
M. et Mme Jean Thuriot, leurs enfants et petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, en montagne, le 2 juin, de

Bernard TARIEL,

à l'âge de vingt-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 6 juin en l'église de La Grave, suivies de l'inhumation à Villar-d'Arène, Hautes-Alpes.

— Mme François Valentini,
Mlle Marie-Paule Valentini,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François VALENTINI,

survenu le 1er juin 1974, à Paris.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, avenue Alphand,
94 160 Saint-Mandé.

Avis de messe

— L'Association nationale des anciens des forces françaises de l'ONU et du régiment de Corée invite tous ses membres à assister à la messe anniversaire qui sera célébrée à la mémoire du

général MONCLAR,

le mardi 11 juin, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Remerciements

— M. Joseph Geslain,
très touché par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées à la suite du décès de

Mme Joseph GESLAIN,
née Charlotte Pommeray,

prie tous ses amis de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
11, boulevard Suchet, Paris-16e.

Cérémonies

— Une cérémonie pour le souvenir de Jean Moulin aura lieu à Paris le 17 juin, à 10 h. 30, au Panthéon. Cette cérémonie sera présidée par M. René Cassin, Prix Nobel de la paix.

Visites et conférences

SAMEDI 8 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., rue des Archives, 60, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel Guénégaud et Musée de la chasse et de la nature ». — 15 h., métro Rambuteau, Mme Gatouillat : « Le quartier Saint-Avoye ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 17, Mlle Lemarchand : « Le surintendant Fouquet au Marais ». — 15 h., métro Sully-Morland, Mlle Pajot : « Les salons de l'Arsenal ». — 15 h., rue des Francs-Bourgeois, 60, Mme Saint-Girons : « Hôtels de Rohan et de Soubise ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Stoppelaëre : « Hôtel de Sully ». — 15 h., entrée du musée Bourdelle, Mme Vermeersch : « L'exposition Lucien Schnegg et sa bande ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc (par train, gare Saint-Lazare), Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

10 h. 30, angle rue Massillon - rue du Cloître-Notre-Dame : « Les vierges de Notre-Dame de Paris » (Agora). — 14 h. 30, avenue Winston-Churchill : « Découverte de l'art thrace » (Petit Palais). — 14 h. 45, place du Palais-Bourbon, 1 : « Le Palais-Bourbon et la salle des séances » (M. de La Roche). — 15 h. : « Château de Malmaison, nouvelles salles » (l'Art pour tous). — 15 h., rue Descartes, 5 : « Trésors et souvenirs fabuleux de l'Ecole polytechnique » (M. Banassat). — 15 h., rue Saint-Jacques, 277 bis : « Paris astrologique ; le mythe solaire du Val-de-Grâce » (Connaissance de Paris). — 15 h., quai Conti, 23 : « L'Institut » (Mlle Hager). — 15 h., rue d'Antin, 3 : « L'hôtel de Mondragon » (Histoire et Archéologie). — 15 h., rue Bellechasse, 2 : « Le musée national de la Légion d'honneur ». — 15 h., portail de Saint-Paul, rue Saint-Antoine : « Autour de l'église Saint-Paul et de la Visitation » (Paris et son Histoire). — 15 h., métro Volontaires : « Les derniers jardins cachés de Vaugirard » (Paris inconnu). — 15 h., quai d'Anjou, 17 : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel). — 15 h. 15, boulevard Saint-Germain, 145 : « Coins ignorés du village de Saint-Germain-des-Prés et leur histoire » (Mme Barbier). — 20 h. 45, façade église Saint-Gervais : « Les plus belles demeures illuminées du Marais » (M. de La Roche). — 20 h. 45, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 15 h., rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 38, R. P. Troisfontaines : « Le Saint-Esprit et le Christ universel » (Fondation Teilhard de Chardin). — 16 h., rue Bergère, 26, M. Emmanuel : « Les médecines de demain : homéopathie spirituelle, acupuncture » (l'Homme et la Connaissance). — 20 h. 45, rue de Vaugirard, 144 bis, M. Louis Simon : « Han Ryner et les artistes » (les Amis de Han Ryner). — 21 h., Musée de l'homme, palais de Chaillot, MM. Ravaux et Rakoff : « L'Afghanistan » (Jeune Découverte). — 20 h. 30, rue Emeriau, 59, M. Cepeac, ancien président de la F.A.O. : « Pour le service de l'homme, le développement solidaire » (Club 59).

DIMANCHE 9 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, entrée, musée du Petit Palais, Mlle Pajot : exposition « la Bulgarie ». — 10 h. 30, rue Radziwill, 7, Mme Saint-Girons : « La galerie dorée du comte de Toulouse ». — 15 h., rue de Monceau, 63, Mme Gatouillat : « L'hôtel de Camondo : mobilier du XVIIIe siècle ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Gazeau : « Hôtel de Sully ». — 15 h., Versailles (gare rive droite, départ gare Saint-Lazare), Mlle Pajot : « Versailles : Apothicairerie royale et couvent de la reine ». — 15 h., rue de Jouy, 5, Mme Saint-Girons : « Hôtel d'Aumont au Marais ». — 15 h., place Joffre, 1, Mme Stoppelaëre : « L'Ecole militaire : salons et chapelle ». — 15 h. et 16 h. 30, hall gauche, côté parc (par train, gare Saint-Lazare), Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

10 h. 30, rue Saint-Martin, 292 : « La collection d'horlogerie » (Musée national des techniques). — 15 h., rue Cuvier, 57 : « Les carrières inconnues situées sous le Jardin des Plantes » (M. Banassat). — 15 h., boulevard de Port-Royal, 123 : « Le monastère de Port-Royal de Paris et le jansénisme » (Mme Ferrand). — 15 h., Le Kremlin-Bicêtre, 77, rue du Général-Leclerc : « Le vieil hôpital de Bicêtre » (Mlle Hager). — 15 h., place du Palais-Royal, grille du Conseil d'Etat : « Les salons du Conseil d'Etat » (Histoire et Archéologie). — 15 h., rue Vieille-du-Temple, 87 : « L'hôtel de Rohan et l'affaire du collier de la reine » (M. de La Roche). — 15 h., métro Jussieu : « Les arènes de Lutèce et le quartier Mouffetard » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 17 h. 30, Musée de l'homme, MM. Ravaux et Rakoff : « L'Afghanistan » (Jeune Découverte).

LUNDI 10 JUIN

— La section française de la Fédération Sépharade mondiale organise le lundi 10 juin 1974, à 21 heures, au centre Broca, 30, boulevard de Port-Royal, Paris-5e, une conférence-débat sur « L'apport des Sépharadim en France », avec la participation de MM. Max Adda, Léon Masliah, Roger...



De gauche à droite : Jack Setton, (PDG de Musique Diffusion Française), Charles Oliveres, Gilles Nardeau, Michel Lazno, Christian Dartevelle, Arlette Frazier, Maurice Yetta.



sel.
Décret...
Confo... de l'article ... cette garantie ... créances ayant ... versement ou une ... pendant la période ... pour les opérations vi... Loi du 2 janvier 1970 e... couvertes par la Caisse de ...tie à condition d'être produit... le créancier dans les trois mois ... la présente publication au siè... de la Caisse de garantie.
Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du Cabinet ci-dessus indiqué.
La Caisse de Garantie a accordé sa garantie à M. Guy DIDIER, successeur de M. Jean BARKER, à compter du 1er avril 1974.

هكذا من الاصل

SCIENCES

Lorsque toutes les centrales nucléaires prévues fonctionneront

La température du Rhône pourra être portée à 30 degrés

De notre envoyée spéciale

Saint-Vulbas (Ain). — Une visite à Bugey, l'un des sites au bord du Rhône, à 30 kilomètres à l'est de Lyon, où E.D.F. prévoit d'installer quatre centrales nucléaires de 925 *mégawatts chacune d'ici à* 1978, en plus de la centrale de 540 mégawatts qui existe déjà, permet de mesurer les conséquences écologiques considérables *de la multiplication de* telles centrales le long du Rhône et de la Loire. D'ici à 1985, une vingtaine de parcs de centrales devront, selon E.D.F., être réalisés en France, et le double avant l'an 2000. Il suffira de trois ou quatre de ces parcs le long du Rhône, à Bugey, à Aramon, à Tricastin, pour que l'eau du fleuve atteigne 30 degrés l'été. C'est du moins la norme qui a été *fixée et qu'E.D.F.* ne devra pas, en principe, dépasser. S'il en est ainsi, la vie animale disparaîtra pour une large part et l'écologie des rives en sera complètement modifiée.

Les excavatrices ont déjà largement creusé le terrain sur le site de Bugey où doivent être installées, à côté de la dernière centrale de type français graphite gaz qui y fut construite, quatre nouveaux réacteurs de 925 mégawatts de type américain à eau pressurisée.

La première centrale Bugey-1 brûlant de l'uranium naturel et refroidi au gaz carbonique est entrée en service en 1972. A côté d'elle l'enceinte de béton qui abrite le premier réacteur à eau pressurisée de 925 mégawatts est presque terminée, et la cuve du réacteur devrait arriver en mars 1975, la centrale devant entrer en fonctionnement à la fin de l'année 1976. Bugey-3 devrait fonctionner en 1977 et Bugey-4 et 5 en 1978.

Ce calendrier reflète la hâte avec laquelle E.D.F. entend mener son programme. A partir de 1980 une centrale entrera en service tous les deux mois en France. Ensuite l'équipement se poursuivra au rythme de sept centrales par an. En 1985, E.D.F. souhaite que l'énergie nucléaire représente 70 % de la production totale d'électricité en France.

Un producteur de chaleur

Ce programme promet de se dérouler, semble-t-il, au prix de conséquences écologiques considérables sur le milieu ambiant. Mais pour les responsables d'E.D.F., il n'y a aucun problème, et les études menées actuellement seront de nature à rassurer le citoyen.

Pourtant, avant d'être un moyen de produire de l'électricité, la centrale nucléaire est un moyen de produire de la chaleur qui est rejetée dans l'eau ou dans l'atmosphère car nul ne sait comment l'utiliser, ou ne cherche à l'employer. Une centrale nucléaire rejette ainsi les deux tiers des calories qu'elle produit. Pour refroidir quatre centrales de 925 mégawatts, il faut un débit d'eau de 200 mètres cubes par seconde, et l'eau du fleuve se retrouve réchauffée de 10 à 12 degrés. Seuls les grands fleuves comme la Loire et le Rhône offrent des débits suffisants. Même au Bugey, il faudra construire deux tours de refroidissement pour chacune des deux dernières centrales, car l'eau du Rhône ne suffit plus. Elles auront chacune 130 mètres de haut et 100 mètres de diamètre et l'eau chaude rejetée y sera pulvérisée au-dessus d'un courant d'air ascendant pour qu'une partie se condense et soit récupérée tandis que le reste est évacué sous forme de vapeur et d'air chaud.

Avant de placer les parcs de centrales en bordure de mer, où l'eau chaude formera des taches de plusieurs kilomètres carrés, on aura atteint la capacité maximum de refroidissement du Rhône avec trois ou quatre parcs de centrales sur ses rives. Selon la norme fixée, l'eau du fleuve, en été, pourra être portée jusqu'à 30 degrés. C'est la température maximum qu'atteint l'eau quelques jours par an seulement. La plupart des poissons ne supporteront *pas cette modification de température* des eaux, le taux de croissance et de natalité des quelques espèces qui résisteront en sera diminué, les bactéries et les microbes rejetés avec les eaux d'égouts se multiplieront et seront charriés vers la mer

E.D.F. ne prévoit pas de remédier à cette situation, mais par contre envisage d'augmenter encore la puissance des futures centrales en construisant des réacteurs de 1 300 mégawatts. De même, toujours selon les responsables d'E.D.F., une centrale comme Bugey-1 ne rejette aucun produit radio-actif détectable, et la quantité de radiations qui viennent s'ajouter à la radio-activité naturelle est si infime qu'on ne les distingue pas. Ce que paraissent démentir des mesures faites rapidement sur le site de la centrale et à quelques kilomètres de là.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

EDUCATION

Le Syndicat de l'éducation physique dépose un préavis de grève pour le 13 juin

La « trêve électorale » est terminée dans l'enseignement du second degré. Alors qu'une grève devait avoir lieu ce vendredi 7 juin dans la région parisienne, à l'appel du S.N.E.S. (Syndicat national des enseignements de second degré) et du Syndicat national de l'éducation physique (« le Monde » du 6 uin), d'autres mouvements sont prévus — le 11 juin dans l'académie de Nantes — ou annoncés — le 13 juin au plan national.

Le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) a déposé un préavis de grève nationale pour le 13 juin. C'est ce qu'a annoncé son secrétaire général, M. Berge, au cours d'une conférence de presse organisée avec le SNES, le jeudi 6 juin. Cette grève aura lieu si, selon une revendication ancienne du SNEP, *« l'éducation physique et ses enseignants ne sont pas intégrés à l'éducation nationale »*. Rappelons que M. Valéry Giscard d'Estaing a indiqué que le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports serait rattaché au ministère de la qualité de la vie.

Durant le dernier gouvernement de M. Messmer, le secrétariat d'Etat avait été effectivement intégré à l'éducation nationale. Il dépendait auparavant du premier ministre.

D'après M. Berge, on constate actuellement *« une volonté de désorganisation, de liquidation de l'éducation physique »*. Elle se manifeste par le refus de créer de nouveaux postes *« alors qu'il manque quatre mille professeurs d'éducation physique »*. Le SNES, de son côté, a également protesté contre *« les transferts de postes qui visent à démanteler l'éducation physique dans les derniers lycées où elle est enseignée dans des conditions acceptables »*.

Le 11 juin, ce seront les enseignants de l'académie de Nantes qui se mettront en grève. Ce mouvement aura lieu à l'occasion d'une semaine d'action organisée par le SNES et le SNEP du 5 au 12 juin pour demander l'abandon définitif du projet Fontanet de réforme de l'enseignement secondaire et la création de nouveaux postes (*le Monde* du 31 mai).

Cette dernière revendication est, selon les deux syndicats, nécessaire pour améliorer les conditions de travail. La création de nouveaux postes pourra permettre d'éviter la fermeture de certaines sections. En effet, ont expliqué les représentants des deux organisations, des transferts d'enseignants sont prévus. Ils entraîneront la suppression de certaines classes et donc le gonflement des effectifs des autres. Il faudra s'attendre alors à *« l'imposition d'heures supplémentaires aux enseignants, à des difficultés d'affectation des titulaires. Les conséquences seront évidemment graves pour les maîtres auxiliaires, dont un grand nombre seront réduits au chômage »*.

« Il ne peut être question pour nous d'accepter que soient maintenues et aggravées la ségrégation des élèves et leur élimination massive dès l'âge de quatorze ans, que soient poursuivies la dégradation de l'enseignement, que soit porté atteinte au service publique et laïque d'enseignement au profit des enseignements privés », a conclu le SNES.

La présence de parents d'élèves dans les conseils de classe est illégale

estime le tribunal administratif de Rouen

Est-il légalement possible de *faire participer des élèves et des parents à l'examen des cas individuels des élèves lors des réunions des conseils de classe ?* C'est la question que soulève un jugement du tribunal administratif de Rouen le 19 avril : celui-ci a annulé la décision prise par le conseil d'administration du lycée Jeanne-d'Arc, en janvier 1973, permettant à des représentants des élèves et des parents d'assister aux conseils de classe. Un recours avait été introduit par la section locale du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C. Estimant que seuls les enseignants devaient examiner les cas individuels, ce syndicat, après avoir protesté contre le décret du 16 septembre 1969, qui autorisait les établissements secondaires à faire participer élèves et parents aux conseils de classe, avait décidé de porter l'affaire devant les tribunaux administratifs.

Le tribunal administratif a estimé que la décision du conseil d'administration touchait à *« un principe fondamental de l'enseignement »* ; elle appartenait donc au domaine de la loi, et ne pouvait être autorisée par un simple décret. D'autre part, le décret de 1969 portait atteinte, selon lui, à l'égalité des citoyens devant la loi : seuls les parents du lycée Jeanne-d'Arc pouvaient bénéficier de la disposition.

Trois recours semblables ont été déposés par des sections du SNALC ; deux autres l'ont été par des professeurs de ce syndicat qui avaient refusé de participer à des conseils de classe auxquels assistaient des élèves et des parents, et avaient vu, de ce fait, leur note administrative baissée. Enfin, dse familles qui ne voulaient pas que le cas de leur enfant soit examiné en présence de « tiers » (des parents) et de « mineurs » (des élèves) ont également saisi les tribunaux administratifs. Ceux-ci jugeront-ils de la même façon que celui de Rouen ?

Les attendus du jugement de Rouen posent un problème plus large. On peut, en les lisant, se demander si un établissement scolaire peut actuellement avoir une quelconque autonomie : toute innovation qui n'est pas explicitement autorisée par une loi ne risque-t-elle pas d'être considérée comme portant atteinte à l'égalité devant la loi ?

G. H.

● *La dernière remise de prix de voyage par la Fondation nationale des bourses Zellidja* a eu lieu le jeudi 6 juin à Paris. Créée en 1948 par M. Jean Walter, architecte, propriétaire de mines de plomb et d'étain au Maroc, la Fondation avait distribué, pendant de nombreuses années, environ cent trente bourses de voyage à des élèves des classes de première et de terminale des établissements publics. Les auteurs des trente meilleurs rapports de voyage bénéficiaient d'une grande bourse d'un montant plus important. Certaines difficultés, notamment financières, ont conduit la Fondation à réduire, puis à supprimer la distribution des bourses de voyage. Des lauréats de la Fondation ont protesté, dans un communiqué, contre la « *dissolution* » de cet organisme.

● *La Société des agrégés*, dans un communiqué relatif à la création d'un secrétariat d'Etat chargé des universités, estime *« nécessaire que soient maintenus les liens qui existent entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, aussi bien dans le domaine pédagogique et scientifique, avec, notamment, l'existence du baccalauréat, que dans la mobilité des personnels. (...) Si un secrétariat d'Etat doit être créé pour les universités, il doit être placé sous l'autorité du ministre de l'éducation »*.

DÉFENSE

Après une dernière campagne de tirs aériens cet été

La France prévoit de commencer dès 1975 ses essais nucléaires souterrains

La campagne d'essais nucléaires que la France avait prévu, avant la disparition de Georges Pompidou, *d'organiser cet été dans* le Pacifique et dont la préparation n'a pas été suspendue, à ce jour, par les nouveaux responsables politiques, devrait être la dernière à comprendre des tirs en atmosphère. Dès l'année prochaine, en effet, la *Direction des centres d'expérimentations nucléaires* (DIRCEN) sera en mesure, estime-t-elle, d'organiser des expériences souterraines sur l'atoll polynésien de Fangataufa. Les techniciens ont abouti, après dix-huit mois environ d'études sismiques, à la conclusion que le socle basaltique des atolls *de Mururoa et de Fangataufa, d'origine* volcanique, « est suffisamment homogène pour se prêter assez bien à des expériences nucléaires souterraines ».

Au début, les spécialistes de la DIRCEN ne se dissimulaient pas les difficultés qui tiennent à la nécessité de recueillir des mesures de leurs expériences enfouies dans des atolls volcaniques de l'archipel des Touamotou. Ces volcans anciens (quinze millions d'années environ) ont été recouverts par des épaisseurs de corail au travers desquelles il faut creuser des puits verticaux suffisamment en profondeur dans les couches basaltiques dures et résistantes pour y contenir et y confiner les effets d'une explosion nucléaire.

Les études des échantillons rapportés en France montrent qu'au-delà de 400 mètres de profondeur le socle basaltique est suffisamment stable pour accueillir des tirs nucléaires de diverses puissances sous leurs épaisseurs de roches non coralliennes.

Des machines spéciales de forage

Dans un premier temps, il a fallu aussi mettre au point une technique spéciale de tir au fond de puits verticaux et non de galeries à la base d'une montagne *comme c'avait été le cas lors* des expériences souterraines au Sahara entre 1960 et 1966.

A cette fin, des machines de forage spéciales ont été conçues qui sont déjà à l'ouvrage sur l'atoll de Fangataufa. Elles peuvent creuser des puits de diamètre relativement important à grande profondeur et avec une précision suffisante. C'est à l'intérieur de ce puits que devra être descendu — à une profondeur, par exemple, de 1 400 mètres pour un essai de *puissance mégatonnique* — un conteneur de 15 mètres de long et de 55 centimètres de largeur, comprenant la charge explosive avec les instruments de commande du tir et de mesures.

D'autre part, les techniciens sont parvenus à mettre pratiquement au point des procédés de bourrage du puits, avec des agrégats ou des blocs de béton qui obturent le trou afin d'y confiner les effets de l'explosion.

On ne sous-estime toutefois pas, à la *DIRCEN*, les difficultés qui restent à résoudre, notamment en matière de collecte des données scientifiques, pendant et après le tir. On ne peut utiliser, pour ces expériences, des matériels ou des appareillages de la qualité et de la précision de ceux qui sont utilisés lors d'essais atmosphériques. En particulier, il est nécessaire de condenser et enfermer ces moyens d'études scientifiques dans un conteneur relativement compact et proche du lieu de l'explosion, ce *qui a pour effet d'accroître* les risques que les détecteurs de signaux et les câbles de transmissions subissent des perturbations, des parasites et des déformations.

Les mesures optiques de la boule de feu sont impossibles dans le cas d'une expérience souterraine. De même, les analyses des poussières et des gaz seront plus délicats et exigent un forage spécial coudé en direction de la cavité creusée par l'explosion, à 200 ou 250 mètres du puits principal. Ces prélèvements demanderont plusieurs jours après le tir.

Beaucoup plus cher

A la DIRCEN, on admet donc que la précision des mesures, dans le cas d'un essai souterrain, sera *notablement* inférieure à celle des tirs aériens, et leur collecte moins rapide. On estime aussi que la préparation de telles expériences devrait requérir des délais sensiblement plus importants — de *l'ordre d'une année en moyenne* — alors que le champ de tir aérien exigeait quelques mois seulement *de préparation et, parfois*, à peine un mois. Cette contrainte technique aura par conséquence d'obliger les spécialistes à définir plus tôt les types d'armes testées.

Enfin, les essais souterrains coûtent plus cher que les tirs en atmosphère. On peut, au demeurant, le constater à l'examen du budget annuel de la DIRCEN. En 1974, les investissements liés à la préparation des expérimentations nucléaires souterraines ont progressé de plus de 32 % par rapport à 1973 pour les autorisations de programme (431 millions de francs) et de plus de 21 % pour les crédits de paiement (410 millions). Mais les essais souterrains offrent *plusieurs avantages* : en particulier, leur discrétion vis-à-vis d'observateurs étrangers, l'absence de pollution atmosphériqu et le fait que, ne dépendant plus des prévisions météorologiques, les expériences n'ont plus besoin d'être groupées en une seule campagne de tirs. Les Soviétiques et les Américains, par exemple, procèdent à des expérimentations durant toute l'année, chacun, en moyenne, de douze à quinze tirs par an.

On peut s'étonner, dans ces circonstances, qu'il ne soit pas, à l'heure actuelle, dans l'intention des dirigeants français d'annuler la campagne de tirs atmosphériques en préparation, dans l'attente des essais souterrains qui commenceraient dès l'année prochaine, d'abord a Fangataufa, puis alternativement à Fangatauga et à Mururoa qui resteront les deux sites d'expérimentations.

Le nouveau gouvernement, officiellement, a gardé le silence sur le programme de 1974. Lors de la *campagne présidentielle, M.* Valéry Giscard d'Estaing s'est seulement engagé à continuer les essais nucléaires jugés indispensables et à passer, le plus vite possible, aux tirs souterrains. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a réaffirmé devant le Parlement, sa volonté de continuer la modernisation de la force de dissuasion. Mais, sur place, en Polynésie, la préparation des essais atmosphériques de 1974 a suivi son cours, en dépit d'un ralentissement des activités entraîné par la campagne électorale. Un avis temporaire aux navigateurs, lancé avant l'élection présidentielle et les prévenant que des expérimentations nucléaires pourraient avoir lieu à Mururoa, n'a pas été reporté.

Des essais tactiques d'armes

A priori, une suspension des essais atmosphériques en 1974 aurait d'autant moins été interprétée comme une entorse au respect de « l'héritage gaulliste » en matière de défense nationale que les nouveaux responsables politiques pouvaient faire valoir leur intention d'entreprendre, dès l'année prochaine, les tirs nucléaires souterrains.

Mais les partisans d'une dernière campagne de tirs aériens cette année avancent l'argument, souvent cité par le général d'armée aérienne Lucien Sonia, directeur des centres d'expérimentations nucléaires, que *« tout retard dans les essais entraîne des retards dans la mise au point des armements, dès lors que les scientifiques marquent le pas »*. Au demeurant, dit-on encore à la DIRCEN, les crédits de *1974* sont engagés, et le gouvernement n'aurait sans doute pas l'espoir de réaliser de sérieuses économies en décidant de supprimer la campagne nucléaire de cet été, prévue de longue date.

Selon des informations qui ne sont ni démenties ni confirmées de source officielle, la campagne de tirs qui pourrait avoir lieu cet été dans le Pacifique comprendrait, notamment, un essai tactique du système d'armes Jaguar. Cet avion biréacteur d'appui de l'armée de l'air emporte, en principe, une arme nucléaire de dix à quinze kilotonnes et il est déjà *en escadre opérationnelle. Lors* de sa précédente campagne de tirs en Polynésie, la France a expérimenté une arme *similaire* à bord d'un avion Mirage.

Ces essais d'armes tactiques, *avec leur système complet de* lancement, ne pourraient plus avoir lieu en souterrain, sauf si *la France, une fois ses expériences* souterraines entreprises, décidait, à l'occasion, de revenir à certains *tirs aériens*.

L'organisation d'un tel essai tactique du système d'armes Jaguar constitue, sans doute, une des raisons essentielles du maintien — comme tout le donne à penser actuellement — de la dernière campagne nucléaire française en atmosphère, cet été, sur l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique sud.

JACQUES ISNARD.

HISTOIRE

MORT DE GÉRARD WALTER

On apprend la mort, survenue le mercredi 29 mai, de l'historien Gérard Walter. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

[Né le 17 décembre 1896, Gérard Walter a fait preuve d'une activité débordante, si l'on en juge par les sujets qu'il a traités, les époques qu'il a couvertes, les titres des ouvrages qu'il a publiés.

Chez Albin Michel, ce sont : *Marat, César, Lénine, les Consuls de Provence, la Ruine de Byzance, la Destruction de Carthage, la Chute de l'Empire romain* (à paraître). Il dirigeait dans cette maison la collection « le Mémorial des siècles », à laquelle il a fourni lui-même : *la Révolution anglaise, la Révolution française* et *la Révolution russe, Saint Louis, roi de France*, etc.

Chez Gallimard, où il était à l'origine de la collection « Les trente jours qui ont fait la France » (qui annonce de lui un *9 Thermidor*), Gérard Walter a donné notamment un *Robespierre en trois volumes*, une *Histoire de la révolution russe* en trois volumes également. Il a participé à l'établissement de nombreux volumes de la Pléiade : *Histoire de la Révolution* de Michelet, *Mémorial de Sainte-Hélène*, Chénier, Plutarque, etc.

A la Bibliothèque nationale, il a établi le catalogue de l'histoire de la Révolution française (grandes tables, répertoires, table générale analytique.]

AUTOMOBILE

Devant le comité d'entreprise

SIMCA-CHRYSLER PRÉCISE SES INTENTIONS SUR LES LICENCIEMENTS

Incertitude pour les ouvriers de Simca-Chrysler dans l'attente de la réunion du comité central d'entreprise tenue ce vendredi 7 juin dans l'après-midi à Paris. En effet, d'une part, selon Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines, qui a été « longuement reçue » jeudi 6 juin par M. Durafour, ministre du travail, la direction de Simca-Chrysler retirerait sa demande de six cent quatre-vingt-quatre licenciements en raison de l'opposition de l'inspecteur du travail; mais, d'autre part, selon la C.F.T., syndicat majoritaire dans l'entreprise, *« dans l'état actuel de la situation, le projet de licenciement continuerait à être inscrit à l'ordre du jour de la réunion du comité »*. La direction, interrogée après la déclaration de Mme Gros, aurait affirmé que *« de toute manière le problème de l'excédent d'effectifs subsistait et qu'il faudrait y trouver une solution »*.

La C.F.T. devait tenir vendredi après-midi une conférence de presse.

CARNET

Réceptions

— M. Pham Van Ba, ambassadeur, chef de la mission permanente du gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam en France, a offert le jeudi 6 juin une réception à l'occasion du cinquième anniversaire de la formation du G.R.P.

Naissances

— M. Marcel Bleu, directeur général des éditions Bleu Publicité, et Mme, née Marie-Françoise Mire, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Manuela,

le 1er juin.

— Marc-Antoine et Sébastien ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère

Maxime.

Paris, le 28 mai 1974.
De la part de M. François J. Roche et Mme, née Thérèse Magnard.
7, square A.-Renoir, 75 014 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Marie-Aimée Bernier,

fille du docteur Etienne Bernier et de Mme, née Nicole Fredet,

avec M. Michel Bera, E.N.S.,

fils de M. Marc-André Bera et de Mme, née Nadia Tagrine.
27, rue Chavaudret,
28 600 Luisant (Eure-et-Loir).
12 bis, rue du Val-de-Grâce,
75 005 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Marlène Azoulai
avec M. Jean-Luc Obin,

célébré le 1er juin 1974 dans l'intimité.
91, rue Louis-Rouquier,
92 300 Levallois-Perret.

— M. et Mme Michel Bertaud du Chazaud,
M. et Mme Maurice Bonzé,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Bénédicte et Jean-Loup,

qui sera célébré à Grisolles (82) le 20 juillet.

Nécrologie

— Nous avons appris la mort de

M. HERVE BAILLE,
peintre
du département de la marine,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

[Né à Sète en 1896, Hervé Baille a commencé sa vie d'artiste comme dessinateur humoriste. Très jeune, il publiait sa production dans les petits journaux et revues illustrés de l'époque. Il devait peu à peu abandonner le dessin humoristique populaire pour aborder le genre plus noble de l'illustration littéraire. Carco et Colette lui doivent la mise en images de quelques-unes de leurs œuvres et Curnonsky l'illustration de son « Eloge de la table ».]

— Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

Mme Alfred CASALIS,
née Evelyne Harding,

décédée le 4 juin 1974, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
De la part de toute sa famille :
Ses enfants : Annette Casalis, Jacques Casalis, Georges et Dorothée Casalis, Eric et Monica Casalis, Jean-Paul et Monique Meyer.
Sa filleule : Evelyne Bordarier.
Sa sœur : Odette Harding.
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Un service de louange a eu lieu au temple de l'église réformée de Reims, le jeudi 6 juin.
Les personnes qui le désirent pourront faire, en mémoire d'elle, un don en faveur de la CIMADE (C.C.P. Paris 4088-87).
11, rue des Templiers, 51 000 Reims.
4, rue Pérignon, 75 007 Paris.
11, rue Voltaire, 92 160 Antony.
49, avenue Jean-Jaurès,
51 000 Reims.
30, rue Claude-Decaen, 75 012 Paris.
« Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ. »

(Rom. 8. 39.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Danilo DARMON,

survenu à Montpellier le 4 juin.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 6 juin à Montpellier.
De la part de
Mme Danilo Darmon,
M. et Mme René Bismut et leurs enfants,
M. et Mme Marco Darmon et leurs enfants,
Ses parents,
Ses amis,
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, rue des Volontaires,
34 000 Montpellier.
2, rue Redon, 75 017 Paris.

— Mme Etienne Dumon,
M. et Mme Brahim Nemiri,
M. Henri Dumon,
M. et Mme Claude Ygonin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne DUMON,
ingénieur géologue en retraite,

survenu le 29 mai 1974 dans sa soixante-sixième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
71 bis, avenue du Maréchal-Foch,
92 210 Saint-Cloud.
9, rue Charles-Péguy,
68 300 Saint-Louis.
20, rue Mergier, 24 100 Bergerac.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Raphaëlle DUPUY,
née Laufer,

veuve du lieutenant-colonel Dupuy.
De la part
De M. et Mme Jacques Carron, ses enfants,
De Hubert, Sophie Carron et Françoise Geler, ses petits-enfants,
De la famille Chamagne et de ses amis.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Pierre à Orthez (64), le 27 mai 1974.
Priez pour elle.

— Notre confrère Pierre Gaffre, secrétaire général de l'Association des journalistes économiques et financiers,
Mme Marianne J.-J. Fraenkel et M. Michel Gaffre,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sylvia Pierre GAFFRE,
née Givatovsky,

leur épouse et mère, le 5 juin 1974.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
9, rue des Dames, 75 017 Paris.
123, boulevard Pereire, 75 017 Paris.
34, avenue de Clichy, 75 018 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 22 mai, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

Mme Jacques GIANOLI,
née Georgette Eugénie Bisson.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 27 mai, en la chapelle de l'hôpital Notre-Dame du Perpétuel Secours.
De la part de
M. Jacques Gianoli, son époux,
Et de Reine Gianoli, sa fille.
90, boulevard de Courcelles,
75 017 Paris.

— Mme Georges Hugonot,
Le professeur Robert Hugonot et ses enfants,
Le baron Jacques Chappellon et la baronne, née Simone Hugonot,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

médecin général de 1re classe
Georges HUGONOT,

grand-officier de la Légion d'honneur, décédé le 31 mai 1974, dans sa quatre-vingt-unième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Le service religieux et l'inhumation dans le caveau familial ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Damerey (Saône-et-Loire).

— Mme Charles Moisl,
Ses enfants, petits-enfants et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer la mort subite de

M. Charles MOISL,

leur mari, père, grand-père et parent.
Les obsèques auront lieu à 16 h. 30 précises, le vendredi 7 juin au cimetière de Bagneux-Parisien, porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7 bis, rue Fabre-d'Eglantine,
75 012 Paris.

— Le président,
Les membres du conseil de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale,
ont la douleur de faire part du décès de

M. J.-J. PAPILLON-BONNOT,

leur très regretté délégué général, survenu le 28 mai, dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
44, rue de Rennes, 75 006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Jean PARIS,
chirurgien,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Troyes, le 4 juin, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-Nicolas de Troyes.
De la part de :
M. Robert Pâris et Mlle Francine Lefèvre, sa fiancée,
Le docteur et Mme Pierre Pâris,
Mlle Jeannine Pâris,
ses enfants,
Jean-Marc, Edouard, Laurence et Constance Pâris, ses petits-enfants,
Mlle Germaine Pâris, sa sœur,
Et Irène Gillot, sa fidèle gouvernante.
8, place Casimir-Périer,
10 000 Troyes.

— Mme Lucien Smadja,
M. et Mme Jean-Marc Smadja,
nous prient d'annoncer le décès de

M. Lucien SMADJA,
croix de guerre
avec étoile d'argent (1939-1945),

survenu le 29 mai 1974 à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 31 mai 1974.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— La Tronche, Mondoubleau, Neuilly-sur-Seine.
M. et Mme Louis Tariel,
Jean, Odile, Alain, Yves, Marie-Christine, Olivier et Hervé Tariel,
Mme Edouard Tariel, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Thuriot, leurs enfants et petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, en montagne, le 2 juin, de

Bernard TARIEL,

à l'âge de vingt-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 6 juin en l'église de La Grave, suivies de l'inhumation à Villar-d'Arène, Hautes-Alpes.

— Mme François Valentini,
Mlle Marie-Paule Valentini,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François VALENTINI,

survenu le 1er juin 1974, à Paris.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, avenue Alphand,
94 160 Saint-Mandé.

Avis de messe

— L'Association nationale des anciens des forces françaises de l'ONU et du régiment de Corée invite tous ses membres à assister à la messe anniversaire qui sera célébrée à la mémoire du

général MONCLAR,

le mardi 11 juin, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Remerciements

— M. Joseph Geslain,
très touché par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées à la suite du décès de

Mme Joseph GESLAIN,
née Charlotte Pommeray,

prie tous ses amis de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
11, boulevard Suchet, Paris-16e.

Cérémonies

— Une cérémonie pour le souvenir de Jean Moulin aura lieu à Paris le 17 juin, à 10 h. 30, au Panthéon. Cette cérémonie sera présidée par M. René Cassin, Prix Nobel de la paix.

Visites et conférences

SAMEDI 8 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., rue des Archives, 60, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel Guénégaud et Musée de la chasse et de la nature ». — 15 h., métro Rambuteau, Mme Gatouillat : « Le quartier Saint-Avoye ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 17, Mlle Lemarchand : « Le surintendant Fouquet au Marais ». — 15 h., métro Sully-Morland, Mlle Pajot : « Les salons de l'Arsenal ». — 15 h., rue des Francs-Bourgeois, 60, Mme Saint-Girons : « Hôtels de Rohan et de Soubise ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Stoppelaëre : « Hôtel de Sully ». — 15 h., entrée du musée Bourdelle, Mme Vermeersch : « L'exposition Lucien Schnegg et sa bande ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc (par train, gare Saint-Lazare), Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

10 h. 30, angle rue Massillon - rue du Cloître-Notre-Dame : « Les vierges de Notre-Dame de Paris » (Agora). — 14 h. 30, avenue Winston-Churchill : « Découverte de l'art thrace » (Petit Palais). — 14 h. 45, place du Palais-Bourbon, 1 : « Le Palais-Bourbon et la salle des séances » (M. de La Roche). — 15 h. : « Château de Malmaison, nouvelles salles » (l'Art pour tous). — 15 h., rue Descartes, 5 : « Trésors et souvenirs fabuleux de l'Ecole polytechnique » (M. Banassat). — 15 h., rue Saint-Jacques, 277 bis : « Paris astrologique ; le mythe solaire du Val-de-Grâce » (Connaissance de Paris). — 15 h., quai Conti, 23 : « L'Institut » (Mlle Hager). — 15 h., rue d'Antin, 3 : « L'hôtel de Mondragon » (Histoire et Archéologie). — 15 h., rue Bellechasse, 2 : « Le musée national de la Légion d'honneur ». — 15 h., portail de Saint-Paul, rue Saint-Antoine : « Autour de l'église Saint-Paul et de la Visitation » (Paris et son Histoire). — 15 h., métro Volontaires : « Les derniers jardins cachés de Vaugirard » (Paris inconnu). — 15 h., quai d'Anjou, 17 : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel). — 15 h. 15, boulevard Saint-Germain, 145 : « Coins ignorés du village de Saint-Germain-des-Prés et leur histoire » (Mme Barbier). — 20 h. 45, façade église Saint-Gervais : « Les plus belles demeures illuminées du Marais » (M. de La Roche). — 20 h. 45, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris).

CONFERENCES — 15 h., rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 38, R.P. Troisfontaines : « Le Saint-Esprit et le Christ universel » (Fondation Teilhard de Chardin). — 15 h., rue Bergère, 26, M. Emmanuel : « Les médecines de demain : homéopathie spirituelle, acupuncture » (l'Homme et la Connaissance). — 20 h. 45, rue de Vaugirard, 144 bis, M. Louis Simon : « Han Ryner et les artistes » (les Amis de Han Ryner). — 21 h., Musée de l'homme, palais de Chaillot, MM. Ravaux et Rakoff : « L'Afghanistan » (Jeune Découverte). — 20 h. 30, rue Emeriau, 59, M. Cepeac, ancien président de la F.A.O. : « Pour le service de l'homme, le développement solidaire » (Club 59).

DIMANCHE 9 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, entrée, musée du Petit Palais, Mlle Pajot : exposition « la Bulgarie ». — 10 h. 30, rue Radziwill, 7, Mme Saint-Girons : « La galerie dorée du comte de Toulouse ». — 15 h., rue de Monceau, 63, Mme Gatouillat : « L'hôtel de Camondo : mobilier du XVIIIe siècle ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Gazeau : « Hôtel de Sully ». — 15 h., Versailles (gare rive droite, départ gare Saint-Lazare), Mlle Pajot : « Versailles : Apothicairerie royale et couvent de la reine ». — 15 h., rue de Jouy, 5, Mme Saint-Girons : « Hôtel d'Aumont au Marais ». — 15 h., place Joffre, 1, Mme Stoppelaëre : « L'Ecole militaire : salons et chapelle ». — 15 h. et 16 h. 30, hall gauche, côté parc (par train, gare Saint-Lazare), Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

10 h. 30, rue Saint-Martin, 292 : « La collection d'horlogerie » (Musée national des techniques). — 15 h., rue Cuvier, 57 : « Les carrières inconnues situées sous le Jardin des Plantes » (M. Banassat). — 15 h., boulevard de Port-Royal, 123 : « Le monastère de Port-Royal de Paris et le jansénisme » (Mme Ferrand). — 15 h., Le Kremlin-Bicêtre, 77, rue du Général-Leclerc : « Le vieil hôpital de Bicêtre » (Mlle Hager). — 15 h., place du Palais-Royal, grille du Conseil d'Etat : « Les salons du Conseil d'Etat » (Histoire et Archéologie). — 15 h., rue Vieille-du-Temple, 87 : « L'hôtel de Rohan et l'affaire du collier de la reine » (M. de La Roche). — 15 h., métro Jussieu : « Les arènes de Lutèce et le quartier Mouffetard » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 17 h. 30, Musée de l'homme, MM. Ravaux et Rakoff : « L'Afghanistan » (Jeune Découverte).

LUNDI 10 JUIN

— La section française de la Fédération Sépharade mondiale organise le lundi 10 juin 1974, à 21 heures, au centre Broca, 30, boulevard de Port-Royal, Paris-5e, une conférence-débat sur « L'apport des Sépharadims en France », avec la participation de MM. Max Adda, Léon Masliah, Roger



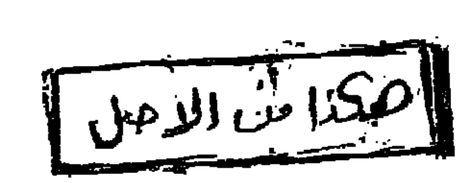






De gauche à droite : Jack Setton, (PDG de Musique Diffusion Française), Charles Oliveres, Gilles Nardeau, Michel Lazno, Christian Dartevelle, Arlette Frazier, Maurice Yetta.

Marello Veyrac & Associés



Le Monde DU TOURISME ET DES LOISIRS

L'ISLANDE DANS LES PAS D'UN EXPLORATEUR

QUESTION : *« Outre le nombre plus réduit des participants, quelle est la différence entre un voyage organisé ordinaire et un voyage à thème ? »*

Réponse : *« C'est que les « pèlerins » ayant à table des conversations savantes en oublient de râler contre la « bouffe », fût-elle authentiquement insipide. »*

S'agissant de touristes français, ce n'est pas négligeable et cette boutade entendue exprime sa bonne part de vérité. A l'heure du retour vers Paris, les propos savants roulent encore et le hall de l'aéroport de Keflavik prend des airs de salle Pleyel. Très entouré, Paul-Emile Victor, « chef d'expédition » (*), subit toujours les questions de touristes promus, en trois jours de « stage », glaciologues, volcanologues, ethnologues et quelque peu explorateurs, par osmose. Plaques techtoniques, failles, solfatares, cratères, geysers, marmites bouillantes cernées de neige, n'ont plus pour eux de secrets, non plus que les monstrueux glaciers en forme de tranches napolitaines : une couche de glace, une couche de lave avec, par-dessus, une dernière nappe de glace toute fraîche, contemporaine de Jésus-Christ. Nous venons de sonder tout cela jusqu'aux abîmes, par Paul-Emile Victor interposé. *« Le dôme glaciaire du Vatnajökull qui couvre 8 400 kilomètres carrés accumule au plus profond de l'ancien cratère jusqu'à 800 mètres de glace. »* Des chiffres pour donner à rêver...

L'état brut

Pourtant quand l'expédition avait pris le départ de Reykjavik — en car tout confort, — certains arboraient un certain sourire. Les motivations des « pèlerins » leur paraissaient inégalement scientifiques. Ils avaient repéré l'oisive indécise, le « collectionneur de voyages » cochant d'une quarante-neuvième croix son quarante-neuvième pays visité, la jeune fille égarée — *et critique* — parmi des diplodocus d'au moins cinquante ans et le snob de service préparant déjà ses récits futurs : *« Personnellement, quand j'étais en Islande avec Paul-Emile... »*

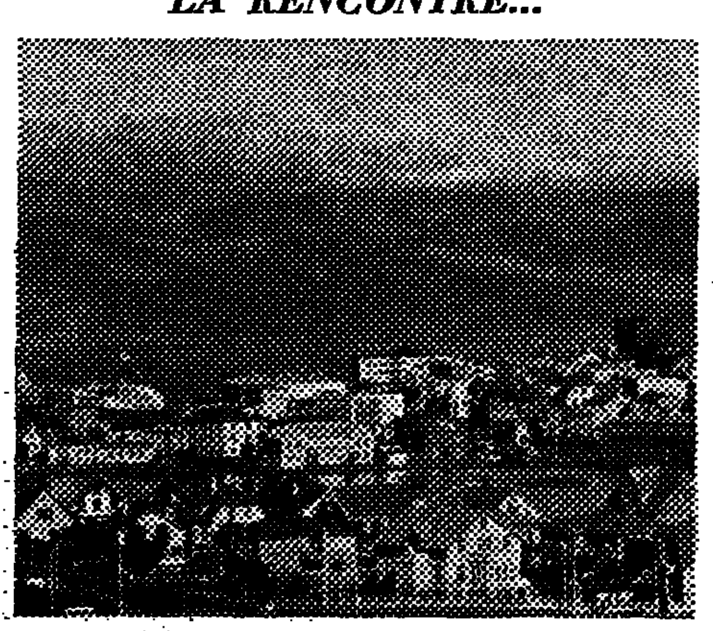
Et puis l'Islande fut là : nature à l'état brut, sols torturés, boursouflures menaçantes, jaillissements sulfureux, débâcles imminentes... Tant d'inquiétantes débauches de forces élémentaires balayèrent à la minute le petit sourire, les commentaires ordinaires et les facéties moyennes des voyages collectifs.

L'eau du diable

Au sortir même de la ville aux toits bleus, verts, jaunes, mauves — agressivement, — on reçoit en pleine figure le « thème du voyage » : lave et glace mariées sur cette terre inachevée. A la demande de Paul-Emile Victor — ami du pilote d'Icelandair, — le petit avion à hélice va faire du rase-mottes entre le plafond de nuages et le volcan Hekla, blanc comme neige, l'hypocrite. (En 1970, il a tué sept mille moutons.) *« Ici, la plus grande coulée de lave du monde. »*

« Tout est grand sur cette petite île de deux cent vingt mille habitants ! » Immenses les champs plats, couleur de mâchefer, si lunaires que les astronautes américains sont venus s'y entraîner. Immenses les coulées de glace, de boues, de rochers, des eaux toujours prêtes à se ruer, emportant ponts, routes et le reste quand le feu intérieur jaillit sous les glaciers, dont le plus maigre fait, au pied du Vatnajökull, sa bonne douzaine de mer de Glace ». Alors, le Perrichon qui sommeille en tout homme réclame la parole. On refoule péniblement des phrases définitives sur la précarité de l'espèce humaine et de notre terre, on se surprend à marcher sur la pointe des pieds pour ne pas réveiller les monstres endormis. C'est le grand spectacle à chaque étape sur cette route sans bitume qu'on vient à peine d'ouvrir dans les champs de lave ou de sables glaciaires.

LA RENCONTRE...



... DE LA LAVE ET DE LA GLACE

« L'an dernier encore, on ne pouvait pas faire le tour de l'Islande. »

Un « pèlerin » résume l'impression générale par ces fortes paroles : *« On en reste sur le cul. »* C'est vrai. Chaque halte offre son « grand moment » d'insolite ou de démesure. Les mangeurs de pellicule ne savent plus où donner de l'objectif. Ils fusillent à raison, pour l'un d'eux, de dix rouleaux par jour. (Sans doute s'agit-il de ces actes magiques par lesquels on conjure les forces élémentaires en les enfermant dans la « petit boite ».) A Gullfoss, la cataracte gonflée d'eaux glaciaires a l'air de vouloir emporter tout le cañon avec elle. A Krisuvik, l'enfer souterrain crache ses vapeurs de soufre. Dans le Haukadalur, le Grand Geyser ne livre ses jets d'eau bouillante — hauts de 65 mètres — qu'avec avarice, mais un petit frère a pris le relais et souffle toutes les cinq minutes, régulièrement, devant les caméras. A Hveragerdi, les serres chauffées par l'« *eau du diable* » font pousser au pied des glaciers des petits pois, des fleurs et des fruits tropicaux : banane islandaise... Au front d'un glacier — *« qui avance d'un mètre par jour »* — la Jökulsa forme un étrange lac où des icebergs bleutés dérivent avec des allures de fantômes. Tout s'en vers la mer, et quand la lave veut bien céder la place aux prairies à moutons il faut les couper de larges drains pour assécher un peu cette énorme éponge.

Il y a quand même, parfois, des images plus reposantes. Ici des phoques curieux comme des touristes plongent de leur îlot noir pour venir voir de près *« comment c'est fait un explorateur »*. Là les deux derricks qui forent la lave ne cherchent pas de pétrole mais l'eau chaude qui alimente les radiateurs d'un village « sans cheminées ». Dans le petit port de Grindavik — qui sent la morue — un flétan géant, tout frais pêché, flotte au mât d'un bateau, comme une voile. Au fond d'un plein désert de cendres, pendues à des tréteaux de bois, des milliers de morues sèchent au vent, comme du foin. A droite, à gauche jaillissent des sternes, des perdrix des neiges, des macareux, des cygnes sauvages.

L'Amérique !

Mais à Thinguellir, de nouveau, c'est autre chose ! Photos et films ne pourront pas dire la troublante réalité de ce haut lieu. On n'y voit qu'une vaste faille, bordée par un haut mur de basalte. C'est tout. Mais on entre là dans les coulisses de la grande machinerie terrestre. L'avaient-ils pressenti, les Vikings conquérants qui tenaient là, en plein air, leur Parlement, « le premier du monde » ?

« Cette faille marque le point de rencontre des plaques techtoniques qui supportent nos continents à la dérive sur le grand magma. » A l'ouest, c'est la plaque « européenne ». A l'est la plaque américaine. L'Islande n'a pas encore choisi son monde... Voilà pourquoi votre fille est muette, voilà pourquoi cette terre partagée ne cesse pas de se déchirer, sans cesse remise en cause. *« On le sait depuis peu. »* Abondamment, Paul-Emile Victor cite Haroun Tazieff.

Remis de son émotion, un « pèlerin » facétieux se glissera entre deux rochers *« pour aller faire un tour en Amérique »*. Une « pèlerine » jure qu'elle reviendra pour trois semaines au moins, à dos de poney. *« Il y a encore le Nord, ses rennes et ses fjords. Il y a les côtes où périt le* Pourquoi pas ? *de Charcot. Il y a le Groenland, le grand voisin glacé... Il y a ces îles détruites et ces îles nouvelles. »*

C'est vrai, on n'épuise pas l'Islande en trois ou quatre jours... même si à cette époque de l'année ils durent à peu près vingt-trois heures.

Du moins, ces îles mouvantes, les verra-t-on par les hublots du D.C.-8 au départ de Keflavik, sur le chemin du retour. Le pilote, là encore, veut bien maintenir sa lourde machine à basse altitude, après le décollage. *« A droite l'île de Surtsey surgie de la mer en 1963. A gauche, l'île de Heimaey où le volcan Helgaffel a déversé en janvier 1973 des fleuves de lave incandescente. La ville de Westmannaejar, évacuée à l'époque, vous apparaît cernée de cendres noires pas encore dégagées. Mais la vie a repris. »*

Islande : premier prix de thèmes à voyages.

Un cri, toutefois, en atterrissant à Luxembourg : *« Oh ! des arbres ! »* Là-bas, sur cette terre âpre, on avait presque oublié qu'ils existaient, si hauts, si verts.

JEAN RAMBAUD.

(*) « Vacances 2000 » (18, avenue de l'Opéra, 75002, Paris), s'est fait une spécialité des « voyages à thème ». Des « invités d'honneur » — dans le cas présent, Paul-Emile Victor — participent au voyage, donnent des conférences et répondent aux questions. C'est ainsi qu'un chef d'orchestre a illustré la « Pologne de Chopin » et un historien le « circuit Napoléon », d'Austerlitz à l'île d'Elbe.

A SUIVRE...

Des initiatives pour ceux qui en manquent

« SERVICE public d'accueil et d'information, lien entre les usagers et les prestataires de services, qui laisse aux voyageurs la liberté de choix », les syndicats d'initiative et offices de tourisme (quelque mille cinq cents bureaux disséminés à travers la France) ont l'ambition d'élargir leur rôle à l'animation touristique.

Leur mission dans ce domaine sera *« de rendre l'animation plus efficace là où elle n'est que médiocre et de créer les conditions de son action là où elles n'existent pas »*. Telle est l'une des orientations nouvelles définies par les trois cents délégués présents au congrès de leur fédération nationale, qui vient d'être organisé à Tours, et qui avait choisi pour thème de réflexion : « Les moyens de développer le tourisme pour tous. »

Les syndicats d'initiative veulent en effet prendre une part dans la politique du tourisme social, et contribuer efficacement à ce que les quelque six millions de Français qui, faute de moyens financiers suffisants, restent des vacanciers sédentaires puissent à leur tour trouver des conditions d'hébergement et des équipements adaptés à leurs ressources.

Les arrière-pays

A la suggestion réitérée d'une politique de prix avantageux pratiqués hors saison et de nature à favoriser l'étalement des vacances et leur accès, *notamment* aux personnes du troisième âge, une autre idée plus originale s'est ajoutée : instaurer une aide à la pierre, qui devrait permettre à *l'Etat ou aux collectivités locales* de créer des réserves foncières dans des régions à vocation touristique.

Les arrière-pays ne devraient pas être exclus de cette aide déjà insuffisante. Les équipements sont encore trop souvent concentrés dans les zones déjà les plus envahies. En complément serait créée une taxe du tourisme social. Il s'agirait de prévoir, pour les entreprises qui occupent plus de cent salariés, un versement de 1 % dont le produit servirait à financer les équipements collectifs à l'intention des vacanciers.

Dans la panoplie des mesures faciles à mettre en œuvre pour aider le tourisme populaire, les responsables des offices de tourisme ont souhaité l'harmonisation fiscale, trouvant anormal que le taux de la T.V.A. soit de 17,60 % pour les campings et gîtes, alors qu'il est seulement de 7 % dans l'hôtellerie.

B. P.

Du beau bon marché ?

L'INSTITUT de l'environnement présente jusqu'au 14 juin les travaux de la sixième session du PAN (Programme architecture nouvelle), ouverte sur le thème de l'habitat de tourisme social. Cent vingt-trois équipes d'architectes avaient répondu à l'invitation à concourir lancée conjointement par le ministère de l'équipement et le commissariat au tourisme. Seuls, les dix-huit projets retenus — douze lauréats, six mentionnés — figurent à cette présentation, qui se complétera de « forums » et de visites commentées (1).

« Susciter une démarche tendant à aider à l'apparition de nouvelles solutions et formes de tourisme social, et à renouveler l'architecture de cet habitat », c'est de la sorte que M. Alain Bacquet, directeur de l'architecture à l'ancien ministère des affaires culturelles et président du jury, a résumé l'appel d'idées et l'esprit du concours.

Habitat de montagne ou pour le bord de mer, résidences mobiles, individuelles ou collectives, bungalows à bâtir soi-même, systèmes modulaires, procédés nouveaux, autant de propositions sur quoi les concurrents se sont penchés. Et puisque habitat « social » est, par définition même, synonyme d'habitat « bon marché », et que les limites strictes d'un budget étroit forcent généralement l'imagination du maître d'œuvre, les participants ont rivalisé d'ingéniosité dans leurs propositions.

Le village V.V.F. de Montchavin, à la Grande-Plagne, démontre, cette fois encore, que les architectes (MM. Besançon et Boulet) peuvent imaginer des volumes intéressants à partir des matériaux les plus simples : le bois, en l'occurrence. Le village Renouveau de Beg-Meil fait, lui, la preuve qu'en faisant se pencher sur le même calque un sculpteur (Székely) et un architecte (Henri Mouette), on débouche sur des formes remarquables. Recherche encore, le village V.V.F. de Borgo (Corse), conçu par MM. Ducharme, Minost et Larras.

Trouvailles

M. et N. Autheman sont les auteurs inspirés d'un V.V.T. à La Colle-sur-Loup, où ils ont su articuler des formes inspirées de l'architecture traditionnelle locale autour d'oliviers centenaires. « Variation 42 », c'est un type d'habitat léger (Bayle, Martucci, Popov et Tanon, architectes) qui fait songer aux maisons japonaises. Plus simpliste, mais non inintéressante, voici la maison de carton (Noële Galland, MM. Pistre, Seignol et Voisin) que l'on monte comme une tente de plage.

Il faudrait citer une à une toutes les trouvailles, de l'habitat de toile déployé autour de structures rigides et l'habitat troglodyte, à l'autoconstruction par l'usager de « sa » maison de vacances...

Au moment où le premier ministre s'engage devant l'Assemblée nationale à *« réduire les inégalités résultant des disparités de revenus »*, et à *« mettre en œuvre les moyens nécessaires pour répondre aux besoins nouveaux »* en matière de loisirs, il faudrait surtout que soit franchi l'abîme qui sépare trop souvent la recherche de la mise en œuvre, et les projets de leur réalisation.

J.-M. D.-S.

★ *Institut de l'environnement* : 14-20, rue Erasme, 75005 Paris.

(1) Lundi 10 juin à 20 h. 30 : *L'Innovation et l'habitat de loisirs*. Jeudi 13 juin à 20 h. 30 : *Les Grands Concepts d'hébergement de loisirs et de vacances. — Quelles réponses pour notre temps?* (Les mêmes jours à 19 h., visite commentée de l'exposition.)

tourisme

Les parcs régionaux

Les prairies mouillées de la forêt d'Orient

PRAIRIES mouillées, étangs épars, rivières promptes à sauter du lit ; bosquets trapus qui masquent le plus souvent une ferme aux murs étroitement bardés de bois : les paisibles horizons de cette Champagne justement appelée « humide », qui, pour un peu, traînerait ses sables verts et ses lourdes argiles jusqu'aux portes de Troyes...

Des collines basses, à peine des plis du terrain : un calme paysage, sans le moindre accident, jamais, pour en briser la molle ondulation. Et la forêt — les forêts, plutôt — partout ailleurs, partout où l'eau marque le pas. Le chêne y domine de loin, mais le sentier y croise aussi le hêtre et le peuplier, le charme et le tilleul, le merisier, le frêne.

Un paysage très achevé. Presque une page pour une anthologie de la géographie de France. Trop précieux en tout cas pour être livré au hasard, pire : à l'indifférence. En 1967, sur une décision du conseil général de l'Aube, le département et la région Champagne-Ardenne demandent à Paris le droit d'ériger en parc naturel régional l'ensemble formé par la forêt d'Orient et le barrage-réservoir Seine : l'année d'avant, pour améliorer le régime hydraulique du fleuve, 2 300 hectares de terres ont été mis en eau, que le jeu conjugué de quelques vannes et de quelques biefs a mués en lac, un lac majestueux — 205 millions de mètres cubes d'eau — que bordent des arbres sur tous ses côtés.

Feu vert. On passe à l'élaboration de la charte. Trois ans plus tard, le conseil général de l'Aube, puis la commission interministérielle des parcs, le comité permanent du Conseil national de la protection de la nature, enfin, approuvent et signent le projet. Le parc naturel régional de la forêt d'Orient est devenu réalité. Un petit peu plus de 64 000 hectares, trente-neuf communes et quelque dix-huit mille habitants concernés, une trentaine de kilomètres dans sa plus grande largeur, d'est (Bar-sur-Aube) en ouest (Troyes). Quatre chefs-lieux de canton (Piney, Brienne-le-Château, Vendeuvre-sur-Barse et Lusigny-sur-Barse) sur les six que compte le parc seront choisis pour jouer le rôle de « centres d'appui ».

Sur les plages

Mais le pivot, le « point fort » de l'opération, l'aimant de tout l'ensemble, est bien évidemment le lac. Une convention passée entre les départements de la Seine, propriétaire des eaux, et de l'Aube concédera à celui-ci l'aménagement et l'exploitation touristiques du plan d'eau et de ses abords, de même que l'exploitation de la chasse (au gibier d'eau) et de la pêche. Un peu plus tard, on créera la base nautique de Mesnil-Saint-Père, où, aujourd'hui, à l'abri d'une jetée longue de 565 mètres, clapotent plusieurs centaines de voiliers, tout moteur (exception faite pour les bateaux de service) étant à jamais banni du lac. On a aménagé aussi deux plages de sable, complétées de tous les équipements habituels, cabines, sanitaires, poste de secours, parcs de stationnement, etc.

L'an dernier, on a recensé quatre cent quinze mille visiteurs sur ce territoire de silence, dont environ 30 % étaient des étrangers au département, dont 25 % de Parisiens, la capitale n'étant qu'à 180 kilomètres de distance. Trois mille huit cents personnes ont passé la porte de la Maison du parc, une vraie ferme champe-

partir...

La baie de Somme en petit train

Le dimanche 9 juin, l'Association pour le tourisme ferroviaire lancera sur les rails, au départ de la gare du Nord, un train spécial, qui mènera les participants sur les rivages de la baie de Somme.

A partir de Noyelles, le « petit train » — wagons de bois à plates-formes et vraie loco à vapeur — longera la mer, traversera des villages et des forêts, des marais et des landes. Au Crotoy, les voyageurs seront accueillis en fanfare par des majorettes, puis atteindront, après un déjeuner franchement picard où le lapin aux pruneaux tiendra la vedette, le port de Saint-Valéry-en-Somme. On regagnera Paris à 20 h. 30.

★ **A.T.F., B.P. 143, 92154 Suresnes. Tél. : 772-43-39 après 19 heures. Prix de la journée, tout inclus : 150 F par personne.**

Onze pauses au bord de la route

Du 29 juin au 15 septembre, les automobilistes en route vers le Midi ou l'Espagne retrouveront les stations « pause détente » déjà mises en place l'an dernier par la Prévention routière. Plus de cinq cent mille conducteurs et passagers avaient pu, pendant l'été 1973, trouver un instant de détente et de repos avant de continuer leur chemin.

Un bon fauteuil ou même un lit de camp, des rafraîchissements, des cigarettes, une aire de jeu pour les petits, un nécessaire pour changer les bébés, tels sont les « services » mis gracieusement à la disposition des voyageurs.

Onze étapes, contre neuf l'an passé : Niort-Bessines (sur la R.N. 11), Couhé-Vérac, Barbezieux, Cavignac, Le Muret, Le Suquet et Tarnos (sur la R.N. 10), Pau-Lescar (sur la R. N. 117), Limoges-Grossereix (sur la R. N. 20), Fleurville (sur la R. N. 6) et, enfin, Salses (sur la R. N. 9).

Le Rouergue et l'insolite

Les « vacances insolites » lancées par le Rouergue depuis plusieurs saisons s'enrichissent d'une année sur l'autre de nouveautés intéressantes et s'efforcent d'autre part de mieux s'adapter à la demande. Ainsi, on a fait cette année un large effort en faveur des enfants : à Vieuzac (5 kilomètres de Villefranche-de-Rouergue), un centre aéré accepte les petits à partir de quatre ans (et les plus grands jusqu'à quatorze ans) dont les parents s'inscriront à des stages. Toujours à Vieuzac, une colonie pour enfants de huit à quatorze ans fonctionnera du 2 au 31 juillet, puis du 1er au 23 août.

Stages de poterie à Saint-Geniez-d'Olt, centre d'animation pour enfants à La Salvetat-Peyralès (poteries, émaux, jeux, travaux manuels, etc.), herborisation et jardinage au village de Nuces, découverte de l'Occitanie : nombre de façons de découvrir le Rouergue — et ses habitants hospitaliers...

★ **Maison du Rouergue : 3, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 770-25-80 (de 9 h. à 19 h.).**

En Auvergne... et en famille

Pension, demi-pension ou location classique, trois façons d'aller goûter aux joie paisibles de l'Auvergne et du Limousin, puisque les villages de vacances de VAL disposent encore de quelques places pour les mois de juillet et d'août au pays des lacs et des volcans.

★ **VAL (Vacances Auvergne-Limousin) : 46, boulevard Pasteur, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 93-08-75.**

Camper au village

Planter sa tente sur le « territoire » d'un village de vacances — en l'occurrence, le village Renouveau de Beg-Meil (Finistère) — c'est joindre aux plaisirs du camping l'agrément des services (repas en salle à manger, animation pour jeunes et enfants, ateliers de poterie, judo, chant, yoga, équitation, voile, etc.) d'une organisation qui se consacre aux vacances « découverte ».

Les campeurs au village bénéficieront d'une réduction de 30 % sur les tarifs proposés aux estivants logés à l'abri d'un toit en dur...

★ **« Renouveau », Beg-Meil, 29170 Fouesnant. Tél. : 94-98-47.**

Studieux itinéraires

Descendre au fond d'une mine de sel à Varangeville (dans la région nancéienne), voir couler la fonte à Pont-à-Mousson, coller son œil à l'un des télescopes du pic du Midi, s'initier dans le Cantal à la morphologie karstique et volcanique, sous la conduite d'un docteur en géologie, autant de « thèmes » pour les promenades scientifiques que propose l'association Sciences et Avenir. Week-ends, voyages ou promenades d'une seule journée, le choix est vaste.

A titre d'exemple, une proposition : Fos, la Camargue et ses oiseaux, du 11 au 15 juillet. Départ de Paris en train, nuit à Arles, visite de l'ensemble industriel de Fos, une journée entière en Camargue, visite des environs d'Arles, de Saint-Rémy-de-Provence et des Baux, etc. Frais de participation : 450 francs par personne, comprenant voyage, hébergement, repas, etc.

★ **Les Promenades de la science : 16, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 359-37-37**

tourisme

pas à pas

noise, à la remarquable architecture de brique et de bois, achetée à la périphérie de Troyes et remontée ici, solive après solive.

Des résultats encourageants ; d'autant que, voici encore vingt ans, les Troyens eux-mêmes, dont la cathédrale, pourtant, n'est qu'à 20 kilomètres des bois, ne s'y rendaient pour ainsi dire jamais : « *Du temps de mon enfance, je ne me rappelle pas m'y être rendu! La forêt, c'était juste bon pour les chasseurs et les pêcheurs, un point c'est tout. Pourquoi ? Trop touffu, peut-être, trop humide, trop malaisé d'accès* », dit M. Jacques Loiseau, chef du service du parc, *de l'environnement et du tourisme* à la préfecture — et Troyen de souche.

Désormais, les choses vont si bon train que Troyes regarde d'un œil très favorable les nouveaux projets des hydrauliciens de la capitale, tendant à la création, au nord du lac, de deux nouveaux réservoirs régulateurs. « *Cela nous permettrait*, indique M. Loiseau, *de diversifier l'offre et, partant, de décongestionner du même coup les abords du plan d'eau : aux beaux jours, on a déjà compté, l'an dernier en août, douze mille cinq cents baigneurs en même temps sur les deux plages !* » Cela permettrait peut-être d'affecter au monotautisme, interdit ailleurs, l'un des deux nouveaux lacs, l'autre étant voué à des activités non encore définies.

A l'école du terrain

Qui dit « parc » disant — naturellement — « réserve », l'une des premières préoccupations des responsables du parc a été de tracer des frontières. Celle d'une réserve ornithologique, 250 hectares en bordure du lac, où de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques ont déjà trouvé refuge et où les grandes migrations font étape ; celle d'un enclos à gibier, de 80 hectares, où l'on pourra contempler à loisir, du haut des deux miradors d'observation, ici des chevreuils et des cerfs, là des sangliers.

Franchies ces premières étapes, sans trop de peine, et bien amorcées les options essentielles, telles que définies par la charte (« *permettre aux citadins de retrouver un contact avec l'espace rural et, par là, aider une grande partie de la Champagne humide à trouver une voie nouvelle dans son développement* »), M. Yves Morineaux, directeur — passionné — du parc, va s'attacher sans attendre à réaliser la suite de son plan d'action. « *Un tel ensemble, un tel capital, ne saurait véritablement exister ni fonctionner sans des « outils de réflexion et d'action ». J'en ai déterminé trois qui s'imbriquent l'un dans l'autre, se complètent et, au bout du compte, forment un tout.*

» *Le premier, qu'il importait évidemment de mettre en place avant les autres, c'est la Maison du parc : exposition permanente, expositions temporaires, accueil, documentation, c'est là que le visiteur fait connaissance avec cet univers, se familiarise avec un « milieu » nouveau. Les peu curieux s'en contenteront. Les autres, eux, pourront aller plus loin dans leur quête : au centre des techniques agricoles et forestières, à la fois musée de l'outil et de la machine ; puis au centre d'initiation à la nature.* »

Le premier « outil » sera très probablement installé dans le château de Vendeuvre, le second dans un ancien pavillon de chasse. Des pourparlers, délicats de part et d'autre, sont en cours et devraient aboutir. Fort de ces trois « bases » d'où partir, comme le dit M. Morineaux, « *à l'école du terrain, puisque le parc est aussi un carrefour de sols, et à l'école de la faune et de la flore* », le parc pourra se faire *fort de mener à bon terme sa* mission première.

Cinquante-six habitants...

Les auberges et restaurants qui périclitaient ont à la hâte repeint leurs volets, rajeuni leurs terrasses, *modernisé leurs chambres.* Aujourd'hui, les promeneurs peuvent trouver, de village en hameau, une table à la mesure de leur bourse, du simple « casse-croûte » au couvert de choix. En quatre ans d'existence, on a rattrapé le temps perdu. Tout prend corps, s'organise, se structure sans hâte : on sait, ici, que *l'on œuvre pour l'avenir.* Et les municipalités jouent le jeu, sans restriction, pour avoir trouvé dans ce directeur persuasif un interlocuteur tout en prudence et un soutien : « *La commune est la cellule initiale*, dit-il volontiers, *née de la sagesse : il faut surtout ne pas la bousculer, ni en briser les structures. C'est au parc de se mouler sur elle, et non à elle de se plier...* » Qui voit La Loge-aux-Chèvres, une poignée *de maisons à colombages nichées* entre deux bois et ses cinquante-six habitants (dont un vainqueur des Vingt-Quatre Heures du Mans, en rupture de vacarme) ne saurait en douter un instant...

Pêche — le brochet abonde, — chasse, camping, randonnées, voile, baignade, promenades en vedette sur *le lac*, chevauchées *par les halliers et les taillis* : autant de moyens et de raisons de reprendre avec la nature le contact perdu. Pour les sages, la forêt, tout simplement.

Comme l'a vue Maurice Genevoix tout au long de son enfance : « *La forêt, son « horreur sacrée », son mystère, sa fraîcheur et sa grâce, son silence et ses voix, son éternelle jeunesse à chaque printemps ressuscitée, ses noires futaies de chênes...* »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Régie départementale du parc naturel régional de la forêt d'Orient, préfecture de l'Aube, 10-Troyes. Tél. : (25) 43-52-00.

★ Association des amis du parc naturel régional de la forêt d'Orient, préfecture de l'Aube, 10-Troyes. Tél. : (25) 43-52-00.

★ Centre d'animation équestre du parc : 10-Montreuil-sur-Barse. Tél. : (25) 45-21-13.

★ Circuit de promenade en vedette à moteur : M. Clochette, 10-Mesnil-Saint-Père. Tél. : (25) 45-24-59.

★ Terrain de camping départemental du lac de la forêt d'Orient, 10-Mesnil-Saint-Père. Tél. : (25) 45-24-55.

★ Ecole départementale de voile : Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs, place Saint-Pierre, 10-Troyes. Tél. : (25) 43-52-00.

★ Association de pêche et de pisciculture du lac de la forêt d'Orient, 139, boulevard Blanqui, 10-Troyes. Tél. : (25) 43-10-91.

Clubs de voile affiliés à la Fédération française de yachting à voile :

★ Club nautique de la Haute-Seine, 4, rue de la Montée-Saint-Pierre, 10-Troyes. Tél. : (25) 43-74-84.

★ Cercle de yachting à voile de Troyes (T.C.F.), 2, avenue du Maréchal-Joffre, 10-Troyes. Tél. : (25) 43-58-40.

★ Club nautique aubois, 32, rue des Hauts-Vents, 10-Saint-Parres-aux-Tertres. Tél. : (25) 43-52-57.

★ Association sportive des P.T.T. (section voile), direction départementale des P.T.T., 10-Troyes.

partir...

Au trot enlevé du côté de Flaine

Après le ski intensif et les stages de tennis, Flaine mettra cet été la station à l'heure de l'équitation, sous la forme de stages d'entraînement. Trente chevaux de montagne (dont les fameux barbes d'Afrique du Nord au pied aussi sûr que des mules), des instructeurs, et, pour terrain d'exercice, le massif d'Arve, ses alpages et ses forêts d'épicéas...

Les stages dureront treize jours et rassembleront chacun trente cavaliers ; des cours théoriques, du travail en manège, et nombre de randonnées à la boussole constitueront l'emploi du temps journalier. Pour chaque stage sont prévus, de surcroît, une sortie de nuit et un bivouac au vent des étoiles.

★ Flaine-Informations : 7, rue de Villersexel, 75007 Paris. Tél. : 548-30-49 et 544-17-65. Le prix du stage (hébergement non compris) est de 950 F par personne.

Montagnes pour l'été

Lentement, mais sûrement, les Français prennent désormais chaque été un peu plus nombreux le chemin de la montagne. Balade, repos, escalade, sport (de la voile sur les lacs à la pêche, en passant par le tennis ou l'équitation et même, dans certains cas, le ski sur glaciers), autant de façons de joindre aux bienfaits de l'altitude le plaisir des vacances au plein air.

*Parmi les forfaits qu'*Havas-Voyages a inscrits à son catalogue d'été, des stations pour tous les goûts, en altitude ou en vallée. Il faut compter environ 500 F par personne et par semaine pour la pension complète dans un hôtel confortable, et quelque 1 500 F (en moyenne) pour la location, un mois durant, d'un appartement pouvant accueillir cinq ou six personnes.

★ Havas-Voyages : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 073-56-41. (Parmi les stations sélectionnées, Châtel, Evian, Morzine, Les Deux-Alpes, Charvines-les-Bains, Puy-Saint-Vincent, Les Contamines-Montjoie, Le Corbier, Avoriaz, La Plagne, Tignes.)

La Bretagne en une carte

Les services de tourisme Michelin viennent d'éditer une nouvelle carte routière où figure la Bretagne entière, de la pointe du Raz à Vitré. A l'échelle du 1/200 000, cette carte comporte, outre les routes — classées, comme à l'accoutumée, par ordre d'importance, — les chemins de randonnée et les sentiers pittoresques.

★ « Bretagne », n° 232, en librairie. Prix conseillé : 5 F.

SAINT-MALO SE SOUVIENT DE SURCOUF

C'est avec enthousiasme, avec une certaine solennité, que Saint-Malo a honoré, le dimanche de la Pentecôte, un de ses plus glorieux héros, Robert Surcouf, l'illustre corsaire, dont on célébrait — à six mois après — le bicentenaire de la naissance.

A cette occasion, après une grand-messe en la cathédrale, retentissant tour à tour des musiques du répertoire des équipages de la flotte venus de Brest et des chants de la maîtrise d'Aleth, des plaques commémoratives furent dévoilées par M. de Torquat, président de l'Association des descendants de corsaires, et par *M. Planchet, maire de la cité* : l'une sur les murs de l'hôtel où Surcouf, téméraire corsaire puis riche armateur, vécut de 1801 à 1827, date de sa mort ; l'autre sur les remparts, près de la porte de Dinan, par où devaient passer jadis, à l'heure de l'embarquement pour l'aventure, tous les équipages, en temps de paix comme de guerre.

L'exposition intitulée « Surcouf et son temps » (1), préparée et réalisée par M. Dan Lailler, conservateur du musée et de la bibliothèque de Saint-Malo, rassemble une multitude de lettres, d'objets, de tableaux, de cartes marines, de planches et de recueils inédits illustrant sa vie. Parmi eux, le plan de bataille, l'abordage et la prise du vaisseau anglais *Kent* par Surcouf, qui commandait *la Confiance*. C'était le 7 octobre 1800 dans les brasses du Bengale.

De 1793 à 1814, la « course » malouine fit des prodiges : *pendant cette période, on peut* dénombrer à Saint-Malo une soixantaine d'armateurs à la course et trois cent vingt-sept navires de toutes dimensions, dont la moyenne jaugeait environ 100 tonneaux. Cela représentait dix-sept mille sept cent vingt-quatre marins, dont le quart d'inscrits maritimes et presque autant d'étrangers. Chaque navire comptait une moyenne de quarante à soixante-dix hommes d'équipage. Un douzième de ces corsaires opéraient sur les mers lointaines, aux colonies, principalement autour de l'île de France et de Bourbon, aujourd'hui île Maurice et la Réunion. Les prises ont été évaluées à plus de trois cents navires marchands, presque tous anglais. Pendant ces vingt années, *le prix des ventes des prises est* estimé à 45 millions de francs pour cent dix campagnes « heureuses » et deux cents campagnes sans bénéfice. On dit alors que l'argent qui reste dans le pays malouin constitue sa principale source de prospérité. Pour chaque campagne, l'équipage touche un tiers des bénéfices, dont la plus grosse part revient à l'état-major, chaque *matelot recevant* une moyenne de 7 francs.

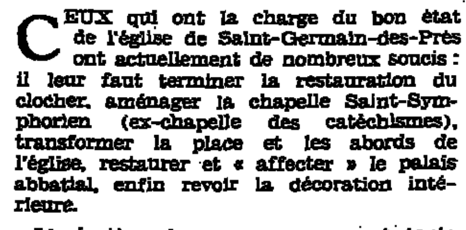
Les corsaires étaient devenus des gens fabuleusement riches. La course était une sorte de jeu du hasard, un pari commercial pour les armateurs et une bonne opération pour leurs actionnaires, mais aussi une incomparable école d'apprentissage pour les marins. C'est pourquoi dimanche, derrière la joie des fêtes de la cité corsaire, qui célébrait un de ses rois, il y avait quelque nostalgie à constater que son activité maritime est aujourd'hui bien loin de sa gloire passée. — F. Gr.

(1) Chapelle Saint-Sauveur, du 2 juin au 2 octobre.

tourisme

Il y aura toujours

UN CLOCHER DANS SES ÉCHAFAUDAGES





CEUX qui ont la charge du bon état de l'église de Saint-Germain-des-Prés ont actuellement de nombreux soucis : il leur faut terminer la restauration du clocher, aménager la chapelle Saint-Symphorien (ex-chapelle des catéchismes), transformer la place et les abords de l'église, restaurer et « affecter » le palais abbatial, enfin revoir la décoration intérieure.

L'exécution de ce programme est toute fonction des crédits qui seront alloués à cet effet, la première tranche ayant été épuisée. C'est pour cette raison que la remise en état du clocher n'a pas pu être menée à son terme, et qu'on a paré au plus urgent en faisant poser des « bardages » aux endroits les plus menacés, c'est-à-dire la tourelle de l'escalier situé en arrière du clocher, sur la droite, et les claustras du second étage, sous l'horloge.

L'aménagement de la chapelle Saint-Symphorien, où fut primitivement inhumé saint Germain, ne devrait pas soulever de difficultés, les fouilles commencées il y a trois ans (et qui avaient permis la mise au jour de vestiges archéologiques du plus haut intérêt) étant sur le point d'être terminées.

L'ensemble formé actuellement par la place et les abords de l'ensemble a soulevé et soulève encore maintes critiques. Il est, en effet, assez peu digne du sanctuaire qu'il encadre. Aussi a-t-on prévu, dans une étude réalisée par les services compétents de la Ville de Paris en accord avec le ministère des affaires culturelles, une transformation complète de ces abords.

En réduisant en premier lieu au maximum l'espace réservé aux voitures (comme il a été fait place Saint-Sulpice) sans gêner la circulation, et en remodelant le jardin situé au coin de la rue de l'Abbaye, de façon que soit mis en valeur l'emplacement de l'ancien cloître et d'une partie du réfectoire dont on peut voir certains vestiges dans le vestibule de l'immeuble du 16, rue de l'Abbaye.

Le projet prévoit également l'établissement, sur le pourtour du sanctuaire, d'une manière de promenade à l'abri des voitures, qui permettrait de passer de la rue de l'Eglise à celles de la Chapelle-Saint-Symphorien et du Palais-Abbatial en empruntant les jardins qui flanquent le chevet côté boulevard Saint-Germain (auxquels on donnerait une plus belle allure), et ceux du palais abbatial dont ils sont actuellement séparés, pour aboutir enfin, rue de l'Abbaye, à la place de Furstenberg. Mais pour que ce projet puisse être réalisé, il faudrait que soient réglées la situation et l'affectation du palais abbatial.

Celui-ci n'appartient pas à la Ville de Paris. Il est propriété de l'archevêque, qui avait d'abord eu l'idée d'affecter une grande partie de ses locaux à un institut d'études augustines. Mais, depuis quelque temps, la mise en vente du palais des cardinaux de Bourbon et de Furstenberg serait envisagée. Elle pourrait intéresser le ministère des affaires culturelles qui y transférerait certains de ses services actuellement fort mal installés et de façon précaire.

Cette solution aboutirait à une réhabilitation totale de cet admirable palais, dont les travaux de réfection ont dû être arrêtés faute de crédits, et elle permettrait de redonner à la façade côté jardin, actuellement en fort mauvais état ainsi que sa toiture, une allure digne de ce noble édifice ; puis, après avoir fait disparaître les affreuses petites constructions parasites qui le défigurent côté rue de l'Abbaye, on remettrait le rez-de-chaussée à son niveau primitif.

Enfin, on ne reviendra pas sur les travaux exécutés au dix-neuvième siècle à l'intérieur de Saint-Germain-des-Prés (1843) dont la décoration, due à Flandrin, sera respectée. Mais il sera procédé à un nettoyage complet du chœur, de la nef et des piliers dès que de nouveaux crédits seront dégagés.

Panne d'argent

Souhaitons qu'ils le soient rapidement. De tous les édifices religieux de Paris, Saint-Germain-des-Prés est en effet à la fois l'un des plus anciens (seuls les thermes de Cluny lui sont antérieurs), l'un des plus importants, et celui qui suscite le plus d'intérêt parmi les historiens d'art. Il a succédé à un sanctuaire élevé par Childebert, fils de Clovis, qui voulait y conserver la tunique de saint Vincent, martyr de Saragosse, et une croix d'or qui passait pour avoir appartenu au roi Salomon. C'est sans doute sur les conseils de saint Germain, évêque de Paris, que Childebert fit élever cette basilique sous le vocable de Saint-Vincent-Sainte-Croix, et un monastère dont les moines relevaient de la règle de saint Symphorien d'Autun. Mais tout cet ensemble devait disparaître lors des invasions normandes, entre 845 et 885, ainsi que la chapelle où avait été primitivement enterré saint Germain.

Une poudrière

L'église actuelle fut commencée un peu avant l'an mil, en même temps qu'on réédifiait une nouvelle abbaye. Celle-ci devait prendre une telle importance que, moins de deux siècles plus tard, un nouveau chœur était construit et que les bâtiments abbatiaux s'étendaient de la rue Saint-Benoît à la rue de l'Echaudé, et du boulevard Saint-Germain à la rue Jacob, tandis que le domaine lui appartenant couvrait à peu près l'espace occupé aujourd'hui par les sixième et septième arrondissements. C'est en 1585 que le cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, fit élever le palais abbatial, l'un des plus beaux spécimens de l'architecture parisienne de la fin du seizième siècle, dont la façade de brique et de pierre se dresse devant la rue de l'Abbaye, au débouché de la rue de Furstenberg (*le Monde* du 7 novembre 1970).

En 1792, l'abbaye fut entièrement démembrée ; on installa dans l'église un dépôt de poudre et salpêtre dont les ravages furent si graves qu'on envisagea, au début du dix-neuvième siècle, la destruction de l'édifice. Il fallut alors toute l'énergie du premier curé concordataire, menaçant de se coucher dans la nef pour être enseveli sous les décombres de son église, pour qu'on se décide à restaurer Saint-Germain-des-Prés. Malheureusement, les dommages causés par le temps aux deux grandes tours latérales amenèrent les restaurateurs à en supprimer, en 1822, les trois derniers étages. Enfin, l'intérieur de l'église entièrement reconstitué fut alors décoré par Hippolyte Flandrin.

ANDRÉE JACOB.

tourisme

un Saint-Germain-des-Prés

Des souvenirs dans le shaker

AVEC un cinquième de kirsch, un cinquième de Cointreau, deux de gin et une tombée de Noilly, « Limelight » remportait, en 1952, le championnat international de cocktails. Le shaker est encore sur le bar et l'alchimiste des petits matins sourit toujours au souvenir de la victoire. C'était un an tout juste avant qu'il ne vienne s'installer là, rue Gozlin, aux avant-postes de Saint-Germain-des-Prés, dans ce « village », l'un des derniers bars américains de l'endroit, l'un des derniers établissements à avoir conservé le décor sans style des années 50, en ce temps où il faisait si bon se retrouver entre copains quand on partait à l'escalade des comptoirs, des idées plein la tête et des facéties dans l'œil.

Jean Carydis lutte contre la nostalgie. Un sourire penché vers la commande et cette inégalable formule sortie avec l'onction d'un concertiste dans ses bons jours : « Qu'est-ce qui vous serait agréable ? » Que voulez-vous que je vous joue, quoi vous proposer pour étouffer les rumeurs de la ville, et faire en sorte que je reste fidèle à cette ambiance, si chèrement préservée dans un quartier où tout désormais va trop vite ?

Il était sur le pas de sa porte guettant l'orage — important, un orage pour un barman — sur le pas de son refuge, guettant les premiers habitués qui allaient arriver, les tops de l'horloge parlante sous les pieds.

A la sauvette

Il voulait reprendre ce terme lancé trop vite de nostalgie. Non, il n'était pas nostalgique, il constatait seulement avec ironie — un cinquième d'ironie — combien il était difficile de ne pas perpétuellement faire référence au passé. Cette période, de 1953 à 1960, où il avait vu défiler dans son village tout ce que l'Amérique comptait de Parisiens, et Paris de Germanopratins. Le livre d'or en témoigne : pas un moment ne fut triste ici, même dans les aubes en tempête, quand la politique, la culture, la tendresse et l'alcool se chahutaient près du bar. Il y a encore des coups de tabac.

Jusqu'en 1967, Saint-Germain-des-Prés vit sur sa légende ; le lancement du drugstore va très sensiblement modifier la physionomie du quartier, qui aujourd'hui ne compte plus que de très rares sanctuaires des grandes années. Le rythme était cassé. Trop célèbres, les célébrités ont pris peur. Elles reviennent encore, mais à la sauvette.

Qu'adviendra-t-il du « village » ? Il continuera envers et contre tout. Rien ne sera changé, rien ne changera pour que les journalistes américains — l'après-midi rue Gozlin, le soir au Crillon — puissent revenir tous les dix ans à Paris et retrouver à Paris un endroit qui se souvienne d'eux. Le « village » veut se souvenir du « village ». Saint-Germain-des-Prés se souviendra-t-il de Saint-Germain-des-Prés ? Les frères Carydis ne le parieraient pas. Alors, ils resteront seuls, eux et leurs clients, et leurs histoires...

J.-P. Q.

Les villages du quartier

LES guides sont presque toujours trop pressés ou trop précis. Ils décrivent l'apparence des lieux ou s'attardent sur leur histoire et négligent la vie quotidienne, actuelle et vulgaire des « curiosités » qu'ils proposent à des visiteurs circulant au pas de charge. Peuvent-ils faire autrement ? La curiosité qui pousse à chercher les hommes derrière les façades, comment la satisfaire sans tomber dans l'anecdote ou le convenu ?

Saint-Germain-des-Prés n'a jamais manqué de « littérature », dans tous les sens du terme, ni de publicité. Mais que se cache-t-il sous cette célébrité ? Recherche sociale apporte dans sa dernière livraison un début de réponse. M. Bernard Poupard, à partir des enquêtes et des entretiens organisés auprès des sept cents habitants ou de ses habitués, esquisse une « analyse sociologique » de Saint-Germain-des-Prés et aide à débrouiller le véritable mythe qu'il est devenu.

Apparence et réalité

« Le quartier Saint-Germain-des-Prés, écrit-il par exemple, n'est plus celui de Sartre, de Vian, de Gréco, de Moustache, et il est pourtant toujours celui des restaurants, des boîtes, des galeries. Il est devenu aussi celui du prêt-à-porter « dans le vent », du design, et encore de la drogue, des hippies vrais et des hippies pour devantures. Autant de couches qui se sont superposées les unes aux autres, non sans rapports avec l'investissement qui a caractérisé ce qu'on appelle déjà « l'âge d'or », celui de l' « existentialisme ». Il en résulte que Saint-Germain-des-Prés fonctionne effectivement maintenant comme un mythe...

» Dans le même temps, le quartier est la proie d'une spéculation fiévreuse sur les vieux immeubles, que l'on restaure en ancien-moderne. Le petit peuple s'en va, deux fois chassé par l'invasion des étrangers, qui lui ont pris ses rues, et par celle des amateurs de logements à la mode... »

Apparence et réalité. Les Germanopratins qui vivent à Saint-Germain, ceux qui y travaillent et ceux qui y flânent, ceux qui le fréquentent le jour et ceux qui ne le connaissent que de nuit, comment voient-ils ses rues, ses cafés, ses commerces, comment ressentent-ils son atmosphère ? A travers les entretiens, les réactions des trois cents personnes que Bernard Poupard a fait interroger, se dessine une image contrastée, parfois contradictoire, et, finalement, une sorte d'antiguide du quartier.

Carrefour de Buci. Pour les habitants, c'est le dernier lieu où ils peuvent encore retrouver une ambiance familière, du moins à certaines heures. « ...C'est le seul endroit qui reste vivant, surtout le samedi et le dimanche. Peu à peu, toutes les boutiques d'alimentation ont été supprimées à Saint-Germain. Il n'y a que le carrefour de Buci. Le marché Saint-Germain marche beaucoup moins bien qu'à un certain moment. C'est le carrefour de Buci le grand centre commercial, presque de l'arrondissement. C'est un lieu toujours extraordinaire. Le dimanche matin, ça vaut le déplacement...

« Beaucoup plus marrant »

Buci, c'était aussi le carrefour des « hippies », vrais ou supposés. C'était. Ce jeune le dit : « Ça ne veut rien dire beatnik, hippy, parce que la plupart des mecs qu'on rencontre là sont des types de Pantin ou de La Villette, qui s'habillent en hip et qui viennent se montrer ici ; mais les vrais, on les a rencontrés un peu il y a trois ans... Puis beaucoup de mecs sont venus pour se faire voir, pour jouer de la musique, pour montrer les beaux cheveux longs, tous ces trucs-là, quoi, ça se passe toujours comme ça. Ça a foutu le quartier en l'air. Superfliqué. Des flics partout. »

Rue Saint-Benoît. Un jeune habitant en parle : « ...Ça, c'est la rue Saint-Benoît. Beaucoup de gens de Saint-Germain, des vieux, continuent à aller déjeuner au Petit-Saint-Benoît. Avant il y avait toutes sortes de choses là. C'est pareil. On croirait voir des gravures de Marie-Claire ou de Elle, tu comprends. Nous, on est beau, on est mignon, on vient nous voir, nous on le voit. Enfin, c'est pas chouette. Avant y avait l'Aquavit, y avait l'Epicerie ; là, il y avait la Ve République, et puis avant la Ve, la IVe. Et c'était beaucoup plus marrant. On rencontrait beaucoup de gens qui passaient leur vie là, avant. On était de Saint-Germain, avant. Tandis que, maintenant, on sort à Saint-Germain... »

Saint-Germain, ce sont ses rues — autant de villages dans le quartier, — c'est son église (« Le clocher de Saint-Germain-des-Prés, le soir, de voir ça éclairé, c'est chaque fois la même joie et la même émotion »). Ce sont aussi, et pour certains surtout, ses cafés, ses boutiques, ses commerces.

Le Flore pour se montrer

Une cible préférée : le drugstore, déambulatoire scintillant, temple du gadget, paradis du sur-commerce. Ce jeune, vieil habitué du quartier, le dit sans mâcher ses mots.

« Le Flore, c'est le bistrot où on se montre. Lipp, c'est connu pour recevoir les hommes politiques. Le Drugstore c'est vraiment le truc à tout faire, les gens s'y croisent, on achète n'importe quoi, on n'achète pas pour la plupart du temps, on vient regarder, on vient se montrer. Les Deux Magots aussi. Autrefois, il y avait beaucoup de pédérastes au Flore, disait-on. Maintenant c'est beaucoup de touristes. Saint-Germain est devenu un grand caravansérail, un grand marché, où tout se vend... »

Saint-Germain de la devanture, du « voyeurisme » et de « l'exhibitionnisme » autour de son triangle magique Lipp-Flore-Deux Magots. Il y a aussi l'autre : celui, par exemple, des « laissés-pour-compte » qu'a essayé d'approcher Bernard Poupard à travers ses enquêtes. « ... Les petites vieilles, dit un de ceux qu'il a interrogés, on n'en voit pas tellement dans le quartier. Elles doivent rester tapies chez elles, avec tout ce bruit... Là, c'est des travailleurs... A côté de toute cette richesse, y a des types qui bossent... »

Il faut, après avoir lu cette étude, reprendre le chemin de Saint-Germain pour le voir avec d'autres yeux.

★ Recherche sociale. Revue de la Fondation pour la recherche sociale. Janvier-mars 1974 ; 14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris.

tourisme

AVEC ASSURANCES

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance vient de publier un « cahier spécial vacances » dans lequel se trouvent regroupées les recommandations et les mesures principales que le touriste doit avoir en tête avant de prendre le départ. Nous en présentons ici quelques-unes.

● LA CARTE VERTE DANS LA BOITE A GANTS. — *La carte internationale d'assurance, dite « carte verte », est un document remis par l'assureur et qui constitue une « attestation d'assurance internationale » reconnue dans de nombreux pays. Elle permet à l'automobiliste en voyage à l'étranger de justifier qu'il est bien assuré contre les accidents qu'il pourrait provoquer, et ceci dans les pays qui ont passé des accords d'assurance avec la France. C'est-à-dire tous les pays européens (sauf l'U.R.S.S. et l'Albanie) et les pays du « pourtour méditerranéen » (sauf l'Algérie, l'Egypte, la Syrie et le Liban). En cas d'accident, la carte verte donne les indications nécessaires (coordonnées de l'assureur, numéro de carte verte, etc.) permettant de remplir le constat amiable ou une déclaration d'accident.*

La carte verte n'est plus contrôlée aux frontières de la France et des Neuf de la Communauté (Irlande, Grande-Bretagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne de l'Ouest, Italie et Danemark). Mais avoir sa carte verte évitera bien des tracas d'ordre administratif en cas d'accident. D'autre part, la carte verte reste obligatoire dans les autres pays et notamment en Espagne.

● LE « F » EST OBLIGATOIRE. — *Les automobilistes français qui se rendent à l'étranger doivent avoir en leur possession : la carte nationale d'identité française ; périmée, elle n'a plus en principe aucune valeur aux yeux de la police française à la frontière ; la carte grise de la voiture est nécessaire pour tous les pays ; en outre, la lettre « F » à l'arrière du véhicule est obligatoire pour sortir de France et exigée, en principe, par tous les pays étrangers ; les automobilistes qui désirent emmener à l'étranger un animal doivent se renseigner à l'office du tourisme ; le triangle de signalisation en cas de panne, recommandé dans tous les pays, est obligatoire dans un certain nombre d'entre eux ; aux caravanes sont imposées des limitations de vitesse et de dimensions variables suivant les pays. Se renseigner auprès de l'office de tourisme.*

● LA « PETITE REINE » ET SON CONTRAT. — *La plupart des contrats (responsabilité civile chef de famille ou multirisque) garantissent les titulaires et leur famille contre les accidents qu'ils pourraient provoquer à vélo. Cependant, certains contrats, notamment anciens, ne couvrent pas ce « sport » sans doute réputé dangereux autrefois. A la différence de l'assurance de « responsabilité civile chef de famille », qui garantit le titulaire et sa famille, que le vélo leur appartienne ou non, le contrat bicyclette s'applique à l'engin et couvre contre les accidents toute personne qui s'en sert.*

● AU MATIN, UN COFFRE VIDE... — *L'assurance-vol du contrat automobile ne concerne que la voiture ; mais on peut demander une extension garantissant également — dans la limite d'une somme forfaitaire — les effets personnels ou les bagages volés avec la voiture (certaines sociétés incluent automatiquement cette garantie dans le contrat-auto).*

Quant au seul vol des bagages se trouvant dans la voiture, il n'est jamais automatiquement couvert par le contrat automobile. L'automobiliste pourra demander une extension « vol des objets transportés » à ce contrat, mais qui n'indemnise, toutefois, que les vols « de jour ».

★ Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12, 770-89-39.

L'AFRIQUE LA PLUS AU SUD

Les troupeaux de fauves du président Krüger

« LUXURY *fly in safari* » (vol de luxe pour safari). Pour un forfait de 94 rands (750 francs environ), la compagnie Comair, qui affrète d'inconfortables et poussifs DC-3 entre Johannesbourg et le parc national Krüger, du nom du premier président de la République du Transvaal, vous promet monts et merveilles. « *This is Africa* » (voilà l'Afrique), proclament les prospectus qui présentent des couples de lions dévorant de paisibles gazelles, avec cette légende : « *Malamala where the lions feeds* ».

Les deux jours de découverte cynégétique annoncés se résument à trente-six heures, tous déplacements compris. Les « land-rovers » prévues pour quelques touristes sont, en fait, des minibus à l'intérieur desquels on peut entasser une quinzaine de personnes avec leurs bagages. Tout est prévu et minuté, y compris les points d'arrêt au cours desquels on vous sert — glacées ! — les boissons du bord : jus d'orange ou bière, y compris les haltes dans l'un ou l'autre des « supermarchés » du parc, où un personnel parfaitement rodé vous propose chocolat suisse, coca-cola, peaux d'impala ou de zèbre et souvenirs de moins bon goût, à portée de toutes les bourses.

A Prétorius Kamp, les fanatiques du bain, disposent même d'une piscine. A condition d'être de race blanche, évidemment... Car le parc applique les lois sur l'apartheid. Par mesure d'économie, on a évité de prendre des dispositions particulières pour chaque groupe racial : Blancs, mulâtres, Noirs, Indiens. Simplifiant les choses, on a simplement distingué, schématiquement, entre « Blancs » et « non-Blancs ». Les premiers peuvent être hébergés dans une douzaine de camps répartis sur une immense superficie de 20 500 kilomètres carrés, et les seconds peuvent s'arrêter au camp de la Balule, à peu près au centre du parc, aménagé à leur intention.

Les devoirs du personnel

Les installations sont spacieuses, modernes et confortables. Elles peuvent accueillir simultanément deux mille six cents personnes, ainsi que quatre à cinq cents caravaniers, voyageant individuellement, et disposant de leur propre équipement. Au campement d'Olifant, dont la porte d'accès est couronnée par deux immenses « massacres » d'éléphants comportant frontaux et défenses, on ferme, comme partout à l'intérieur du parc, le mur d'enceinte entre la tombée de la nuit et le lever du jour. Pendant ce laps de temps, toute circulation est interdite et les visiteurs doivent demeurer sur place, se contentant d'écouter les bruits de la jungle, parmi lesquels dominent les grognements des hippopotames et les rugissements des lions.

Dès l'aube, les véhicules, qui ne doivent pas dépasser 40 kilomètres à l'heure, et dont les occupants doivent obligatoirement demeurer à bord, commencent à sillonner les 2 000 kilomètres de routes goudronnées et de pistes sur les bords desquels vaquent les animaux. Dans cette société hiérarchisée et où rien n'est laissé au hasard, seuls les animaux disposent à leur gré, et à leur fantaisie.

Le règlement intérieur du parc fixe avec minutie les devoirs du personnel de service, noir, (« *Duties of Bantu servants* ») assurer la propreté des cases et de leurs abords, interdiction de laver la vaisselle ou de préparer les mets des visiteurs « *excepté en dehors des heures de travail* ». Les heures d'ouverture et de fermeture de magasins sont également prévues et, curieusement, le dimanche, il est impossible d'acquérir quoi que ce soit, aucun service n'étant assuré durant le « *jour du Seigneur* ». La vente des boissons alcoolisées est également strictement réglementée.

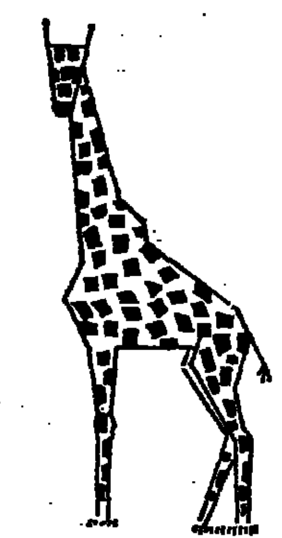
Il n'est pas rare de parcourir plusieurs dizaines de kilomètres en ne rencontrant que des autocars ou des voitures individuelles. L'immensité du parc explique cet état de choses, et dans ce paysage monotone, le spectacle des termitières et des épineux, parfois agrémenté de celui de fientes d'éléphants, engendre vite la lassitude. Cependant, en trente-six heures de séjour, on est assuré de voir plusieurs centaines d'animaux.

Les antilopes sont innombrables, qu'il s'agisse des impalas, des springboks, qui ont donné leur nom à l'équipe sportive la plus populaire d'Afrique du Sud, ou des koudous. Elles vivent souvent en symbiose avec les zèbres, plus courts, plus trapus que ceux d'Afrique orientale. Les girafes, dont la plupart sont de fort grande taille, se déplacent également en hardes. Les buffles, moins facilement accessibles, sont groupés par centaines.

Les lions s'énervent

Les éléphants au bain constituent un spectacle courant et, avec un peu de chance, on croise de très vieux « solitaires » qui, avec leur trompe ridée, arrachent des branches d'arbres qu'ils enfournent comme du foin dans leur gueule profonde. Les vastes oreilles battent au vent en signe de vigilance mais, blasés, les mastodontes, sur le dos desquels des oiseaux blancs dévorent des parasites, supportent parfaitement le ronronnement familier du moteur à explosion. Les lions, en revanche, s'énervent à ce voisinage, aussi ne les saisit-on que fort tôt dans la matinée. Ils se placent en effet très vite à l'écart des routes carrossables, cherchant abri au pied des grands arbres où ils somnolent, pour le plus grand dépit des promeneurs dominicaux. Tous ces sujets sont en excellente forme physique. Leur taille, la qualité de leur robe, sont généralement au-dessus de la moyenne — c'est le cas notamment des gnous et des phacochères.

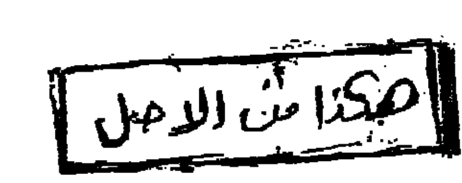
Néanmoins, à propos de la primauté du parc sur ses concurrents, les avis restent controversés. Si le parc Krüger garde ses admirateurs, beaucoup d'amateurs de fauves lui préfèrent soit la réserve rhodésienne de Wankie, soit celle de Gorongosa au Mozambique, actuellement inaccessible du fait de la permanence de la guérilla nationaliste entretenue par les maquisards du FRELIMO. Ce que tous les visiteurs admettent



à peu près unanimement, en revanche, c'est la supériorité dans ces circonstances, du tourisme individuel sur les déplacements en groupe. La multiplicité des temps morts fait en effet perdre ici des heures précieuses et la réussite ou l'échec de la visite est liée non seulement à la qualité des compagnons de route, mais encore à celle des guides — lesquels manifestent un zèle très variable dans la recherche des animaux.

PHILIPPE DECRAENE.

★ Office de tourisme sud-africain, 104, rue de Richelieu, Paris-2e. Tél. 742-81-83.



mode

L'ÉTÉ EN VILLE

ROBE-HOUSSE ou tube ? Ensemble à pantalon ou à jupe ? Tels sont les thèmes que la mode d'été offre dans les *grands magasins et dans* les boutiques. Ce n'est là, évidemment, qu'un raccourci schématique des nouveautés de la saison, mais on trouve tout aussi facilement des robes-chemisiers, des jupes plissées, des débardeurs et des blouses, ainsi que toute une garde-robe en « jean » qui continue sa carrière triomphale.

La robe-housse, en popeline, en oxford ou en croisé de coton ainsi qu'en mélanges avec des fils synthétiques, en est au *banc d'essai* pour l'été et s'annonce comme une *tendance très importante pour l'hiver*. Coupée droit ou en biais, elle paraît trop grande, d'où son nom de housse. Elle se caractérise par de vastes emmanchures basses, souvent raglan, des manches confortables ressarrées au poignet et des effets de fronces ou d'empiècements. *Elle se porte* avec ou sans ceinture et tient à la fois du sarrau paysan, de la chemise et de la blouse *de peintre*. On la trouve d'ailleurs parfois en tunique sur un pantalon, voire en imperméable de popeline de coton imperméabilisée. C'est *l'antirobe-chemisier, à porter* de préférence au mollet, dont l'ampleur « gomme » en quelque sorte les rondeurs superflues. Traitée comme elle l'est par Christian Aujard, Renata, Bercher 2, Rodier, Christian Far ou André Ledoux, c'est la robe facile à mettre, légère et lavable, qu'un changement de ceinture ou d'accessoires rend tour à tour citadine ou campagnarde.

La ligne tube, à l'inverse, se décompose en jupe, blouse, débardeur ou veste, un rien « rétro », en pastel uni *et* en imprimé à petites fleurs. Elle existe aussi en toile de tailleur, ce coton écru qui garde quelques irrégularités de ton ou de tissage. C'est un aspect un peu rustique de la *mode* comme l'étamine de coton, semi-transparente, importée de *Madras*, dans laquelle se taillent des hauts aux encolures coulissées qu'on peut broder soi-même.

Enfin, toujours *dans le contexte du coton, les satins fermière font rage au quartier Latin, à petites* fleurs discrètes sur fond sombre, noir, marine ou violet. Vachon, de Saint-Tropez, les avait mis à la mode au cours des années 50. Les revoilà, fraîches et pimpantes en jupes courtes ou longues, mais travaillées à l'ampleur basse, comme les coupe Gérard Saint-Albin en bandes, opposant plusieurs tons du même tissu.

Le pantalon, pour sa part, tend à *revenir à la tenue sportive ou fonctionnelle.* On continue d'en *voir, naturellement, et d'en vendre,* mais le raz de marée, la garde-robe entière en pantalons, est maintenant *dépassé*, notamment par les jupes au-dessous du mollet aussi faciles à porter. Et c'est là le domaine du jean, uni ou fantaisie, délavé, brodé, imprimé, complété d'un gilet, d'une chemise, d'un blouson et... d'une jupe.

Acryliques et mélanges pour hommes

Mais le blue-jean constitue aussi un aspect du costume jeune et classique pour la ville, notamment chez André Balzac, qui taille les vestes non doublées, à fente, à trois poches plaquées, à deux boutons, sur un pantalon droit (380 F chez Brummell au Printemps).

Quasar préfère les *séparables* : veste, pantalon et blouson, formant deux tenues avec trois pièces (305 F aux Galeries Lafayette).

A côté du coton, les tissus masculins de l'été se caractérisent par les mélanges de synthétiques et de lin. Cela donne un toucher naturel sans être éternellement froissé. Ainsi Guy Dormeuil lance-t-il une série de pantalons en toile de Courtelle et lin, en tons doux, auxquels on peut éventuellement assortir des vestes, unies ou à dessins.

NATHALIE MONT SERVAN.

BERCHER II : haut marinière en drap kabig marine à bords de tricot sur une jupe en doupion de coton blanc. 138 F et 145 F, chez Mérédith, 14, rue de Passy ; à *Lyon*, Sporama, 2, rue de la République ; à Toulouse, Perry, 3, place Esquirol.

GUY DORMEUIL : costume en courtelle et lin grège à deux boutons et piqûres sellier au bord du col. 1 000 F environ, chez *High-Life Tailor, 112, rue de* Richelieu.

SAINT-CLAIR : chemise à manches courtes en voile de coton à impression linéaire multicolore sur fond blanc. 92 F, dans les grands magasins.

CHARVET : chemise à manches courtes dans une popeline de coton rayée bleu et rouge sur fond blanc. L'encolure haute est accentuée par l'importance des parements. 160 F, 8, place Vendôme ; 10, avenue Matignon.

(Croquis de Marcq.)

GEORGES EDELMAN : jupe portefeuille en toile de coton beige, noire, bordeaux ou blanche. 180 F, chez Victoire, 12, place des Victoires, et 11, rue du Congrès, à Nice ; à *Bergerac*, la Cavale, rue des Petites-Boucheries.

GERARD SAINT-ALBIN : caraco et jupe en toile tailleur de coton écru, orné d'applications de dentelle du Puy. 130 F et 145 F, 48, rue Dauphine.

MONOPRIX : ensemble pantalon « Miss Helen Diffusion » en gabardine de dacron et de coton rouille, sur un chemisier en voile à carreaux de même matière, 110 F la veste, 75 F le pantalon et 35 F le chemisier

maison

UN COUVERT A LA MODE

LE goût qui s'affirme pour un style contemporain incite les fabricants s'occupant des « arts de la table » à sortir chaque année des pièces de formes nouvelles (1).

● *En porcelaine* blanche, un service a ses assiettes à large bord relevé (« Novum », diffusé par l'Etain à la Rose, 25 F l'assiette). Assiettes très plates, au contraire, et sans marli, ou rebord, pour un service dont toutes les pièces sont décollées de la table par un pied (« Sigma », Lafarge, 1.000 F les 44 pièces). Le service créé l'an dernier par Marc Held en porcelaine blanche (assiettes à aile plate et petit rebord) vient d'être réalisé en céladon. C'est le premier service contemporain existant *dans cette pâte aux subtiles nuances* vert pâle (Coquet).

Les *pièces* légèrement carrées d'un nouveau service en porcelaine ont leur base munie de trous pour l'écoulement de l'eau en lave-vaisselle. Elles sont décorées d'un *motif* bleu vif représentant une série de nœuds marins, un différent sur chaque pièce (forme « club », décor « cordage », Porcelaine de Paris). Parmi les nouveaux décors, on passe d'un style abstrait dans des tons vifs, ornant une forme rectangulaire à *angles arrondis* (« Pen Duick », Boyer) à une réminiscence des ligne ondulantes du début du siècle avec un motif de grosse fleur à tige molle dans des tons vert tendre et ocre (« Bagatelle », Bernardaud, 30 F l'assiette).

En vitroporcelaine, un service de style rustique est émaillé dans des tons rouges (« Granada », Villeroy et Boch, 610 F les 44 pièces). Pour un service de vacances, des assiettes à dessert sont décorées de divers fruits accompagnés chacun d'une recette (Porcelaine d'Auteuil, 106 F les 6).

● *La faïence* se prête également à la fantaisie de ces services spécialisés, comme celui dévolu aux salades (Gien, six assiettes et quatre saladiers gigogne, 200 F l'ensemble), ou cet autre, en forme de moules, pour déguster des fruits de mer (Chaumette, 22 F l'assiette).

● *Les verres* nouveaux ont des formes épurées mettant en valeur la pureté du cristal (« Diabolo » de Baccarat, « Bollène » de Daum). Des verres ballon en cristallin sont montés sur une jambe haute (« Top design », Compagnie française du cristal) et des verres danois, en forme de tulipe, ont un *pied à renflement facilitant* la prise en main (Holme Gaard, boutique danoise, 42, av. Friedland, Paris). D'amusants verres réversibles, en cristal, ont chacun un double usage : verre à whisky coupe à fruits, flûte à champagne-verre à liqueur (« Tinée », Madronet-contemporain, 17 bis, rue de Paradis).

● *En orfèvrerie*, de nouveaux plats *complètent* la *ligne contemporaine* des couverts, tels ces deux plats à large bord plat, l'un rond et l'autre ovale, en métal argenté (« Horizon », Ercuis) et un légumier de formes arrondies (Saint-Médard).

JANY AUJAME.

(1) Une exposition des aspects de la porcelaine en France se tient au musée de Tessé, au Mans, jusqu'à fin août. Des pièces prêtées par divers musées voisinent avec les collections des porcelainiers de Limoges.

★ Sauf mention spéciale, les *objets cités sont vendus dans les* boutiques spécialisées en arts de la table.

POUR LA CUISINE...

● *Les nouvelles conserves « Trois Couronnes » de Maggi méritent vraiment le nom de plats cuisinés. Ils sont savoureux, copieux (deux personnes), sous emballage très pratique.*

La blanquette de veau au riz, le navarin d'agneau aux flageolets, la paella, les calmars à l'italienne, le poulet basquaise et les quenelles de poisson Nantua sont présentés en sachets ou en barquettes d'aluminium souple, conditionnés sous vide pour réduire le temps de cuisson et de stérilisation, avec légumes séparés s'il y a lieu. Les deux sachets se plongent tels quels dans la même casserole d'eau bouillante pendant dix minutes avant d'en verser le contenu dans le plat de service. (Les prix varient entre 5 F et 13 F environ. Le temps de péremption est marqué en clair. En vente dans les grandes surfaces de la région parisienne.)

● *Les condiments Aussage, du groupe de la Générale alimentaire, viennent de revoir le flaconnage et le conditionnement de leurs vingt et une herbes, six poivres et vingt-sept épices, en flacons scellés à l'aluminium.* (De 2 F à 2,40 F dans les grandes surfaces et les épiceries.)

● *Qui se souvient avoir mangé du beurre cru? Sa teneur en vitamine A lui donnait sûrement un goût différent des produits élaborés et industrialisés que nous consommons de plus en plus. Aussi le groupe Préval vient-il de sortir un beurre pasteurisé à teneur en vitamine A garantie à 6 000 unités internationales pour 100 grammes, dans le cadre du décret du 15 mai 1972 sur les produits diététiques et de régime.*

Le beurre est, en effet, une des sources les plus importantes de vitamine A dans l'alimentation quotidienne. Or cet apport varie beaucoup en fonction de la saison, ce que Préval a cherché à corriger. C'est un bon beurre de table, à date de péremption en clair. (Entre 3,50 F et 3,60 F dans les grandes surfaces et les crémeries.) — N. M.-S.

plaisirs de la table

Gastronomie à Jersey

UNE fois encore, je reviens de l'annuel Festival gastronomique de Jersey. J'ai remarqué ceci : en France, et sans doute presque partout ailleurs, on assiste à une sorte de stabilisation culinaire ; la très grande qualité se perd, mais la totale médiocrité tend à disparaître. En somme, la fourchette se rétrécit, pour employer un mot à la mode ! A Jersey c'est tout le contraire. Les bons restaurants progressent, d'année en année, mais les gargotes se multiplient. Cela vient-il de l'afflux toujours plus grand des touristes ? Du mercantilisme ? En tout cas, on trouve maintenant dans trop de maisons, au pays du beurre incomparable, de l'affreux beurre danois en mini-paquets, le surgelé triomphe, la mayonnaise en tube, la plus abominable, se répand sur des plats à l'ouvre-boîte. J'ai eu ainsi d'affreuses surprises, au Sabrina, *à* l'Emeraude, *au* Belmonte, *entre autres, et je livre ces noms pour éviter au touriste de mauvaises surprises.*

Au Belmonte, *à Saint-Hélier, par exemple, une assiette de trois minces lamelles de saumon fumé douteux, suivie d'une escalope de veau (guère plus de 75 grammes) pas très fraîche et d'un rogaton de fromage, m'a coûté, sans le vin, plus de 3 livres. Les dîners très remarquables de l'hôtel Portelet (*The Portelet Hotel, *à Saint-Brelade. Tél. 41-204) sont à 2,25 livres plus 10 % de service. Le bon chef français Bourniquel, pour ce prix, propose après un melon cocktail ou du thon, ou du saucisson, un potage (on le prend, là-bas, après l'entrée), un poisson (turbotin, flétan, etc.), du caneton d'Aylesbury aux cerises, ou un fricandeau de veau fermière, ou l'aloyau rôti, ou le quotidien buffet froid, tous les légumes, des desserts et les fromages pour finir !*

Mais parlons plutôt des efforts couronnés de succès des bonnes maisons. Plaçant à part le sensationnel Sea Crest *(à Petit-Port-Corbière. Tél. 42-687), la cuisine de son chef anglais et l'accueil de son propriétaire italien, j'ai retrouvé les homards du* Lobster Pot *(à l'Etacq-Saint-Ouen. Tél. West 193), l'élégance d'*Old Court House *(à Gorey. Tél. East 22-22), la cuisine régulière du* Mermaid *(à Saint-Peter. Tél. 41-255).*

Gorey semble vouloir devenir le Lyon jersiais. Je veux dire que, sur le petit port charmant dominé par le château de Montorgueil, trois restaurants rivalisent en qualité aujourd'hui : The Moorings *(Tél. East 633), où j'ai trouvé enfin la soupe de congre, spécialité locale merveilleuse (et bien de saison, car il doit y entrer des pétales de soucis, mais oui !) ;* le Dolphin *(Tél. East 370), qui fut lauréat de ce Festival, tant pour les juges britanniques que pour nous ; et, enfin, nouveau venu, petit mais ambitieux, le* Seascarle, *avec des plats amusants comme la salade de flageolets au poulet, les pies aux abricots fumés et pommes, etc.*

Une grande déception : le Relais de campagne (Longueville Manor), *dont le propriétaire, d'ailleurs absent, semble oublier qu'il existe une « charte » de cette chaîne et qu'il conviendrait de l'appliquer au moins au minimum. De même, devrait-il apprendre à son chef qu'un mixed grill est par définition grillé et non poêlé ! Passons.*

A Saint-Hélier, même le Borsalino *reste égal à lui-même, le* New Bistrot *(nouveau venu) est gentil et pas cher, à son image. Enfin, il convient de pousser jusqu'à Ouaisne-Bay, à la* Taverne Old Smuggler, *pour y déguster les « savouries » d'Olga Warren, les bières et whiskies de Wallace Warren, et y jouer aux fléchettes dans une ambiance on pourrait presque écrire shakespearienne (mais du Shakespeare des* Joyeuses Commères de Windsor) *en même temps que de Dickens.*

Reste le problème des vins. J'en reparlerai.

LA REYNIÈRE.

P.-S. — Débarquant de l'avion de la B.I.A. à l'heure méridienne, je suis allé déjeuner aux « Trois Soleils » d'Orly. Remarquablement ! Turbot poché bien cuit, c'est-à-dire juste à peine, la chair nacrée nappée d'une mousseline irréprochable ; steak au poivre vert ; une garbure passée, soupe de frais légumes agrémentée de croûtons tartinés d'une purée de légumes. Le chef Fournillier est un cuisinier qui aime son art autant que ses clients de bon appétit. J'oubliais, une simple tarte aux pommes enchanta ma compagne par sa rusticité sereine et noble tout autant.

brocante

AU CHERCHE-MIDI

LA rue du Cherche-Midi, longue de 1 212 mètres, ne compte pas moins de trente boutiques d'antiquités. Cependant, le commerce de brocante n'est plus, en ce secteur, aussi florissant que naguère. Chaque année voit disparaître un ou plusieurs magasins ; d'autres se transforment, leurs propriétaires consacrant une vitrine à l'artisanat, au bijou contemporain, à la fripe, voire à la faïence contemporaine, façon quincaillerie de luxe.

D'autres professionnels se maintiennent au niveau d'une certaine qualité et refusent obstinément la copie. Mme Bassouls est de ceux-là. Installée depuis 1950 au numéro 53 de cette voie, qui marque la frontière sud du faubourg Saint-Germain, elle présente une sélection d'objets choisis avec intelligence et amour du métier. Modeste, elle dit volontiers n'avoir pas de spécialité. On découvre très vite, dans son étroit magasin, qu'elle a choisi de vendre l'objet rare, dans chaque catégorie d'articles. Ses curiosités, ses gravures historiques, ses faïences, ses bibelots les plus modestes sont parfaitement sélectionnés et originaux. Chaque objet porte une étiquette indiquant le prix en anciens et nouveaux francs. Bien que relativement peu important, en raison de l'exiguïté du local, le stock a de quoi satisfaire aussi bien le chineur averti que le collectionneur blasé.

Les meubles sont assez peu nombreux. Cependant, nous avons vu une table de diligence d'époque Charles-X, en palissandre et citronnier, dont les pieds se dévissent. Ce meuble, aussi utile que décoratif, qui permettait au voyageur de séjourner plus confortablement dans la diligence pendant les longs trajets, comporte un dessus faisant office de table à jeu, un tiroir vide-poche fermant à clef, une tirette-écritoire. Les pieds amovibles étaient démontés le soir venu. Une pièce assez exceptionnelle, en excellent état (4 750 F). Rare aussi, cette cage à oiseau d'époque Louis-XVI, à baldaquin, en acajou (750 F).

Mme Bassouls nous a montré plusieurs petits meubles de maîtrise : une coiffeuse-écritoire Restauration en acajou, 1 600 F, un kiosque en tôle polychrome, signé et daté 1901, que les compagnons utilisaient comme urne, lors des votes, 1 400 F.

D'autres objets sortent aussi du commun : une petite harpe Louis XV en bois naturel, 5 000 F ; une chope maçonnique anglaise, dix-huitième, en terre de pipe, 1 250 F ; un devant d'autel en bois sculpté, représentant un agneau couché, 850 F ; un ornement de dessus d'alcôve en bois doré, d'époque Restauration, 650 F ; un verre d'eau en opaline Louis-Philippe, complet (verre, carafe avec son bouchon, socle-sucrier), 580 F ; une plaque en fonte, garniture de distributeur à bière, provenant d'un comptoir, datée 1867 et montant le roi de la bière sur un tonneau, 650 F ; une paire de vide-poche en forme de fleurs épanouies, Louis-Philippe, en porcelaine vieux Paris, 750 F la paire.

Pour les collectionneurs de parapluies anciens, nous avons vu un manche assez rare : une grosse tête de chien boxer, en ivoire, baguée d'or, montée sur un jonc, 350 F.

Ce petit magasin recèle aussi de belles faïences, Creil et Montereau notamment (quelques Creil jaunes, devenus rares). Il faut compter 40 à 400 F, selon la qualité, pour une assiette.

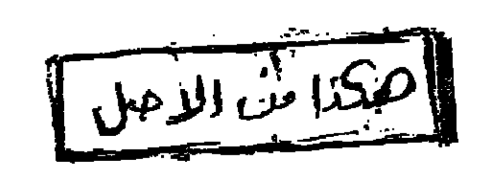
Les collectionneurs apprécieront une belle quantité de tabatières, la plupart en bois sculpté, tradition d'art populaire, 100 à 900 F. Quelques miniatures, 750 à 1 000 F, et beaucoup de petites gravures, historiques pour la plupart, 150 à 250 F, couvrent les murs.

Une vitrine contient une foule de petits bibelots, trésors pour les collectionneurs : carnets de bal, 100 à 250 F ; flacons à sels, 150 à 300 F ; étuis à aiguilles en os, en nacre, en ivoire, 100 à 300 F ; instruments de mesure anciens, notamment compas de proportion, 400 à 600 F ; porte-monnaie et bourses perlées, 80 à 150 F.

Un commerce dans la tradition de la bonne brocante, originale et de qualité, qui retient l'attention. Une antiquaire qui sait choisir et acheter avant de vendre à des prix honnêtes.

ELVIRE VALOIS.

★ Prochains marchés, foires et expositions : Tournus (Saône-et-Loire), jusqu'au 9 juin : Sainte-Maxime (Var), jusqu'au 9 juin : Paris, faubourg Saint-Martin, jusqu'au 24 juin : Caen (Calvados), jusqu'au 17 juin : Soissons (Aisne), 21 au 23 juin : Beaucroissant (Isère), 23 juin.



jeunes

Homes d'enfants et colonies de vacances

Un enfant pâle, maigrichon, fatigué, qu'on envoie pour qu'il se « retape » pendant les vacances dans un home d'enfants, parfois à grands frais — ou bien en colonie de vacances — moins coûteuse — organisée par la municipalité, et qui revient au bout d'un mois encore plus pâle, plus maigrichon, plus fatigué et plus éteint : c'est un résultat paradoxal et regrettable qui n'étonne plus les éducateurs bien informés.

De tels désastres sont-ils fréquents ? A vrai dire, non. La plupart des colonies de vacances sont organisées dans d'excellentes conditions tant matérielles que psychologiques. Il en est de même des homes d'enfants. Au retour des jeunes vacanciers, les parents sont, la plupart du temps, étonnés par les progrès réalisés sur le plan de l'autonomie, du contact avec les autres. Les souvenirs que gardent les enfants de cette expérience sont en général excellents. *Mais à une seule condition* : que le jeune vacancier soit en mesure de profiter de ce qui est mis à sa disposition, c'est-à-dire qu'il puisse supporter la séparation. Or, ce n'est pas toujours le cas pour les plus petits. Bien souvent l'échec est imputable à un manque de maturité, conjugué à un certaine maladresse de l'entourage qui n'a pas su préparer l'enfant.

L'âge est un élément essentiel. Certains homes accueillent les enfants très tôt (à partir de trois ans, ou même avant, particulièrement en Suisse), les colonies de vacances « officielles », en général à quatre ans. Or certaines jeunes recrues ne sont pas encore en mesure d'affronter cette rupture très brusque avec un milieu de vie familier et quotidien. Même un encadrement remarquable n'est pas suffisant pour le rassurer, car la transplantation représente alors une véritable catastrophe. La dépendance à l'égard des adultes privilégiés (père, mère, grands-parents, ou même maîtresse d'école maternelle) est encore extrême. Même si le premier contact avec la classe a été une réussite, il serait imprudent d'en tirer des conclusions trop hâtives. L'école n'est en effet qu'un moment de la vie quotidienne de l'enfant. Et, par exemple, beaucoup de trois, quatre et même cinq *ans* entretiennent *encore* tout un rituel du coucher (avec ours, draps à sucer et autres manies) qu'il paraît parfois dangereux de rompre trop brutalement. De plus, le jeune enfant a très peu le sens du temps. L'enfant qui part pour un mois n'a aucune idée — même si on lui a répété plusieurs fois qu'il reviendrait bientôt — du moment où il retrouvera sa famille, dont il vivra l'absence comme indéfinie. La détresse, en général visible dans les premières heures, peut ensuite *être masquée. L'enfant paraît* « habitué » et ne manifeste plus rien. Ce calme apparent est trompeur et cache souvent un intense sentiment d'abandon.

Avant six ou sept ans on s'accorde donc en général pour prêcher la prudence auprès de parents qui surestiment quelquefois la maturité de leur enfant. S'ils n'en sont pas tout à fait sûrs, un séjour chez les grands-parents, chez des amis déjà connus aura d'incontestables avantages, car la transition se fera de façon beaucoup plus progressive.

A l'âge de l'école primaire, l'éloignement pose en général beaucoup moins de problèmes. A condition *toutefois* que l'enfant ait été convenablement préparé par des séjours plus ou moins prolongés hors de la famille proche, par des contacts fréquents avec des camarades de classe en dehors des heures scolaires et des jeux de groupe, et enfin par une *présentation astucieuse* de ses futures vacances. Idéale : la présence à ses côtés, dans le groupe, d'une ou d'un bon ami.

Pendant la durée du séjour, si des coups de téléphone-surprise ou des visites impromptues de la famille peuvent déclencher des crises de larmes ou rompre le cours d'une bonne adaptation, en revanche, lettres et cartes postales très fréquentes seront les bienvenues. Même un enfant qui ne sait pas bien lire est affamé de correspondance.

EVELINE LAURENT.



Environs de Paris



échecs

N° 558

UN SYSTÈME SURPRENANT

(Tournoi de Reggio Emilia, 1974.)
Blancs : Mednis.
Noirs : Capece.

Défense sicilienne. Dragon accéléré.

1. é4	ç5		15. 0-0(o)	Td8
2. Cf3	Cç6		16. Tf-d1	Fé6(p)
3. d4	c×d4		17. f3!!(q)	Df5(r)
4. C×d4	g6(a)		18. Fd3	T×d5(s)
5. ç4(b)	Fg7		19. F×f5	T×d2
6. Fé3(c)	Cf6(d)		20. T×d2	g×f5
7. Cç3	Cg4(é)		21. g3	é4
8. D×g4	C×d4		22. Rf2	Fç4
9. Dd1(f)	é5(g)		23. Tç1!	F×a2(t)
10. Cb5!(h)	0-0(i)		24. Tç7	a5(u)
11. Dd2(j)	Dh4(k)		25. T×b7!!	a4(v)
12. Fd3	d5(l)		26. Ta7!!	Tb8
13. ç×d5!(m)			27. T×a4	Fé6
	C×b5(n)		28. Tb4!!(w)	
14. F×b5	D×é4			abandon.

PARTIE 558 Bis.

(Tournoi de Dortmund, 1974.)
Blancs : N. Gaprindachvili.
Noirs : R. Cervati.

Même début.

11. Fé3(x)	Dh4	16. Rd2	D×a1
12. C×d4	é×d4	17. Df6!!	abandon(ac)
13. F×d4	D×é4(y)		
14. F×g7	D×g2(z)	è R	
15. Dd4!!(aa)	D×h1+(ab)		

NOTES

a) Le système du Dragon accéléré, renforcé par les analyses de Simaguine, se différencie essentiellement de la forme classique du Dragon par le maintient du pion d sur sa case de départ, ce qui peut constituer un gain de temps important dans la suite 5. Cç3, Fg7 ; 6. Fé2, Cf6 ; 7. f3, 0-0 ; 8. Dd2?, d5! Pendant de nombreuses années on hésita à jouer ce fianchetto -R accéléré à cause de la réplique 5. ç4, une idée de Maroczy qui donne aux Blancs une supériorité spatiale apparemment très nette. Simaguine démontra, vers 1955, que le fort coup positionnel 5. ç4 coûte cependant un temps précieux que les Noirs peuvent exploiter tactiquement.

b) L'autre terme de l'alternative consiste en 5. Cç3, Fg7 ; 6. Fé3, Cf6 ; 7. C×ç6 ou 7. Fç4.

c) Le retrait du C-R (6. Cç2) permet aux Noirs d'égaliser facilement après 6.... d6 ; 7. Fé2, Cf6 ; 8. Cç3, Cd7 ; 9. Dd2, 0-0 ; 10. 0-0, Cç5 ; 11. f3, f5 ou 7.... f5 ; 8. é×f5, F×f5 ; 9. 0-0, Ch6 ; 10. Cd2, 0-0 ; 11. Cd-f3, Rh8 ; 12. Cd4, Fd7 ; 13. Ff3, Cf5.

d) Meilleur que 6.... Ch6 ; 7. Fé2!, d6 ; 8. Dd2, Cg4 ; 9. F×g4, F×g4 ; 10. Cç3, 0-0 ; 11. 0-0, Da5 ; 12. f4. Le but de ce développement naturel du C-R est d'aboutir à la manœuvre connue après 7. Cç3, Cg4!

e) Après 7.... 0-0 ; 8. Fé2, d6 ; 9. 0-0, C×d4 ; 10. F×d4 les Noirs ont bien du mal à imaginer un contre-jeu.

f) La meilleure réponse qui pare *l'avance d7-d5 tout en attaquant le* Cd4. Si 9. 0-0-0, é5 ; 10. b4, d5!

g) Certains théoriciens préfèrent la continuation 9.... Cé6, bien que la suite 10. Dd2!, Da5 ; 11. Tç1, b6 ; 12. Fé2, Fb7 ; 13. f3, Fé5 ; 14. 0-0, g5 ; 15. Tf-d1, d6 ; 16. Cd5! laisse l'avantage aux Blancs : par exemple, 16.... D×a2 ; 17. Tç2, Da4 ; 18. b4, f6 ; 19. ç5 ou 16.... D×d2 ; 17. T×d2, h6 (si 17.... F×d5 ; 18. ç×d5 ou si 17.... Ff4 ; 18. F×f4, ç×f4 ; 19. b4) ; 18. b4, Tç8 ; 19. a4, F×d5 ; 20. é×d5, Ff4 ; 21. Rf2, F×é3+ ; 22. R×é3, Cf4 ; 23. Ff1, Cg6 ; 24. Ta2, Rd7 ; 25. a5. Le maintien par 9.... é5 du C-D sur son avant-poste, imaginé par Bronstein, n'est pas acceptable par les Blancs.

h) Ne pas se soucier du C noir centralisé revient pour les Blancs à abandonner tout espoir d'un avantage en début de partie : par exemple 10. Fd3, 0-0 ; 11. 0-0, d6 ; 12. Tç1, Fé6 ; 13. b3, a6 ; 14. Fb1, Dd7 ; 15. Cé2, C×é2+ ; 16. D×é2, Tf-ç8 ; *17. Tf-d1, Dé7. Quant à sa prise* immédiate par 10. F×d4, elle ne donne plus rien après 10.... é×d4 ; 11. Cd5 (si 10. Cb5, a6 ; 11. C×d4, dF6!), 0-0 ; 12. Fd3, d6 ; 13. 0-0, Fé6 suivi de l'échange sur d5. La forte idée de Pachman (10. Cb5) témoigne de la volonté des Blancs d'éliminer la pièce maîtresse du système des Noirs.

i) 10.... C×b5 ; 11. ç×b5, d6 ; 12. Fç4! assure aux Blancs le contrôle absolu du terrain (si 12.... Fé6 ; 13. F×é6, f×é6 ; 14. 0-0, 0-0 ; 15. Db3). Si 10.... Da5+ ; 11. Fd2, Db6 ; 12. ç5!, D×ç5? ; 13. Tç1. Si 10.... Db6 ; 11. ç5!

j) Afin d'éviter l'échec de la D ennemie sur a5. Le joueur bulgare Minev recommanda la suite 11. C×d4, é×d4 ; 12. F×d4, Da5+ ; 13. Ré2, Té8 ; 14. f3, f5 ; 15. F×g7, R×g7 ; 16. Dd4+, Rg8 ; 17. Rf2 qui laisse aux Noirs un pion de moins sans compensation. Penrose montra qu'il n'en était rien après 14.... d5 ! ; 15. ç×d5, T×é4+!! ; 16. f×é4, Fg4+ avec gain de la D ou après 14.... d5 ; 15. F×g7, T×é4+! ; 16. Rf2, Dc5+ ; 17. Rg3, Dé3! menaçant 18.... Tg4+ (ou 16. Rd3, T×ç4 ; 17. Fç2, Ff5+ ; 18. Rd2, Td4+).

k) Cette sortie de la D donne tout son sens au système Simaguine et *gagne un temps sur l'attaque du* pion é4. L'échange sur b5 reste toujours faible : 11.... C×b5 ; 12. ç×b5, d6 ; 13. Fç4, Fé6 ; 14. b3, Tç8 ; 15. Tç1, Dh4 ; 16. Dd3, Fh6 ; 17. 0-0, F×é3 ; 18. D×é3, F×ç4 ; 19. b×ç4, b6 ; 20. Tf-d1.

l) Un sacrifice de pion, analysé par les maîtres tchèques, qui couronne la stratégie des Noirs et qui justifie tactiquement le développement de la D noire sur l'aile -R.

m) Bien des pièges sont à éviter. *13. é×d5*, Fh3 !! ; 14. F×d4, é×d4 ; 15. g×h3, a6 ; 16. Ca3 (si 16. Cd6, Dé7+ ; 17. Cé4, f5), Fh6 ; 17. Dç2, Ta-é8+ ; 18. Rd1 (ou 18. Fé2, d3 ! ; *19. D×d3*, Té3 ! ; 20. Dd1, Tf-é8 ; 21. 0-0, T×é2 ; 22. Db3, Fé3 !), D×h3 ; 19. Fé2, T×é2 ; 20. D×é2 (ou 20. R×é2, d3+ ; 21. D×d3, Té8+), d3 ; 21. Dé4, f5 ; 22. Dé6+, Tf7 et les Blancs doivent jouer l'échec perpétuel. *Si 13. C×d4*, d×é4 ! ; 14. Fé2, é×d4 ; 15. Fg5, é3 ! Si 13. Cç7, d×é4 ; 14. C×a8, é×d4 ! Enfin si 13. Fg5, Dg4 ; 14. f3, Dd7 ; *15.* C×d4, d×ç4 (ou bien 15.... d×é4 ; 16. F×é4, D×d4 ; 17. D×d4, é×d4) ; 16. F×ç4, é×d4 ; 17. 0-0, b5 ; 18. Fd5, Fb7.

n) Maintenant 13.... Fh5 n'est plus possible : 14. F×d4, F×g2 ; 15. Tg1, D×h2 ; 16. 0-0-0, é×d4 ; 17. f4 !

o) Dans son livre sur la « Sicilienne », Boleslavsky recommande la suite 15. f3, Dh4+ ; 16. Ff2, Df6 ; 17. 0-0 comme donnant de meilleures chances aux Blancs en raison du fort pion d5. Il évite ainsi les complications de la partie Kavalek-Holas (Prague 1956) : 15. 0-0, Td8 ; 16. Tf-d1, Fé6 ; 17. d×é6, T×d2 ; 18. é×f7+, R×f7 ; 19. T×d2, a5 ; 20. Td7+, Ré6 ; 21. Ta-d1, Ff8 ; 22. Fç4, Ta-é8 ; 23. Ff3, Dç2 ; 24. h4 et les Blancs gagnèrent. Mieux valait 20.... Rg8 avec la suite possible 21. Ff1 !, Tç8 ; 22. Ta-d1, Ff3 ; 23. g3, Fç5 ; 24. Fg2, Dç2 ; 25. Fd5+, Rh8 ; 26. Tç1. Le sacrifice de D est intéressant mais on ne peut jurer que la D pour T+F soit un échange suffisant.

p) Une position théorique capitale. Le Dr Euwe, Schwartz et Boleslavsky estiment que les Blancs doivent dans cette position sacrifier la D (sous peine de perdre un pion) et obtenir une forte position d'attaque. C'est précisément ce que veulent voir les Noirs qui recherchent le combat D contre T et F.

q) Les Blancs refusent apparemment de s'engager dans cette aventure et abandonnent le pion d5...

r) Les Noirs sont triplement surpris : d'abord parce qu'ils attendaient la continuation théorique 17. d×é6 ; ensuite, parce qu'ils aperçoivent un bon échange après 17.... D×d5 ; 18. Da5, D×d1+ ; 19. T×d1, T×d1+ avec deux T et un pion contre la D ; enfin parce qu'*in extremis* ils découvrent l'horrible piège après 17.... D×d5 ; 18. Dç2 !! et la D noire est perdue. Il n'y a plus rien à faire que de sacrifier la qualité (si 17.... Dh4 ; 18. Fg5) et d'entrer dans une finale perdue. Il faut savoir se méfier de la « Théorie ». Le moindre mal était de répéter la partie Gufeld-Espig (Suhumi, 1972) : 16.... Df5 ; 17. Ta-ç1, Fd7 ; 18. Fé2 !, é4 ; 19. Tç7, Fç6 ; 20. d×ç6 !, T×d2 ; 21. T×d2, b×ç6 ; 22. Fç4 qui se termina par la nulle.

s) Si 18.... Df6 ; 19. Fg5.

t) Si 23.... b5 ; 24. b3, Fd3 ; 25. Tç5.

u) Si 24.... b6 ; 25. T×a7 !, T×a7 ; 26. Td8+, Ff8 ; 27. Fb6.

v) 25.... b5 était nécessaire.

w) Gagnant le Fb3 car si 28.... T×b4 ; 29. Td8+, Ff8 ; 30. Fh6 suivi du mat.

x) La nonchalance feinte de la championne du monde.

y) 13.... F×d4 ; 14. D×d4, Té8 était préférable.

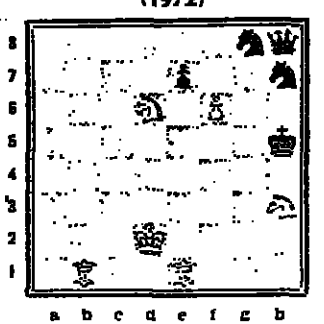
z) Glanant un pion au passage après 15. Tf1, R×g7.

aa) Un énorme coup de tonnerre.

ab) Si 15.... Té8 ; 16. 0-0-0, Té4 ; 17. Dd5 ou 16.... T×é2 ; 17. Fh6 ou 16.... Dg5+ ; 17. f4 et si 15.... f6 ; 16. F×f8.

ac) La menace 18. Fh6 est imparable. Si 17.... D×a2 ; 18. Fh6, Da5+ ; 19. Rç1 (et non 19. Rç2 ?, Df5+), Da1+ ; 20. Rç2, Da4+ ; 21. Db1 suivi du mat sur g7. Ou 17.... Té8 ; 18. Fh6, T×é2+ ; 20. R×é2 suivi du mat. Ou 17.... D×a2 ; 18. Fh6, Da5+ ; 19. Rç1, Dé1+ ; 20. Fd1. Une « Immortelle ».

ÉTUDE
G. KASPARIAN
(1972)



BLANCS (6) : Rd2, Fb1 et é1, Cd6 et h3, Pf6.
NOIRS (5) : Rh5, Dh8, Cg8 et h7, Pé7.
Les Blancs jouent et font nulle.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 557.
E. Aasava « 64 », 1974.
(Blancs : Rd8, Th5, Pb6, h2, b7. Noirs : Ra8, Da1, Pa2, b7, h3.)
1. h8=D, D×h8 ; 2. T×h8, a1=D ; 3. Tg8! (et non 3. Té8 ?, Dg7 ; 4. Rç8, Dé7!), Da2 ; 4. Tf8, Da3 ; 5. Ré8!, Rb8 ; 6. Rf7+, D×f8+ ; 7. R×f8, Rç8 ; 8. Ré7, Rb8 ; 9. Rd7!, Ra8 ; 10. Ré6, Rb8 ; 11. Rf5, Rç8 ; 12. Rg4, Rd7 ; 13. R×h3 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

★ *Stages d'échecs.* — Trois stages d'échecs sont prévus au mois de juillet à Chambéry : minimes, du 8 au 13 juillet ; cadets, du 15 au 20 juillet ; juniors et seniors, du 22 au 27 juillet.

Pour tous renseignements, s'adresser à Francis Meinsohn, 114, rue Vauban, 69006 Lyon.

bridge

N° 553

RECHERCHE DE PATERNITÉ

Ce chelem, que l'on avait « prêté » à Rixi Markus, avait en réalité été joué par Albert Rose.

	♠ A R 7 ♥ V 4 ♦ A R 10 9 8 5 ♣ 9 8	
♠ 9 8 4 3 ♥ R 9 5 ♦ D 7 4 ♣ D 3 2	N O E S	♠ V 10 5 ♥ 10 7 6 2 ♦ V 6 3 2 ♣ 6 5
	♠ D 6 2 ♥ A D 8 3 ♦ — ♣ A R V 10 7 4	

Ouest ayant entamé le 3 de pique, *comment Rose, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Réponse :

Au premier abord, le déclarant peut penser avoir trois chances sur quatre de réussir le chelem en essayant les impasses à trèfle et cœur.

Mais en réfléchissant davantage, on peut trouver une solution meilleure : le déclarant met le roi de pique et joue le 9 de trèfle pris par la dame de trèfle d'Ouest qui rejoue pique. Sud prend avec la dame de pique, et remonte au mort par le 8 de trèfle pour *couper un carreau*. Ensuite le déclarant tire tous les atouts, l'as de pique et as et roi de carreau :

♥ V ♦ 10
—
♥ A D

Sud joue le valet de cœur et doit décider s'il choisit l'impasse ou le squeeze, mais les deux solutions échouent.

Rose a trouvé une solution meilleure : il a pris l'entame avec le roi de pique, puis il a tiré as et roi de carreau (défaussant deux cœurs) et a joué le 10 de carreau coupé avec le 10 de trèfle.

Ayant ainsi obtenu une indication précise sur les carreaux (partage 4-3), il a joué *le 4 de trèfle vers le 8* afin d'avoir une rentrée à l'atout au mort.

Ouest prit avec la dame de trèfle et rejoua pique pour la dame. Ensuite, Sud joua le 7 de trèfle pour le 9 du mort, *coupa le quatrième carreau*, battit atout et fit le reste, l'as de pique servant de reprise pour les carreaux affranchis.

LA DÉFENSE DE MONTE-CARLO

Tandis que se déroule le second Festival de Monte-Carlo, le tournoi est doté de prix fabuleux, voici une des plus intéressantes donnes de l'épreuve par paires qui avait réuni 700 joueurs, dont 150 internationaux, l'année dernière.

	♠ V 5 ♥ A D 10 ♦ 6 5 4 2 ♣ V 9 7 2	
♠ 10 4 3 ♥ 7 5 3 2 ♦ 9 ♣ A R 10 5 4	N O E S	♠ A 6 ♥ R 9 6 4 ♦ D V 8 3 ♣ D 6 3
	♠ R D 9 8 7 2 ♥ V 8 ♦ A R 10 7 ♣ 8	

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Bresc.	Tintn.	Bellan.	Le Dentu
—	passe	1 ♦	2 ♠
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le 9 de carreau, Est fournit le valet de carreau prit par Sud qui joua aussitôt atout. Est prit avec l'as et rejoua le 3 de carreau pour le 7 du déclarant. *Comment Bresciani, en Ouest, a-t-il joué* pour que la défense fasse cinq levées au contrat de DEUX PIQUES, empêchant ainsi le déclarant de faire « une de mieux » ?

Quelle est la défense, à l'origine, qui aurait pu *faire chuter* le contrat ?

Note sur les enchères :

La surenchère à saut de « 2 piques » était classique. Elle indiquait la force d'une ouverture avec une solide couleur de six cartes. Certains experts cependant ont tendance à utiliser cette intervention uniquement comme barrage, c'est-à-dire avec une main plus faible en points d'honneurs.

PHILIPPE BRUGNON.



philatélie

N° 1332

FRANCE : *Débarquement en Normandie...*

Le trentième anniversaire du débarquement en Normandie sera souligné par l'émission d'un timbre-poste, dessiné et gravé par Claude Haley.





0,45 F, bleu hirondelle, vert, pourpre.

Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

Vente générale le 10 juin.

La mise en vente anticipée :

— Les 8 et 9 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au syndicat d'initiative d'Arromanches. — Oblitération « premier jour » spécialement pour ce timbre.

— Le 8 juin, de 8 h. à 12 h., au *bureau de poste* d'Arromanches. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

● *A POISSY, les 8 et 9 juin, Centre culturel et sportif de La Coudraie, 20, rue de Migneaux. Section philatélique de Chrysler France.*

● *A EVRY, les 15 et 16 juin, au club inter-jeunes du Bonhomme en pierre.*

...et XXIes Jeux olympiques d'échecs.

Un timbre-poste commémoratif sera émis à l'occasion des XXIes Jeux olympiques échiquéens qui se tiennent à Nice, dessiné par Pierrette Lambert et gravé par Michel Monvoisin.



1,00 F pourpre, brun van dyck et bleu marine.

Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

Vente générale le 10 juin.

La mise en vente anticipée :

— Les 8 et 9 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au palais des Expositions de Nice. — Oblitération « premier jour » spécialement pour ce timbre.

— Le 8 juin, de 8 h. à 12 h., à la Recette principale des postes de Nice. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 77300 Fontainebleau, le 8 juin. — Journée culturelle organisée par le « Souvenir napoléonien ».

⊙ 51100 Reims (base aérienne 112), le 9 juin. — Journée « Portes ouvertes ».

⊙ *08000 Revin (à la mairie)*, le 8 juin. — 30e Anniversaire des Manises.

hippisme

CARNET DE NOTES D'UNE SEMAINE

PETIT carnet de notes sur une des grandes semaines de l'année hippique.

● **DIMANCHE, LONGCHAMP**

On ne peut dire que Lester Piggott ait le sens de l'opportunité. Il choisit la semaine où Saint-Martin vient d'être condamné à payer 20 000 francs à un parieur, à la suite de ce que les juges ont considéré comme une faute professionnelle (*le Monde* du 1er juin), pour commettre la plus grave qui soit. Dans le prix du Palais-Royal, alors que son cheval, Garzer, est en tête, aux côtés de *Sincerely*, il se relève au passage du premier poteau. Or, l'arrivée se situe au second poteau, 150 mètres plus loin. Appelé par les commissaires, il tente de leur expliquer que *Garzer* penchait et que c'est pour le soulager qu'il a cessé de le « monter » avant l'arrivée.

Mais ce n'est pas aux censeurs de Longchamp qu'on apprend à faire la grimace. L'examen du film renforce leur certitude : Piggott s'est tout simplement trompé de poteau d'arrivée, comme un apprenti. Ils lui infligent huit jours de suspension. Une chance que, depuis l'an passé, la peine ne prenne effet qu'après un délai d'une semaine, évitant aux propriétaires ayant déjà retenu les services du coupable pour les jours suivants, et qui n'ont plus le temps de prendre d'autres dispositions, d'être indirectement victimes de telles sanctions. Sans cette heureuse modification du code, Piggott aurait été interdit de courses à Epsom pour le Derby et les Oaks. De quoi déchaîner des tempêtes en Angleterre et rompre l'entente cordiale hippique.

Une chance aussi qu'apparemment ne se soit pas trouvé, parmi les partisans de Garzer, des parieurs trop atrabilaires. Après les précédents constitués par la condamnation d'Yves Saint-Martin — et, avant elle, celle de Poincelet, — ils avaient des chances d'obtenir du jockey, devant la justice, ce qu'ils étaient en droit d'espérer du P.M.U. au moment où Piggott cessait de « monter » son cheval.

Avec ces arrêts, touchant Saint-Martin et Poincelet, c'est un mauvais tour que les juges des prétoires ont joué à ceux de la piste. Les seconds nommés savent désormais qu'en sévissant ils risquent de déclencher des procès dans lesquels leurs ressortissants auront, *a priori*, le mauvais rôle. Mais ils savent aussi que s'ils ne sévissent pas la foire d'empoigne s'installera sur la piste.

Les jockeys, quant à eux, sont inquiets : ils se rendent compte tout à coup qu'une fraction de seconde d'inattention ou une erreur vénielle peuvent les conduire à la ruine. Une remarque, à laquelle on peut attacher valeur de suggestion : la compagnie d'assurances qui, la première, leur offrirait de les décharger de cette catégorie de risques recueillerait probablement de nombreuses adhésions.

Piggott étant au piquet, à quel pinacle faut-il installer Gérard Rivases? Sous sa main, *Margouillat* oublie ses fantasmes et retrouve la voie du *Margouillat* d'il y a un an. Du travail admirable, comme celui de l'entraîneur Robert de Mony-Pajol. « Rentrer » dans le « dollar » et le gagner est une sorte de gageure. Que Robert de Mony-Pajol oublie les mauvaises heures du début de saison : quand on a gagné un tel pari, on en gagne d'autres.

● **DIMANCHE, MILAN**

Ribecourt, prometteur l'automne passé, décevant ce printemps à Longchamp, trouve la consécration à l'arrivée du Grand Prix d'Italie, où il bat tous les meilleurs « trois ans » italiens. C'est, au galop, la première victoire française notable à l'étranger cette année. Elle honore la plus passionnée et la plus compétente des dames éleveurs : Mme Jean Couturié qui fut aussi des rares, voilà quelques années, au temps de *Right Royal*, alors que tous leur prêtaient l'oreille, à ne pas entendre la voix des sirènes américaines, même quand elles parlaient en centaines de milliers de dollars.

● **LUNDI, SAINT-CLOUD**

Direct Flight, qui n'est nulle part aussi à son aise qu'à Saint-Cloud, passe le premier la ligne d'arrivée du Grand Prix du printemps. Mais son jockey, dont la sobriété des gestes n'est pourtant pas la vertu dominante, n'a pu l'empêcher de pencher dans les derniers mètres et de gêner deux adversaires. Les commissaires donnent la victoire à *Balompie*. Victoire qui, pour l'écurie Batthyany, est aussi un chant du cygne. Cette écurie, qui en 1972 avec *San San* et *Filiberto* avait atteint au premier rang et paraissait posséder tous les atouts pour s'y maintenir, se saborde après deux exercices moins brillants. Tous ses représentants, dont *Balompie*, seront vendus aux enchères le soir du prix de Diane. La comtesse Batthyany (née von Thyssen), qui avait acheté voilà cinq ans le plus vaste haras français, Bois-Roussel, reste cependant éleveur.

● **MERCREDI, EPSOM**

Derby day. Foule et High Society, famille royale et cockneys, baraques de strip-tease et princes du sang équins. C'est le grand jour, la grande heure, si grande minute annuelle des courses.

Nonoalco, américain d'origine, appartenant à Maria Félix et entraîné en France, est le grand favori. Jusqu'à Tattenham Corner, il est bien en course. Hélas, aussitôt après, et soudainement, il fléchit. Défaite trop brusque pour qu'elle ne soit pas le fait de quelque mauvais coup du sort. Saint-Martin explique que le poulain a dû « avaler » sa langue. C'est un incident relativement fréquent. Le cheval parvient à passer sa langue par-dessus le mors. Sa trachée est alors en partie obstruée et il étouffe.

La seule solution efficace est, avant le départ, d'attacher (ce n'est pas une image : on emploie une lanière de soie) la langue au maxillaire inférieur. C'est le sort — plus inesthétique que douloureux — qu'à l'avenir connaîtra *Nonoalco*. En attendant, une bonne dizaine de millions perdus : la valeur que donne une victoire dans le Derby d'Epsom à un futur étalon.

● ***DIMANCHE, CHANTILLY***

Et notre derby à nous ? Réponse dimanche après-midi. Mais, pour nous, l'actuel point d'interrogation ne paraît pouvoir recouvrir qu'un nom, celui de *Dankaro*, auquel nous accolerons cependant, pour tenir compte de la « glorieuse incertitude du turf », ceux de *Mississipian*, *Steinway*, *Sean* et *Guerledan*.

LOUIS DÉNIEL.

CINÉMA ET PHOTOGRAPHIE

● ERRATUM. — Dans *le Monde* daté du 1er juin, en page 19, une coquille typographique nous a fait écrire par erreur à la rubrique « Cinéma et photographie » que « chez Nikon, ce sont de la même façon les objectifs de 1.4/502 mm et 2,5 105 mm qui se sont révélés les meilleurs ». Il fallait lire 1.4/50 mm.

chronique sportive

L'information et la pratique

« Y a-t-il une relation entre l'information et la pratique sportive » ? C'est la question que pose Etienne Roques en exergue de la thèse de doctorat de IIIe cycle (sciences de l'éducation) qu'il a consacrée à ce sujet et pour laquelle il a été reçu avec la mention très bien. Un questionnaire, auquel ont répondu une quarantaine de chefs de rubriques sportives de journaux non spécialisés, et une « enquête » sur les suites des Jeux olympiques de 1960 lui auront-ils permis d'apprécier l'influence réelle exercée par la presse écrite sur la pratique du sport en France ? Cette première photographie de la face souvent cachée de l'information suffit-elle à nous convaincre de la possibilité d'infléchir le cours des choses par le discours imprimé ? Sans doute pas, mais Etienne Roques s'aventurait sur un terrain où les balises font défaut. Pionnier, il ne pouvait s'appuyer sur des études antérieures, le domaine de l'information n'étant pas de ceux dont l'Université se préoccupe d'ordinaire, et le sport encore moins.

PLUTOT que d'une photographie, il conviendrait de parler d'un portrait-robot obtenu par le jeu des questions et des réponses. Parfois surpris par le visage qui se dessine, Etienne Roques voudrait pouvoir en atténuer les rides, en modifier les traits les plus durs. Il plaide en faveur du « *sport pour tous* », dont les journaux, constate-t-il, parlent si peu. Ce qui revient en partie à nier une réalité que sa recherche ne fait que souligner. La presse est un produit commercial et se voit obligée de répondre aux lois du marché. Le journaliste doit généralement songer à plaire. Le client est roi, quoi qu'en veuille l'auteur de la thèse.

Bien sûr, les choses ne sont pas aussi simples. Lorsque, à travers ses réponses au questionnaire, un chef de rubrique exprime plutôt des souhaits que la réalité, il ne commet pas forcément une erreur : les milieux journalistiques sportifs sont parmi ceux qui évoluent le plus, qui se recherchent, notamment grâce à l'action d'une union syndicale (U.S.J.S.F.). Il y a donc là une dynamique qu'Etienne Roques saisit parfaitement, dynamique d'autant plus nécessaire que les rédacteurs souffrent eux aussi de ce complexe d'infériorité que connaissent tous ceux qui font du sport leur activité principale. La suspicion en laquelle les tiennent les « intellectuels » ne contribue pas à les faire sortir de leur ghetto, et nous serions bien étonné que l'auteur de la thèse lui-même n'ait pas rencontré quelque résistance, au sein de l'Université, en choisissant ce thème de réflexion.

La politique

Par leur refus de prendre en considération certaines données objectives, les journalistes ne renforcent-ils pas le côté subalterne de leur métier ? Plus des deux tiers d'entre eux considèrent encore que leur rubrique sportive n'est pas engagée politiquement, et s'en tiennent à l'idée du « *sport oasis* ».

« *Depuis que le sport est devenu un fait social, il rentre dans l'organisation, la gestion de la cité, de la nation. Il devient donc difficile d'isoler le sport de la politique* », constate Etienne Roques.

Ni des éléments sociaux-économiques qui le nourrissent et dont il se nourrit. Sociologiquement, une telle imbrication signifie que le sport a sa propre logique et que l'information induit difficilement une pratique. Dès lors, il apparaît difficile de suivre entièrement l'auteur de la thèse dans la seconde partie de son étude, quand il tend à prouver que c'est l'intervention de la presse qui a contribué à provoquer des changements après l'échec des athlètes français aux Jeux olympiques de Rome en 1960.

Les atermoiements des journalistes quant aux causes de cet échec et aux remèdes à y apporter montrent bien que la presse, dans son ensemble, suit les événements plus qu'elle ne les précède. La minutieuse analyse d'Etienne Roques est exemplaire sur ce point et conduit à penser que c'est moins l'information qu'il faut transformer que la pratique du sport sur laquelle joue l'information.

L'indépendance

C'est ce que l'auteur affirme lui aussi quand il écrit à la fin de sa thèse : « *La force de l'information sportive dépend en grande partie de la vigueur du mouvement sportif national.* » Mais il en tire une conclusion à laquelle tout le monde ne saurait souscrire quand il prétend que « *les journalistes ont intérêt à contribuer à promouvoir le sport en France* ».

On touche ici à la conception du métier d'informateur qu'Etienne Roques ne pouvait évidemment aborder, sauf à refaire une autre thèse. Témoin impartial ou citoyen engagé ? On ne saurait à la fois appartenir à une institution et prétendre la juger du dehors. En invitant les journalistes sportifs à participer à un « *club des sports* », sorte de commission nationale chargée de rénover la politique d'ensemble de la pratique du sport en France, Etienne Roques n'établit-il pas une confusion des genres ? C'est là le défaut d'une thèse qui, par moments, entend prouver plus qu'analyser.

Il reste que l'on sait gré à l'auteur d'avoir apporté une aussi importante contribution à l'étude de ce problème trop longtemps et anormalement laissé dans l'ombre.

FRANÇOIS SIMON.

BIBLIOGRAPHIE

« MES EXCÈS DE VITESSE » de Johnny Servoz-Gavin

LA jaquette de *Mes excès de vitesse*, le livre que vient de publier Johnny Servoz-Gavin, se présente comme un raccourci de la courte épopée sportive qu'il a vécue. On y voit une roulotte, signe de lenteur, et, en contraste, le titre, *Mes excès de vitesse*, qui traduisent à la fois son métier de pilote professionnel et les gentils abus de toutes sortes qui l'ont, un temps, rendu presque aussi célèbre que ses qualités de champion.

Sans doute, les choses allant vite et l'oubli encore plus, n'est-il pas inutile de rappeler la carrière, originale entre toutes, de Johnny Servoz-Gavin. En quelques années, il passe d'une roulotte et d'une pauvreté totale au monde rutilant de la formule 1 et de ses luxes. Très bien d'ailleurs, comme le caméléon, Servoz s'adapte à tout, et particulièrement à la société haute en couleur. Il court pour Matra, il est le compagnon de Stewart. Le voilà transformé en dandy : l'attaché-case à la main, il court la nuit le Tout-Paris et tous les jupons. On prétend vite que ses victoires se comptent plus dans ce domaine que sur les circuits.

C'est une boutade et c'est faux. Servoz-Gavin a été champion d'Europe, il a gagné cent courses et a chez lui assez de coupes pour étancher sa soif. Il vit sur une péniche, au pied du palais de Chaillot, et, comme il soigne la rumeur, qu'il a le goût de la décoration, des belles choses, en compagnie d'une actrice. Ça pose. C'est le plus joyeux des garçons et le meilleur des amis. Sans doute aurait-il pu devenir le meilleur des pilotes, ou s'en approcher, s'il avait accepté de dormir davantage et de donner une discipline à sa vie. Difficile de bâiller dans une formule 1.

En 1970, entre deux boîtes à la mode, une virée des grands-ducs et deux danseuses, le voilà chez Ken Tyrell, en formule 1. Son équipier est Jackie Stewart. Quel contraste ! L'un vit pour la course, c'est le professionnel accompli ; l'autre, Servoz — naturellement, — vit dans un éclat de rire. A vrai dire, on doit lui reconnaître quelques accès de sagesse. Les excès reviennent au galop. Puis tout va vite. Il est blessé à un œil en participant à un rallye forestier. Quelque temps plus tard, il renonce à la course. Pour être bien entendu, car il a le sens du théâtre, il dit simplement : « *J'ai peur, j'arrête...* » Et, pour qu'on s'en souvienne, il s'assied dans un immense gâteau à la crème, devant deux cents personnes, dans un palace.

Lui, avoir peur ? Allons donc ! Il reconnaîtra plus tard : « *Si j'avais annoncé : « J'en ai assez, j'arrête », personne n'y aurait prêté attention. En revanche, nul n'avait encore dit : « J'ai peur. » C'est beaucoup plus public, presque attendrissant, alors je l'ai dit.* »

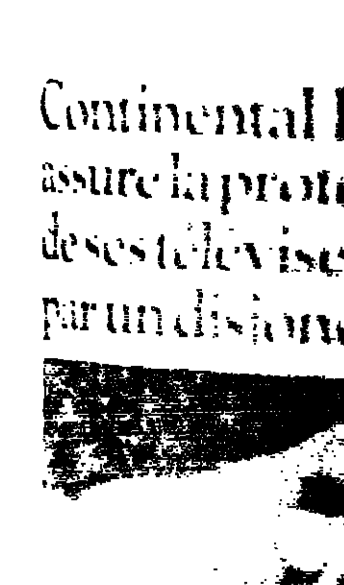
Le voilà redevenu « civil », cap sur les Antilles, avec une compagne bien sûr, sur un voilier. Il est devenu marin, et parce qu'il est doué pour tout, ou presque, il a appris la mer en quelques semaines. C'est tout Servoz et son besoin d'indépendance, de liberté. Nu au soleil, seul sur l'Océan, au grand large, face au vent. Sa coque de noix touchera les Antilles sans le moindre ennui. Servoz est devenu capitaine au long cours.

Tout a une fin, et, bien sûr, il s'ennuie un peu entre deux plongées au milieu des mérous. Il revient en Europe, prend conscience qu'il a quelque chose à dire et à écrire. Ce sont *Mes excès de vitesse*, dont le premier titre, plus percutant encore, refusé par l'éditeur, était *Merci, mesdames*. Car Servoz-Gavin a été beaucoup aimé, quelquefois d'une manière concrète. Il le dit sans gêne, s'en vante même un peu. Son seul orgueil était — est toujours — qu'elles disent après : « *Merci, monsieur.* »

Dans sa conception, ses anecdotes, la fidélité du récit, c'est le livre le plus intéressant, le plus drôle par moments paru sur la vie d'un pilote de course et d'un joyeux noceur. Servoz-Gavin donne des coups de patte, sort ses griffes et dit ce qu'il pense de ceux qu'il a connus pendant sa courte carrière au volant. C'est, en plus, bien écrit. On note ici et là quelques excès, mais le titre ne le promettait-il pas ?

FRANÇOIS JANIN.

★ Editions Balland, 252 pages, 32 francs



هكذا من الاصل

SPORTS

AUTOMOBILISME

Le forfait d'Alfa Roméo aux Vingt-Quatre Heures du Mans

Des ennuis techniques et financiers

Ce sont à la fois des ennuis techniques et financiers qui sont à l'origine du forfait d'Alfa Romeo pour les Vingt-Quatre Heures du Mans. Annoncée le 6 juin, la décision du constructeur italien traduit bien les difficultés de tous ordres auxquel son service de compétition est confronté. Les prototypes Alfa ne sont pas compétitifs par rapport aux Matra en performances pures — le succès de Monza a pu un temps entretenir une illusion, — aucun essai d'endurance de longue durée n'a pu apporter la preuve de la robustesse indispensable pour une course aussi longue que Le Mans — le seul test effectué n'a duré que 13 heures et a été interrompu par un bris de moteur, — la politique sportive d'Alfa Romeo, enfin, semble devoir être remise en cause pour des raisons économiques.

Tout avait été cependant tenté par Autodelta, le service compétition du constructeur, pour que soit sauvegardée une chance de participation aux Vingt-Quatre Heures du Mans. C'est sans ordres et donc de sa propre initiative que M. Chiti, le responsable d'Autodelta, avait décidé de prendre part aus essais du Mans, au mois de mars. Alfa Romeo se trouvait sans directeur, à l'époque, et l'absence de directives précises, de programme convenu, n'a fait qu'ajouter aux ennuis cités. Tout pousse au demeurant à penser que si beaucoup de difficultés ont concouru à provoquer ce forfait, c'est en priorité les problèmes techniques qui sont à l'origine de la défection annoncée le 6 juin.

Depuis le début de l'année, chaque confrontation a tourné à l'avantage de Matra, dans le domaine de la compétitivité ou du résultat. Le dernier avocat de la venue d'Alfa Romeo au Mans a été M. Georges Martin, le directeur des études avancées de Matra. Le 2 juin à Imola, en Italie, au soir du nouvel échec d'Alfa Romeo, MM. Martin et Chiti avaient eu une longue discussion au cours de laquelle le représentant de Matra avait fait ressortir que la seule course de l'année que les voitures italiennes pouvaient éventuellement gagner était bien les Vingt-Quatre Heures du Mans.

Sur les distances courtes — 100 kilomètres — les avantages de Matra ont été jusqu'à présent tellement probants (1) qu'Alfa Romeo ne pouvait compter que sur les éliminations dues à des causes techniques pour espérer battre son adversaire. Ainsi à Monza. En revanche, pour M. Martin, avocat du diable en la circonstance, une course aussi longue que Le Mans (environ 5 000 kilomètres) donnait à Alfa Romeo de meilleures probabilités d'exploiter les ennuis adverses.

D'autant plus que Matra connaît cette année des alertes dues à des irrégularités dans la qualité de certaines pièces sous-traitées. C'était d'ailleurs une opinion que partageaient les pilotes d'Alfa Romeo, partisans de tenter l'expérience en ménageant le plus possible leurs voitures et à jouer la course d'« attente ». La prudence et l'économie ont, en fin de compte, prévalu, et du même coup les Vingt-Quatre Heures du Mans ont perdu une bonne part de leur intérêt. — F. J.

(1) Matra a gagné les 1 000 KM de Spa, du Nurborgring et d'Immola. A Monza, avant de casser, les voitures françaises avaient dominé les Alfa-Romeo.

Basket-Ball

La crise de l'A.S. Berck

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE A MAINTENIR L'ÉQUIPE

La municipalité berckoise avait réuni, le 6 juin à la mairie, les joueurs et le comité directeur de l'A.S. Berck, champion de France 1974, dont le président, M. Renard, est démissionnaire (*le Monde* du 4 juin), pour tenter de trouver une solution à la crise que traverse le club local depuis sa demi-finale de la coupe d'Europe de basket-ball contre le Real de Madrid. Seul point positif de la réunion, le maire de Berck, M. Malgouzou, a pris l'engagement de maintenir l'équipe, quitte à « *créer un autre comité directeur auquel je participerai, si nécessaire, avec ma municipalité* ».

M. Malgouzou a, d'autre part, dénoncé la gestion de l'A.S. Berck, dont le déficit atteindrait 250 000 F. En outre, son comité directeur se refuse à honorer les engagements contractés avec la municipalité concernant le paiement d'un pourcentage de 25 % sur les recettes destinées à payer les frais d'entretien (315 748 F) et de construction de la nouvelle salle des sports (6 millions de francs avec les emprunts).

Une assemblée générale du club a été convoquée pour le 18 juin.

ATHLETISME. — *Au cours du mémorial Mericamp, qui avait lieu le 6 juin à Paris, le Français Guy Drut a remporté le 110 m. haies en 13 sec. 2/10, devant l'ancien champion olympique américain Davenport. Aucun forfait n'a été signalé pour ce meeting, auquel participaient des athlètes d'Afrique du Sud. Toutefois, les délégations des pays de l'Est ont protesté, auprès de la Fédération française d'athlétisme, contre la présence des représentants d'un pays où se pratique l'« apartheid ».*

Tennis

SMITH ET PANATTA ÉLIMINÉS A ROLAND-GARROS

La deuxième journée des Internationaux de France, qui se disputent au stade Roland-Garros (jeudi 6 juin), a été marquée par la défaite de l'Américain Stan Smith, tête de série numéro 5, devant le Japonais Kamiwasumi, ainsi que par celle de l'Italien Panatta, tête de série numéro 7, devant l'Autrichien Jurgen Pohman. Il n'est pas jusqu'à la vedette suédoise, Bjorn Borg, qui n'ait tremblé devant le Français Jean-François Caujolle.

Résultats du simple messieurs

Premier tour. — Panatta (It.) b. Jovanovic (Youg.), 6-4, 2-1, ab.; Barazzutti (It.) b. Pala (Rh.), 6-7, 7-5, 6-2; Dibley (Aust.) b. Pinner (All.), 6-4, 6-2; Munoz (Esp.) b. Baranyi (Hong.), 6-3, 6-4; Orantes (Esp.) b. Pinto Bravo (Chili), 6-2, 6-1; Zugarelli (It.) b. Armitraj (Inde), 6-1, 6-4; Vilas (Arg.) b. Holecek (Tch.), 6-1, 6-3; Kamiwazumi (Jap.) b. Smith (E.-U.), 3-6, 6-4, 8-6; Fassbender (All.) b. Iqbal (Pan.), 6-2, 6-1; Cornejo (Chili) b. Feaver (G.-B.), 6-7, 6-1, 6-2; Pasarell (E.-U.) b. Volkov (U.R.S.S.), 7-6, 7-6; Korpas (All.) b. Szoke (Hong.) 6-4, 6-2; Metreveli (U.R.S.S.) b. Gisbert (Esp.), 6-3, 7-6; Nastase (Roum.) b. Bengtson (Suède), 6-0, 6-2; Borg (Suède) b. Caujolle (Fr.), 4-6, 6-0, 6-4.

Deuxième tour. — Jauffret (Fr.) b. Ganzabal (Arg.) 6-2, 6-2; Taroczy (Hong.) b. Vasquez (Arg.), 6-3, 6-3; Yuil (A.S.) b. Lovera (Fr.), 6-2, 2-6, 6-4; Barazzutti (It.) b. Kronk (Tch.), 6-3, 6-4; Pohman (Aut.) b. Panatta (It.), 5-7, 6-3, 6-0.

Manuel Orantes (Esp. n° 14) bat Antonio Zugarelli (It.), 6-4, 6-1; Eddy Dibbs (E.-U., n° 10) b. Hans Juergen-Plotz (R.F.A.), 6-2, 6-3.

JUSTICE

L'EXPULSION D'UN TRAVAILLEUR IMMIGRÉ DEVANT LE TRIBUNAL DE LILLE

Ceux qui ont tort

Lille. — « Il y a là une grave atteinte aux libertés individuelles. Il s'est même agi d'un détournement de pouvoir. Je suis choqué sur le plan des principes. Je demande la mise en liberté immédiate de M. Abdelkader Bechiri. » Qui parle ainsi ? L'avocat de la défense ? Oui, certes, mais encore ? Tout simplement le ministère public, représenté par un jeune substitut, M. Joël Menez.

La chose n'est pas courante — la sixième chambre correctionnelle du tribunal de Lille, présidée par M. Jean Bareyt, ordonnera du reste le maintien en détention, — et le cas du prévenu, évoqué jeudi 6 juin, n'est pas banal non plus. Il mérite d'autant plus d'être rapporté qu'il illustra, d'une part, certaines aberrations de police et de la justice françaises et, d'autre part, le malaise particulier qui règne, depuis un certain temps déjà, dans le ressort de la cour d'appel de Douai (« le Monde » du 30 juin 1973).

De notre envoyé spécial

« *Cela fait quarante ans que je suis en France* » : c'est tout ce que M. Bechiri, cheveux blancs, carrure massive, a pu dire jeudi pour sa défense. Le tribunal ne l'a guère laissé s'exprimer. Voyons cela de plus près. Né en 1915 en Algérie, M. Bechiri, qui a gardé sa nationalité, arrive en France en 1934. Son père, qui combattait pour notre pays, a été tué durant la guerre de 1914-1918. Lui-même est fait prisonnier, pendant cinq ans, au cours de la seconde guerre mondiale. A la libération, il regagne Roubaix, où il s'était installé, et reprend son métier de transporteur de charbon. Les meilleurs renseignements seront recueillis auprès de ses employeurs. Il mène dès lors, avec sa femme, de nationalité française, et ses trois enfants, une vie sans histoires, jusqu'à un jour de 1970.

Dans l'immeuble où il habite, un voisin a fait poser une cuve à mazout. L'installation a été mal faite. Des émanations se répandent dans le logement de M. Bechiri. Celui-ci en fait plusieurs fois la remarque. Rien n'y fait. Un constat d'huissier est même dressé, qui lui donne raison. Sans résultat. Alors, il se dispute avec ce voisin et — cela va être tout son tort — lui jette une petite bouteille d'eau minérale à la tête. Plainte est déposée. Le mécanisme est enclenché.

C'est d'abord une pétition, à inspiration nettement raciste, qui est signée par les habitants de l'immeuble. Puis l'enquête de police : le rapport dit textuellement que M. Bechiri habite « *dans un quartier déjà surpeuplé de Nord-Africains* ». Mais surtout un expert psychiatre examine le ressortissant algérien. Son verdict est sans appel : délire de la persécution, individu dangereux. Tout cela pour dire, peut-être, qu'un Arabe ne pense pas forcément comme un Européen. On ne juge pas un « fou » (article 64 du code pénal) : un non-lieu clôt l'affaire en janvier 1971, et l'internement est ordonné.

Par quelles voies mystérieuses passe alors la pièce administrative qui doit placer M. Bechiri dans un hôpital psychiatrique ? On va le deviner : elle se transforme en un arrêté d'expulsion. En mars 1971, après trente-sept ans de séjour en France, le travailleur immigré et sa famille sont renvoyés en Algérie. M. Bechiri n'y a conservé que fort peu de relations et sa femme et ses enfants ne s'habituent pas au pays. Ils rentrent clandestinement en France en août 1973 et reviennent dans la région du Nord. Mais cette situation irrégulière tracasse M. Bechiri, et — c'est son deuxième « tort » — il se rend, le 29 mai dernier, à la préfecture du Nord dans l'espoir que son cas soit réglé. En effet : il est immédiatement appréhendé, pour infraction à l'arrêté d'expulsion, et passe, le lendemain, devant le tribunal des flagrants délits, qui ordonne son incarcération à la prison de Loos.

Dès le 30 mai, M. Joël Menez a requis la mise en liberté, en vertu notamment de la loi du 13 juillet 1970 sur les libertés individuelles. Sa réquisition est rejetée par le tribunal, qui précise, dans un attendu, que le prévenu pourrait « *se soustraire à l'action de la justice* ». Or, comment le pourrait-il, sinon en quittant le territoire français et donc en respectant l'arrêté d'expulsion ? Extravagant. D'autre part, comment juger M. Bechiri, puisqu'il a été reconnu irresponsable en 1971 ? Courteline n'aurait pas imaginé mieux, ou plutôt Kafka.

Le président de la sixième chambre correctionnelle a trouvé, si l'on peut dire, un moyen terme : maintien en détention, mais nouvel examen psychiatrique dans les tout prochains jours — deux experts de l'hôpital d'Armentières ont été désignés — et jugement le 13 juin.

L'affaire pourrait s'arrêter là — pour l'instant — s'il n'existait pas une explication supplémentaire aux deux refus successifs opposés, en l'espace d'une semaine, aux réquisitions du substitut du procureur de la République. Ce n'est un secret pour personne, dans le ressort de la cour d'appel de Douai, que la bataille est vive entre le Syndicat de la magistrature et l'Union fédérale des magistrats. Cette concurrence, louable en soi, pourrait n'être, à la limite, que corporative, encore qu'elle concerne toute une conception de la justice.

MICHEL CASTAING.

Après le meurtre d'une fillette dans les Bouches-du-Rhône

UN JEUNE NIÇOIS EST INCULPÉ D'HOMICIDE VOLONTAIRE

Marseille. — M. Christian Ranucci, vingt ans, l'agent commercial niçois qui a reconnu être l'auteur du meurtre de la petite Marie-Dolorès Rambla, enlevée le 3 juin à Marseille (nos dernières éditions), a été inculpé, jeudi 6 juin, par Mlle Ilda Di Marino, juge d'instruction, de détournement de mineure de moins de quinze ans avec circonstances aggravantes ayant entraîné la mort et homicide volontaire. Il a été écroué à la prison des Baumettes.

L'autopsie a révélé que la fillette n'a pas été violentée. Elle a été étranglée et frappée de dix coups de couteau à la gorge avant que son meurtrier lui écrase la tête avec une pierre. Le couteau a été retrouvé dans une champignonnière de Gréasque (Bouches-du-Rhône), où une battue avait été organisée sur les indications de M. Ranucci. Ce dernier affirme qu'un accident de la route, survenu quelques instants plus tôt, lui a fait perdre la tête. Après avoir échappé à un témoin qui tentait de le poursuivre, il avait entraîné la fillette dans un bois, près de Peypin (Bouches-du-Rhône), où il dit l'avoir tuée. Quant à la raison de l'enlèvement de Marie-Dolorès Rambla, M. Ranucci a simplement déclaré aux policiers : « Je voulais l'emmener promener toute la journée et la ramener le soir. »

JUSTICE

LA MORT D'UN JEUNE DÉTENU A FLEURY-MÉROGIS

« QUE VEUT-ON CACHER ? »

Il est en train de s'établir un étrange record à l'Institut médico-légal de Paris : celui de la durée du séjour d'un cadavre dans les tiroirs-réfrigérateurs de cette institution.

Depuis plus de trois mois, le corps de Patrick Mirval, un jeune détenu de Fleury-Mérogis, attend qu'on jette un peu de lumière sur les conditions dans lesquelles il est mort, le 22 février, alors que des surveillants l'emmenaient au « mitard ».

Ce n'est pas que les autopsies, expertises, contre-expertises, super-expertises, aient fait défaut. Le dossier devient aussi volumineux qu'il a été peu concluant jusqu'à présent. M. J.-P. Micheu, chargé de l'instruction au tribunal d'Evry-Corbeil, ne paraît pas reculer devant la multiplication des actes de procédure. Est-ce pour éviter de prendre une décision ?

Aux avocats qui, mardi 4 juin, lui demandaient une reconstitution du transfert de Patrick Mirval du « prétoire » au « mitard », il aurait déclaré que la réponse dépendait des expertises, et que cette réponse serait négative si les expertises ne laissaient aucun doute sur le caractère naturel du décès. N'est-ce pas, une fois encore, muer le magistrat en autorité chargée de ratifier les conclusions d'experts ?

Un certain mouvement se crée et s'amplifie autour de cette affaire, à laquelle les détenus sont évidemment sensibles. Le retard constaté, les obscurités entretenues autour de l'affaire, ne sont pas pour les calmer. Des offres de témoignage seraient faites. Ainsi, celle d'un détenu allemand qui, du « mitard » où il était à l'arrivée de Patrick Mirval, aurait « vu quelque chose ». Mais quoi ? Ne voulant pas « extraire » — comme l'on dit — un détenu qu'il dit grand criminel, le juge d'instruction le fera entendre par la gendarmerie. Le tribunal est-il si loin de la prison que le magistrat ne puisse, dans une affaire qui gêne — et, au premier rang, — la direction de l'administration pénitentiaire, — se déplacer et prendre directement l'affaire en main ?

Pour des raisons diverses, le malaise gagne les surveillants, l'aumônier, les personnels de probation et de l'éducation surveillée. Le Mouvement d'action judiciaire, le Comité d'action des prisonniers, protestent. Des parlementaires déposent des questions écrites. Les avocats font note sur note à l'intention de M. Michau.

Pour sa part, la mère du jeune Antillais décédé à Fleury-Mérogis, interroge : « Pourquoi ces entraves et ces interdictions ? Pourquoi veut-on empêcher mes avocats de faire apparaître la vérité ? Que veut-on cacher ? » *N'est-ce pas un peu la question ?* — Ph. B.

Les prétendues origines royales de Jeanne d'Arc

UN MAGISTRAT QUI PREND DES LIBERTÉS

La 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Alain Dupuy, s'est prononcée le 6 juin dans le procès en diffamation et injures intenté par M. Jean Bancal, juge d'instance à Montmorency (Val-d'Oise) à Mme Andrée Esménard, directrice des Editions Albin Michel, et M. Yann Grandeau, l'auteur du livre Jeanne insultée.

Cet ouvrage est un pamphlet critiquant sans aménité le livre de M. Bancal intitulé Jeanne d'Arc, princesse royale, *qui développe la thèse selon laquelle la Pucelle aurait été la fille bâtarde d'Isabeau de Bavière et du duc Louis d'Orléans, frère de Charles VI.*

Faisant l'historique de cette thèse née au siècle dernier, M. Grandeau a notamment écrit : « [...] Plus odieux était Jean Bancal qui, reprenant pêle-mêle et sans les contrôler toutes les assertions de ses prédécesseurs, tablant sur l'ignorance de quelques profanes qu'il trompait sciemment, n'hésitait pas à falsifier les documents qui l'embarrassaient, à présenter de textes rédigés en latin des traductions volontairement fautives [...]. »

Mentionnant les dépositions faites à la barre au cours de l'audience du 9 mai par Mlle Pernoud, archiviste aux Archives nationales, et M. Pognon, conservateur en chef de la Bibliothèque nationale, qui affirmèrent l'un et l'autre l'inanité de la thèse de la Pucelle princesse royale et assurant que le livre de M. Bancal était un tissu d'erreurs dont certaines leur paraissaient volontaires, le tribunal a débouté le requérant en admettant la bonne foi de ses adversaires.

Le jugement remarque notamment que M. Grandeau a relevé dans son livre les « artifices imaginés par le plaignant pour faire remonter la naissance de la Pucelle à une date plus ancienne que celle généralement admise » *(...) et les* « manipulations de textes auxquelles il s'est livré pour démontrer d'une part que le dernier enfant d'Isabeau de Bavière fut en réalité Jeanne d'Arc et non un prince mort le jour de sa naissance, prénommé Philippe, et, d'autre part, que la naissance et l'inhumation eurent lieu à l'insu du roi Charles VI (...) ».

D'autre part, M. Bancal « (...) signale plusieurs cas où des passages de textes non conformes à la thèse soutenue par lui ont été purement et simplement tronqués de façon à s'adapter à ses théories. Il donne pour exemple le plus caractéristique de ces falsifications historiques la façon dont le plaignant rapporte la déposition d'Hauviette, amie d'enfance de Jeanne d'Arc, au procès de réhabilitation de celle-ci. Dans ce cas précis, quatre lignes et demie du texte latin de la déclaration d'Hauviette ont été tranformées de façon à faire dire à ce témoin qu'elle n'avait pas connu les parents de Jeanne alors que du texte intégral résulte exactement le contraire ».

● *L'affaire de Bruay-en-Artois.* — Une erreur de transmission a « tronqué » la réplique des avocats de M. et Mme Dewèvre après la déclaration de Me Pierre Leroy demandant à bénéficier d'un non-lieu (*le Monde* du 7 juin). Les avocats observaient qu'ils étaient « *surpris de constater que Me Leroy, après avoir personnellement subi les inconvénients d'une publicité attentatoire à son honneur et à l'intimité de sa vie privée, a pris le risque de s'exposer à une controverse dont il n'est pas certain, en l'état, qu'il sortirait grandi* ».

Dernier écho des « affaires de Lyon »

M. Édouard Charret gagne partiellement ses procès en diffamation

Lyon. — Le 7 décembre 1973 la 6e chambre du tribunal de grande instance de Lyon avait débouté M. Edouard Charret, ancien député du Rhône, des trois instances en diffamation et injures qu'il avait engagées contre le journal *Minute*, M. Jean Montaldo et les éditions de la Table ronde en déclarant nulles la citation et la procédure. Il avait estimé qu'en visant les articles de la loi du 29 juillet 1881 concernant les atteintes à la fonction de parlementaire, le Parquet comme le plaignant avaient fait fausse route, les textes incriminés ne pouvant concerner que des actes étrangers à la fonction de député. Il s'agissait en effet de divers écrits publiés en 1972 au plus fort des affaires de proxénétisme de Lyon et accusant notamment M. Charret, qui avait été entendu plusieurs fois comme témoin et alors encore député U.D.R., de corruption.

La 4e chambre de la cour de Lyon devant laquelle le plaignant, assisté de Me Joannès Ambre, avait fait appel, a réformé partiellement ce jugement.

Pour ce qui concerne les écrits du journal *Minute*, elle confirme la décision de première instance dans la partie relative à la diffamation en estimant que le réquisitoire introductif n'a pas qualifié suffisamment la nature de la prévention. En revanche elle condamne M. Boizeau, directeur, à 1 000 F d'amende et 500 F de dommages et intérêts, pour injures publiques envers un membre de l'Assemblée nationale, ces injures étant constituées par les termes relevés dans des titres anonymes « Le députain de la Croix-Rousse », et « Le premier palefrenier des écuries du Roy ».

De leur côté, MM. Roland Laudenbach, directeur des éditions de la Table ronde, et Jean Montaldo, auteur du livre *les Corrompus* publié par cette société, sont condamnés à 1 000 F d'amende chacun et solidairement à 500 F de dommages et intérêts pour un chapitre de cet ouvrage faisant état d'une déclaration attribuée à M. Benjamin Buisson selon laquelle il remettait des enveloppes à M. Charret au siège de la permanence électorale de ce dernier. A ce sujet la cour déclare, M. Buisson ayant nié avoir tenu à Montaldo les propos rapportés : « *A supposer que contrairement à ses dénégations Buisson ait bien fait état de remise d'enveloppes à Charret, il incombait aux prévenus de vérifier et de recouper leur information avant de la livrer au public. Faute de l'avoir fait et même de pouvoir le faire étant donnée la nature des agissements rapportés, ils ne pouvaient de bonne foi publier des révélations incontrôlées et incontrôlables.* »

Mais l'arrêt relève aussi, pour expliquer la modicité des dommages et intérêts qu'il accorde à M. Charret (500 F au lieu de 100 000 F réclamés) et le refus d'insertion que le livre *les Corrompus* contient la relation d'autres faits tout aussi diffamatoires à l'encontre de Charret que celui qu'il a visé, et qu'en ne déposant aucune plainte pour ces autres faits il a privé ainsi les actuels inculpés du droit de rapporter éventuellement la preuve de leurs autres accusations et par là même de délimiter sans conteste la crédibilité à apporter à leurs différents dires rapportés au livre *les Corrompus*.

Enfin M. Jean Montaldo, qui a signé seul pour le texte d'un communiqué visant toujours M. Charret et publié pendant la campagne électorale de mars 1973, est relaxé, la procédure étant là encore considérée comme nulle.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Pour avoir tué un jeune soldat

UNE MÈRE DE NEUF ENFANTS EST INCARCÉRÉE

M. Cabié, juge d'instruction à Paris, a fait écrouer le 6 juin à Fleury-Mérogis Mme Aimée Signore, née Dednytsche, quarante et un ans, femme d'un éboueur, mère de neuf enfants, qu'il a inculpée de meurtre. Celle-ci a tué, en effet, M. Michel Blin, dix-neuf ans, militaire en permission, d'une balle de carabine 22 long rifle, au cours d'un incident stupide, le 3 juin, dans le hall de l'immeuble d'H.L.M. où elle habite, 2, rue Louis-Denaux, à Gennevilliers.

Venu rendre visite à des camarades dans le même immeuble, le jeune homme, ayant pris peut-être un peu trop de boisson, bouscula en passant Mme Signore, qui portait un sac à provisions chargé. Elle le lui reprocha vertement. Il répondit insolemment. Ce fut l'origine d'une querelle qui se poursuivit par l'échange de projectiles : des cailloux de la part du garçon, une assiette du côté de la mère de famille.

Mais celle-ci s'en alla chercher la carabine de son frère, et comme le jeune soldat s'armait, quant à lui, d'une manivelle d'auto, elle fit feu, atteignant son adversaire en plein cœur.

L'affaire Marcovitch

M. FRANÇOIS MARCANTONI UNE NOUVELLE FOIS CONVOQUÉ PAR LE JUGE D'INSTRUCTION

M. Jean Ferré, juge d'instruction à Versailles, chargé du dossier de l'affaire Marcovitch, a convoqué ce vendredi 7 juin M. François Marcantoni, inculpé en janvier 1969 pour complicité d'assassinat sur la personne de Stefan Marcovitch, ancien secrétaire du comédien Alain Delon. Le corps de Marcovitch a été retrouvé le 1er octobre 1968, enveloppé dans une housse de matelas, sur une décharge publique à Elancourt (Yvelines). M. Marcantoni avait été remis en liberté après neuf mois de détention. Il a toujours nié toute participation dans cette affaire.

Après avoir étudié pendant plus de deux ans les soixante-dix mille feuillets de la procédure, M. Jean Ferré, successeur de M. René Patard, avait entendu pour la première fois en septembre dernier M. François Marcantoni, de même que M. Alain Delon et M. Alexander Marcovitch, frère de la victime et partie civile. Il avait été notamment question de la housse de matelas qui servit de linceul à Markovitch et dont les dimensions semblaient correspondre avec celles de la literie achetée peu avant le crime par M. Marcantoni.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

S. 4 - Tabl. XIXe. Bibelots, meubles. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 5 - Tableaux mod. Me le Blanc.
S. 6 - Tableaux mod. et anc., objets d'art, sièges et meubles. Me Libert.
S. 7 - Minéraux de collection et de décoration. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 8 - Collect. de M. X... Lettres et manuscrits, autographes de peintres. Mme Vidal-Mégret, S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 16 - Bij. ornées de diam., émeraudes, rubis (1 à 7 carats). MM. Fromanger. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 14 - Extr.-Orient. Me Peschoteau.

PALAIS GALLIERA

EXPOSITION LE 8 JUIN

Palais Galliera, exposit. : 21 à 23 h.
9 juin : 14 h. 30 - 18 h. et 21 - 23 h.
PORCELAINES ANCIENNES
- ORFEVRERIE - SCUPTURES
OBJETS D'ART
ET DE BEL AMEUBLEMENT
principalement du XVIIIe siècle.
TAPIS - TAPISSERIES
MM. Lacoste, Dillée, Pacitti, de Fommervault, Fromanger, Déchaut, Praquin, Le Fuel, Maréchaux, Berthéol.
Mes ADER, PICARD, TAJAN.

VENTES PROCHAINES

PALAIS GALLIERA
LE MARDI 11 JUIN à 21 heures
TRES IMPORTANTS
TABLEAUX MODERNES
Chagall, Delvaux, Pissarro, Renoir, Rouault, Toulouse-Lautrec Vlaminck.
Exp. le 10 : 21-23 - le 11 : 11-17 h.

LE MERCREDI 12 JUIN à 21 h.
TRES IMPORTANTS
TABLEAUX MODERNES
Atlan, Brauner, Dali, Ernst, Gleizes, Herbin, Kandinsky, Léger, Matta, Metzinger, Morandi, Valmier
Exposition le 10 : 21-23 heures - le 11 et le 12 : 11-17 heures.

LE JEUDI 13 JUIN à 21 heures
TABLEAUX MODERNES
F. Boggs, Dunoyer de Segonzac, d'Espagnat, Friesz, Kikoïne, Lurçat, Mane Katz, Manguin, Petitjean, Vuillard.
SCUPTURES
Bourdelle, Daumier, Gauguin, Rodin.
Expos. le 10 : 21-23 h. - les 11, 12 et 13 de 11 heures à 17 heures.
Experts : M. Choeller, Mme Fabre, M. Trigano.

LE VENDREDI 14 JUIN à 21 h.
TRES IMPORTANTS
TABLEAUX ANCIENS
Fra Angelico, Fragonard, Lancret.
Expert : M. Ananoff.
BIJOUX ANCIENS
MM. de Fommervault, Monnaie.
Expos. le 13 et le 14 : 11-17 h.
S.C.P. LOUDMER, POULAIN, CORNETTE DE SAINT-CYR
30, place Madeleine - 073-95-80.

VENTE A VERSAILLES

GALERIE des CHEVAU-LEGERS
6 bis, avenue de Sceaux
SAMEDI 8 JUIN à 21 heures
DIMANCHE 9 JUIN à 10 h. et 14 h.
586 ESTAMPES
ET TABLEAUX MODERNES
HOTEL des CHEVAU-LEGERS
3, impasse des Chevau-Légers
DIMANCHE 9 JUIN
9 h. : MEUBLES ET SIEGES XVIIIe et Napoléon III
14 h. : 160 ARMES DU XIXe
Mes P. et J. MARTIN, C.-P. ass.
Tél. : 950-58-08.
Exposition vendredi et samedi.

VENTE A ORLÉANS

Me SAVOT, commissaire-priseur
ORLEANS - Tél. : (38) 87-80-93
GALERIE des VENTES d'ORLEANS
bd de la MOTTE-SANGUIN
(impasse N.-D.-du-Chemin)
DIMANCHE 9 JUIN
9 h. 30, Bronzes romains et gaulois
14 h. 30 : Estampes modernes
Alzpiri, Braque, Carzou, Ciry, Clavé, Dali, Dignimont, Domergue, Fini, Grau-Sala, Matisse, Miro, Touchagues, Vasarely.
LUNDI 10 JUIN
14 h. 30 : Livres anciens romantiques et modernes. Ouvrages sur Paris, reliures signées.

FAITS DIVERS

SUICIDE, ACCIDENT OU MEURTRE ?

L'étrange mort du colleur d'affiches d'Albertville

Albertville. — Les trois jeunes élèves du cours de canotage du Club nautique des Marquisats, sur les bords du lac d'Annecy, s'arrêtent soudain de pagayer. Au fond de l'eau, par 3 ou 4 mètres, les jeunes gens viennent de voir en même temps un corps humain. Affolés, ils ont tôt fait de parcourir les quelques brasses qui les séparent de la berge pour prévenir leur moniteur, M. Goyard. Quelques minutes plus tard, les pompiers relèvent le corps d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, qui ne semble pas avoir séjourné plus de quelques heures dans l'eau. Ils l'emmènent à la morgue. Ce mercredi 15 mai à 11 heures, commence l'affaire Bertolani qui, aujourd'hui encore, continue d'agiter le milieu lycéen et estudiantin de la région d'Albertville et dont les obscurités alimentent les plus incroyables suppositions.

De notre envoyé spécial

A vingt ans, Serge Bertolani est en train de réaliser son rêve. Depuis janvier dernier, il est élève à l'école normale d'instituteurs d'Albertville. Classé premier sur la liste complémentaire du concours « post-bac » l'an dernier, il a bénéficié du départ d'un élève de première année. Avant d'arriver à cette consécration, bien des sacrifices auront été nécessaires à ses parents. A son père, venu de son Italie natale s'installer à Ugine pour travailler comme ouvrier aux aciéries. A sa mère, qu'une santé fragile clouait souvent au lit. Mais pour ses parents, qui avaient perdu leurs deux autres enfants en bas âge, Serge était tout. Pour ce garçon courageux qui apprend non avec aisance mais au prix d'un travail obstiné, l'entrée à l'école normale représente non seulement la perspective d'embrasser la carrière à laquelle il songe depuis longtemps, mais en même temps celle d'alléger le fardeau de sa famille. Il peut même s'offrir désormais une chambre à Albertville et vivre ainsi d'une manière complètement autonome.

Serge est aussi un militant politique. Très tôt, il a adhéré aux Jeunesses communistes. Il participe activement aux travaux de l'organisation et se rend, quand il le peut, à Chambéry pour aider la section départementale. La campagne pour l'élection présidentielle va lui donner une occasion supplémentaire de se rendre utile : il est volontaire pour coller des affiches. Il participe à plusieurs expéditions nocturnes à Albertville, à Ugine et dans la région de Megève et de Flumet.

Le lundi 13 mai vers 18 heures, il quitte l'école normale sans donner à ses camarades ni à ses professeurs le moindre signe d'inquiétude ou d'abattement. Il est vrai que Serge est un garçon renfermé qui ne se confie jamais. Le lendemain, il est porté absent. L'épidémie de grippe qui règne alors dans l'établissement coupe court à toute alarme. En revanche, le week-end suivant, ses parents s'étonnent de ne pas le voir revenir à Ugine, comme il en a l'habitude. Le lundi 20 mai, ils signalent sa disparition à la gendarmerie de la localité. Vingt-quatre heures plus tard, sur le conseil d'un professeur auquel Serge était très attaché, M. Georges Pelet, ils demandent au commissariat d'Albertville de lancer un avis de recherche. Le lendemain, le directeur de l'école normale et M. Bertolani sont invités à se rendre à la morgue d'Annecy. Le corps retiré du lac près de la jetée des Marquisats, une semaine plus tôt, était celui de Serge et non d'un Genevois comme l'avaient laissé penser tout d'abord des témoignages erronés.

Un mince témoignage

Comment est mort Serge Bertolani ? Trois semaines d'enquête n'ont pas permis de répondre à cette question, et pas davantage de reconstituer les quarante et une heures qui séparent sa sortie de l'Ecole normale de la découverte de son corps. Tout le monde repousse l'hypothèse du suicide, qui n'était vraiment pas dans la nature du jeune étudiant. Le juge d'instruction d'Annecy chargé du dossier a dû abandonner l'hypothèse de l'épilogue malheureux d'une drogue-partie, à laquelle il avait tout d'abord cru après la découverte d'affaires du même genre au cours des derniers mois dans la région : les viscères ne recélaient pas la moindre trace de stupéfiant. L'autopsie devait d'ailleurs attribuer la mort à une hydrocution.

Serge Bertolani est donc tombé à l'eau. Par accident ou parce qu'on l'y a poussé. Dans le premier cas, que venait-il faire à Annecy, sans papiers et sans argent (on a retrouvé son portefeuille dans sa chambre) ? De toute manière, quelqu'un l'a amené, de gré ou de force, sur le lieu de sa mort, à plus de 40 kilomètres de son domicile : il ne disposait d'aucun moyen de transport personnel, sinon d'une bicyclette, qui n'a pas bougé du domicile de ses parents. Sa logeuse d'Annecy s'est tardivement souvenu — ou croit se souvenir — de l'avoir vu partir dans l'après-midi du mardi 14 avec un inconnu à bord d'une voiture bleue. Le témoignage est bien mince, tout autant que celui d'un camarade d'enfance de Serge, qui pense l'avoir vu à Ugine le même jour. Quelles raisons auraient pu pousser l'élève studieux à « sécher » les cours, ce qu'il n'avait jamais fait, même au nom de ses engagements politiques ?

Mais l'hypothèse du meurtre n'est pas plus plausible que les deux autres. C'est pourtant vers elle que penchent les amis du disparu. Certains rapprochent sa mort de celle tout aussi mystérieuse, à quelques jours de là, d'un jeune homme de la bonne société annecienne, retrouvé le crâne fracassé sous un porche du centre de la ville. Mais le corps de Serge Bertolani, lui, ne portait pas la moindre trace de coups. Et pourquoi avoir abandonné le corps en un endroit où il ne pouvait manquer d'être rapidement découvert ? Aurait-il, lui qui ne savait pas nager, a été jeté à l'eau, et, qui sait, par des colleurs d'affiches adverses ?

A Annecy, la campagne électorale a été émaillée d'incidents parfois graves entre factions rivales. Cependant, Serge Bertolani n'opérait pas dans ce secteur et se cantonnait à la zone d'Albertville-Ugine. En tout cas, sa disparition aurait alors eu comme témoins ses camarades d'expédition, dont on peut penser qu'ils n'auraient pas manqué de s'en ouvrir aux responsables locaux des partis de gauche.

Et pourtant, la vérité sur la mort de Serge Bertolani ne peut que se trouver quelque part entre le suicide inimaginable, l'accident invraisemblable et le meurtre impossible.

JAMES SARAZIN.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 7 JUIN

La poursuite de la grève des agents techniques et administratifs risque de perturber encore les programmes de télévision, notamment les émissions en direct. La radiodiffusion pourrait diffuser un programme unique de musique ininterrompue.

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Série : Suspense. « L'accusé mène l'enquête ».
21 h. 40 Reportage : La télévision des autres, de J.-O. Chattard et F. Moreuil. « La course au trésor ». Réal. A.-R. Thomas.
Le travail dans les mines d'or d'Afrique du Sud. Un document produit par « Yorkshire TV », Angleterre.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.



20 h. 35 Dramatique : « Sous le soleil de Palicorna », d'apr. le roman de J. Peuchmaurd. Adapt. Ph. Joulia et J. Peuchmaurd ; réal. Ph. Joulia, avec P. Michael, N. Benguel, F. Dorner.
Au cours de vacances passées aux îles Baléares, Simon, qui avait quitté sa famille pour vivre avec Sandra, une jeune femme de vingt-cinq ans, rompt leur liaison.
22 h. 15 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 La vie régionale.
20 h. 40 Un pays, une musique. La Grèce, de Cl. Fléouter. Réal. R. Manthoulis.
21 h. 30 Les poètes, de J.-P. Prévost : Robert Pinget.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent : M. et Mme Nicolich, le professeur Cherrer, M. et Mme J. de Bourbon-Busset, Y. Courrière ; 21 h., Entretien avec Pierre Barbizet ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne ; 21 h. 50, En son temps l'opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode ; 23 h., Les livres de spiritualité ; 23 h. 15, Le concert du bibliophile.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Les soirées publiques de France-Musique. Lever de rideau par R. Stricker : Lieder avec plusieurs instruments. « Deux lieder opus 91 pour contralto, alto et piano » (Brahms) ; « Auf Jem Strom, pour ténor, cor et piano » (Schubert) ; « Chants écossais, irlandais et gallois, pour deux et trois voix, avec piano, violon et violoncelle » (Beethoven) ; 22 h. (S.), Orchestre de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direct. M. Suzan, avec le Quatuor Deffayet (Respighi, Martinon, Prokofiev) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Couperin, Scarlatti, Bach, Prokofiev, R. Loucheur ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 8 JUIN

● CHAINE I

20 h. Finale de la Coupe de France de football.
23 h. Dramatique : « Mon propre meurtre », de M. Cousin. Adapt., dial. et réal. J. Dewever. Avec G. Bellier, R. Saint-Bris, A. Fergeac.
Henri, chassé par son père, le général Paguet-Mazard, retrouve sa famille huit ans après. Il va chercher à se venger.

● CHAINE II (couleur)

20 h. 35 Variétés : Top à l'eurovision.
21 h. 40 Série : Kung Fu. Superstition.
22 h. 30 Variétés : Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazine scientifique : Homo sapiens, de P. Ceuzin et G. Seligmann.
20 h. 40 Théâtre : Voltaire's follies, de J.-F. Prévand, sur des textes de Voltaire. Réal. J.-P. Spiero. Avec S. Bouy, G. Darmon, G. Louault.
Des pamphlets de Voltaire, joués, dansés, mimés : un spectacle de cabaret, créé en 1970 au Théâtre de l'Ouest parisien.
21 h. 50 Portrait : Jean Dasté, homme de théâtre. Réal. P. Bureau.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, Emission spéciale : Centre culturel du Marais, par M. Cadieu et G. Léon ; 20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Première déclinaison : Rosa... Rosa... Rosa », d'A. Gatti, avec G. Darrieu, L. Bellon, A. Borg, F. Darbon, E. Loria, M. Creton, A.-M. Coffinet, Douchka (réal. J.-P. Colas) ; 22 h., Sciences humaines ; 23 h. 15, Mes livres préférés.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de Strasbourg : Orchestre symphonique de l'O.R.T.F.-Alsace, direct. Ch. Halffter : « Symphonie de timbres » (Haubenstock-Ramati) ; « Impulsions » (Bernaola) ; « Processional pour deux pianos et orchestre » (Halffter), avec M. Carra et M. Manuela Carro : « Apparitions » (Ligeti) ; 21 h. 30 (S.), Vingtième anniversaire de la modulation de fréquence (troisième concert) : « l'Italienne à Alger », ouverture (Rossini) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur » (Schumann), avec M. Rostropovitch ; 23 h., Perspectives du vingtième siècle : (Bernaola) (Haubenstock-Ramati) ; (Halffter) ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Darius Milhaud ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 9 JUIN

● CHAINE I

17 h. Film : « Sept secondes en enfer », de J. Sturges (1967), avec J. Garner, J. Robards, R. Ryan, F. Convere (C.).
Violents règlements de comptes entre le shériff Wyatt Earp et Ike Clanton après la bataille d'O.K. Corral racontée par J. Sturges dans un film précédent.
20 h. 45 Film : « Sur un arbre perché », de S. Korber (1970), avec L. de Funès, G. Chaplin, O. de Funès, A. Sapritch.
Un industriel, rentrant d'Italie par la route, a un accident sur la Côte d'Azur. Sa voiture reste accrochée à un arbre, en équilibre instable le long d'une falaise. Il est prisonnier avec deux passagers.
Louis de Funès dans un film qui hésite entre le comique burlesque et le tableau de mœurs.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Film : « Tout commença par un baiser », de G. Marshall (1959), avec G. Ford, D. Reynolds, E. Gabor, G. Rojo, F. Clark.
Aventures sentimentalo-comiques d'un sergent de l'armée de l'air américaine et d'une actrice qui se sont mariés à cause d'un baiser donné dans une vente de charité.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde.
20 h. 35 Art : Naïfs haïtiens (2), de J.-M. Drot.
21 h. 35 Archives du XXe siècle. Entretien avec Claude Levi-Strauss, par J.-J. Marchand.
22 h. 45 Ciné-club : Cycle John Huston. « La Lettre du Kremlin » (1969), avec B. Andersson, M. von Sydow, R. Boone, N. Green, G. Sanders, O. Welles, P. O'Neal.
Une agence d'espionnage américaine envoie à Moscou une bizarre équipe, chargée de s'emparer d'une lettre établissant un accord entre un dirigeant soviétique et les Etats-Unis contre la Chine.
Histoire très compliquée où presque tout le monde ment et triche. Humour noir et destruction d'une mythologie.

● CHAINE III (couleur)

20 h. 10 Lever de rideau : « Mains et merveilles », de G. Coste, J. Delord, D. Sanders.
20 h. 40 Dramatique : « la Leçon d'allemand » (2), d'après le roman de S. Lenz. Adapt. D. Klante. Réal. P. Beauvais.
Comment un fils paie les erreurs d'un père.
Emission diffusée le 26 janvier 1974 sur la première chaîne.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 15, « Ondine », de Giraudoux, interprété par les comédiens-français ; 20 h., « Le Cambiale di matrimonio », farce comique (Rossini) (en italien), avec Ch. Issartel, M. Péna, D. Kolowski, L. de San, J.-C. Benoit, S. Fontana. Orchestre lyrique O.R.T.F., direct. A. Bonavera ; 21 h., Mises en scènes de G. Dumur ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Fontenelle.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), Tribune des critiques de disques : « Cantate pour la Pentecôte », de J.-S. Bach ; 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Suite anglaise en la mineur » (Bach), avec H. Walcha, clavecin ; « Quatuor à cordes en mi bémol majeur » (Haydn), « Don Juan », extraits (Mozart), « les Préludes » (Liszt) ; 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. H. Goverts, claveciniste et pianiste, H. Hoever, violoniste, S. Hoogland, pianiste, J. Schröder, violoniste (Mozart) ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Le Monde

5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4 207-23

Pour tenir compte de l'augmentation du prix de vente, les tarifs abonnements ont été majorés le 1er mars 1974.

(A titre indicatif, le prix de l'abonnement en France est porté à 230 F pour un an.)

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. - ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER PAR MESSAGERIES — I. — Belgique - Luxembourg	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — Pays-Bas (moins rapide que par voie normale)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — Suisse	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — Tunisie	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne, tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :
Quinze jours .... 14 F
Trois semaines .... 20 F
Un mois .... 25 F

ETRANGER (voie ordinaire) :
Quinze jours .... 20 F
Trois semaines .... 29 F
Un mois .... 38 F

EUROPE (avion) :
Quinze jours .... 31 F
Trois semaines .... 45 F
Un mois .... 60 F

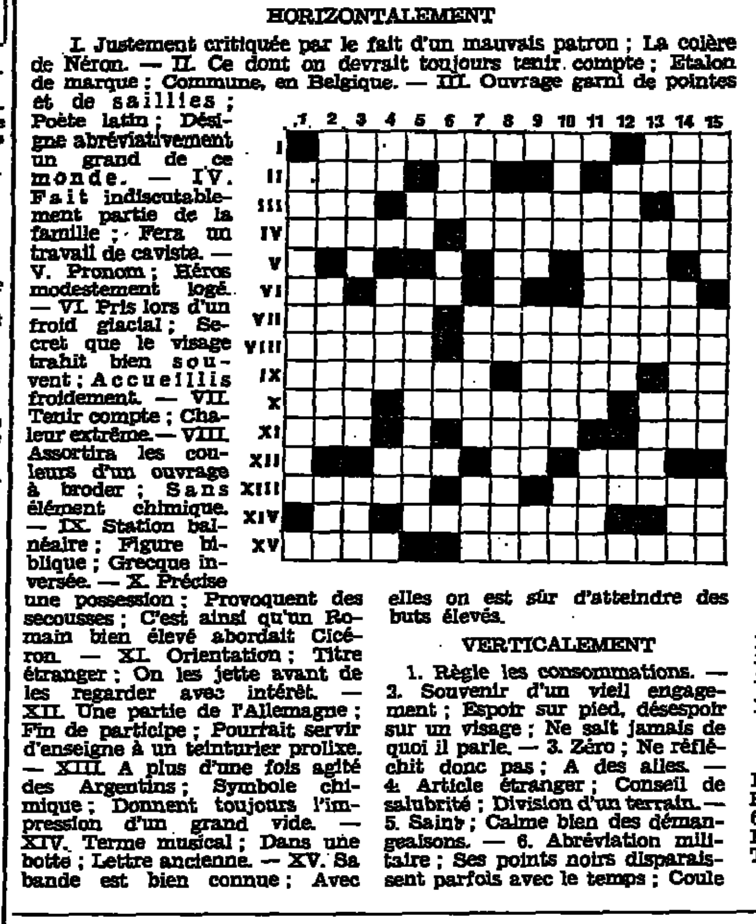
Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 862

HORIZONTALEMENT

I. Justement critiquée par le fait d'un mauvais patron ; La colère de Néron. — II. Ce dont on devrait toujours tenir compte ; Etalon de marque ; Commune, en Belgique. — III. Ouvrage garni de pointes et de saillies ; Poète latin ; Désigne abréviativement un grand de ce monde. — IV. Fait indiscutablement partie de la famille ; Fera un travail de caviste. — V. Pronom ; Héros modestement logé. — VI. Pris lors d'un froid glacial ; Secret que le visage trahit bien souvent ; Accueillis froidement. — VII. Tenir compte ; Chaleur extrême. — VIII. Assortira les couleurs d'un ouvrage à broder ; Sans élément chimique. — IX. Station balnéaire ; Figure biblique ; Grecque inversée. — X. Précise une possession ; Provoquent des secousses ; C'est ainsi qu'un Romain bien élevé abordait Cicéron. — XI. Orientation ; Titre étranger ; On les jette avant de les regarder avec intérêt. — XII. Une partie de l'Allemagne ; Fin de participe ; Pourrait servir d'enseigne à un teinturier prolixe. — XIII. A plus d'une fois agité des Argentins ; Symbole chimique ; Donnent toujours l'impression d'un grand vide. — XIV. Terme musical ; Dans une botte ; Lettre ancienne. — XV. Sa bande est bien connue ; Avec elles on est sûr d'atteindre des buts élevés.



VERTICALEMENT

1. Règle les consommations. — 2. Souvenir d'un vieil engagement ; Espoir sur pied, désespoir sur un visage ; Ne sait jamais de quoi il parle. — 3. Zéro ; Ne réfléchit donc pas ; A des ailes. — 4. Article étranger ; Conseil de salubrité ; Division d'un terrain. — 5. Saint ; Calme bien des démangeaisons. — 6. Abréviation militaire ; Ses points noirs disparaissent parfois avec le temps ; Coule en France. — 7. Mauvais, quand il s'agit du temps ; Sent le fauve ; Ce qui permet d'éviter de patauger trop longtemps. — 8. Où il est possible, pour des Espagnols, de déguster une paella ; En train de digérer difficilement certaines choses. — 9. D'un auxiliaire ; Evolue bien souvent sur la piste d'un cirque ; Aplanir (épelé). — 10. Disparaissait dès qu'il était redressé ; Prouver sa finesse d'esprit ; Rempli de gros sel. — 11. Pour les entendre, il suffisait de les pincer au bon endroit ; Partit avant son frère. — 12. Faire peut-être quitter le droit chemin ; Vient de rire. — 13. Son père eut sûrement du mal à la reconnaître ! ; Se montre brillant au feu ; Invité par sa femme à goûter les plaisirs de l'existence. — 14. Donner un échantillon de son détestable caractère ; Elément de soutien ; Quand elle s'ouvre, ça se remarque ! — 15. Equipas ; Ne redoutent pas l'humidité ; Utilisé par des condamnés qui font appel.

Solution du problème n° 861

HORIZONTALEMENT

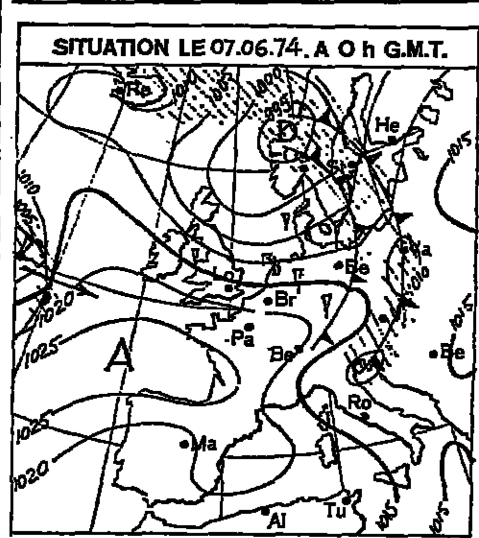
I. Radiateur. — II. Abélard. — III. Muse ; Ie. — IV. Assurance. — V. Esus ; AT. — VI. Air ; Lit. — VII. Notes ; Ame. — VIII. Eva. — IX. Sentiment. — X. Te ; Elue. — XI. Oser ; Esaü.

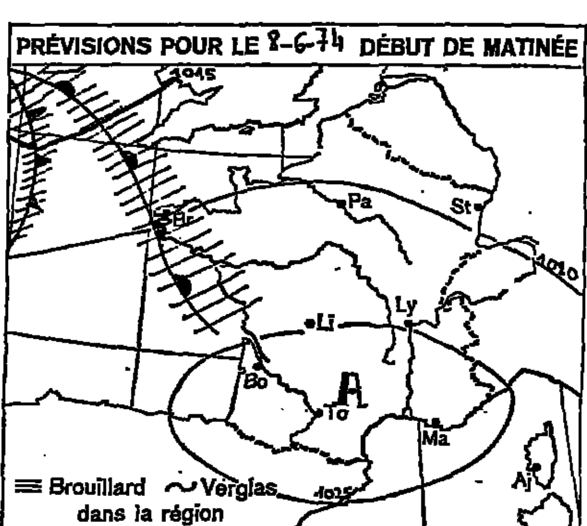
VERTICALEMENT

1. Ramadan ; S.T.O. — 2. Abus ; Iiodées. — 3. Dessert. — 4. Iléus ; Ester. — 5. Aa ; Rues ; Il. — 6. Trias ; Emue. — 7. Eden ; Lavées. — 8. Calman. — 9. Risette ; Tau.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ∇ averses orages ► Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 juin à 6 heure et le samedi 8 juin à 24 heures :

La crête de hautes pressions qui s'étendait vendredi matin des Açores au golfe de Gascogne et au massif alpin ne se décalera que lentement vers le sud. Par suite, la perturbation en provenance du proche Atlantique touchera surtout la moitié nord de la France.

Samedi matin, une zone de temps très nuageux avec quelques pluies passagères commencera d'affecter la Bretagne, puis, poursuivant son déplacement vers l'est, elle atteindra en fin de journée le Jura et les Vosges, tandis qu'un ciel variable réapparaîtra sur nos régions du Nord-Ouest. Dans cette zone, les vents deviendront modérés, de secteur ouest.

Plus au sud, le temps sera généralement bien ensoleillé après une rapide dissipation de quelques brumes matinales, surtout localisées dans les vallées du Sud-Ouest. Les vents, généralement faibles et variables en direction, seront toutefois modérés, de nord, dans la basse vallée du Rhône et près des côtes méditerranéennes.

Les températures minimales resteront relativement basses, mais les températures maximales amorceront une hausse surtout dans la moitié sud.

Vendredi 7 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,5 millibars, soit 766,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 juin ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Biarritz, 18 et 10 degrés ; Bordeaux, 20 et 5 ; Brest, 15 et 7 ; Caen, 15 et 5 ; Cherbourg, 14 et 6 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 20 et 9 ; Grenoble, 17 et 7 ; Lille, 16 et 6 ; Lyon, 19 et 9 ; Marseille, 25 et 16 ; Nancy, 19 et 7 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 18 et 7 ; Pau, 20 et 8 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 20 et 7 ; Strasbourg, 20 et 9 ; Tours, 19 et 7 ; Toulouse, 21 et 8 ; Ajaccio, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 6 degrés ; Athènes, 29 et 20 ; Bonn, 19 et 9 ; Bruxelles, 16 et 8 ; Le Caire, 27 et 20 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 19 et 10 ; Genève, 20 et 8 ; Lisbonne, 29 et 17 ; Londres, 18 et 5 ; Madrid, 30 et 11 ; Moscou, 18 et 5 ; New-York, 14 et 6 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 24 et 17 ; Stockholm, 19 et 8 ; Téhéran, 27 et 18.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel du 7 juin 1974* :

UN DECRET

● Relatif aux attributions du ministre de la qualité de la vie.

UNE LISTE

● Des établissements publics et privés dont la fréquentation ouvre droit à l'allocation d'éducation spécialisée (cinquante-deuxième liste).

LETTRES

Les prix de la Société des gens de lettres

ELIAN J. FINBERT GENEVIÈVE GENNARI CLÉMENT LÉPIDIS ET JEAN-LOUIS CURTIS

C'est à un écrivain de soixante-quinze ans, Elian J. Finbert, que la Société des gens de lettres a décerné son grand prix Poncetton, d'un montant de 10 000 F. L'auteur des *Hautes terres*, de *Batelier du Nil* et du *Destin difficile*, a été ainsi distingué pour l'ensemble de son œuvre.

C'est aussi pour l'ensemble de ses livres que Geneviève Gennari a obtenu le Grand Prix des gens de lettres (5 000 F). Elle a publié notamment *Le monde où je vis*, qui lui avait valu le prix Eve Delacroix, et, récemment, *la Fugue irlandaise* (Julliard).

Le Grand Prix du roman (2 000 F) est allé à Clément Lépidis pour *l'Arménien* (le Seuil), et le prix de la Critique littéraire (5 000 F) a récompensé Jean-Louis Curtis pour *Questions à la littérature* (Stock). L'auteur avait obtenu le prix Goncourt en 1947 pour les *Forêts de la nuit*.

[Né en 1899 à Jaffa, licencié ès lettres, Elian J. Finbert n'est pas seulement l'écrivain des bêtes, qu'il a plusieurs années célébrées à la radio. Il a tiré des multiples expériences d'une vie mouvementée (batelier sur le Nil, chamelier en Arabie, berger — diplômé — transhumant dans les Hautes-Alpes pendant la dernière guerre et en même temps résistant) de nombreux ouvrages : *le Fou de Dieu*, *le Destin difficile*, etc., dont *Hautes Terres* qui vient d'être réédité. Il est aussi l'auteur d'ouvrages sur Israël, dont le « Guide bleu » consacré à ce pays.]

INSTITUT

A l'Académie des beaux-arts

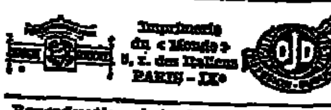
LES PALAIS DE MARI

M. André Parrot, membre de l'Institut, a fait une communication à l'Académie des beaux-arts sur les palais du troisième millénaire à Mari, que les archéologues français continuent à mettre au jour sous sa direction.

Après avoir rappelé comment ont été dégagés sous le palais du deuxième millénaire remontant à l'époque d'Hammurabi, roi de Babylone (détruit par ce dernier vers 1755 avant notre ère), et d'où provient entre autres merveilles la « déesse au vase jaillissant » reproduite dans *le Monde* du 2-3 juin), un, sinon deux autres palais superposés et miraculeusement intacts, l'orateur estime que le site, menacé d'anéantissement du fait des agents atmosphériques, était sauvé.

Au cours d'un récent voyage à Damas, en avril dernier, les autorités syriennes ont en effet pris l'engagement de participer financièrement aux travaux de sauvegarde — couverture des monuments par des tôles ondulées camouflées de terre et de nattes — en doublant l'effort français. Celui-ci, assuré par l'association fondée en mai 1973, a en effet réuni les fonds permettant un premier démarrage.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe

ARTS ET SPECTACLES

En bref

Danse

Les petits enfants de Martha Graham

En 1954, Martha Graham dansait, au Théâtre des Champs-Elysées, la *Lettre au monde* avec un jeune partenaire Robert Cohan. Ce ne fut pas un événement. Le public n'était pas mûr. Aujourd'hui, Cohan anime le London Contemporary Dance Theatre, centre fertile en recherches, lieu de passage et de contact entre l'Amérique et le Vieux Continent, où se forme une troisième génération de danseurs initiés au style devenu classique de Martha Graham et d'où commencent à émerger de nouveaux créateurs. Ce sont eux qui composent l'affiche du deuxième spectacle de la compagnie au Théâtre de la Ville.

Ce qui frappe chez ces petits enfants de Martha Graham, c'est qu'ils ne sont pas prisonniers d'un système : la technique acquise leur sert de base pour de nouveaux départs.

On commence à parler de Richard Alston. Son *Blue Schubert Fragments* est intéressant par la souplesse du dessin, sa manière subtile de disloquer et de recomposer les groupes, de ménager des silences et par la beauté de certains portés au ralenti. Il y a pourtant une raideur du corps chez les danseurs, un manque de rythme intérieur, pour tout dire quelque chose d'inaccompli dans ce ballet qui déconcerte. *Pilot* est un essai que Siobban Davies avait élaboré en collaboration avec les élèves de l'école. Robert Cohan a eu raison d'inscrire au répertoire cette veillée-récréation, tout en bonds, en sauts et en espiègleries, cernée par les projecteurs et ponctuée par les accents cocasses de la guimbarde. Noémi Lapzeson est d'une autre classe et s'impose fortement. Avec quelle délicatesse, quelle sensibilité ne nous fait-elle pas ressentir, dans *One was other*, ce vers de Lorca : « *Et l'un était l'autre, et tous deux ni l'un ni l'autre.* » Un homme, Robert North, une femme, Linda Gibbs, chacun isolé dans un carcan métallique, chacun bien défini par sa chorégraphie et sa musique propre, s'évadant pour rejoindre l'autre, tous deux unis et pourtant dissemblables, confondus et pourtant séparés, dans des lumières qui déchirent la nuit en lambeaux de chorégraphie.

Le programme s'achève sur *Cell*, de Robert Cohan, un huis clos oppressant, avec des paroxysmes, mais aussi des longueurs, entièrement dominé par le Jamaïcain Mamron. — M. M.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 9 juin.

Variétés

Au bonheur des dames

Mis au goût du jour par un certain parisianisme, le groupe Au bonheur des dames veut donner dans la parodie et la dérision.

Malheureusement, il ne suffit pas de se grimer et de se déguiser selon la mode pour réussir. Ni d'avoir le culot de jouer avec un manque étonnant de savoir-faire, de chanter sans la plus petite parcelle de voix et de plaquer les jeux de scènes et de lumières maladroitement empruntés aux modèles sans la moindre distance et le moindre humour.

Tout est plat, minable, mortellement ennuyeux. Le néant. — C. F.

★ Théâtre des Variétés, 21 h.

Musique

AUX SEMAINES MUSICALES INTERNATIONALES DE PARIS

La démission de M. Fleuret met en cause la politique des affaires culturelles

M. Maurice Fleuret, critique musical du *Nouvel Observateur*, a exposé, le jeudi 6 juin, dans les locaux de ce journal, les raisons pour lesquelles il avait démissionné, le 3 avril dernier, de ses fonctions de délégué artistique des Semaines musicales internationales de Paris (S.M.I.P.), qu'il quittera en juillet prochain. On se souviendra, pour lire ce qui suit, que les S.M.I.P., organisme subventionné en particulier par le ministère des affaires culturelles et la Ville de Paris, ont été intégrées depuis 1972 dans l'ensemble plus vaste du Festival d'automne que dirige M. Michel Guy.

Selon M. Fleuret, « *les conditions matérielles et les conditions morales ne sont plus réunies pour permettre d'assurer les Journées de musique contemporaine de 1974 dans l'esprit et avec les moyens des années précédentes* ».

En dehors des subventions de la Ville de Paris (310 000 F) et du ministère des affaires étrangères (15 000 F), versées directement, « *la subvention du ministère des affaires culturelles, via le Festival d'automne, est passée, à l'initiative de celui-ci, de 310 000 F pour 1973 à 235 000 F pour 1974* », en ce qui concerne les S.M.I.P. Pour M. Fleuret, avec le jeu de différents enchaînements financiers, cela correspond à une « *réduction du pouvoir d'achat artistique des S.M.I.P. de 47 %* ».

Est-il juste que les S.M.I.P., « *qui n'ont jamais eu de déficit depuis 1968, doivent supporter une partie du déficit du Festival d'automne de 1973* », qui se monte à 800 000 F (*le Monde* du 30 mai 1974), soit « *plus du quart du total de ses subventions (...), déficit dû pour plus de 60 % au théâtre dramatique* ».

S'appuyant sur des chiffres contestables, et qui seront contestés, M. Fleuret s'élève, à juste titre semble-t-il, contre cette pénalisation très forte des S.M.I.P., alors que le Festival d'automne annonce d'autres manifestations musicales indépendantes (au musée Galliera et à la salle Wagram), se demandant si l'abattement de sa subvention ne servira pas arbitrairement à payer ces dernières manifestations.

M. Fleuret s'interroge sur l'affectation du reste de la subvention 1974 du ministère des affaires culturelles (en tout 1 200 000 F, mais sur lesquels sont pris des frais de fonctionnement, le déficit du Festival de la danse 1973 et la subvention à ce dernier pour 1974), craignant qu'une part trop importante n'en soit affectée à la résorption du déficit général du Festival d'automne 1973.

Quoi qu'il en soit, estimant que les sommes mises à sa disposition ne permettent pour 1974 qu'un « *programme de transition, insuffisant à ses yeux, au moins en quantité* », et n'ayant pu obtenir de réponse sur « *la place qu'occuperaient les S.M.I.P. dans la politique musicale de Paris en 1975* », M. Fleuret a maintenu sa démission. Les S.M.I.P. se dérouleront cependant au Théâtre de la Ville et au Théâtre d'Orsay, du 14 au 22 octobre prochain.

Après la disparition du domaine musical

Tous les mélomanes parisiens regretteront la crise qui vient d'éclater aux S.M.I.P. Ils doivent à cet organisme depuis que M. Fleuret en a pris la direction, en 1968, la plupart des grands événements de la vie musicale contemporaine dans la capitale (1).

Cette rupture, on la sentait venir ; l'intégration au Festival d'automne ne s'était pas faite sans mal, marquée par le refus de M. Fleuret de prendre en charge, d'une part, l'opéra Garibaldi *d'Arrigo, et, d'autre part, plus généralement, la responsabilité de toutes les manifestations musicales de ce Festival. La crise actuelle en est le résultat, l'affectation de la subvention aux S.M.I.P. dépendant en effet des décisions globales prises par le conseil d'administration du Festival d'automne, ce qui, pratiquement, ôte à M. Fleuret l'autonomie à laquelle il était justement attaché.*

La polémique qui s'instaure avec cette démission n'est toutefois que la partie émergée de l'iceberg. Nul n'ignore, dans les milieux musicaux, que le dissentiment entre MM. Fleuret et Guy se double d'un débat plus fondamental entre M. Fleuret et M. Marcel Landowski, directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au ministère des affaires culturelles.

Le critique du Nouvel Observateur *ne s'est jamais privé, selon son droit le plus clair, de critiquer la politique du directeur de la musique. Mais après la disparition du Domaine musical (2) et à la suite des SMIP 1973, marquées par un succès moindre du cycle « Degré second » et par différentes attaques assez désagréables contre M. Fleuret (notamment en raison de l'absence de compositeurs français à ses programmes), il semble que celui-ci ait ressenti plus douloureusement son écartèlement entre sa position de critique libre d'un journal d'opposition et sa fonction de délégué artistique d'un organisme fortement subventionné par l'Etat.*

En tout cas, c'est avec une certaine violence que, après avoir démissionné de la commission consultative pour les activités musicales et les concerts, il s'en prenait, dans un article intitulé « Non à Landowski » (Nouvel Observateur *du 24 décembre 1973), à la politique de ce dernier en matière de musique contemporaine :* « Parvenu à un tel degré de pouvoir, un homme, même le plus habile à s'oublier et à composer, ne peut faire autrement que de se dévoiler, que de se révéler (...) Profitant de la disparition du Domaine musical et du désarroi des autres associations spécialisées — toutes choses dont il est en grande partie responsable, — il décide d'apporter une « *aide massive* » à des projets qui sont soit dans ses vues esthétiques, soit dans son souci de diviser pour régner » *Et le 14 janvier, il écrivait, toujours à propos du Domaine musical :* « M. Marcel Landowski a pratiqué souvent, en d'autres circonstances, cette tactique du « *pourrissement naturel* », qui lui permet de faire place nette sans se salir les mains ».

Quels que soient les droits de la critique, il était difficile pour M. Landowski d'accepter cela d'un homme auquel il avait accordé sa confiance et qu'il avait laissé entièrement libre de mener pendant cinq ans aux S.M.I.P. une politique d'avant-garde. Dans les mois qui suivirent, il invitait donc plus ou moins clairement M. Fleuret à démissionner. Ce qui s'est produit.

La musique contemporaine semble la grande perdante en cette affaire. L'appui de M. Landowski avait permis à M. Fleuret de réaliser des manifestations d'un éclat exceptionnel, et l'on ne retrouvera pas facilement un animateur de cette qualité pour cela. Toutefois, on doit constater que les S.M.I.P. montraient quelques signes d'essoufflement depuis plusieurs années. En se retirant, M. Fleuret a la consolation de laisser de sa direction une image très belle et intacte.

Cette séparation réjouira en tout cas bon nombre de jeunes musiciens de gauche peu tendres d'ailleurs envers les S.M.I.P., pour qui elles étaient un alibi du pouvoir qui cachait « la carence d'ensemble de l'institution musicale tout entière » (Musique en jeu, *mai 1974). M. Landowski se retrouve bien isolé sur sa gauche ; mais est-il si bon que cela de le laisser nez à nez avec ses supporters de droite ?*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Journées Xenakis, Berio, P. Henry, Varèse en 1968, Messiaen, Ligeti, Béjart en 1969, Boulez, Bussotti, Pablo, Cage en 1970, Stockhausen, Eloy, Orient en 1971, le Polytope en 1972, l'intégrale Webern en 1973, etc. En tout, cent quatre-vingt-trois manifestations avec quarante-trois créations mondiales.

(2) Le 26 septembre 1973, il déclarait dans une lettre au *Monde* : « *Je ne cautionnerai pas l'inconscience (ou le machiavélisme) des pouvoirs publics, et, s'ils n'entreprennent pas au plus vite le rétablissement qui s'impose, il me serait impossible d'assumer la responsabilité artistique d'un festival qui ne remplirait plus sa mission.* »

■ L'association « Chanson » présente à l'Olympia, le samedi 8 juin à 21 h. 30, un spectacle avec Serge Reggiani, Joan Pau Verdier et Michel Buhler.

■ La Pizza du Marais (15, rue des Blancs-Manteaux) présente à 20 h. 30, du mardi au samedi, un nouveau spectacle de Font et Val : « Sainte Jeanne du Larzac ».

Télévision

LE CRI DU SILENCE

Mikis Théodorakis — vous le verrez ce vendredi sur la troisième chaîne dans l'émission de Claude Fléouter et de Robert Manthoulis, « Un pays, une musique », la Grèce, — quand il chante, Théodorakis tient le poing serré sur la tige du micro. Et le micro devient fusil, devient drapeau brandi au nom de la « patrie amère ». Et la belle voix noble, souple, ample, une voix de concert, devient cri lancé à ciel ouvert, écho d'autres voix répercuté, de pierre en pierre, de Carcassonne au Pirée, à l'Acropole, de Salonique à Carcassonne ; de Carcassonne, encore, à l'Epire et à la Crète. Pourquoi Carcassonne ? Parce que c'est là qu'a lieu le concert.

Souvenirs, rêves, regrets, terrible plainte de l'exil. Tout l'art consiste ici à jeter des ponts, à établir des rapprochements entre le réfugié à l'extérieur et les réfugiés de l'intérieur, celui d'aujourd'hui, ceux d'autrefois, arrivés d'Asie Mineure avec pour seul bagage le rebetika, chant de patience et d'impatience, lente.

Un art, oui, pas une astuce, avec ce que cela implique de tendresse vraie et de volontaire maladresse. S'attardant sur un vieux joueur de... de quoi ?..., d'une sorte de bûche à corde que l'on gratte à l'aide d'une tige ployée en forme d'arc. Expliquant l'interdit dont on frappait, il n'y a pas si longtemps, le bouzouki associé au haschisch et aux « bouges à malfrats », les déké. Défense d'en jouer sous peine de prison. On vous y précipitait avec lui et de ce puits d'ombre jaillissait, source imprévue, la saveur rauque d'une inspiration véritablement populaire. Suivant dans les rues d'Athènes la ritournelle d'un orgue de Barbarie. Et s'arrêtant plus loin, bien plus loin, devant une chaise, ces fameuses chaises de café grec, il en faut trois pour faire la paire, abandonnée là, sur le quai d'un petit port de pêche.

Chanter la Grèce, peindre la Grèce, le triste soleil de la Grèce, sans donner dans le tract ou le dépliant, ça n'est pas facile. D'autant moins facile qu'au fond la Grèce, pour les pays latins, c'est un peu la mère patrie. Elle nous concerne. Et là, justement, on se sent concerné, touché, ému. Gravement. C'est rare.

CLAUDE SARRAUTE.

Théâtre

Le « TARTUFFE » de Roger Planchon

(Suite de la première page.)

Dans cette perspective, plusieurs organisations clandestines se sont formées. L'une, peut-être la plus active, est d'obédience religieuse : c'est la Compagnie du Saint-Sacrement. Le danger est que plusieurs de ses affiliés sont à Versailles, comme Bossuet, ou occupent des postes-clés de l'administration, et même du gouvernement. Louis XIV est obligé de biaiser, ménageant d'une main des hommes qu'il neutralise doucement de l'autre. Il doit donc faire face à un vrai « péril clérical ».

Un théologien mémorialiste du temps, le Père René Rapin, rappelant que « la secte des dévots s'était rendue odieuse à la cour par l'affectation qu'ils eurent de donner ou faire donner des avis aux ministres par des voies choquantes », prétend que c'est le roi qui demanda à Molière de les « faire jouer sur le théâtre », afin de rendre au moins publiques ces manigances secrètes. Aucun autre témoin ne dit que Louis XIV lui-même ait commandé *Tartuffe* à Molière. Le fait est donc incertain, mais il donne une idée exacte de la situation : l'anticléricalisme de *Tartuffe* n'est pas dissociable d'un fait politique précis : le noyautage du pouvoir par les conjurés secrets de la Compagnie du Saint-Sacrement.

La pièce de Molière montre un épisode de ce noyautage. La Compagnie envoie l'un de ses affiliés, Tartuffe, chez Orgon. Or Tartuffe dispose d'un atout : sa dévotion apparente. Il prend aussitôt dans ses rets Mme Pernelle, la mère d'Orgon, qui est très croyante. Puis Orgon lui-même.

C'est tout. Tartuffe n'intoxique que ces deux membres de la famille. Les autres, les enfants d'Orgon, sa femme, son beau-frère, et la servante Dorine qui mène son monde à la baguette, font front à l'imposteur. Mais le maître de maison, dans ce temps-là, est tout-puissant : Orgon fait à Tartuffe donation des biens meubles et immeubles de la famille. Tartuffe, fort des contacts que la Compagnie s'est assurés en haut lieu, obtient même un mandat d'arrêt contre Orgon. C'est là que le roi lui-même, semble-t-il, réagit enfin : Tartuffe est arrêté.

***

Pour saisir la portée de cette pièce de Molière, il faut savoir qu'avant même que la pièce fût connue, alors qu'il n'en existait qu'un seul manuscrit entre les mains de Molière, la Compagnie du Saint-Sacrement, à sa réunion secrète du 17 avril 1664, en discuta longuement. On a retrouvé la trace dans les archives de la Compagnie : « *On parla fort ce jour-là de travailler à procurer la suppression de la méchante comédie du* Tartuffe. *Chacun se chargea d'en parler à ses amis qui avaient quelque crédit à la cour pour empêcher la représentation.* »

La Compagnie allait, en effet, obtenir, un mois plus tard, la « suppression » de *Tartuffe*. Cependant, cette pièce a traversé les siècles et est jouée partout dans le monde.

Le génie de Molière est difficile à cerner. Le fait de se lancer dans une opération politique précise, urgente, donne sûrement à *Tartuffe* une vitalité et une décision fortes. Les factions d'Eglise n'existent plus en France, mais bien des composantes du jeu politique n'ont pas sensiblement changé. Surtout, chaque réaction de chaque personnage de cette œuvre reste vivante, actuelle, vraie, éclairante.

***

Et maintenant, oublions tout. Le rideau se lève. Nous voyons un chantier : la maison qu'Orgon vient d'acquérir — presque un palais — est en chantier. On a déposé des statues, on reconstruit des colonnes. D'immenses bâches recouvrent les murs. Une lumière très blanche s'engouffre par une grande baie ouverte, à droite, accrochant les paniers de linge, les visages défaits, la paille des chaises, les plus petits plis bleus de la bâche, le plâtre tombé par terre. La famille n'est pas prête : elle est *surprise*, c'est clair.

Surprise par des choses horribles qui lui échappent. Et nous aussi nous sommes surpris parce que nous ne sommes plus là, le théâtre n'est plus là, nous éprouvons autre chose, ou mieux : quelque chose d'autre *nous arrive*, à nous personnellement, dans notre vie.

Ce qu'a fait ici Roger Planchon ne s'analyse pas, parce qu'il y a là un monde de sensations qui passent à peine, d'émotions indiscernables, parce que la batiste des chemises, et les cheveux si fins dans la nuque d'Elmire, et le Christ de bois peint assis sur un tréteau, et les rayons blancs presque horizontaux du matin, et la voix douce d'Orgon, et cette pomme verte que Cléante refuse d'un signe de tête, et la tranche rouge d'un livre, et cette nappe blanche comme une grande voile qui va voler dans les airs et retomber par terre, froissée ou plutôt tordue comme les draps d'un agonisant, et ces enfants qui courent, et les coups frappés à la porte, et ces galopades qu'on entend dans les étages, et ce Tartuffe noir et blanchâtre à l'encolure de taureau, et ces bougies qui n'éclairent pas, et ces policiers sauvages, oui, toutes ces *choses* tangibles vivent, sont là, en plein dans nous, et elles suscitent immédiatement un climat familial, des habitudes, un temps, un état donné de la politique, elles drainent matériellement, avec une sûreté très sensible, des opinions, des inquiétudes.

Et tout ce que Molière disait et voulait dire, et tout ce pour quoi Molière a fait cette pièce, est ranimé ici, dans la fraîcheur d'origine, et tout cela respire simplement, avec naturel, alors que peut-il faire, le critique, sinon, comme tout spectateur, être bouleversé de ce que tant de choses lui soient données, données à voir et à comprendre ?

Comment pourrait-on paraître raisonnable s'il faut rendre compte d'une chose qui ne l'est pas : ce « Tartuffe » fabuleux, mystérieux, glacé comme l'injustice, chaud comme une bête, fuyant comme l'hypocrisie, blême comme la peur, poisseux comme le sang, libre à tout casser comme le rire, ténébreux comme le roi, changeant comme l'amour, ce « Tartuffe » de Roger Planchon, rien après tout qu'un travail d'acteurs, chaque soir, sur la scène d'un théâtre ?

Les décors d'Hubert Monloup racontent *plusieurs* vies, comme certains rêves. Les lumières d'André Diot nous emportent à elles seules dans des forêts et sur des plages. Les costumes de Jacques Schmidt nous *permettent* la fréquentation familière du peuple et des bourgeois que Molière a connus.

On comprend déjà tous les secrets de cette famille quand on voit entrer Guy Tréjean, Orgon entièrement sincère et offert. Arlette Gilbert, on ne sait comment, apporte la présence de Molière, l'homme Molière, en personne, dans le rôle de Dorine. Nelly Borgeaud est une Elmire merveilleuse de gentillesse et de réserve. Tous les acteurs sont à la fois imprévisibles et justes.

Dans le rôle de Tartuffe, Planchon ne se raconte pas. Courtois, bestial, insensible, comique, amoureux, pauvre diable, souverain, homme parmi les hommes, enfant de chœur, forban, insituable et toujours le même, il est probable que Planchon n'a pas laissé en plan une seule des intentions de Molière, et pourtant tout cela va de soi, dans le mouvement simple comme bonjour.

Le *Tartuffe* de Molière est une grande aventure. Celui de Planchon aussi. N'iriez-vous jamais au théâtre, retenus par on ne sait quel blocage, cette fois allez-y. Forcez-vous. Ce *Tartuffe* est à vous tous. C'est un événement de notre vie commune. Longue carrière à Planchon !

MICHEL COURNOT.

★ Porte-Saint-Martin, 20 h. 30, jusqu'au 22 juin.

SPECTACLES

théâtres

Vendredi 7 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Elektra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ondine.
Odéon, 20 h. : Par-dessus bord.
Petit-Odéon, 21 h. 30 : Pierre Byland, Philippe Gaulier, deux clowns.
Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30 : Phèdre ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : Troilus et Cressida.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Gold et Fizdale, piano ; 20 h. 30 : Orchestre de Paris.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Cinéma (Semaine de la critique).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 15 : le Piéton : la Savane ; 22 h. 30 : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère.
Capucines, 20 h. 45 : Seul le poisson rouge est au courant ; (petite salle), 18 h. 30 : Autopsie d'un dur ; 21 h. : Madame la Sociétaire.
Carré Thorigny, 20 h. : Mon œil.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois, 20 h. 45 : Locos.
Centre culturel suédois, 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes.
Européen, 21 h. : Le Grand-Guignol revient.
Fontaine, 20 h. 45 : Charlie et Bobby.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Hébertot, 21 h. : Candide.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 30 : Cet animal étrange.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horsains ; 24 h. : Prison-corps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?
Mouffetard, 22 h. : Luis Rego.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Le Palace, 19 h. 30 : Groupe Arcana ; 20 h. 30 : Vincent et l'amie des personnalités ; 22 h. 30 : Areski et Brigitte Fontaine.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 15 : En attendant Godot.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Saint-André-des-Arts : Semaine du clown.
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Saint-Germain-des-Prés (église), 21 h. : le Théâtre du monde.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Délirante Sarah.
Théâtre Censier, 20 h. 30 et 22 h. : Si on causait.
Théâtre de la Cité internationale, — La Resserre, 21 h. : Cycle Samuel Beckett. — Grand Théâtre, 21 h. : Antigone. — La Galerie, 21 h. : le Nuage amoureux.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : le Revizor.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 20 : la BID.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : le Jour de la dominante.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : spectacles audiovisuels.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Do you speak martien ? ; 22 h. 15 : Sa négresse Jésus ; 23 h. 30 : la Voix T.P. 74.
Troglodyte, 20 h. 30 : Xâhât ; 22 h. 30 : Un jardin sur la lune.
Variétés, 21 h. : Coucou maman.

Les théâtres de banlieue

Levallois-Perret, salle Georges-Sadoul, 21 h. : l'Epine noire.
Montreuil, salle Berthelot, 20 h 30 : le Bureau.
Neuilly-Plaisance, M.J.C. Résidence, 21 h. : Claude Declercq.
Valenton, café-théâtre, 21 h. : J'ai d'la chance.
Villejuif, théâtre Romain-Rolland, 20 h. 30 : concert.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Fleur et les godasses.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. 30 : Feydeau ; 22 h. 30 : P. Font et Ph. Vial ; 24 h. : le Zizi des anges.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Grand Combat ; 22 h. : Festival de mimes.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Festival de mimes ; 22 h. : les Petites Filles modules.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. : Paradiville.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Hamlet 74 ; 23 h. 45 : Quand j'serai grande j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 20 h. 30 : Histoire du fabuleux Cagliostro.
Hôtel Hérouet, 22 h. 30 : la Maîtresse.
Le Jour de Fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit Casino, 21 h. 30 : La rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : Douby or not Douby.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne-du-Larzac ; 22 h. 30 : Poussez les murs ; 24 h. : En ce temps-là les gens mouraient.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 45 : la Folie ; 22 h. : Frigo en chaleur. — Salle II, 21 h. : Dieux nus ; 22 h. 30 : le Dernier Tango dans la jungle.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 23 h. 30 : J'vais craquer.
Le Tripot, 20 h. 30 : Prévert noster.
La Vieille Grille, 23 h. 30 : Qu'avons-nous fait de Jack Harrisson ?

Le cirque

Carré Thorigny (Hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Gruss.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : la Traversée du vingtième siècle en chantant.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Elysée-Montmartre, 21 h : Oh ! Calcutta !
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Chili au cœur, avec les Quilapayun.
Théâtre 347, 21 h. : Una Ramos.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : 7 ans pis ou 7 ans mieux ?
Deux-Anes, 21 h. : Satire dans tous les coins.
Dix-Heures, 22 h. : la Belle Equipe.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

La danse

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 45 : Danses nationales d'Espagne.
Récamier, 20 h. 30 : Musique et danses de l'Inde.
Espace-Cardin, 20 h. 30 : Peter Goss et sa compagnie.
Centre Américain, 21 h. : the Phœnix (jazz).

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Gold et Fizdale, duo de pianos ; 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti, avec Cl. Arrau, piano (Beethoven).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 15 : Renaissance Singers, dir. R. Chessivas (musique sacrée des XVIe et XVIIe siècles).
Hôtel Hérouet, 20 h. : Simone Escure, piano, et le trio Revival (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : A. Weissenberg, piano (Czerny, Schumann, Ravel, Stravinsky).
Maison de l'O.R.T.F., 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. E. Cosma (Purcell, Mozart, Lesur, Britten).

Le jazz

Carré Thorigny, 21 h. 30 : Jho Archer.

SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Mère, de V. Pudovkine ; la Terre, de A. Dovjenko ; 18 h. 30 : l'Homme qui en savait trop, de A. Hitchcock ; 20 h. 30 : Lilith, de R. Rossen ; 22 h. 30 : Don Giovanni ; de C. Bene ; 0 h. 30 : le Tueur porte un masque, de J. Brahm.

Rue d'Ulm, 19 h. 30 : le Dernier Milliardaire, de R. Clair ; 21 h. : Juliette ou la Clé des songes, de M. Carné.

Les exclusivités

AFRICA EROTICA (Fr.-It.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-26).
AMARCORD (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 6e (033-50-91), Studio République, 11e (805-51-97).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Gaîté-Clichy, 18e (387-62-99), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98).
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), George-V, (225-41-46), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LE COURAGE DU PEUPLE (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (225-19-73).
LES DURS (It.-Fr., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Murat, 16e (288-99-75), Univers, 14e (331-74-13).
DYNAMITE JONES (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Hollywood-Boulevard, 9e (824-62-52), La Clef, 5e (337-90-90).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL LO AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All. v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.f.) : Sèvres, 7e (734-63-86), Royal-Passy, 16e (527-41-15)
NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
PATAQUESSE (Angl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LE PIEGE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
PORTIER DE NUIT (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
QUI A TUE TANTE ROO (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA RACE DES SEIGNEURS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA REPUBLIQUE EST MORTE A DIEN BIEN PHU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SAUVEZ LE TIGRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SEXE FOU (It., v.o.) (**) : Quintette, (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : v.f : Gramont, 2e (742-95-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-10), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
SERPICO (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96), Lux-Bastille, 11e (343-79-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Fauvette, 13e (331-60-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65).

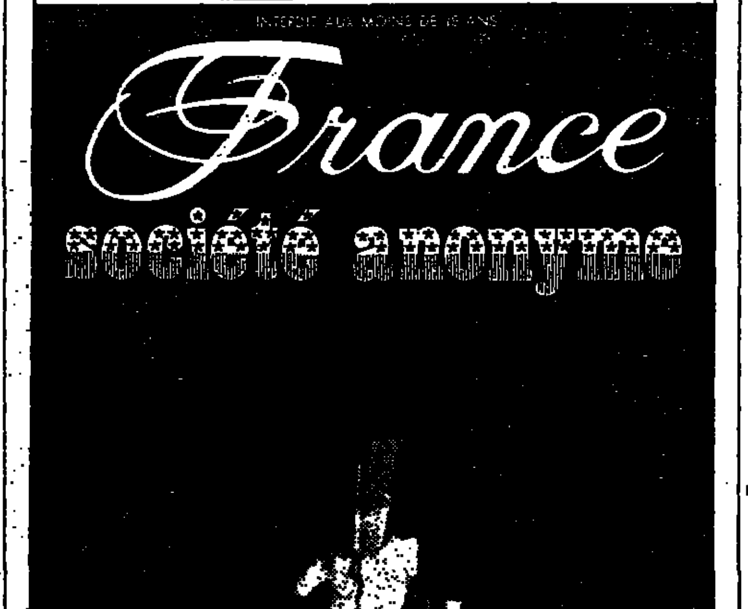
Les films nouveaux

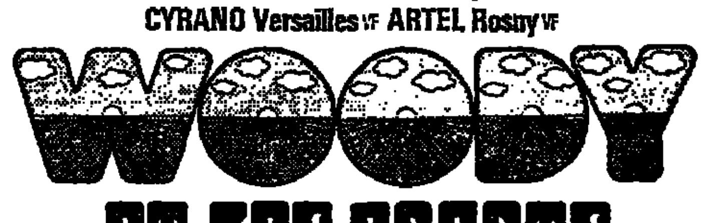
CONVERSATION SECRETE, film américain de F. Ford Coppola, avec G. Hackman. — v.o. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
JIMY HENDRIX, film américain de J. Boyd. — v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e
LE PROTECTEUR, film français de Roger Hanin, avec B. Cremer, J. Berto, R. Hossein. — Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C. 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11),
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI, film allemand de R. Werner-Fassbinder. — v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE, film brésilien d'A. Jabor. — v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Méry, 17e
WOODY ET LES ROBOTS, film américain de et avec Woody Allen. — v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Mayfair, 16e (525-27-06), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA, film mexicain de Félipe Casalz. — v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Hollywood-Boulevard.
FRANCE S.A., film français d'Alain Corneau, avec M. Bouquet. — Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-03), Arlequin, 6e (548-62-25).

TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Maxeville, 9e (770-72-87).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) (Jeu.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UN NUAGE ENTRE LES DENTS (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Elysées-2 SF, 8e (225-67-29), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathe, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Cambronne, 15e (734-42-96)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), PLM-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
LA VIE SUPERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Omnia, 2e (231-39-36), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxeville, 9e (770-72-87), Vezelay, 13e (589-28-57), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-98-75), Montréal-Club, 20e (607-16-81).

Les festivals

CINE BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE. — Dominique, 7e (551-04-55), Deep end (v.o.).
HOMMAGE A JACK NICHOLSON (v.o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Cinq Pièces faciles.
FESTIVAL GRETA GARBO (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Ninotchka.
CINE BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE. — New-Yorker, 9e (770-63-40) : le Conformiste.
FESTIVAL DE FILMS SUR LA MOTO, composé de courts et de longs métrages, à des horaires différents. — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15)
AMERIQUE LATINE (v.o.). — André-Bazin, 13e (337-74-39) : la Grande Ville (v.o.).
WOMEN BY WOMEN. — Centre culturel américain, 6e (222-22-70), 21 h. : A new leaf.

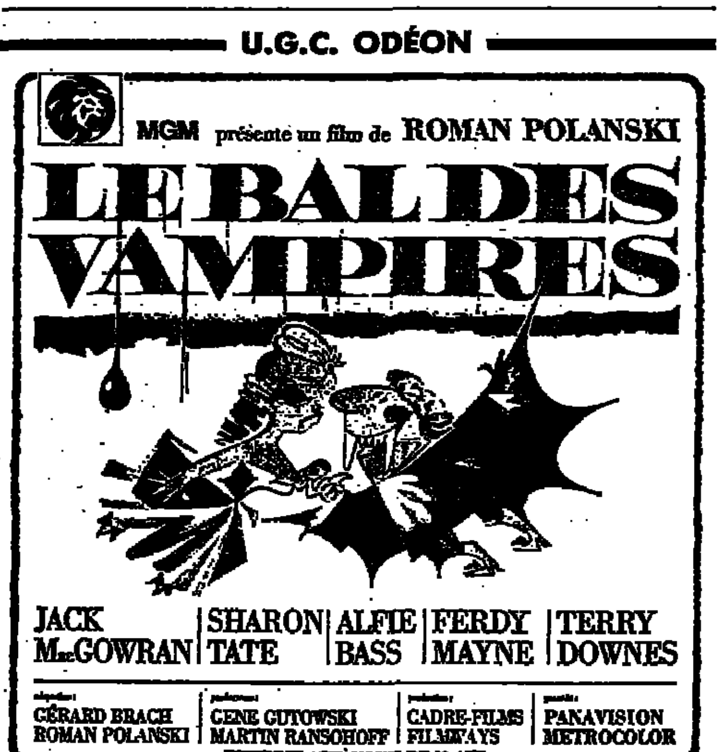












ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Société multinationale d'électromécanique

crée 3 nouveaux postes :

UN INGENIEUR DE RECHERCHES APPLIQUEES
responsable de recherches dans projet de base électromécanique. *(Réf.220)*

UN INGENIEUR D'ESSAIS
responsable d'essais de plates-formes en électromécanique. *(Réf.221)*

UN INGENIEUR DE METHODES D'INDUSTRIALISATION
responsable d'études d'automatisation. *(Réf.222)*

et sollicite les candidatures d'Ingénieurs débutants, bilingues de préférence, possédant une formation de base Grande Ecole et une spécialisation dans le domaine de l'électrotechnique électromécanique ou dans celui de la mécanique, M.O., automatisation.

Adr. lettre manuscrite CV, photo en indiquant la Référence de l'emploi postulé à A.S. CARME EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

Moulinex recherche

AUDITEUR DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Rattaché à la Direction financière, il aura pour mission de :
— contrôler les comptabilités,
— adapter les procédures comptables dans les nouvelles filiales,
— suivre les résultats émanant des comptabilités budgétaires,
— proposer des améliorations et veiller à leurs applications.

Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir une parfaite maîtrise des problèmes comptables et le sens du contact. Allemand indispensable. Anglais apprécié. Posséder une expérience de deux ans minimum dans un emploi similaire.

Poste de travail Bagnolet, avec déplacements courts et fréquents en Europe.

Adresser C.V. en indiquant salaire actuel et prét. à MOULINEX, 13, rue Jules-Ferry, 93170 BAGNOLET.

NOUS SOMMES :
- Commissionnaire agréé près la Bourse de Commerce de PARIS. Spécialiste des marchés à terme des matières premières.

VOUS ÊTES :
- Agé de 28 ans minimum (H. ou F.) ;
- Attiré par le club des professions boursières ;
- Un homme de contact jouissant d'une image de marque de premier plan et d'une grande rigueur morale ;
- Décidé à créer votre propre carrière de vente et d'homme responsable dans un métier neuf et indépendant.

NOUS VOUS OFFRONS :
- Un stage de formation ;
- Une rémunération élevée directement liée à vos résultats.

Adresser C.V. manuscrit et photo récente à E.R.G., 6, rue de Castellane, *Paris-8e*, qui transm. Stricte discrétion.

RESPONSABLE DE MARCHÉ

VOUS ETES :
— ingénieur de formation ;
— expérimenté dans le domaine des matières plastiques ;
— familiarisé avec l'étude des marchés en secteur industriel ;
— un homme de contact, tenace, accrocheur, désireux de faire ses preuves en assumant de larges délégations et ne craignant pas le jugement par les résultats.

NOUS SOMMES :
— un groupe chimique d'audience internationale en fort développement.

NOUS VOUS OFFRONS :
UN POSTE DE RESPONSABLE DE MARCHE D'ADJUVANTS POUR MATIERES PLASTIQUES basé dans la banlieue OUEST de PARIS.

Nous répondrons rapidement à votre candidature (curriculum vitae et photo) adressée à n° 50 576, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES recherche

POUR POSTE DE CADRE POUR SECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE APRÈS FORMATION

HOMME 25 ANS MINIMUM ayant des aptitudes pour l'organisation administrative et, de préférence, une expérience de l'assurance.

Adresser candidature sous n° 86.902-B à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, VINCENNES, qui transmettra

---

PARIS-BAUMASCHINEN

Unsere Vertriebsgesellschaft - Tochter des branchenführenden deutschen Unternehmens - betreibt Service und Verkauf von SPEZIALMASCHINEN FUR DEN BAU Sie werden sowohl vom Baugewerbe als auch von der Bau-Industrie eingesetzt und kosten zwischen 10.000,— und 800.000,— NF. Für diese Gesellschaft, die mit 30 Mitarbeitern 15 Millionen NF umsetzt und weiter wächst, suchen wir einen.

VERKAUFSORIENTIERTEN DIREKTOR

DIE VORAUSSETZUNGEN :
— dynamischer Verkäufer mit nachgewiesenen Erfolgen im Verkauf von Investitionsgütern - bevorzugt Baumaschinen ;
— guter Organisator und Menschenführer mit Stehvermögen ;
— technischer « Common sense » und ausreichende Kenntnis der administrativen Seite ;
— ausgeprägten Sinn für Wirtschaftlichkeit und gute Kenntnisse der deutschen Sprache.

Wir bieten eine sehr selbständige, verantwortungsvolle Position in einem modern geführten mittleren Unternehmen. Gutes Salär, Gewinnbeteiligung, Wagen und Zusätzliche Altersversorgung vom Stammhaus sind selbstverständlich.

Bewerbungen erbitten wir mit Foto, Zeugnissen, Lebenslauf und Angabe der Einkommenswünsche unter *P 648* an unseren Berater.

UNTERNEHMENSBERATUNG Dr. MAIER BDU
7000 STUTTGART 1, FIRNHABERSTRASSE 7

LA SOCIETE L'OREAL recrute pour ses laboratoires de recherche

TECHNICIENS SUPERIEURS

(titulaires d'un B.T.S. ou d'un D.U.T.) spécialisés en physicochimie. Ecrire avec C.V. à l'attention de Mme DECAMP Société L'OREAL B.P. 22 93601 AULNAY-SOUS-BOIS.

Moyenne entrep. en expansion aménagement magas.-burx, suivant procédés originaux, rech.

ATTACHE COMMERCIAL

pr visite clients, rédaction, devis suivi de command. Poste d'avenir pour candidat dynamique, 25 ans mini., rémunérat. fixe + intéressem. Introduction souhait. milieu décorateur et architecte. Ecr. avec C.V. + photo Chamayou, 93, rue Broca, Paris-13e.

CGR

Branche médicale du Groupe Thomson-Brandt (Radiologie - Chirurgie - Electronique médicale)

recherche pour ses services de fabrication, contrôle, laboratoire de recherche, service après-vente région parisienne et étranger.

A.T. ELECTRONICIENS

2e et 3e catégories Niveau DUT - BTS BT - AFPA
Dégagés obligations militaires.

Les candidats pour le service après vente recevront une formation complémentaire dans l'entreprise.
Adresser C.V., photo et prétentions à C.G.R., B.P. 66, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.

A TOUS LES DIRECTEURS DE VENTE DE PREMIERE FORCE

Entreprise américaine d'outre-mer

cherche

DE NOUVX DIRECTEURS

Nous offrons à des hommes ayant de l'expérience dans les titres ou la vente de biens incorporels une situation attrayante et originale.

Tous les moyens d'action ainsi que des aides de vente de premier ordre comprenant des films, des prospectus et une coopération totale sont à leur disposition.

Commissions très élevées plus primes importantes.

Il s'agit d'opérations américaines à succès transférées en Europe.

Possibilité de réaliser un revenu élevé avec avantages additionnels au sein d'une entreprise à l'esprit amical, dans laquelle les efforts sont appréciés et récompensés.

Il ne s'agit pas d'un « fund ».

Ecrire sous chiffre D 18-4695 à PUBLICITAS, CH 1211 GENEVE 3. Discrétion assurée.

SAGEM - PARIS (16e) recherche

PROGRAMMEURS

CONFIRMES COBOL ANS
Adr. C.V. + photo + prétent. à l'attention de M. CAMUS, 6, avenue d'Iéna, 75783 - PARIS CEDEX 16.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL pour vente de

MATERIEL DE FILTRATION CHIMISTE

de formation ou autodidacte MINIMUM DEUX ANS D'EXPERIENCE dans la vente de biens d'équipement industriels.
Voiture souhaitée, déplacements France entière (40 % du temps) TRAVAIL VARIE prospection, essais, suivis d'affaires, vente, mise en route, service après vente, publicité, mailing.
Le candidat dynamique aura le goût des contacts humains à tous les niveaux, sera capable de s'organiser seul et de s'intégrer à une petite équipe jeune déjà en place.
Envoy. C.V., photo, prétentions, délai de disponibilité, à n° 99.838, CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, PARIS (2e).

Importateur spécialistes chimiques industriels recherche pour Paris

ASSISTANT TECHNICO-CHIMIE

Format. chimie, même incomplète et bonne expér. Cciale dans domaine industriel. Anglais indispens., seconde langue souh. Ecrire avec C.V. + photo à J.-P. RENOUARD 26, rue La Fayette, 75009 Paris.

La Société L'OREAL recrute pour ses laboratoires de recherche

UN INGENIEUR

spécialisé en mécanique et électronique pour créer et développer des instruments de mesures spécifiques. - Qualités requises : créativité, dynamisme. qques années d'expér. souhaitées. — Ecr. avec C.V. à l'attention de Mme DECAMP B.P. 22, 93600 Aulnay-sous-Bois.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE PARIS-16e recherche :

JNE HOMME BTS-DUT ou équival.

ayant connaissance matériaux de construction et quincaillerie de bâtiment.
Anglais indispensable.
Adresser C.V. et prétentions à nº 51.367, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

GROUPE DE SOCIETES DE TRANSPORT recherche

INSPECTEUR COMPTABLE

— 25 missions en province par an environ ;
— Bureau à Paris, proche gare Est.

Formation souhaitée : B.P. ou équivalent, plusieurs années d'expérience, connaître l'anglais ou l'allemand.

Ecr. en env. C.V. et prétent. à nº 1.926 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

La municipalité de BOBIGNY 93000 Ville préfecture offre postes :

ASSISTANTES SOCIALES FAMILIALES D.E. ou ASSISTANTS SOCIAUX FAMILIAUX D.E.

Avantages statutaires, perfectionnement en cours d'emploi, possibilité de logement à titre onéreux. Candidature à adresser à M. le Maire. Renseignements Assistante poste. T. : VIL. 50-04.

Ville de Bobigny (93000) recr.

CHEF CUISINIER

pr cantine scolaire (3.900 repas par jour). Salaire brut de début 1.674 F. Candidature à adresser à Monsieur le Maire.

IMPORTANTE AGENCE DE PUBLICITÉ MULTIRÉGIONALE recherche pour Paris

UN CHEF DE PUBLICITE SENIOR
Expérience grande agence aimant initiative et autonomie

UN CHARGE D'ETUDES SENIOR
Parfaite connaissance des problèmes publicitaires et économiques

UN DIRECTEUR ARTISTIQUE
Concepteur-rédacteur collaborateur de haute culture

Une expérience de 5 ans ou plus est souhaitée
Ces trois hommes s'intègreront à une équipe dynamique et passionnée
Leur rémunération sera élevée et proportionnelle à la réalisation des objectifs fixés
Adresser curriculum vitae détaillé sous référence 16540 à :
H. B. SELECTION 11, fg Poissonnière 75009 PARIS

SOLVAY & Cie

recherche pour PARIS (8e

OPÉRATEUR-PUPITREUR

pour exploitation de son ordinateur IBM-370-145 sous OS
Solide expérience exploitation DOS exigée et formation OS assurée.

5 jours par semaine en 2 × 8 - Dégagé des O.M.

Ecrire avec C.V., photo et prét., Serv. du Personnel, 12, cours Albert-1er - 75383 PARIS, CEDEX 08.



LEADER EUROPÉEN DE ROBINETTERIE SANITAIRE
recherche pour sa filiale française ses :

2 INSPECTEURS GENERAUX

Sup de Co ou similaire avec 4 ou 5 ans d'expérience de gestion d'équipe à fort potentiel de développement ayant acquis l'état d'esprit et les connaissances de base qui leur permettront au sein de la société, après avoir fait leurs preuves, d'accéder à des postes :

a) CHEF DE PRODUITS

b) DIRECTEUR DES VENTES

Adresser photo, c.v. et prétentions sous nº 211 à : EXXO, 5, rue Parent de Rosan - 75016 Paris

---

NOUS SOMMES LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INDUSTRIEL MONDIALEMENT CONNU.

Nous tenons dans celui-ci une place très honorable avec un effectif de 10 000 personnes et un taux d'expansion supérieur à 10% l'an.

Informatisée de longue date, notre équipe comprend de brillants techniciens et notre parc machines n'est pas en reste. Pourtant l'intégration de l'informatique dans l'entreprise n'est pas achevée et, en particulier notre souci actuel est de **développer notre système comptable et financier.**

Nous offrons cette responsabilité à un

informaticien confirmé

ayant dépassé la technique pour devenir un gestionnaire, et susceptible d'accéder rapidement à un poste plus important.

Nous le souhaitons de formation supérieure. Son passé professionnel l'a conduit, par exemple, **D'UN CABINET D'AUDIT** *à un poste opérationnel dans une entreprise industrielle. Il sait donc, d'expérience ce que représente la mise en œuvre d'applications complexes sur du matériel de grosse puissance.*

Ce poste est à pourvoir à Paris et, bien sûr, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Les Informaticiens intéressés adressent leur candidature (ss réf. 2606 M) à J. THILY, Carrières de l'Informatique.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL DANS SECTEUR METALLURGIQUE ET FONDERIE

recherche POUR POSTE RESPONSABILITE

SERVICE ACHATS

CADRE 30 ANS MINI.NIVEAU HEC ou EQUIVALENT
Ayant plusieurs années expérience achats aciers, pièces forgées et mécaniques sur marchés français et européen

- Pratique courante de l'Anglais indispensable
- Bonne connaissance Allemand souhaitée
- Disponible pour affectation Paris ou Province
- Ce poste offre de bonnes possibilités de promotion

Ecrire avec curriculum vitae à nº 5681
SPERAR 75 Chps-Elysées PARIS 8è qui tr.

---

emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE LA RÉGION BELFORT-MONTBELIARD
Recherche

INGÉNIEURS
FORMATION ECP - AM

- *Débutants ou ayant quelques années d'expérience*
- *Dégagés de leurs obligations militaires*
- *Ayant de bonnes aptitudes au travail en équipe*
- *Après une certaine expérience de Fabrication, orientation prévue sur les Services Centraux, Techniques*
- *Possibilités d'avenir pour les candidats de valeur*

Logement assuré

Ecrire :

CYCLES PEUGEOT
Service Central du Personnel
BEAULIEU
25700 VALENTIGNEY

CENTRE DE RECHERCHES PHARMACEUTIQUES GRENOBLE embauche

TECHNICIENS BIOCHIMISTES

CONFIRMES
(niveau min. B.T.S.) pr travaux C.P.G. enzymologie, dosages, paramètres sanguins. — Ecrire avec C.V., référ. et prétent. à HAVAS GRENOBLE, nº 12.484.

Centre de réadaptation pour malades mentaux hommes, région d'Arras, recrute : un directeur (trice) responsable (âge minim. 35 ans) ; trois infirmiers en psychiatrie ; un éducateur technique ; un moniteur - éducateur ; une lingère ; une cuisinière. S'ad. au journal qui transm. avec C.V. dét. et photocopie des diplômes. Ecr. nº 492, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dans le cadre de la mise en place d'un système informatique, la CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES BOUCHES-DU-RHONE

recherche un :

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

pour diriger son Bureau d'Etudes et d'Organisation.

L'intéressé devra remplir les conditions suivantes :
— âge minimum : 25 ans ;
— formation supérieure ;
— qualités humaines ;
— dynamisme.

Il bénéficiera des avantages de la Convention Collective Nationale du personnel des Organismes de Sécurité Sociale.

Adresser candidature manuscrite avec curriculum vitae à la Direction de la CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, 16, bd Notre-Dame, 13006 MARSEILLE.

Importante Société de produits chimiques à MARSEILLE recherche

UN MEDECIN DU TRAVAIL

qui sera chargé au cours de six vacations hebdomadaires d'une demi-journée de la DIRECTION DU SERVICE MEDICAL des 2 établissements de la Société. Poste à pourvoir à MARSEILLE. 2 déplacements hebdomadaires à BEAUCAIRE. Rémunération annuelle ne pouvant être inférieure à 65.000 F. — Adresser C.V. et photo à SUD-MARKETING, nº 10.779, 21, rue Bonnefoy, 13006 MARSEILLE.

NICE Importante Société recherche 1 chef administratif et comptable expérimenté. Tr. sérieuses références. Salaire intéressant. Place stable. Ecrire HAVAS NICE 0352.

IMPORTANTE USINE DE CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES région PAU (Pyrénées-Atlantiques) recherche

pour son service des ACHATS

ACHETEUR EXPERIMENTE

spécialité pièces coulées et forgées, ou employé service commercial expérimenté, même spécialité, susceptible assurer rapidement cette fonction. — Ecrire avec C.V. et prétent. à Agence Havas Pau, D 11.689/10, qui tr.

Ch. moniteur (trice) diplômé(e) surveill. de baignades, 20 ans minimum, 5 juillet au 5 août, lac de Serre-Ponçon. — Téléphoner 345 - 47 - 64 après 17 heures.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

SERVICE D'ETUDES
(proche banlieue)

recherche

UN **INGÉNIEUR**

pour élaboration de devis techniques types relatifs aux travaux routiers.

Le poste conviendrait à un INGENIEUR CONFIRME ayant dirigé des travaux publics impts et possédant une bonne expérience des chantiers, des contrôles de fonctionnement et des performances des matériels et équipements.

Adr. C.V., photo et candid. à : nº 1.418 SOFAC 17, rue Bachaumont, 75002 Paris, qui transmettra.

Etablissement public à Paris recrute immédiat. pour emploi stab. Hôtesses + Commis aux écritures + Rédacteurs + Sténodactylos + Dactylos + Standardistes. Se présenter à M. Moreau, 2, r. Logelbach, Paris-17e.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE recherche pour

AFRIQUE NOIRE ANGLOPHONE

JEUNE HOMME

BTS - DUT ou équivalent ayant connaissance matériaux de construction et quincaillerie de bâtiment.
Anglais indispensable.
Avant. habituels d'expatriement.

Adresser C.V. et prétentions à nº 51.369 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

emplois féminins

SOCIETE BANLIEUE OUEST RECH. POUR SON P.-D.G.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND

ADRESSER C.V. OU TEL. POUR RdV : 478-71-89.

BEREB 78680 EPONE

Ecole Internationale à Lausanne, Suisse (internat jeunes filles, externat mixte ; élèves de 11 à 18 ans) ch. pour septembre 1974.
— Deux professeurs de français internes (dames ou demoiselles, âge minimum 25 ans).
— Dame ou demoiselle, âge minimum 35 ans, pour jouer le rôle de mère de famille auprès de nos plus jeunes élèves (11, 12 et 13 ans).

Demandons le sens des responsabilités, intérêt pour la jeunesse, esprit d'initiative. Offrons travail intéressant et varié. Faire offre détaillée avec certificats et photo, sous chiffre 22-1867 à Publicitas, CH-1002 Lausanne (Suisse).

P. D. G. recherche **SECRETAIRE DIRECTION** AIDE-COMPTABLE. Anglais souhaité. Très bon salaire. Ecr. ou se présenter avec C.V. PARIS-OPERA, 16, aven. de l'Opéra, PARIS-1er.

Société Paris (16e) recherche : **COMPTABLE 1er ECHEL.** (FEMME) pour comptabilité générale et auxiliaire. 5 X 8. Possibilité vacances. Envoyer C.V. et référ. à I. G., 24, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 75116 PARIS.

IMPTE STE PARIS (3e) recherche **SECRETAIRE** confirmée bilingue Français-Allemand
— Collaborat. directe avec le directeur général ;
— Place stable et bien rémun.
— Possib. de mise à disposition d'un appartement tout conft.

Ecr. avec C.V. et réf. no 87065 B **BLEU** Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Société de Presse recherche une SECRETAIRE STENODACTYLO libre rapidem. Vacances juillet ou août assur. Ecr. Sté SPAS, 59, rue de Ponthieu, PARIS-8e.

Société de Presse recherche une SECRETAIRE STENODACTYLO Travail sur IBM multipoints. Libre rapidem. Vacances juillet ou août assur. Sal. intéressant si capable. — Ecrire Sté SPAS, 59, rue de Ponthieu, PARIS-8e.

CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE cherche SECRETAIRE MEDICALE très bonne sténod., libre rapidem. pour remplacem. 3 mois, poss. poste stable. Téléphoner pour rendez-vous : 707-47-39, poste 396.

représent. offre

Pour développer réseau commercial région parisienne

G. DUFOUR
— (Fraiseuse) Montreuil (93)
— Innovation mécaniq. - (Tours) Meret (77) recherchent

REPRESENTANT V.R.P. expérim. dans ces produits.

Env. C.V. et photo à : G. DUFOUR 143, bd Chanzy, 93107 Montreuil

demandes d'emploi demandes d'emploi

DIRECTEUR FILIALE ALLEMANDE
— FRANÇAIS, 43 ans. Ing. comm. bilingue parfait ;
— esprit d'entreprise, négociateur expérimenté ;
— solide expérience création et développement réseaux ;
— gestion d'un atelier fabrication.

RECHERCHE : Position analogue en R.F.A. OUVERT à toute proposition intéressante.

Ecrire sous référence 619 A., à EREL Conseil, B.P. 681 - 57011 METZ, cédex.

LIBRE SAM., DIMANCHE J. H. 25 ans étudie toutes propositions emploi. — Téléphoner 605-21-00 à partir de 20 heures.

Ingénieur civil 11 ans étud. et contrôle bâtim. T.P., ch. situat. nouvelle France ou étranger (français, anglais, allemand). — Ecrire sous no 480.670, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

Dame de compagnie, références exceptionn., haut standing, ch. place auprès personne valide. Voyagerait. Téléph. SOL. 38-68.

J. F. ch. emploi week-end aide-comptable, caissière, mécanographe ou travail de bureau. — Ecr. no 6.491, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE FEMININ, 44 ans, anc. élève H.E.C., 6 ans résid. U.K. et U.S.A., bil. franc.-anglais, tr. bon italien, 15 ans expérience entrepr. niveau internat., sect. métallurgie automob., spécial. promot. des ventes, marketing, exportat, administrat., cherche situat. en rapport. Tél. 788-23-68.

Je souhaite collaborer à l'expansion d'une société française sur le marché U.S. 41 ans, directeur comm. (produits gde consom.), actuellem. en poste à New-York, diplôme études supér., expér. : études marchés, définition de stratégie commerciale, réalisat. campagnes publicitaires, prospection de clientèles, excellentes références, souhaite changer pr raisons personnelles. Ecr. no 6.493 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiante lettres, 20 a., sérieuse, ch. emploi bureau juillet, août. Ecr. no 6.492, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou téléphoner 627-90-76.

CHEF DES VENTES ESSEC 71, cherche PME, si pos. Paris, banlieue. Libre 1/10-74. Ecr. no 8.496, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 27 a., maîtrise de psycho-sociologie + I. A. E., assistante de format., expér. 2 a. ; enquêtes, entretiens non directifs, rech. poste chargé d'études départem. formation ou marketing. Ecrire . Mme BEAUCHE. 85, avenue des Quatre-Chemins, 92290 CHATENAY-MALABRY.

C A D R E Retraité banque, bonne constitution, possédant grande expérience dans tous les domaines bancaires, spécialement crédits et portefeuille documentaires, cherche poste. — Ecrire no 494, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COUPLE 25 ans, femme dactylo mécanographe, homme licencié lettres, expérience africaine, ch. places branche industrielle ou commerciale outre-mer. Ecrire HAVAS NICE, 0347.

JOURNALISTE 5 a., expér., reportage, secrétariat de rédaction, ch. emploi France ou étranger ou collaboration. Etudierait toutes proposition marginales presse, édit. Ecr. no T 057.384, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

28 a., cadre commercial, ancien journaliste, S O L I D E EXPERIENCE VENTE et publicité. Toute offre comportant relations publiques, négociations à haut niveau me conviendrait. Ecrire no 479, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

enseignement

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE MALAGA

Cours pour étrangers

Etudes de la langue espagnole
Janvier à Juin.
Eté : Juillet et Août.

Information et inscriptions :
Universidad de Malaga (Espagne)
Cursos de Extranjeros (El Ejido).

Apprenez l'allemand en Allemagne
Fremesprachen - Institut MAWRIZKI D-6900 Heidelberg Wilhelm-Blum-Str. 12/14
Cours de vacances. Cours permanents. Formation professionnelle. Correspondant commercial en langue étrangère, traducteur interprète.

Hilderstone English Language Centre - Kent School of English (dépendant de l'Etat). Séjour dans station balnéaire avec famille anglaise. Enseignement, activités sociales, excursions, logement et repas. £ 28 par semaine, tout compris. Prospectus sur demande. Ecr. à : The Principal, Hilderstone, Dep. SVC. Broadstairs. Kent. England. Tél. Thanet 61380

proposit. com. capitaux

Prêts importants Stés privées et collectivités. Ecr. LECHIEN, 9, sq. Debussy, 78-Le CHESNAY.

CHERCHE capitaux priv. Remb. av. garantie bancaire 1er ordre. Tél. : 990-56-00. M. DRUELLE.

Cédons AFF. V.P.C. ARTICLES divers, fichier 350.000 adresses av. loc. r.-de-ch. 300 m2 SS porte. 3 lig. tél. Bail intéress. Ecr. R. Conseil, 12, r. de l'Isly, Paris (8e), qui transm.

VINS BEGIN COLNET 21170 ESBARRES recherchent mandataire libre, sérieux, connaiss. vente vins fins clientèle particul., ttes régions, sauf 14 et 18. Ecrire directem.

Ch. pers. désir. placer arg. ss int. imméd. pr acq. en copropr. belle propr. agric. 270 ha dans l'Aveyron. - Ecr. Monsieur le Propr., Chbre 15, 35, avenue Bugeaud 75116. — Etrgers, Interm., Agces s'abst.

ENTREPOTS A PARIS près périphérique, raccordé fer. Assurerait stockage et, éventuellement, livraisons de toutes marchandises ou denrées. Ecr. ss réf. 5.191 à P. Lichau, S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

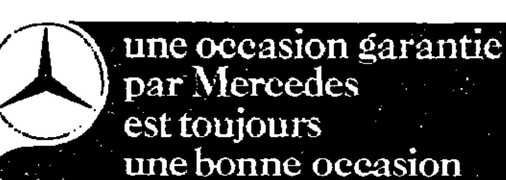
PAIE CPT BIJOUX, or, brill. 24, r. Fg-Montmartre, 1er étage.

ACHAT-VENTE TOUS BIJOUX or, brillants, argenterie. 22, rue Danielle-Casanova, Mo OPERA.

BEAUX LIVRES Achat comptant à domicile Cours le plus haut **MER. 26-73**

LIVRES Achat de bibliothèques H. Laffitte, 13, rue de Buci (6e) 326-68-28. Catalogue s/demande.

autos-vente autos-vente



Plus de 1000 voitures - Toutes marques.
A partir de 10 000 F.

MERCEDES : 220 D, 250, 250 CE, 280 E, 280 SE, 350 SL, 450 SLC, 600.
PORSCHE : 911, 911 T, 911 S
PEUGEOT : 504, 504 TI
RENAULT : R 16, R 17
CITROËN : DS 21, 23 inj. élect., S.M.
B.M.W. : 2200, 2800, 30 CS
JAGUAR : XJ 6, 2,8 l et 4,2 l
VOLVO : 144
AMERICAINES : FORD, G.M., PLYMOUTH
MASERATI : INDY

centrale occasions région parisienne
755.70.73 380.34.40

MINI-MATIC Castoro neuve. Concessionnaire. - 250-11-20.

Part. à part. Morris 850 1971. Parfait état. - 333-43-78, 19-22 h.

A112
TOUS MODELES DISPONIBLES
LEASING PARTICULIER
GARAGE DES PATRIARCHES
CONCESSIONNAIRE
AUTOBIANCHI
11 RUE MIRBEL PARIS 5e
TEL. 336.38.35

Vends Mercedes 350 SLC sept. 72 et 300 SEL 69. Tél. (66) 86-13-59.

bateaux

VOILIER ECUME DE MER Diesel, spl, sondeur, à vd. neufs, sortant du chantier, disponib.

perdu-trouvé

SYRIEN perdu passeport à Paris. Ecrire HABBABA-ADEL, 22, r. du Général-Appert, Paris (16e).

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

APPARTEMENTS GRAND STANDING DANS UN PARC DE 4 HA
AU PIED DE LA TERRASSE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
4 pièces 101 m2 + balcon 17 m2
6 pièces 144 m2 + balcon 21 m2
répartis dans dix petits immeubles de deux étages avec ascenseur.
RESIDENCE DE LA GRILLE ROYALE C.D. 157 — 78 Le Belloy-Mesnil-le-Roi.
Tél. : 982-58-23 (de 14 heures à 19 heures).

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

Paris

ODEON. Part. vd stud., 30 m², poutres appar., tt cft, 90.000 F. Téléphone : 633-96-26, av. 9 h.

VUE PANTHEON - T. EIFFEL. VIe, pr. Saint-Germain-des-Prés, LUX, décoré, TEL., asc., park., appt 160 m² + poss. gr. studio. ODE. 95-10.

116, Raspail N.-D.-des-Champs. SEJ. DBLE + CH. BD CFT. ASC., SOL., CALME. ODE. 42-70. De 13 à 18 h., samedi, lundi.

Cœur Marais — ODE. 42-70. Imm. caract., lux., rénov., ASC., 100 m² + poss. 40 m², hts plaf. JARDIN ANGLAIS.

A vendre, 5, rue Bonaparte-6e : appart. 61 m² + chbre bonne. 270.000 F. Vis. dim., entre 15 et 18 h. Tél., le matin : 253-30-52.

CŒUR MONTPARN. - (Passage d'Enfer). A rénov., pet. 2 Pces. Petit prix. DAN. 63-98, ap. 18 h.

XVe - SEVRES-LECOURBE Immeuble récent, 4e étage., gd 2 Pièces, conft. TELEPHONE. 245.000 F. Téléphone : 331-77-79.

16e - RUE LONGCHAMP Près FOCH - 4 pièces, 90 m², étage élevé, dble living, 2 ch., cuis. équipée, bains, tél. Imm. p. de t. ravalé. - Tél. 770-85-81.

Mo DUROC APPARTEMENTS 280 m2 2e et 4e étages av. asc., chauff. immeuble. - Tél. 874-75-51 et 52.

ROLAND-GARROS Vue s/bois. Magnif. 5 p., office, cuis., bns, cab. toil., wc, ch. serv. calme, plein soleil. - 577-29-29.

17e S/square superbe appart., gd living, 2 chbres, tt cft. Sam.-lundi : 12-18 h. T. 233-62-46. 17, RUE DE LA JONQUIERE.

MUETTE pr. HENRI-MARTIN 188 m2, très belle récept., 2 bains, 3 chbres, serv. Cpt ou 1/2 viager. - MOL. 27-65.

AV. MARCEAU 5.250 F LE M2 GD STAND. 7 p., cuis., 2 bains, 3 w.-c., 260 m2 (chbre service). Poss. prof. libérale. - 285-46-46.

16e VICTOR-HUGO - Appt de récept., 8 pièces, 265 m², 1er ét. Px 900.000 F. LAB. 13-09.

GAMBETTA 5 pièces, 100 m2, cuis., w.-c., bains + cab. toil., chff. cent., 5e asc. Imm. p. de t. 270.000 F. 285-46-46.

TERNES TRES URGENT 3 PIECES, 65 M2, confort. 239.000 F. - 285-46-46.

Mo DAUMESNIL Imm. récent Stand. Gd 2 pièces tt cft, balc. Av. 40.000 F. Sam.-ldi; apr. 14 h : 294, rue de Charenton.

Région parisienne

Antony, près Mo, Part. vd 3 P., 60 m², ds pet. imm. 1958, calme, verdure. 140.000 F. T. : 237-43-19.

Mo BERAULT. Sél. + 2 chbres, tt cft, park. Prix : 165.000 F, avec 40.000 F. Tél. : 344-43-87.

CHATOU, 3' R.E.R., gd appart. ds mais. av. jard., liv., 4 ch., 2 bs, tt cft, caves, garage, tél. Téléphone : 966-24-63.

VINCENNES. P. à P., appt lib., 2e ét. (asc.). ensol., calme, entr., 2 P., cuis., gde s. de b., w.-c., cave. HEMERY, heures de bur., Téléphone : 233-86-80, ou après 19 h. 30 : 455-06-85.

ST-MAUR. 300 m. R.E.R., 4e ét., immeuble 1968, 4-5 P., 105 m² + garage, cave en s.-sol + stud., conft. rez-de-chauss., jard. clos. Part à Part. Tél. : 885-00-87.

IMM. RECENT. Beau studio, terras. et 2 P. Vis. sur place, samedi et dim., 10 h. 30-19 h. 30, ORANGERIE, 198-204, rue d'Aulnay, Le Plessis-Robinson, ou téléph. en semaine à : 522-62-14.

SCEAUX Part. à Part. Séjour, 3 chbres. 5' Mo. Tél. Park. - 350-63-78.

LA VARENNE (94) Neuf Vente directe - Livré de suite. Splendide 3 P. 89 m², hall 8 m², sél. 32 m², 2 ch. 13m², cuis. 9m², 20 m² de balcon, plein soleil, gd. luxe. 350.000 F. - 283-75-80.

SCEAUX. Nf, gd stde, gare de Robinson, livr. déc. 74, STUD., 3-5-6 P., terras. SUD. Ts les jrs. 14 à 18 heures, sauf dimanche. 140, RUE HOUDAN. - 520-65-65.

appartem. achat

CORI rech. pour investisseurs immeubles anciens, bourgeois, même avec faible rapport. **CORI** 254, bd St-Germain (7e) 260-38-22 (p. 521).

appartements occupés

LE PECQ. 7' R.E.R., mais. 3 P., tt cft, s.-sol total, bon état, bail 2 ans. 160.000 F, possible crédit. Tél. : 628-79-48 ou 976-64-96.

locations non meublées

Offre

FRANÇOIS-1er. - Grand stands. 5 P. + SERVICE : 3.000 F + reprise justifiée. Tél. : 359-73-18.

COURBEVOIE, NF, 4 P. 8e ét., terras., gar. 1.300 F. MAC. 20-55

Demande

Ch. 1er juill., 2 P., C., S. de B., wc, Paris, prox. gares Nord, St-Laz., max. 800 FCC. Ag. s'abst. M. Isidre, 195, rue Fg-St-Denis.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Nation : 346-11-74

Centre Etoile : 525-25-25

pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

LE VILLAGE MONTPARNASSE
82 bd Montparnasse - 14e
2 magnifiques 5 pièces
1 splendide 7 pièces
5 boutiques
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
Livraison immédiate
Visite sur place samedi, dimanche de 13 h à 19 h (tél. 266.34.56)
COGEDIM

INVESTISSEURS

15e ARRDT - STUDIOS Tél. : 924-75-16 ou sur place : 62-64, RUE DE JAVEL

Mo BERAULT. Sél. + 2 chbres, tt cft, park. Prix : 165.000 F, avec 40.000 F. Tél. : 344-43-87.

fonds de commerce

DROIT AU BAIL 7 ans ling., bonnet. enfant, mercerie pr. Asnières ds cité ouvrière import., 30m² au sol + idem en ét. C.A. 120.000 à amélior., poss. log. Prix à débattre. Tél. 790-10-56.

EXCEPTIONNEL. Direct. pleine expans., restaur. - self - hôtel - bar souvenirs, centre Lourdes : fonds, matériel neuf et murs. M. RAMU, 14, place J.-d'Arc, 65100 LOURDES. Tél. : (15) 62-94-24-56.

Urgent, vds comm. hi-fi, disqu., rég. Centre (41), magas. nf av. tr. bel appt, tt cft, bon C. A. Téléphone : 982-32-43.

DROIT AU BAIL 7 ans LAINES exclusivité gde marque, près Asnières, sans concurrence, 30 m² au sol + réserve en étage, C.A. 160.000 en progression const. Prix intéressant, possib. logem. 790-10-56.

bureaux

BOURSE Bel imm. BURX installés, meublés au choix, 260 m², ascens., stand. Loyer 12.500 mens. ss pas-de-pte. Pr vis., tél. Gérant : 231-49-21.

locaux commerciaux

900 m² entrepôts à louer bail 3, 6, 9 droit au bail 200 mètres du périphérique - PORTE DE SAINT-OUEN. PROGESCO : 522-24-83.

propriétés propriétés

CŒUR DU PERCHE





PRIX : 54.000 F - AV. 11.000 F COMPT.
ravissante maison sur colline avec vue sur la vallée. Construction pierres, toiture tuiles plates bon état. Elle comprend : séjour, grange, cellier, cave, grenier aménagé. Eau, Electricité. Proximité commerçants et S.N.C.F.
LA PROPRIÉTÉ 8, rue de Châteaudun, (28) LA LOUPE. - Tél. : 331.
RENSEIGNEMENTS PARIS : 770-55-86

Près Cergy-Pontoise, part. vd : gde propr., b. état, 12 P. + 2 C., 1 S. de B., 2 cab. toil., chf. cal maz., très beau parc boisé de 3.200 m², dépendanc., garage. Téléphone : 464-71-93, le soir.

PROVENCE - LUBERON. Dans village classé, maison XIVe siècle, jardin, piscine, vue exceptionnelle. Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : (90) 92-01-58, lignes groupées.

56 - LARMOR-PLAGE A 150 M. de la plage, villa 9 P., caract., poutres, cheminées, jardin, vue sur les îles. T. : (16-97) 65-58-94.

LUZARCHES (Centre). Ts commerces, SNCF, écoles, lycée. Sur 1.400 m² plantés, beau pavillon, comprenant : entrée, cuis., séj., salon, 4 ch., s. de bs, chauff. c. maz., s/ss-sol. Prix 210.000 F, grandes facilités.

DEVIQ 75, Grande-Rue, (60) COYE-LA-FORET. Tél. 457-63-64 et 63-40

villas

VESINET Prox. R.E.R. RESIDENTIEL PAVILL. d'amis à aménager Bon état gros œuvre. Possib. 7-8 pièces = 170 m². Beau jardin 1.000 m². AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

pavillons

Buttes Chaumont, Pavil. 4-5 P., cave, grenier, TT CFT, ds voie privée. 280.000 F. T. : 208-28-99.

ANTONY
PLUS QUE 3 VILLAS NEUVES
Livrables : mai 1975
165 m² surface utile
Prix 418.000 F
Chauffage électrique intégré
Cheminée dans salon - Jardin
Garage - Parking
Tél. 350-33-31, ou sur place : 146 bis, av. François-Molé Sam.-dim.-lundi, de 14 à 18 h 30

immeubles

NICE. Immeub. anc. face mer, 2 boutiq., 6 appts, poss. transf. burx, lib., vte prix int. 246-64-03.

NEUILLY Mo SABLONS Propriét. vend bel imm. à usage bureaux, 1 local. 1er ord. Rapp. 480.000 F au 1er-7. Prix 4.800.000 F. - 747-58-64.

maisons de campagne

Oise, 100 km. Paris, entre cr et jard. plant., 1.000 m², mais. 4 P. + mais. ind. 3 P., grange am., S. de B., chambre. - 460-99-97.

terrains

VALLEE CHEVREUSE 25' Pont Sèvres Lots boisés et viabilisés de 2.600 m² à 6.000 m² - 50 F. Crédit. - 962-97-83.

villégiatures

Saint-Jean-Cap-Ferrat (06), loue villa av. jard., pr. plage, port et commerç., 5-6 pers., juill. 3.800. Téléphone : 555-16-49.

ILE D'OLERON Côte S.-E., mais. indiv. 6 pers., cft, 250 m. plage, juillet. Ecrire no 0.467, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COTE D'AZUR ST-CYR-S/MER, LES LECQUES (Var), RN 559, après embranchement, plage, résidence de vacances : PUNTA MARINA. Locat. à la sem. ou au mois de

STUDIOS et T1 NEUFS 4 ou 6 personnes, entièrement meublés, cuisine et sal. de bains équipées, vaste loggia. S/place, ts les jrs sam. et dim. compr.

BOURRISSON Sce Marina, LES TERRASSES, 25, AVENUE MIREILLE, 13009 MARSEILLE TEL. : (91) 41-24-34

propriétés propriétés

PROVENCE ALPILLE Idéal pour chasse, belle pinède 27 ha d'un seul tenant, possibil. construire. Prix du M2 1,80 F. Tél., BAILLY : (90) 96-29-87.

HAUTE-PROVENCE (04) Rég. Forcalquier, anc. mas 18e + dép., à restaur., pos. 12 pces. Terr. 2 ha, bassin, magnif. ombrag., calme. Px 170.000F. Ecr. Cl. Curnier, H.P.I., 04 - Dauphin ou tél. (92) 78-58-01 après 20 h.

REGION OUEST
PRES MONTFORT-L'AMAURY quart. résid., ds 5.400m² de bois MAISON MODERNE
— Living double, cuis., 6 chambres, salles d'eau.
— Gros œuvre bon, intérieur à revoir et à restaurer.
— Prix 300.000 F.
— Téléph. 460-35-60, après 17 h.

VALLEE DE LA DHUYS pr. Montmirail. Coquette maison campagne ou retraite habitable de suite. 4 gdes p., E., El. Jardin clos 350 m². Ts cces s/place. 62.000 F, avec 12.400 F cpt. **CHARON** 1, pl. Sainte-Beuve, La Ferté-ss-Jouarre Tél. 022-08-59 ou TUR. 26-76

GOUVIEUX près CHANTILLY Très belle maison comprenant : entrée, séjour, salon, cuisine, 4 chbres, bains, chauff. central, garage, cellier, état neuf. Sur 604 m² jardin planté. Prix 259.000 F - 80 % de crédit. Taux préférentiel. **DEVIQ** 75, Grande-Rue, (60) COYE-LA-FORET - Tél. 457-63-40

Loiret. 100 km. Paris, belle propriété rustique gd standing, log. gardien, dépend., 4.600 m² terr. Agence de la Gare, Etampes, 1, rue du Château - 494-10-60.

28-Cloyes-sur-Loir Belle propriété bourgeoise de 8 pièces principales. Tout confort. Dépendances. Parc et jardin 1 hectare. LE BOURDONNEC, notaire, 28220 Cloyes-sur-Loir.

ORSAY, gde villa, parc 5.000m², loc. poss. Tél. 93-87-86-77 NICE.

VD SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 1.500 m. RER, b. ppté 2.500 m², tenn., parc, mais. mod. 120m² au sol, 4 ch., r.-de-jd., 850.000 F à déb. Tél. 963-41-86, de 18 à 21 h.

Pr. des ANDELYS, sup. propté, parf. état, ent., séj. 45 m², bur., 3 ch., cns, ch. cent., cuis., gren. amén., sal. jeux, B. terr. 625m². Except., 165.000. AVIS, 124, rue J.-d'Arc, Rouen. Tél. 70-10-66.

Saumur. Résid., spl. mais., ent., 7 bel. pces, s. d'e., wc, gde C., gar., beau jd. agrém., 215.000, av. 43.000. AVIS, 65, av. Gaulle, Saumur. T. (15-41) 51-11-38, m. d.

1 h. 30 Paris-Ouest. Très beau corps de ferme aménagé. Belles dépend. 2 ha. clos. 195.000 F. Tél. (32) 33-55-42.

Nogent-le-Roi, ppté 18 siècle, s/4.000 m², SPL. parc bordé, riv., 6 b. pces, âtre, 2 bains, tél., ch. c., gde cuis.+mais. 3 p., 530.000 F. AVIS, 23, rue Harleville, Maintenon. Tél. 23-02-29.

Limitrophe SAINT-GERMAIN Pr. forêt, cœur vieux village, maison rurale caractère, excel. état, tt cft, 8 P. + logement gardien, cour ancienne, jdin. Px élevé justif. Agce s'abst. Tél. : M. GODO, 705-91-76, 555-43-98.

Pr. Meaux, B. mais., ent., 4 p., s. d'e., wc, c., gren. am., terr., 115.000, av. 23.000. T. 434-01-66.

villas

PLESSIS - ROBINSON. Calme, belle construction 1960. Entièr. refait nf. Séjr, 3 ch.+2 pet. pces lambrissées, 2 sanit., ch. c. polycombust., gar., terrain 550 m², 430.000 F - 41, rue du Coteau.

BEAUCHAMP 7 km. Enghien. résid., splend. villa meul., 7 p. pr., cft mod., gar. 2 voit., b. jard., clos murs, 450.000 F - 959-17-17.

L'ETANG-LA-VILLE. Elégante VILLA, réc. 5 p. pr., dans très beau jardin 2.500 m² plantés. M. HETROIT, 969-06-48.

CHEVREUSE. Bordure forêt, gd calme, villa neuve, séjour, s. à m., cuis. équ., 5 chbres, 180 m² habit., tt cft, état impecc. Gar. 2 voitures, terr. 890 m². Prix : 455.000 F. Créd. 80 %. Vis. sam. 8, D. 9 (14-18 h.), Les Hauts-de-Chevreuse, 82, allée de PORT-ROYAL. J.M.B., 970-48-10.

LE VESINET, qu. résid., villa style Ile de France, 10 p., jard. 1.100m². Etat impecc. Prix 1.200.000 F. — J.M.B., 970-48-10.

28-Saint-Rémy-sur-Avre, 9 km. Dreux, part. vend belle villa, constr. récente, terr. 1.500 m², compr. : 2 ch., salon-séjour, s. d'eau, cuis. équ., dépendance, tt cft, ch. central fuel, téléph., garage. Située bord. forêt, vue imprenable. Tous commerces à proximité. Tél. (37) 46-93-35.

villégiatures

A louer saison, JUAN-LES-PINS, 50 m plage, bel appt meublé, 3 pces, conft. - Ecr. ANCEL, 11, av. Guillabert, 06-Antibes, ou téléphoner : 34-61-57.

ILE DE RE, à louer en août, bord route, face mer, maison, petit parc ombré. Tél. : 928-22-07, après 19 hres.

Vacances en famille à BARCARES (Méditerranée) - Pension complète - Club d'enfants Animation - Tarif dégressif Renseignements à RENOUVEAU 2, r. Trésorerie, 73000 Chambéry.

Des locations pas comme les autres, au balcon de VILLARD-DE-LANS (Isère) Alt. 1.000 m, à louer stud. ou appts tt cft ds imm. gd standg. Gard. enfts, équitat., piscine, tennis, promen. à proximité. A partir 160 F sem. suiv. saisons. Renseign. et réservat., écrire : Club VACANCES, 30, quai National, 92806 Puteaux, ou tél. 776-41-00, poste 38-33, ou votre agent de voyages.

F 3 4 personnes - AJACCIO. Juillet - Septemb. - Octobre. Tél. : (61) 65-02-83.

Loue, côte Atlantique, Espagne, appt tt cft, bord plage, 5 pers. Juill. (1.300 F), août (1.500 F). Eventuellement septembre. Tél. à partir 18 h. 30 : 589-28-75.

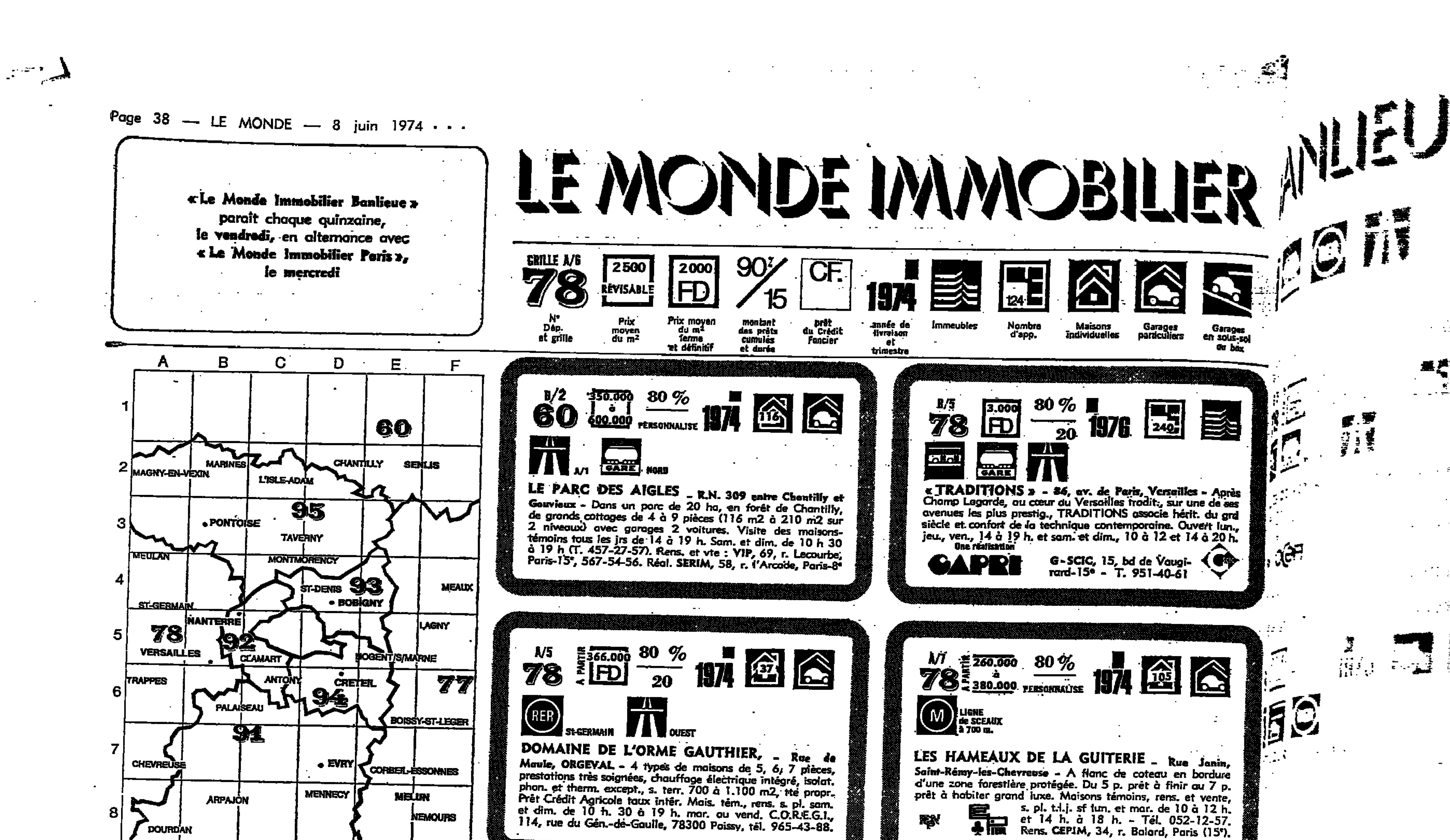
viagers

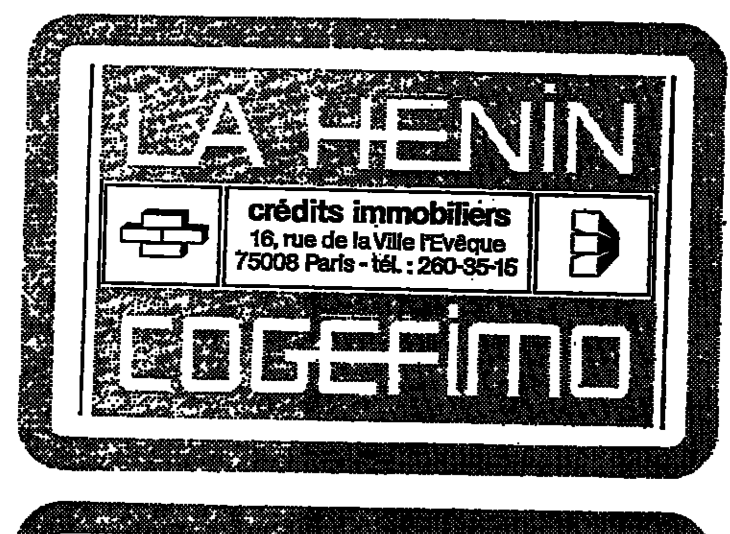
Propriét. âgés, HERITEZ de vs-mêmes. Vendez en VIAGER rente indexée. — DECOBERT. spécial., 4, r. 4-Sept. RIC. 20-06.

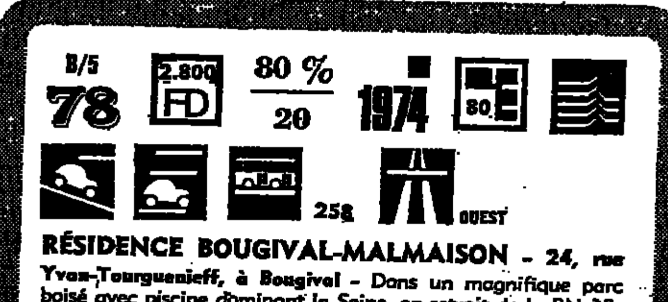
chasse-pêche

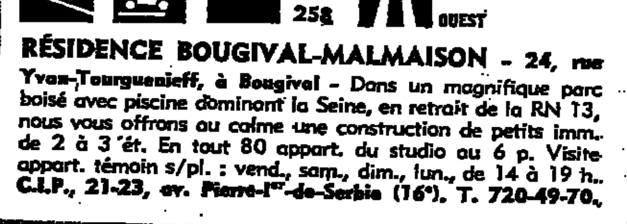
ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. — Tél. : 58 Cerdon-du-Loiret (par GIEN).

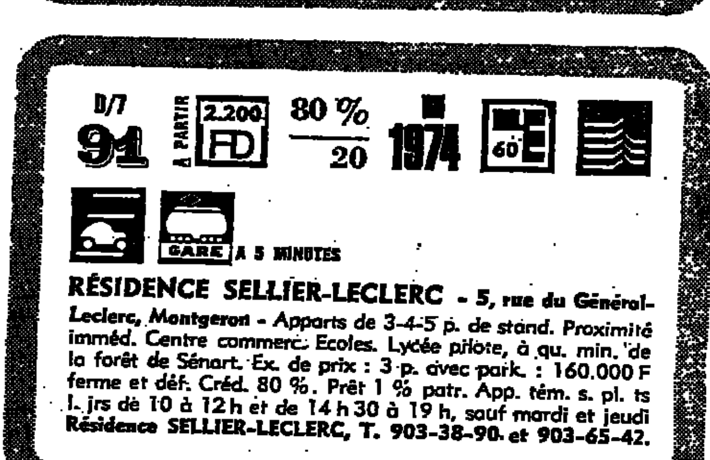
Voir la suite de notre immobilier en page 39


« Le Monde Immobilier Banlieue » paraît chaque quinzaine, le vendredi, en alternance avec « Le Monde Immobilier Paris », le mercredi
LE MONDE IMMOBILIER
GRILLE A/6 78 — N° Dép. et grille
2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m²
2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif
90%/15 — montant des prêts cumulés et durée
CF. — prêt du Crédit Foncier
1974 — année de livraison et trimestre
Immeubles
124 — Nombre d'app.
Maisons individuelles
Garages particuliers
Garages en sous-sol ou box
A B C D E F
1 2 3 4 5 6 7 8
60 95 93 78 92 94 91 77
MAGNY-EN-VEXIN
MARINES
L'ISLE-ADAM
CHANTILLY
SENLIS
PONTOISE
TAVERNY
MEULAN
MONTMORENCY
ST-DENIS
BOBIGNY
MEAUX
ST-GERMAIN
NANTERRE
LAGNY
VERSAILLES
CLAMART
NOGENT/S/MARNE
TRAPPES
ANTONY
CRÉTEIL
PALAISEAU
BOISSY-ST-LEGER
CHEVREUSE
EVRY
CORBEIL-ESSONNES
ARPAJON
MENNECY
MELUN
NEMOURS
DOURDAN
B/2 60 350.000 à 600.000 80 % PERSONNALISÉ 1974 116
A/1 GARE NORD
LE PARC DES AIGLES - R.N. 309 entre Chantilly et Gouvieux - Dans un parc de 20 ha, en forêt de Chantilly, de grands cottages de 4 à 9 pièces (116 m2 à 210 m2 sur 2 niveaux) avec garages 2 voitures. Visite des maisons-témoins tous les jrs de 14 à 19 h. Sam. et dim. de 10 h 30 à 19 h (T. 457-27-57). Rens. et vte : VIP, 69, r. Lecourbe, Paris-15e, 567-54-56. Réal. SERIM, 58, r. l'Arcade, Paris-8e
B/5 78 3.000 FD 80 % 20 1976 240
GARE
« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 19 h. et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.
One réalisation CAPRI
G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 951-40-61
A/5 78 A PARTIR 366.000 FD 80 % 20 1974 37
RER St-GERMAIN OUEST
DOMAINE DE L'ORME GAUTHIER, - Rue de Maule, ORGEVAL - 4 types de maisons de 5, 6, 7 pièces, prestations très soignées, chauffage électrique intégré, isolat. phon. et therm. except., s. terr. 700 à 1.100 m2, tté propr. Prêt Crédit Agricole taux intér. Mais. tém., rens. s. pl. sam. et dim. de 10 h. 30 à 19 h. mar. ou vend. C.O.R.E.G.I., 114, rue du Gén.-de-Gaulle, 78300 Poissy, tél. 965-43-88.
A/7 78 A PARTIR 260.000 à 380.000 80 % PERSONNALISÉ 1974 105
M LIGNE de SCEAUX à 700 m.
LES HAMEAUX DE LA GUITERIE - Rue Janin, Saint-Rémy-les-Chevreuse - A flanc de coteau en bordure d'une zone forestière protégée. Du 5 p. prêt à finir au 7 p. prêt à habiter grand luxe. Maisons témoins, rens. et vente, s. pl. t.l.j. sf lun. et mar. de 10 à 12 h. et 14 h. à 18 h. - Tél. 052-12-57. Rens. CEPIM, 34, r. Balard, Paris (15e).

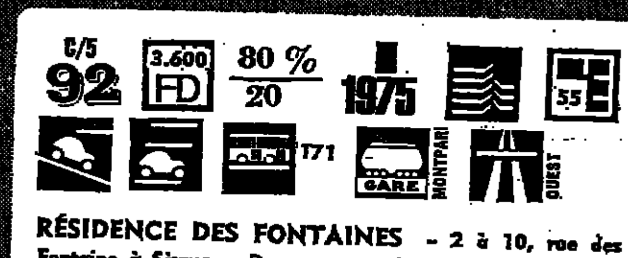

LA HENIN
crédits immobiliers
16, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris - tél. : 260-35-15
COGEFIMO

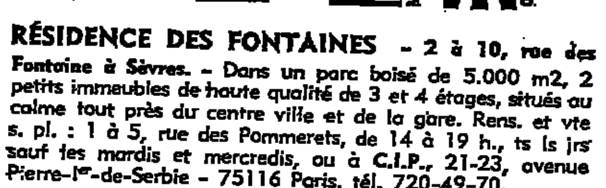

B/5 78 2.800 FD 80 % 20 1974 80
258 OUEST

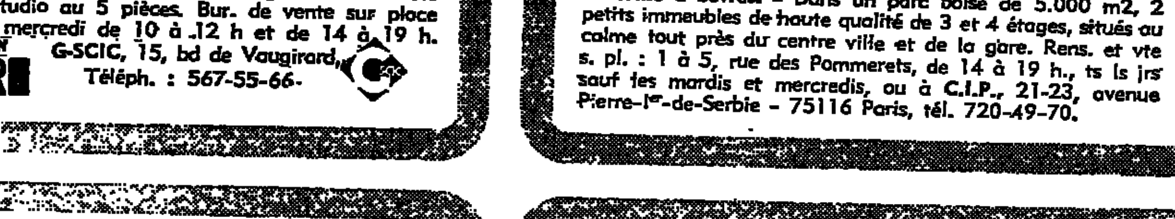

RÉSIDENCE BOUGIVAL-MALMAISON - 24, rue Yvan-Tourguenieff, à Bougival - Dans un magnifique parc boisé avec piscine dominant la Seine, en retrait de la RN 13, nous vous offrons au calme une construction de petits imm. de 2 à 3 ét. En tout 80 appart. du studio au 6 p. Visite appart. témoin s/pl. : vend., sam., dim., lun., de 14 à 19 h.. C.I.P., 21-23, av. Pierre-Ier-de-Serbie (16e). T. 720-49-70.

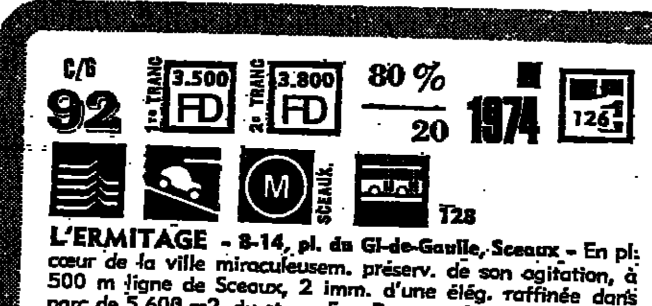

D/7 91 A PARTIR 2.200 FD 80 % 20 1974 60
GARE A 5 MINUTES
RÉSIDENCE SELLIER-LECLERC - 5, rue du Général-Leclerc, Montgeron - Apparts de 3-4-5 p. de stand. Proximité imméd. Centre commerc. Ecoles. Lycée pilote, à qu. min. de la forêt de Sénart. Ex. de prix : 3 p. avec park. : 160.000 F ferme et déf. Créd. 80 %. Prêt 1 % patr. App. tém. s. pl. ts l. jrs de 10 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h, sauf mardi et jeudi Résidence SELLIER-LECLERC, T. 903-38-90 et 903-65-42.

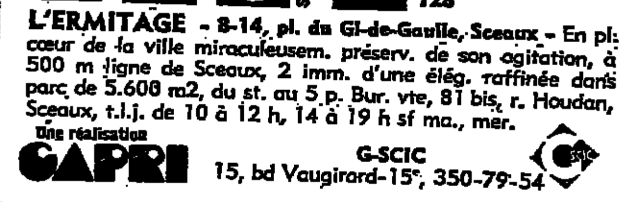

C/6 92 2.700 RÉVISABLE 80 % 20 1976 82
128 RER LIGNE SCEAUX FONTENAY-AUX-ROSES SUD OUEST A PROXIMITÉ
FLORILÈGE - Angle rue Marx-Dormoy et av. du Mt-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du studio au 5 pièces. Bur. de vente sur place sauf mardi et mercredi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
UNE RÉALISATION CAPRI
G-SCIC, 15, bd de Vaugirard, Téléph. : 567-55-66.

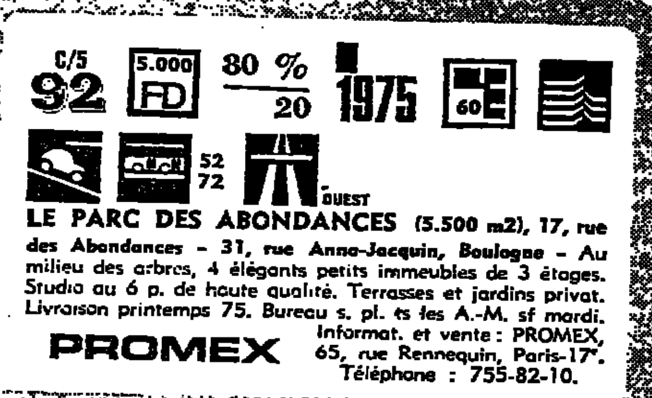

C/5 92 3.600 FD 80 % 20 1975 55
171 GARE MONTPARN. OUEST

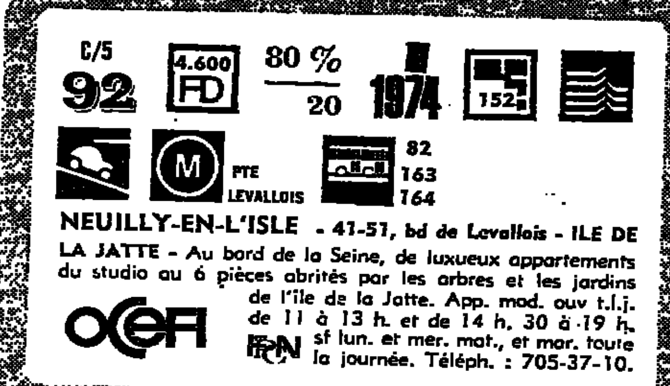

RÉSIDENCE DES FONTAINES - 2 à 10, rue des Fontaine à Sèvres. - Dans un parc boisé de 5.000 m2, 2 petits immeubles de haute qualité de 3 et 4 étages, situés au calme tout près du centre ville et de la gare. Rens. et vte s. pl. : 1 à 5, rue des Pommerets, de 14 à 19 h., ts ls jrs sauf les mardis et mercredis, ou à C.I.P., 21-23, avenue Pierre-Ier-de-Serbie - 75116 Paris, tél. 720-49-70.



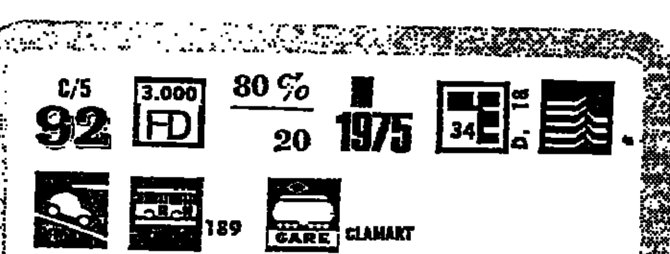

C/6 92 1re TRANC. 3.500 FD 2e TRANC. 3.800 FD 80 % 20 1974 126
M SCEAUX 128


L'ERMITAGE - 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du st. au 5 p. Bur. vte, 81 bis, r. Houdan, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.
Une réalisation CAPRI
G-SCIC 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54


C/5 92 5.000 FD 80 % 20 1975 60
52 72 OUEST
LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m2), 17, rue des Abondances - 31, rue Anna-Jacquin, Boulogne - Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio au 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privat. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. sf mardi.
PROMEX
Informat. et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17e. Téléphone : 755-82-10.

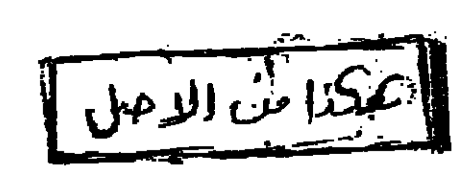

C/5 92 4.600 FD 80 % 20 1974 152
M PTE LEVALLOIS 82 163 164
NEUILLY-EN-L'ISLE - 41-51, bd de Levallois - ILE DE LA JATTE - Au bord de la Seine, de luxueux appartements du studio au 6 pièces abrités par les arbres et les jardins de l'île de la Jatte. App. mod. ouv t.l.j. de 11 à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h. sf lun. et mer. mat., et mar. toute la journée. Téléph. : 705-37-10.
OCEFI


C/5 92 3.700 FD 80 % 20 1974 103
GARE GARCHES OUEST
L'ORÉE DU GOLF - 35, rue du Professeur-Pauchet, Vaucresson - Face au golf de St-Cloud et au bois de St-Cucufa, 4 petits immeubles de 3 étages dans un parc de 23.000 m2 aux arbres centenaires. 2-3 et 4 pièces avec nombr. plans différ. Archit. en harmonie avec le site except. Sur place samedi, dimanche, 10 à 19 h. Sem. 15 à 19 h. P. ROUSSO & Cie, 11, av. Victor-Hugo, 16e. Tél. POI. 27-16

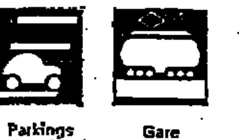

C/5 92 3.000 FD 80 % 20 1975 34
189 GARE CLAMART
LE 101, AV. JEAN-JAURÈS - CLAMART (Centre). - Sect. résid. et calme. Pet. imm. de classe, façades marbre, grand confort. Du studio au 5 pièces. Bureau de vente sur place, samedi, dimanche, lundi, de 14 heures à 18 h. 30.
S.I.E.T.R.A. 125, rue du Cherche-Midi; Tél : SUF. 24-28 - FON. 36-57.


B/5 93 2.625 FD 80 % 20 CF. 1re TRANC. 1974 139
2e TRANC. 1975 140 M GALLIENI 55 76 101 115
LES COLLINES DE BAGNOLET - Rue de la Capsulerie, BAGNOLET - Appt du stud. au 5 p. donnant directem. sur parc départ. Vous apprécier. un conf. qui, à 300 m près, vous coût. 50 % plus cher. Vis. s. pl. ts l. jrs de 12 h à 19 h 30. T. 858-86-74. SOFAP Prom. constr. gér. de la SCI de la Capsulerie, 64, r. Lisbonne, Paris-8e - 766-51-03.
sofap

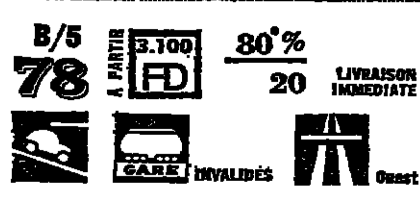

D/4 93 2.700 FD 80 % 20 1975 263
M EGLISE DE PANTIN 75 61 NE 96
LE SEPTENTRION - 3, r. Lavoisier, PANTIN - Appart. du st. au 4 p. dans 7 petits imm. de 3 à 10 ét. Jard. face au Parc de la République. Rentabil. st. 8 % assur. Vis. sur pl. ts les jrs de 12 h à 20 h. Téléph. : 843-35-30. SOFAP Promoteur constr. gérante de la SCI rue Lavoisier, 64, rue de Lisbonne, Paris (8e) - Téléphone : 766-51-03.
sofap


عكذا من الاصل

BANLIEUE.


Parkings en surface | Gare | R.E.R. Station | Autoroute ou périphérique






B/5 78 A PARTIR 3.100 FD 80 % / 20 LIVRAISON IMMEDIATE 120




GARE INVALIDES — Ouest

ALLÉES DE VERSAILLES - 98, avenue de Paris, Versailles - Apport. du 3 ou 6 pièces entièrem. équipés. Reste 22 appartements. Vis. sur place tous les jours de 11 h. à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h., sauf lundi matin, mardi matin et mercredi matin. Renseignements et ventes : Tél. 705-37-10.

RPN OCEFI



B/4 78 3.700 REVISABLE 80 % PERSONNALISE 1975 27




RER ST-GERMAIN-EN-LAYE

CHANTECŒUR - 5, rue Boucher-de-Perthes. - Dans le quartier résidentiel de Saint-Germain-en-Laye, un petit imm. de 5 étages dans un ancien parc boisé. Du studio au 5 pièces, des appartements de grand confort. Sur place sam. et dim. de 11 h. à 19 h. Sem., Ag. du Château, M. Radiguet, 1, rue de la Surintendance, St-Germain-en-Laye, tél. 963-05-47, 963-04-76.

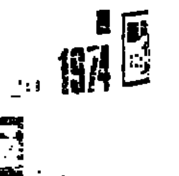
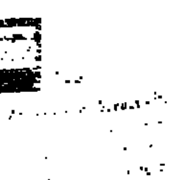



B/8 91 A PARTIR 172.000 FD CF. 5,58 % 90 % / 20 LIVRAISON IMMEDIATE 53

GARE ORSAY ST-MICHEL AUSTERLITZ — A.18 SORTIE DOURDAN

LES HAMEAUX DE DOURDAN - La Croix-St-Jacques, Dourdan - Maisons individuelles de 6 p. et 4 p. + combles aménageables, terrain privatif. Reste 16 maisons. Visite sur place du jeudi au lundi inclus de 14 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h. Téléph. : 492-75-81. PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 PARIS, Téléphone : 553-21-39.



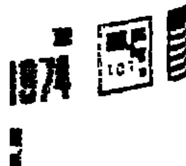
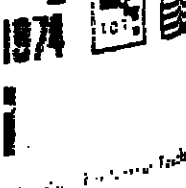



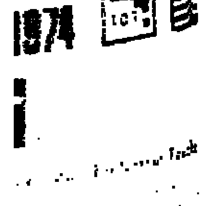
B/5 92 2.900 FD 80 % / 20 1974 154

GARE GARCHES MARNES

LA LISIÈRE DU GOLF - 60, r. du Cl-de-Rochebrune, Garches - Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m2 d'esp. verts, pet. imm. à flanc cot. Prestations intér. grande qualité. Progr. primé, poss. d'utilis. 0,90 % patron. Du 3 au 6 pièces. Rens. sur place ts les jrs, 12 à 19 h., sf mardi.

Une réalisation CAPRI — G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 967-27-74.



C/5 92 3.300 FD LIVRAISON IMMEDIATE 80 % / 20 34

M Pt de SEVRES — 169 179 — GARE MONTPARNASSE

RÉSIDENCE AUGUSTE RODIN - 21, r. des Binelles, SEVRES - Cinq petits immeubles en pierre de taille. Prestations très soignées. Isolation phonique et thermique exceptionnelles. 3 apparts de 4-5 et 6 pièces. Bureau de vente tous les après-midi, souf mardi. Résidence Auguste-Rodin, 21, rue des Binelles (92) Sèvres. Téléphone : 027-00-98.




...et pour financer votre achat
un prêt cde
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6 rue Volney 75083 PARIS CEDEX 02
TÉL. 260-35-10 et 742-73-15

L'immobilier

appartements vente

Paris

121 bis, rue de la Pompe
8 P., tt cft, poss. libér. ou div. Visite ce jour, 14 h. 30 à 17 h. SOL. 39-10.

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL
Ds imm. ravalé, apparts grand stdg. 3/4 P., 85 m², avec vue imprenable SUR JARDIN DES PLANTES. Dir. propr., vendr., samedi et lundi, 14 à 19 h., et dim., 10 à 13 h., 1, rue Linné.

CAULAINCOURT
Ds bel imm. P. de T., appt gd stdg, 4 P. Direct. par propriét., vendr., ldi, 14-19 h., sam., dim., 10-13 h., 113, r. Caulaincourt-18e.

BD VOLTAIRE
Imm. ancien, pierre de taille, 6e étage, ascenseur neuf.
1° 3 PCES 60 M2 ENVIRON
entrée, cuis., w.-c., possib. bns. Sur boulevard, avec balcon et cour-jardin, bonne distribution.
2° 4 PCES 95 M2 ENVIRON
entrée, cuisine, w.-c., bains. Sur boulevard, avec balcon et cour-jardin, bonne distribution.
Renseign. et visites. 755-85-38.

PASTEUR SOL. 39-10 Gd 4 P., tt cft, cuis. équipée, balcon, 425.000 F.

12e Près MAISONS-ALFORT
INVESTISSEMENT 1er ORDRE. STUDIOS
Caves, parking. - Dans bel imm. rénové (250 mètres métro). Livraison immédiate
GIRPA 325-56-78 + 99-99.

MONGE 26, RUE DES LYONNAIS.
Imm. caract., gd stud., 40 m², ref. nf, calme, sol., tél., 180.000. sam. 15-17 h 30 ou SOL. 39-10.

GOBELINS IMM. NEUF s/jdin, soleil, tt conft, séjour + 1 chbr. et séjour + 2 chambres 033-73-19.

EXELMANS
DANS TRES BEL IMMEUBLE, ASCENSEUR, TAPIS, ESCAL., 3e ETAGE SUR COUR. CALME ET ENSOLEILLE
4 PCES (Dble living + 2 chambres)
entr., cuis., w.-c., s. de bs, chff. cal imm. V.-ord. TEL. Moquet. LUXUEUSEM. REFAIT NEUF.
PRIX : 310.000
S/pl. vendredi, sam., 14-19 h.
4, BD EXELMANS ou BAL. 23-83.

RUE BASSANO PRES IENA
APPARTEMENT OCCUPE
Dans immeuble P. de T. 1900 - TRES BEL APPARTEMENT
Profession libérale possible
7 P. 210 m² ENVIRON HAUTS PLAFONDS, DEUX ENTREES PALIERES.
Belle réception, rue et cour, asc., entrée et escal., service. Renseign. et visites, 755-85-38.

16e. 6 P. 160 m², 2 services, tt confort, 895.000 F - 527-51-84.

20e-NATION (près)
Dans bel imm. rénové 100 %
TRES BEAUX STUDIOS
certains avec grande terrasse privée. Equipements luxueux. Très clairs. Livraison immédiate. Extraordinaire pour placement.
GIRAP, 325-25-25 + 56-78.

PARIS 19e - Coq. 3 pièces, cuis., bains, 2e étage. Prix 152.000 F. - 355-77-07.

Mo OBERKAMPF Imm. p. de t.
Séj., s. à m., 3 ch., tt cft, 4e ét., ascens., 128 m2. s/boul. Voltaire et cour, ch. serv. Prix 420.000 F. J. Feuillade - 579-24-39.

MUETTE-MOZART - 4, RUE MARIETTA-MARTIN
IMM. P. de T. RAVALE, ASC. DESC., V.-O., CH. CENT. BELLE ENTREE, GD et PETIT SALON, SAL. à MANG., 3 ch., bains, douche, wc, cuis., office, 2 services, 2 caves, TELEPH. POSS. PROFESS. LIBERALE. 895.000 F. - Me voir ce jour de 10 h à 12 h, ou 527-51-84.

Pr. Nation. Imm. 58, 4 p. tt cft. asc., tél. 275.000 F. - 355-77-07.

ODEON - Tr. beau studio 30 m², calme, s. de bains marbre, vraie cuisine. Placement intér. 3, r. de l'Ancienne-Comédie. Sam. 11-14 h.

16e - CLASSIQ. 185 m2, ét. élevé, ascens. 420.000 F. - ODE. 73-37.

ROME - Bel imm. avec ascens. Appts 2 et 3 pièces, gd confort. 22, rue Boursault - 14-18 h.

Pour les gens de goût et les amoureux de la vieille pierre, il reste dans les programmes « Saint-Martin » trois duplex à 179.000 F, 239.000 F et 269.000 F. Rens. et visites : OFL, 24, bd Sébastopol, 1er ét. - TUR. 98-20.

Région parisienne

NEUILLY-INKERMANN Petite résidence
Tr. b. 4 P., gd cft, balcon sur tr. beau jardin. Calme, soleil. Px 475.000 F. Vr sam. 14-18 h., 6, RUE EDOUARD-NORTIER.

PARLY II
Part. vd beau 3 P., type II, 4e ét., vue dég., proxim. tennis, piscine, comm. Prix 190.000 F. Téléphone : 954-61-70, le matin.

MAISONS-LAFFITTE Parc
7' gare, appt, sél., s.à m., 4 ch., garage, 420.000 F. T. : 962-33-92.

DRANCY
14-16, RUE GUTENBERG
dans immeub. neuf de 3 étages. Livraison fin juillet, F2, tt cft, avec box. Prix 120.000 F ; F3, tt cft, avec box. Prix 159.400 F. AV. 20 % CPT. Solde par prêt C.F. de France ou C.F.E.C. Le propriétaire recevra sur place, les sam., dim. et lundi, 10-19 h., ou s'adr à TANGUY Immobil., 93, avenue de la République, AUBERVILLIERS. — 833-36-77.

VILLE-D'AVRAY SOL. 39-10
Duplex : liv. 3 chb., 2 bns, 2 garages, tél., imm. récent, sur parc et étangs de COROT, 420.000. Vis. s./pl. sam. 14-17 h., 57, ROUTE DE VERSAILLES.

BOULOGNE
Résident., beau 2 P., entr., c., wc. bs, pend., moq., ch. cent., ensol., bel imm. rav. 825-69-40.

P. à P., PARLY-2, type II - 3 ch., 2 s. de bs, 2 wc, liv. 36m² avec cheminée, le tout tapissé tissu + loggia vitrée + jardin privatif 110 m² sans vis-à-vis. Soleil toute la journée, tél., cave, parking. Prix total 340.000 F. Tél. : 954-12-01.

BOUGIVAL. P. vd beau 6 pces, 127 m², sur parc. Tél. 967-45-61.

78-Marly, urgt, part. vd appart. 5 pièces pr. +loggia + cave, imm. récent, parc et vue imprenable. Tél. le matin avant 10 h. et ts les soirs 256-07-93.

BOULOGNE. Rue Dome, gds studios, stdg, s. bs, cuis. équ., moqu., chauff., dans immeuble ancien restauré. Le propriétaire : 805-57-32, 59-97.

appartem. achat

Ach. compt. à part. studio cft, prêt. 15e. 533-96-95, après 18 h.

Sté Gierl, 7, av. P.-Auguste-11e, rech. app. pr. Nation, même av. travx, b. imm. impér. 343-62-14.

hôtels-partic.

1er - Prox. PLACE VICTOIRES. Rav. petite maison - Calme. Verdure - Pr connaisseur. Tél. : 548-36-45, à partir du 10.

BOULOGNE BOIS JARDIN TERRASSE
Récept. 4 chb., 3 s. de bs, gar., Serv. Px : 1.600.000 · 527-51-84.

immeubles

15e EMPLACEM. EXCEPTION. je propose petit immeuble occupé précaire, 290 m² au sol possib. travx, 11 stud. +cclaux. B. rapport. Px intéres. 499-02-70.



constructions neuves

ORAVEIL résid., près forêt de Sénart, opérat. terr. (500 m2) + maison 5 pces s. sous-sol. Prix total : 240.000 F. App. 50.000, solde comme loyer. Dél. construct. 1 an - Rens. : Sté VIVRE, 6, rue des Etangs, 91800 Brunoy — Tél. : 925-91-96.

MAISONS-LAFFITTE
Vue superbe, vallée de la Seine et à 5 minutes de la gare
STUDIOS vraies cuisines
2, 3 ET 4 PIECES
Prix fermes. 3e trimestre 75
I. F. 41, av. Friedland (8e). 359-27-11 - BAL. 93-69.

PORTE DE CLICHY
Studios livrables 4e trimestre 75
94.000 F Prix non révisables
I. F. 41, av. Friedland (8e). 359-27-11 - BAL. 93-69.

HOUDAN (Centre ville)
Opérat. terr. + mais. s. 600 m2, nombre de pces au choix. Prix tot. pr F 4 182.000 F. apport 20.000, solde comme loyer. Dél. constr. 1 an. Rens. s. pl. sam., dim., 12, av. de la République, 78-Houdan — Tél. : 486-62-61.

ST-MAUR-DES-FOSSES
Résid. Opérat. terr. (9 m de façade)+pav. 5 pces s. ss-sol, chf. maz. (100 m2 habitables). Px tot. 265.000, apport 60.000. Délai construction 1 an. Sté VIVRE, 6, rue des Etangs, 91800 BRUNOY - Tél. 925-91-96.

VITRY-S.-S. résident.
Opérat. terr. (500 m2)+const. 100 m2 bâtis s. ss-sol combl., aménag., chf. électr. intégré. Prix tot. 330.000, app. 85.000. Dél. construct. 1 an - Rens. : Sté VIVRE, 6, rue des Etangs, 91800 Brunoy — Tél. : 925-91-96.

R.E.R. OUEST
A 15 MINUTES DE L'ETOILE STATION CHATOU - CROISSY

CHATOU-VILLE NOUVELLE
IMMEUBLE DE LUXE
de 1 à 7 PIECES
Faible apport. Prêt 20 ans.
APRES PONT DE CHATOU, à droite, suivre pancartes « CHATOU-VILLE NOUVELLE » et rue Maurice-de-Vlaminck.
Vis. ts les jrs, 10-12 h., 14-18 h. (sauf Mardi) même Week-End.
ELY. 69-36

SCEAUX résident. - 3' Mo Opérat. terr. (6 m 30 de façade) +maison 5 pces s. ss-sol 100 m2 habit. Prix tot. 275.000, apport 60.000. Dél. construction 1 an. Rens. Sté VIVRE, 6, r. Etangs, 91800 BRUNOY — Tél. 925-91-95.

12e 5, r. DUBRUNFAUT. Mo DUGOMMIER. 307-81-20, du STUD. au 2 P. Vis. ts les jours (sauf dim.). 11 h.-18 h. 30.

pavillons

ASNIERES
Tr. beau pav. en pierre, s/petit terrain, sél. av. chem., gde cuis. équip., coin repas, 3 ch., S. de B., cab. toil., wc. sur., nombrx dégag., cave, abri 2 voit., chff. centr. intér., bon état., tel. Vis., sam. et dim., de préf. ap.-midi., *28, RUE DES CHAMPS.*

ATHIS-MONS
B. pav. meulière, 4 P., cuis., s.-sol, tt cft, terr. 440 m². Prix à débatt. Sur place, sl dimanche, 5 bis, rue Georges-Fournier.

Près NEAUPHLE-LE-CHATEAU Mais. de campagne en L entier. restaur. sur un cachet anc. av. 2.000 m² de jd. décoré, 5 ch., tt cft. Px 610 000 F. T. 460-21-22.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX S/petit terr., beau pav. jumelé. S.-E., liv.+3 ch. Px 155.000 F + 33.000 C.F. Tél. 460-31-22.

COIGNERES. Quartier résident., pav. 1973, jd. 570m², 112m² hab., 6-7 p., cuis., équip., s/sol compl., 285.000 F + 64.030 C.F. 460-14-53.

Région MONTMORENCY. Près gare. PROPRIETE caract., 6 P., tt cft, 200 m², dépend. S/850 m² terrain. AGENCE DE LA GARE 6, pl. Gal-Leclerc - Pierrefitte. 243-22-46 822-24-43.

Maurepas (Myfair), double liv. + 3 ch. + 2 possib., 2 bains, gar., 210 000 F + CF. 744-73-01.

BOULOGNE, près avenue Victor-Hugo, petit pavillon 40 m² habitables, gar., 2 p., jardinet. Prix intéressant. Joubert et André, 5, rue A.-de-Neuville, PARIS-17e - WAG. 96-17, p. 26.

BONDY gare. Pavillon récent. 5 Pièces. tt cft. s.-sol total, garage, 365 m². Prix : 225.000 F - 738-12-12.

ORSAY résid. Villa. Séjour, cuis. avec coin rep., 4 ch., bs, gar. 2 voit. Atel. Chff. mazout, jardin, pelouse. Prix 310.000 F. Tél. : 928-41-25.

terrains

ETOILE, TERR. pr constr. 1.000 m2. Bx hors agrt. Brandon B.P. 102, 75564 Paris (12e).

Propr. vd terrains dans beau domaine Courtenay - 1 heure Paris autoroute Sud - Viab. Eau ville, électricité, tout-à-l'égout. Loisirs - Boisés ou non A part. 15.900 F ou 8 F le m2. Crédit maxim. Vente directe s. place LOISINAT Château de la Jacqueminière 45320 Courtenay. Tél. : (38) 95-40-60.

Exceptionnel. 1 h 30 Paris-Ouest. 3 ha 30, bord Risle. 150 m. Constructible - 100.000 F Tél. : (32) 33-55-42

45' Sud Paris. URGT. TERR. A BATIR 1.000 m2 dans cadre forestier. Prix : 50.000. Crédit TOTAL poss. - AVIS, 68, bd Sébastopol, Paris-3e. T. 278-02-49.

Beaux terrains viabilisés à vdre à TREGUNC (Finistère-Sud), pr. Concarneau et Le Cabellou. Vue mer. Libres de constructeur. Prix fermes tout compris. S'adress. Hameaux de Bretagne, 3, place Charles-de-Gaulle, 29130 Quimperlé. Tél. : 96-12-72.

Beaux terrains viabilisés, proches mer et commerces essentiels, à vendre au FAOU, proximité presqu'île de Crozon. Résidence secondaire ou principale (retraite), construction libre, px forfaitaires tt compris. S'adress. Hameaux de Bretagne, 3, PL. CHARLES-DE-GAULLE, 29130 QUIMPERLE. Tél. 96-12-72.

Beaux terrains viabilisés à vendre à Goulven (Finistère Nord) proche Lesneven. Vue de mer étendue, libres de constructeur, px fermes tout compris. S'adresser : Hameaux de Bretagne, 3, place Charles-de-Gaulle 29130 QUIMPERLE. Tél 96-12-72.

NORD
Proximité LILLE
LOCATION
TERRAIN 25.000 M2 relié fer et eau
Ecr. no 480.699 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

PROVENCE
Vds SUPERBE terrain 30.000 m². Bord route nationale - Pinèdes Vignes. Arbres fruitiers. Pl. sud. Ttes viabilit. 700.000. J. Palmieri PUGET-VILLE 83330 CUERS.

SACLAY
A vendre terrain viabilisé de 700 m2 - Renseign. : OMEGA PROMOTION, 217, rue St-Honoré 75001 PARIS - Tél. : 260-38-31. Visite sur place : samedi 8, dimanche 9, de 15 h. à 18 h.

fermettes

PR. MONTARGIS, forêt, 90 km Paris, pr. riv., étang, fermette rénov. 4 b. p., bs, w.-c., ch. cl, cuis., 1.200 m² jardin clos murs, 175.000, avec 30.000 AVIS, 10, av. Gl-de-Gaulle, Montargis, 85-16-28.

VAL DE LOIRE
près DU LUDE (72)
Jolie fermette sur 2.500 m², eau, élec., 2 p. hab. + 3 amén., t. b. grenier, cel., cave, hang. + dép. PRIX : 80.000 F, avec 20.000 F. Même région : coquette maison rurale, 2 ch., s. à mang., cuis., s. de bns., déb., gd gar., jdin av. source, eau, ch. et f. E/F et tél. PRIX : 75.000 F, avec 20.000 F. Même région : belle maison de style compr. 8 p. + entr.-cour, gren., cave, hang., gar. + dép., eau, élec., compr. J. T. 15 ares. Ferme en Anjou, 2 p. hab. + 3 p. à amén., hang., gren., cel. + dépen. Ter. 2.500 m², eau, élec. PRIX : 65.000 F, avec 25.000 F.

usines

A vendre : USINE RECENTE, 5.000 m2 couverts, quai s. voie d'eau ds Z.I. rég. St-OMER (62), terrain 3 ha envir., équipement moderne de chaudronnerie et mécanique générale, convertible rapidement toutes activités. Libre : 1er août 1974. Prendre rendez-vous par téléphone : (21) 38-08-66.

bureaux

EUROBUILDING
PARIS (porte Pantin)
près du métro et du périphérique
RESTE A LOUER :
— 2 bureaux de 115 et 250 m²
— 3 petits bureaux de 56, 57 et 97 m².
Immeuble neuf grand standing. Téléph. : 359-92-30, 92-79, 29-04.

châteaux

A VENDRE BOURGOGNE entre BEAUNE et CHALON VASTE ET BEAU CHATEAU parfait état, chauffage central, tout confort. Parc de 3 ha clos. Possib. joindre 2 ha de terre à vigne appellation BRISAC Fr. 19, bd de Brosses DIJON.

locations non meublées

— Offre —

A 12 minutes de l'Opéra
« LES DAUPHINS »
à PARIS - LA DEFENSE
EN LOCATION SANS COMMISSION
224 appartements neufs

studio	570	+ charges	Renseignements : Bureau d'accueil sur place de 11 à 19 h., sauf mardi et mercr., 776-24-61
2 pièces	670		
3 pièces	850		
4 pièces	1.080		

Accès R.E.R., sortie avenue de la Division-Leclerc.
Emménagement à partir du 1er août 1974.
G. F. F. Cedex 11, 92081 - PARIS - LA DEFENSE 776-42-21, poste 45-42
Documentation sur simple demande.

NEUILLY
49, BD D'INKERMANN
Immeuble neuf, situat. except.
LUXUEUX STUDIOS et APPARTS 2 à 5 PCES
Renseignements et visite sur place tous les jours.
FONCIERE des CH.-ELYSEES GESTION.
TEL : 359-92-41.

SAINT-CLOUD. Appt 87 m² 3 p. tt confort, 1.400 + ch. SIVRAIS 602-42-10.

MONTPARNASSE, dans imm. standing, appart. 70 m2, double living, ch., cuis., s. de bns, tél., chauff. cent. immeuble. 1.300 F par mois. 924-96-17, poste 41.

PLESSIS-ROBINSON
Le Vieux-Cèdre, 4 pièces conf., park., tél. 1.000 F + charges. Tél. le mat. SEGECO, 522-69-92.

Demande

Ch. GARCHES / SAINT-CLOUD VAUCRESSON. Belle maison, très grande réception, 5/6 chambres, 2 bains, 240 m², jardin. Contacter Mlle VOLTO. 073-42-42.

fonds de commerce

LATIN. Part. cause santé
SNACK 60 pl. Poss. 200 m², 9 à 11 h. 326-39-80.

Super-Nice. Beau restaur. Empl. 1er ord., meublé, équipé, jardin 2.800m², 2 appts., ch., 2 s., bar, terrasse, etc. 627-38-73, 12-15 h.; Mme Clorival, 19, rue Jean-Leclaire, 75017 PARIS.

A vendre dans station internationale d'été et d'hiver HOTEL MODERNE Offres sous chiffre P 36-901466 à PUBLICITAS, 1950 SION.

locaux commerciaux

PARIS-7e
19, RUE BERTRAND
6, rue de la Sizeranne.
LOCAUX NEUFS
Conviendr. à profession libérale.
S.O.G.E.I. : 331-65-61 +.

Loue pour raison de santé empl. tt comm. sur R.N. 10. Prox. Trappes. Pav. habitat. et bur. 2.500 m². - Tél. 484-84-45.

18e DAMREMONT
Pour INVESTISSEUR Imm. commerc., à vendre en total. 2.100.000 F - ANJ. 29-14.

ASNIERES (près gare)
Prop. loue sans pas-de-porte local cciai tt cft 80 m² env. MARTIN Dr Droit. Tél. 742-99-89.

20e 200 mètres INNO-NATION MURS de GRANDES BOUTIQUES - Prestige et chaîne confection. Bien placées. Bail expiré. Très bon placement à moyen terme pour personne avisée. Propriétaire : 325-56-78 + 25-25.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

QUALITÉ DE LA VIE ET ENVIRONNEMENT

Il faut harmoniser les réglementations européennes sur le contrôle des pollutions

nous déclare M. André JARROT

M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, répond à nos questions :

« M. le ministre, la qualité de la vie, pour vous personnellement, qu'est-ce que c'est ?

— La qualité de la vie, pour moi, est une chose très simple : c'est d'abord la bonne humeur, c'est ensuite la tolérance. Il faut que les Français puissent vivre en étant détendus, dans des conditions d'habitat correctes et qu'ils puissent élever dignement leur famille. Je ne voudrais pas brandir d'impressionnantes statistiques mais revenir à la journée toute simple. Les Français travaillent en moyenne huit heures par jour, et à ces huit heures il faut ajouter le temps de transport. On peut considérer qu'ils dorment huit heures aussi. Leur sommeil ne doit pas être perturbé par des nuisances de toute sorte, en particulier par le bruit. Il leur reste encore huit heures, c'est-à-dire un tiers de leur vie. Ce tiers, il faut l'aménager agréablement, c'est-à-dire organiser la vie familiale, organiser les loisirs des petits comme des grands et organiser les activités sportives.

— On vous a confié trois responsabilités jusqu'ici séparées : environnement, jeunesse et sport, tourisme et loisirs. A laquelle attachez-vous une importance prioritaire ?

— Le secteur qui me paraît, sur le plan quantitatif, le plus important est celui de la protection de la nature et de l'environnement, si je mets à part le problème de la jeunesse sur lequel je reviendrai. On peut intervenir ponctuellement et à l'année sur les autres compartiments, on ne peut pas intervenir aussi vite et aussi efficacement dans le domaine de la défense de la nature et de l'environnement. Il faut cinquante ans pour avoir un arbre, il faut des années pour sauver une rivière. C'est une grande œuvre, et il faut s'y attaquer immédiatement.

— Vous avez eu jadis des démêlés avec des pollueurs. Comptez-vous renforcer les contrôles et les pénalités en matière de nuisances industrielles ?

— Je souhaite une application rapide de l'arsenal déjà important des lois et règlements qui concernent la qualité de la vie. Les règlements existent, mais on les tourne trop facilement, et il ne faut pas l'accepter. Trop d'industries polluent parce qu'elles ne mettent pas en place au départ les protections nécessaires. Pourquoi ne les prévoient-elles pas ? Parce que ces équipements augment les coûts de fabrication. Compte tenu de la concurrence, le fabricant qui ne pollue pas est donc en mauvaise position par rapport au fabricant qui pollue. C'est le grand problème. Il y a quelques jours, j'ai présenté à la commission de la santé et de l'environnement du Parlement européen un rapport sur ces distorsions. J'ai souhaité qu'une recommandation soit faite par la Commission économique européenne au conseil, pour qu'on aboutisse à une harmonisation dans les meilleurs délais.

— Certains industriels sont tentés de tirer argument du renchérissement des matières premières et de l'énergie pour essayer d'échapper à l'antipollution ? Quelle sera votre attitude à cet égard ?

— Tous les pays sont soumis au renchérissement de l'énergie. Tous sont donc placés sur un pied d'égalité. Je ne vois pas pourquoi on ne continuerai pas la mise en place de la réglementation antipollution. Et cela doit se faire sans retard. En matière de protection des eaux, par exemple, quand une rivière est polluée, il faut des années et des années pour la ramener à l'état voisin du naturel. Nous devons considérer l'eau comme un bien inestimable, et si nous n'y prenons pas garde nous perdrons ce produit qui est un don de la nature.

» Cependant, je ne voudais pas sombrer dans la facilité de l'environnement à outrance, qui détruirait l'économie. S'il s'agit de tout annuler, de tout empêcher, je ne suis pas d'accord. La croissance économique de la France doit continuer. Il faut aussi protéger l'homme des nuisances, des pollutions et de tout ce qui risque d'endommager sa vie. Il faut donc trouver un moyen terme.

» Je fais moi-même partie d'une association de défense et je pense que les associations dans leur ensemble ne sont pas des adversaires du développement. Elles demandent à juste raison que soient étudiés tous les projets d'implantation et que ces implantations se fassent sans détruire le milieu naturel et sans perturber la vie des citoyens. C'est dans les villes que nous devons intervenir le plus rapidement. Les entreprises qui s'y développent deviennent gênantes, il faut donc les orienter vers des zones industrielles où les protections de toute sorte seront plus faciles à mettre en place.

Maîtriser les nuisances des centrales nucléaires

— Les mouvements de sauvegarde de l'environnement s'irritent parce qu'on leur oppose trop souvent la théorie des « coups partis ». Ainsi, dans le cas de la marina de la Forêt-Fouesnant, les pouvoirs publics jugeaient l'affaire irrattrapable, alors que les tribunaux en ont décidé autrement. Adhérez-vous à cette théorie ?

— C'est toujours un problème financier. Un « coup parti » on ne peut pas le gommer entièrement, car alors on risque de faire plus de mal que de bien. Ainsi, devant une grosse industrie qui aurait reçu toutes les autorisations (et Dieu sait s'il en faut), il ne serait ni sérieux ni honnête de tout annuler, alors que les travaux sont en cours. Mais l'enseignement de « coups partis » doit nous rendre maintenant plus attentifs afin que ne se renouvellent pas les erreurs. Ensuite, pendant le déroulement même des opérations, si on peut intervenir afin de diminuer les nuisances et les pollutions, il faut le faire. Enfin, même devant une opération complètement achevée, il est possible d'intervenir pour que ses responsables se mettent en règle avec la législation.

— Les centrales nucléaires inquiètent l'opinion. Que comptez-vous faire pour atténuer leur impact sur l'environnement ?

— Jusqu'à ma nomination à ce ministère, je représentais la commission de la production de l'Assemblée nationale au conseil consultatif de l'énergie. Les centrales nucléaires sont indispensables. Nous ne pouvons plus être dépendants dans une aussi large mesure de sources d'énergie qui ne soient pas nationales. La moitié du produit du commerce extérieur sert à payer nos achats de pétrole. Au fur et à mesure que nous allons construire les centrales nucléaires, nous donnerons à la France une plus grande indépendance énergétique.

» Les recherches actuellement en cours pour diminuer au maximum la pollution des centrales vont de pair avec leur construction. Mon rôle sera de veiller à la maîtrise de ces nuisances. Les savants du monde entier se soucient du stockage des déchets radioactifs afin que la vie de l'homme ne soit pas perturbée. Réussirons-nous à 100 % ? Les catastrophes comme celle qui vient de frapper une usine chimique britannique, pourtant située en pleine nature et dotée d'une protection énorme, doivent nous inciter à la prudence.

— La lutte contre le bruit a été considérée comme l'un des échecs de vos prédécesseurs. Que comptez-vous faire dans ce domaine ?

— Il est certain que M. Poujade et son successeur n'ont eu ni le temps, ni les moyens d'aller jusqu'au bout de leurs intentions. Ils avaient déjà établi une réglementation et je pense qu'il faut la mieux appliquer et la compléter : exiger des entreprises qu'elles aient des engins le moins bruyants possibles. Les fabricants de compresseurs ont rendu leurs machines insonores, c'est donc que l'on peut améliorer la situation dans de nombreux cas. C'est une question de coût, mais il ne faut pas hésiter à exiger, surtout à l'intérieur des villes, des machines silencieuses.

» En second lieu, je veillerai à ce que les utilisateurs de véhicules ne trafiquent pas leurs silencieux pour des raisons de petites satisfactions personnelles. Cela est intolérable. Rien n'est plus irritant que ces cyclomoteurs qui passent sous vos fenêtres avec un bruit de sirène ou ces rodéos de véhicules. C'est une problème de police. La vie contemporaine est telle qu'elle met déjà les Français à la limite de la rupture de l'équilibre psychique. Il faut tout faire pour ne pas augmenter ce déséquilibre.

Mobiliser l'opinion

— On a dit de M. Robert Poujade qu'il avait été trop discret. Comptez-vous agir différemment ?

— Je voudrais rendre hommage à mon ami Robert Poujade. Il a eu le mérite de mettre en place le ministère de l'environnement et c'était une œuvre de longue haleine. Il a fallu former des responsables nationaux et départementaux. Des intérêts particuliers empêchaient ou retardaient la mise en place des dispositions souhaitables. M. Poujade n'a peut-être pas mon tempérament. Mais c'est un homme qui a beaucoup réfléchi aux problèmes de l'environnement. Il prenait ses décisions à bon escient. Sur le plan international, il a essayé d'harmoniser les politiques de l'environnement afin que le coût de l'antipollution n'introduise pas de distorsion dans les prix. C'est la méthode d'un homme qui s'est soucié des grands problèmes. Je continuerai sur cette lancée.

» Je pense demander aux Français de m'aider dans l'énorme tâche qui nous attend. Je vois dans la télévision un moyen privilégié d'atteindre cet objectif. Les problèmes d'environnement sont l'affaire de tous et pas seulement des gouvernants, des industries, des planificateurs. Mieux que des discours, l'image peut contribuer à sensibiliser les individus aux dangers. Mieux que les discours, l'image peut également rendre sensibles les efforts accomplis pour protéger la nature, pour reconquérir les milieux dégradés, pour créer des villes où il fasse bon vivre. Je ferai en sorte que l'environnement occupe dans nos programmes de télévision une place plus importante sous forme d'émissions de sensibilisation, d'information et de débats.

» Je ne doute pas des qualités civiques des Français en cette matière. Ils sont attachés à leur pays, à la nature, à cette qualité de la vie. Mais le bonheur ne s'achète pas, il se mérite. Et c'est en m'apportant leur aide que les Français pourront mieux vivre. Il faut que toute la nation participe. Tous les organismes, même les plus humbles, doivent se sentir mobilisés. J'essaierai de les regrouper pour que nous soyons efficaces.

— Avez-vous une idée de ce rassemblement ?

— Il faut faire ce rassemblement d'abord à l'échelon du département. On peut y avoir une antenne de l'environnement. Il faudra que les personnels soient très actifs, qu'ils aient des instructions précises et qu'ils obtiennent des populations toute l'aide qu'elles sont capables d'apporter.

» Je me propose de créer des structures de concertation au niveau départemental. L'aide de l'État sera réservée aux départements qui auront accompli cet effort de concertation. Je compte bien également y intéresser les conseils régionaux. Ensuite je voudrais regrouper tous ces efforts et ceux des associations à l'échelon national. On a vu de grands élans de la population pour défendre la nature et l'environnement. On peut à nouveau les susciter si l'on sait dire à l'opinion les dangers qui menacent le pays. Le ministère dont j'ai la responsabilité est un département d'incitation, d'animation. Par exemple si j'attribue une subvention pour une opération déterminée, il faut que le relais soit pris l'année suivante par d'autres ministères et par les collectivités locales.

» Tout ce dont j'ai parlé ne se fera pas en six mois, ni en un an, je le sais bien. Tout cela engage des crédits importants. Toutes les administrations sont concernées. Mais si on ne démarre pas tout de suite, nous n'y arriverons jamais.

» Voyez-vous, dans la Résistance comme ensuite, j'ai toujours fait quelque chose chaque jour. Même modeste. Si vous avez toujours de grandes idées et proclamez « *Nous allons faire une opération extraordinaire* » qui n'arrive jamais, vous aurez fait plus une mauvaise action qu'une bonne. Alors accrochons-nous aux problèmes que nous pouvons saisir, et réglons-les l'un après l'autre, concrètement. Apportons-leur une solution qui ne sera ni parfaite ni totale, mais engageons-nous.

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

AU PALAIS DE CHAILLOT

LA LEÇON DES ÉLÈVES

Seul un modeste panneau sur les marches du Palais de Chaillot à Paris signale l'exposition : « L'environnement vu par les enfants ». Pendant une semaine, depuis le 5 et jusqu'au 12 juin, les curieux peuvent y voir des travaux scolaires réalisés cette année par des enfants de onze à quatorze ans, sur le thème de l'environnement.

Au début de l'année, des animateurs ont visité une centaine de collèges d'enseignement secondaire de la région parisienne, faisant des suggestions, apportant des documents. Les élèves ont alors formé des groupes de travail dans quatre cents classes de 6e et de 5e. Ici on a étudié la vie d'un ruisseau, là on a monté des scènes de théâtre, ailleurs on a constitué un dossier ou on a organisé une exposition pour les parents. Au total, ce sont douze mille collégiens et collégiennes qui, avec leurs maîtres, ont « planché » sur l'environnement. Avec enthousiasme et en dehors des heures de classe. Coût de l'opération : 90 000 F. De l'argent vraiment bien employé.

Au Palais de Chaillot aujourd'hui, on ne voit que quelques-uns de ces travaux. Par le texte, le dessin, le collage, la photo, le schéma, la bande dessinée, voire même la maquette en carton coloriée, les élèves montrent ce qu'ils savent en matière d'écologie et surtout ce qu'ils sentent. Ils savent beaucoup. Déjà davantage que la plupart des adultes. Ils savent que tous les ormes de France sont menacés par un champignon microscopique ; ils savent ce qu'est une chaîne alimentaire ; ils savent qu'une plante est une usine transformant l'énergie du soleil en oxygène et en nourriture. Sur le bruit, l'encombrement urbain, la pollution de l'air et de l'eau, la surpopulation et la famine, ils ont assimilé l'argument des leçons télévisées du candidat René Dumont.

Ce qu'ils sentent ? C'est qu'au train où vont les choses le massacre de la nature va continuer et l'environnement se dégrader encore. Une vision profondément pessimiste de l'avenir qui — on le sait par les expositions semblables organisées à l'étranger — est partagée par tous les adolescents d'Europe. Aussi, s'adressant à un certain nombre de collégiens venus « inaugurer » l'exposition de leurs travaux, le recteur de l'Académie de Paris a dit : « En exprimant des inquiétudes et des refus, vous nous donnez à réfléchir. En demandant qu'on sauve la mer, qu'on sauve la vie, vous percevez les dangers. C'est une leçon que vous nous donnez et nous vous en remercions. »

M. A.-Ru.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un nouveau schéma pour les départements du Centre

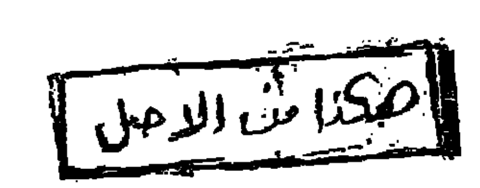
(*De notre correspondant.*)

Orléans. — Succédant à l'OREALM (Organisation régionale d'études et d'aménagement de la Loire moyenne), l'OREAC (Organisation régionale d'études et d'aménagement du Centre) a été officiellement mise en place le 5 juin à Orléans par le préfet de région.

La tâche du nouvel organisme sera de soumettre le schéma directeur de la Loire moyenne, dont la rédaction est maintenant terminée, à l'avis des collectivités locales et des assemblées régionales. Après ces consultations, le schéma pourrait être remis pour approbation au gouvernement au début de 1975. La mission de l'OREAC, dont l'aire d'étude couvre désormais les six départements de la région Centre, portera particulièrement sur l'aménagement des zones les plus défavorisées.

Une première série d'études va être entreprise dans le sud-ouest de la Touraine, la vallée du Cher et la bordure orientale de la région, dans le cadre d'une coopération avec la Bourgogne.

Le nouveau directeur de l'OREAC est M. Paul Eymard-Duvernet, né en 1930 ; il a participé à de nombreuses opérations d'aménagement dans les territoires d'outre-mer et les pays du tiers-monde. Chargé de mission en Arabie Saoudite, au Cameroun, au Sud-Vietnam, en Libye, en Algérie, il exerçait depuis 1962 les fonctions de directeur d'une société française d'ingénieurs-conseils ayant pour principale mission la planification régionale et le développement de la production agricole. — R. G.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Mis en service en janvier 1973

LE VIADUC DU COL DE BUSSANG EST FERMÉ

(De notre correspondant.)

Nancy. — Le tout neuf viaduc du col de Bussang, dans les Vosges, d'une portée de 165 mètres, risque d'être inutilisable. Peu de temps après son inauguration, en janvier 1973, par M. Olivier Guichard, alors ministre de l'aménagement du territoire, on a constaté qu'il était fissuré en de multiples endroits.

Le viaduc a été interdit aux convois exceptionnels l'hiver dernier, puis aux poids lourds depuis le 23 mai 1974. Le préfet des Vosges vient de prendre un arrêté qui étend, pour une durée indéterminée, cette interdiction aux véhicules de tourisme.

L'ouvrage (deux mille cinq cents véhicules en moyenne l'empruntaient chaque jour) avait été construit en même temps que la route à trois voies de 3 300 mètres qui reliait la commune de Bussang au sommet du col du même nom. L'opération, financée par l'État et le département, avait coûté un total de près de 10 millions, dont 2 600 000 francs pour le viaduc proprement dit.

Un groupe de spécialistes s'est rendu sur place afin d'essayer de déterminer les causes des fissures constatées et à propos desquelles plusieurs hypothèses sont avancées, certains mettant en cause la technique du béton précontraint employée dans ce cas. Plusieurs mois d'études et d'analyses seront nécessaires avant que l'on puisse se prononcer définitivement et prendre les décisions qui s'imposeront et qui pourraient aller jusqu'à la fermeture définitive de l'ouvrage.

En attendant, les automobilistes reprendront l'ancienne route en lacets qu'avait court-circuité la voie nouvelle et qui emprunte un pont de pierre construit sous Napoléon III.

CLAUDE LÉVY.

● ROTTERDAM - MARSEILLE PAR AUTOROUTE. — Il est possible d'aller de Marseille à Lille par l'autoroute sans rencontrer un seul feu rouge. A partir du 1er juillet prochain, cette liaison directe sera prolongée jusqu'à Rotterdam via Anvers. Un seul obstacle restait à supprimer : la traversée de l'agglomération lilloise. La voie express prévue dans la ville nouvelle de Lille-Est sera prochainement achevée, mais elle a pris le gabarit d'une autoroute. Ainsi se trouvera réalisée la jonction entre l'A-1 de Paris à Lille et le prolongement de l'autoroute E-3 venant des Pays-Bas et de la Belgique, mais qui, jusqu'alors, débouchait au cœur de la métropole nord, ce qui, en raison d'un fort trafic de poids lourds, provoquait de nombreuses perturbations. — *(Corresp.)*

CIRCULATION

A PROPOS DE...

La voie express rive gauche

Les communistes et l'automobile

Dans un communiqué publié le 6 juin, le groupe communiste au Conseil de Paris « salue l'initiative de l'Association pour la défense et l'embellissement du site de Notre-Dame d'organiser, le mercredi 12 juin, une manifestation pour empêcher la construction de la voie express rive gauche ». Il annonce qu'il participera à cette manifestation et appelle la population à s'y joindre. C'est le signe d'un changement d'attitude important de la part des élus communistes.

Rappelant qu'il s'est opposé à ce projet « en raison des atteintes qu'il porte à l'un des sites les plus prestigieux de la capitale », le groupe communiste considère qu'en l'état actuel des choses rien ne doit être entrepris dans ce secteur. Il réclame que la participation de l'Etat et du District prévue pour le financement de cet ouvrage soit transféré au budget de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. en vue de réaliser dans les meilleurs délais le prolongement d'une ligne de métro en banlieue ou l'aménagement des abords de la gare Saint-Lazare, ainsi que l'ouverture de la Petite Ceinture sud aux voyageurs. Quant aux crédits votés par la Ville de Paris pour 1974 — 35 millions de francs, — le groupe remarque qu'ils représentent l'équivalent de dix crèches et réclame précisément qu'ils soient affectés aux équipements sociaux.

Tous les partis de gauche : communistes, socialistes et radicaux sont donc unanimes dans leur condamnation du projet. C'est un fait nouveau et beaucoup plus surprenant que ne le laisse deviner le communiqué des communistes. Il révèle que ceux-ci viennent de faire volte-face dans cette affaire et de surmonter l'une des contradictions que lui reprochaient ses alliés à propos de la place de l'automobile dans la ville.

Il est vrai que leurs élus se sont opposés dans le passé au projet de voie express, mais uniquement et strictement pour des raisons d'environnement. En revanche, au contraire de leurs alliés socialistes, ils étaient, jusque-là, nettement partisans du principe de la voie express. Au cours du débat décisif à ce propos, le 15 novembre 1973, leur deux orateurs, M. Jacques Risse et Mme Christiane Schwartzbard, ont même réclamé un projet souterrain de bout en bout, dont, en tout état de cause, le coût aurait été nettement supérieur au devis actuel du projet retenu, 350 millions de francs.

Une telle attitude illustrait la position « philosophique » des communistes à l'égard de l'automobile. Pour la résumer sommairement, on dira qu'ils ne pouvaient admettre que la voiture, symbole de promotion sociale, soit le privilège des classes aisées. Et que tout ce qui pouvait contrarier son libre usage — même en ville — leur semblait antidémocratique. D'où leur hostilité au stationnement payant. Dénigrer la voiture, c'était aussi prendre le risque de compromettre la bonne santé de cette branche de l'industrie et provoquer des difficultés d'emploi. Les menaces de licenciement chez Chrysler-Simca montrent d'ailleurs que cette éventualité n'est pas hypothétique.

Le retournement auquel on assiste est donc dangereux. Mais il est politiquement profitable à ses auteurs. Désormais, plus de discordances au sein de l'opposition. Et, surtout, les communistes peuvent sans ambiguïté aucune réclamer que le maximum des crédits aille aux besoins les plus urgents de la collectivité : les transports en commun et les équipements sociaux.

Sur le plan politique et tactique, nul doute que la cohésion enfin trouvée de la gauche sur ce dossier ne soit une chance supplémentaire de créer une majorité hostile au projet à l'occasion du débat attendu, à la mi-juin, à l'Hôtel de Ville. Aux trente voix communistes, socialistes et radicales, pourraient, par exemple, s'ajouter les douze voix centristes du groupe Libertés de Paris et les quelque huit voix de leurs amis républicains indépendants. De quoi repousser le projet le plus ruineux, le plus néfaste et le plus inutile que la tutelle ait imposé à Paris.

PIER~~ BRANCHE.

TRANSPORTS

Faut-il relier en priorité le Rhône au Rhin ou la Seine à la Moselle ?

« *Si la liaison fluviale à grand gabarit mer du Nord-Méditerranée est réalisée avant la jonction Seine-Est, les détournements de trafic vers les ports de Rotterdam, Anvers et Hambourg vont s'amplifier, au détriment de Rouen et du Havre* », a déclaré le jeudi 6 juin M. Gérard Bauche, président de l'Association pour l'étude des liaisons fluviales Seine-est de la France.

On sait que trois projets importants sont retenus actuellement par les pouvoirs publics : Seine-Est (de la Seine à la Moselle), Seine-Nord, liaison mer du Nord-Méditerranée. Mais le calendrier précis des travaux n'est pas connu. La date de 1982 a seulement été avancée officiellement pour l'achèvement du canal Rhin-Rhône.

Quant à la jonction entre la Seine et le canal à grand gabarit Dunkerque-Valenciennes, « *elle est dans la logique des choses*, selon M. Jacques Trorial, président du Port autonome de Paris, *car le trafic y est important — 10 millions de tonnes — et les infrastructures saturées* ».

Pour la liaison Seine-Est, le VIe Plan a prévu un investissement en fonds public de 200 millions de francs concernant une première tranche sur la section Compiègne-Reims, dont les travaux sont estimés à 400 millions de francs environ.

Au moment où l'on commence à préparer le VIIe Plan (1976-1980, s'il est quinquennal), la question essentielle est de savoir quel franchissement de seuil sera engagé en priorité : entre la Saône ou le Rhin ou entre les affluents de la Seine et la Moselle ?

Il faudra aussi dégager des moyens financiers plus importants que par le passé. Chaque année l'Allemagne fédérale consacre environ 500 millions de marks aux voies navigables (plus de 200 millions environ sur le budget des Lander). En France, le budget de l'Etat sur ce chapitre « tourne » autour de 350 à 400 millions de francs.

Pour accroître les sources de financement, deux méthodes peuvent être envisagées :

● Des emprunts gagés sur des ressources budgétaires ;

● Le recours à une grande compagnie publique ou d'économie mixte d'aménagement fluvial, recevant des dotations en capital de l'Etat.

A cet égard les professionnels du transport fluvial suggèrent que la Compagnie nationale du Rhône, chargée des études de la liaison mer du Nord-Méditerranée, se voit confier immédiatement les études de rentabilité de franchissement du seuil séparant le bassin de la Seine de celui de la Moselle.

TOURISME

INTER-CONTINENTAL CONSTRUIRA TROIS HOTELS EN UNION SOVIÉTIQUE

Aux termes d'un protocole d'accord, récemment signé par le gouvernement soviétique, la société suédoise de construction Skanska et la chaîne hôtelière américaine Inter-Continental (filiale de la Pan Am), trois hôtels devraient être prochainement mis en chantier à Moscou, Kiev et Leningrad. Ces trois établissements de « première classe » compteront respectivement 1500, 800 et 2 000 lits.

M. Hans G. Sternik, vice-président exécutif de la chaîne américaine, a précisé que les trois futurs hôtels, dont l'ouverture est prévue pour le printemps de 1977, seront entièrement aux mains de personnels russes, spécialement formés cependant par Inter-Continental.

D'autre part, la société Skanska et la chaîne hôtelière étudient de concert un programme de constructions d'hôtels dans différents pays de l'Europe de l'Est. Inter-Continental gère déjà en franchise des établissements hôteliers dans les villes de Budapest, Bucarest, Varsovie et Zagreb.

TAXI : UNE APPELLATION RÉSERVÉE

Saint-Etienne. — La première chambre du tribunal de grande instance de Saint-Etienne a rendu, le jeudi 6 juin, un jugement intéressant quelque quatre mille taxis municipaux français, sans compter les sociétés exploitant des voitures de remise.

Contre deux de celles-ci ayant leur siège social à Saint-Etienne, le Syndicat des artisans de taxis de la Loire a intenté un procès leur reprochant notamment d'attirer leurs clients en se servant de l'appellation de taxis dans leur raison sociale comme dans leur publicité.

Le tribunal a fait droit à la requête de la partie civile et interdit aux deux sociétés d'utiliser l'appellation « taxi » sous quelque forme que ce soit.

● L'AFFAIRE DU SOUSSOUEOU. — La société Artouste S.A. et son P.-D.G., M. Veschambre, ont perdu en appel le procès intenté aux cinq membres du comité de défense du Soussouéou, dans les Pyrénées-Atlantiques. Il avait été envisagé par le promoteur de créer dans ce site de la vallée d'Ossau une station de sept mille lits (*le Monde* du 11 janvier).

● ERRATUM. — Une erreur de transmission a rendu peu compréhensible l'avant dernier paragraphe de l'article intitulé : « Les industriels se plaignent « des parcours du » combattant » que leur impose l'administration » (*le Monde* du 7 juin). Il convient de remplacer le terme décentralisation par celui de désindustrialisation et de lire : « Au fil du débat qui a suivi la présentation du rapport général, on a vu peu à peu les industriels faire front commun contre la politique de désindustrialisation de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). « Si la politique de désindustrialisation de la région parisienne doit être poursuivie, qu'on le dise au moins officiellement », a demandé un participant.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

SELON LES COMPTES DE LA NATION

Les exportations ont progressé plus vite que les importations au premier trimestre 1974

La commission des comptes de la nation s'est réunie, jeudi 6 juin, pour étudier le rapport sur 1973, que vient de terminer la direction des synthèses économiques de l'I.N.S.E.E. Cette année — fait exceptionnel — la commission n'a pas étudié de prévisions pour 1974 ni pour 1975. Prudence de techniciens ou stratégie de politiques ? L'inflation modifie bien des habitudes.

L'emballement de la consommation a été moindre en France qu'il n'apparaissait au premier trimestre et le déficit du commerce extérieur créé par l'augmentation du prix du pétrole a masqué une progression plus rapide des exportations que des importations en volume. Telles sont les premières estimations sur la répercussion de la « crise du pétrole » que font les services de la comptabilité nationale pour le premier trimestre 1974.

La consommation globale des ménages aurait progressé de 1,2 % entre le premier trimestre 1974 et le dernier trimestre 1973, ce qui correspond à la tendance habituelle en longue période. En fait, la flambée d'achats dans les magasins a été compensée par une diminution des achats d'automobiles, de carburant et de fuel domestique.

1973 : forte croissance

Quant au commerce extérieur, les importations ont augmenté de 7,5 % (en volume) au cours du premier trimestre 1974 par rapport au dernier trimestre 1973, tandis que les exportations ont fait un bond de 11,5 %, ce qui s'explique, d'après l'INSEE, par de grosses ventes de produits agricoles et des achats moindres de pétrole.

Au cours de l'année 1973, la richesse nationale exprimée en termes de « production intérieure brute » a augmenté de 6,1 % en volume. C'est un taux de croissance élevé, légèrement plus fort qu'en 1972 (+ 6 %). Mais alors que 1973 avait été marqué par une accélération de la production en cours d'année, 1973 a connu des évolutions divergentes : forte croissance au premier trimestre, ralentissement, puis nouvelle et forte expansion au quatrième trimestre.

Si l'on ajoute qu'en 1973 les importations en volume ont augmenté de 12,9 %, le total de ressources disponibles a progressé de 7 % par rapport à 1972. Voici comment elles ont été employées :

● LA CONSOMMATION a progressé de 5,5 %, c'est-à-dire moins vite qu'en 1972 (5,8 %). Mais c'est surtout la consommation des administrations qui a décéléré (2,1 % au lieu de 4,7 %). La consommation des ménages a, elle, augmenté pratiquement aussi vite qu'en 1972 (5,7 % contre 5,8 %).

● LES INVESTISSEMENTS se sont accrus de 6,7 % contre 7,6 % en 1972. Ce freinage est surtout le fait des entreprises (+ 6,6 % contre + 8,2 %), car les ménages (7,5 % contre 6,8 %) et les administrations (6,4 % contre 5,4 %) ont accru qui leurs achats de logements, qui les équipements collectifs.

● LES EXPLOITATIONS ont progressé un peu moins vite en 1973 (+ 11,5 %) qu'en 1972 (+ 12,1 %)

Tous ces pourcentages exprimés en francs constants correspondent dire en volume. Bien évidemment à des progressions réelles, c'est-à-la hausse des prix a gonflé considérablement ces résultats si on les exprime en valeur (volume × par le taux d'inflation). En 1973, les comptes nationaux indiquent une hausse des prix de la PIB de 7 % et une hausse des prix des importations de 8,3 %, ce qui porte à 7,2 % la hausse des prix des ressources.

EMPLOI

CINQ CENTS LICENCIEMENTS CHEZ H.K. PORTER-FRANCE PRÈS DE MAUBEUGE

(De notre correspondant.)

Lille. — Le licenciement, à la fin du mois de juin, de cinq cents travailleurs de la société H. K. Porter-France (constructions métalliques) de Marpent, près de Maubeuge, qui emploie mille salariés, provoque de vives réactions dans le Nord. Lundi prochain 10 juin, une délégation du conseil régional Nord - Pas-de-Calais conduite par son président, M. Pierre Mauroy (P.S.), doit se rendre sur place pour rencontrer les membres du comité d'entreprise. Elle souhaite aussi avoir une entrevue avec la direction.

La nouvelle avait été annoncée brutalement le 6 mars dernier. Depuis lors, les syndicats C. G. T., C. F. D. T., F. O. et C. G. C. ont multiplié les protestations, les démarches auprès des autorités politiques et administratives et même les manifestations publiques appuyées par des mouvements de grève. H. K. Porter est une société américaine dont le P.D.G. pour les usines européennes est M. Evans, domicilié à Pittsburg (Etats-Unis). Le comité d'entreprise a d'ailleurs appris les licenciements par une note en provenance des Etats-Unis rédigée en anglais. Lors d'un récent séjour à Paris, le P.D.G. s'est refusé à répondre à une demande d'entrevue présentée par les délégués syndicaux.

H. K. Porter fabrique notamment des wagons et des tubes pour air chaud. La décision de fermeture touche les divisions mécanique et construction. Selon les dirigeants de la société, les pertes de l'année 1973 dans ce secteur justifient l'arrêt de la production. Il est vrai qu'actuellement le carnet de commandes est peu garni, mais les responsables syndicaux affirment qu'« il n'y a pas de vraie direction à Marpent et des commandes sont refusées sous prétexte que la marge bénéficiaire est insuffisante ». La C.G.C. a même rédigé un mémoire pour dénoncer certaines carences.

Ces licenciements sont d'autant plus durement ressentis que la situation de l'emploi est particulièrement critique dans la vallée de la Sambre.

Faits et chiffres

● A USINOR-DUNKERQUE. — Un arrêt de travail de trente-deux heures a été observé chez Usinor-Dunkerque, le jeudi 6 juin. Il a été suivi par un millier de personnes sur les sept mille que compte l'entreprise. Les salariés entendaient protester contre un accident survenu dans la nuit du samedi 1er au dimanche 2 juin et qui a fait un mort et quatre blessés (*le Monde* du 4 juin). Les syndicats réclament de meilleures conditions de travail.

Par ailleurs, à la raffinerie B.P. de Dunkerque, plus de la moitié des sept cents salariés ont cessé le travail pour une durée illimitée. Ils revendiquent une augmentation de salaires ; des négociations sont en cours. — *(Corresp.)*

● A NANTES, la quasi-totalité des trois cent soixante salariés de l'entreprise Lu-Brun Associée se sont mis en grève mercredi 5 juin. Le conflit porte sur l'amélioration de la grille hiérarchique, la prime de vacances et de meilleures conditions de travail.

● A L'USINE DE CHAUSSURES DONVAL DE ROSPORDEN (Finistère), aucune solution ne paraît encore en vue. Les soixante-sept licenciements annoncés (*le Monde* du 4 juin) dans cette entreprise n'ont pas été rapportés. Une délégation devait être reçue vendredi 7 juin au ministère du travail.

FISCALITÉ

IMPOSITION DES PLUS-VALUES : insignifiante, mais pourrait être renforcée

« *Le besoin de dignité conduit à considérer comme insupportables les écarts de revenus que nous constatons aujourd'hui.* » M. Jacques Chirac a laissé entendre par cette phrase que la fiscalité réduirait plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent les écarts de revenus entre Français. L'élément le plus nouveau, de ce point de vue, est d'ailleurs l'allusion faite par le premier ministre aux « *plus-values, facteur d'enrichissement* ». Dans la période de très forte inflation que nous traversons actuellement, les achats et les ventes d'appartements, de terrains, de tableaux, d'or... se multiplient, chacun cherchant à se protéger contre la hausse des prix. Les spéculateurs bien placés — c'est-à-dire ceux qui ont assez de temps et d'argent pour faire commerce de ces opérations — encaissent souvent sans grand risque, et en quelques jours, des bénéfices considérables. L'Etat va-t-il taxer ces profits qui actuellement échappent presque complètement à l'impôt ?

Une première réponse sera donnée à cette question, mercredi 12 juin, lors de la présentation par le ministre de l'économie et des finances du plan de redressement économique. Mais on peut penser qu'effectivement les pouvoirs publics donneront un nouveau tour de vis à un régime qui est resté jusqu'ici très libéral.

Certaines plus-values sont, il est vrai, déjà imposées par le fisc ; mais le régime qui leur est appliqué est différent selon qu'il s'agit de plus-values occasionnelles ou de plus-values habituelles.

1) PLUS-VALUES OCCASIONNELLES. — Lorsqu'un particulier revend un logement ou un terrain acquis depuis moins de dix ans, le bénéfice qu'il en tire est imposé comme bénéfice commercial. Il tombe donc sous le coup de l'impôt sur le revenu. Toutefois, si ce particulier peut prouver que la revente de son logement n'a pas été faite à des fins spéculatives, mais pour des raisons professionnelles et familiales, il échappe à la taxation. Plus communément, le logement principal échappe à l'impôt lorsqu'il est revendu. De même, un bien acquis par voie de succession n'est pas imposé au titre de l'impôt sur le revenu, sauf s'il s'agit d'un terrain à bâtir.

Les profits réalisés sur la vente de terrains à bâtir sont taxés de façon très peu sévère. Tout d'abord parce que le bénéfice est estimé de façon très lâche ; la loi permet en effet une réévaluation du prix du terrain en franchise d'impôt, réévaluation d'autant plus forte que le terrain a été acquis depuis plus longtemps. C'est ainsi que la loi autorise notamment une majoration de 3 % par an du prix du terrain pour tenir compte de l'érosion monétaire (cette réévaluation joue aussi pour les logements). La différence entre le prix d'achat et le prix de revente est donc déjà considérablement réduite. Si, une fois cette réévaluation d'ensemble effectuée, le profit réalisé au moment de la revente est inférieur à 50 000 francs, le particulier est exonéré. Si son profit est compris entre 50 000 et 100 000 francs, la plus-value imposable est réduite d'un certain montant (égal à la différence entre 100 000 francs et la plus-value). Cependant, cette limite de 100 000 F ne peut jouer qu'une fois tous les six ans, sauf en cas d'expropriation. Dans le cas où le profit dépasse 50 000 francs, la taxe ne s'applique pas à la totalité du bénéfice ainsi estimé, mais à seulement 70 % de celui-ci, si le terrain a été acquis à titre onéreux, à 50 % s'il provient d'un héritage ou d'une donation.

Enfin, les plus-values boursières ne sont pas taxées, sauf si elles sont habituelles, ce qui est extrêmement rare (cas d'un particulier ne vivant que de ce genre de revenus). Les achats et les ventes d'or ou de pièces de collection (tableaux, meubles...) ne sont pas non plus taxés et restent anonymes.

2) PLUS-VALUES HABITUELLES. — Elles concernent les profits réalisés par les personnes qui bénéficient de plus-values régulières et spéculatives, les agents immobiliers notamment. Celles-ci sont imposées selon la règle commune applicable aux bénéfices commerciaux, mais ne bénéficient pas de la réévaluation de 3 % par an dont nous avons parlé plus haut.

En revanche, les profits de construction bénéficient d'un prélèvement de 30 % qui permet aux promoteurs et aux particuliers ayant des parts dans des sociétés de construction d'échapper à la progressivité du barème de l'impôt sur le revenu. Ce prélèvement libératoire de 30 % est limité : il ne s'applique que pour un montant de profit ne dépassant pas 400 000 F pour une période de quatre ans et ne joue que pour des constructions consacrées aux trois quarts à l'habitation.

D'une façon générale, la fiscalité immobilière, déjà très lâche, est largement fraudée en France. Les contrôles sont en effet difficiles et très peu nombreux. Cette catégorie d'impôt rapporte des sommes insignifiantes à l'Etat. En 1971, 2 milliards 700 millions seulement de profits ont été imposés.

ALAIN VERNHOLES.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION EN EUROPE

Pas d'allégement de la T.V.A. française mais relèvement du prix de l'essence

(Suite de la première page.)

Les emprunts extérieurs faits depuis le début de l'année par le Trésor, les entreprises nationales et les instituts financiers (3,5 milliards de dollars) mettent d'ailleurs l'État à l'abri d'une ponction trop sévère sur ses réserves de changes.

En revanche, les modalités de l'appel à l'épargne restent à définir. Si le principe d'une hausse d'intérêt des caisses d'épargne (livret A) réclamée par M. Mitterrand dans sa campagne paraît admis, son ampleur resterait faible, vu le coût de l'opération. Les détenteurs de tels livrets risquent donc de continuer à recevoir un intérêt inférieur d'un bon tiers à la hausse annuelle du coût de la vie. L'opération sera-t-elle couplée avec un emprunt d'État destiné à éponger des liquidités que le pouvoir veut détourner de la consommation ? Cela avait été envisagé, mais M. Giscard d'Estaing, qui avait repoussé l'idée durant sa campagne électorale, hésiterait à se déjuger.

Hausse des tarifs énergétiques pour inciter à l'économie

Parallèlement, le gouvernement prendra un certain nombre de mesures pour freiner la consommation d'énergie. Cette partie du plan comporterait trois volets :

● ECONOMIES. — Le décret concernant l'isolation des immeubles neufs pourrait être renforcé. En revanche, le projet qui prévoyait l'arrêt du chauffage entre le 15 avril et le 15 novembre serait abandonné. Il est en effet apparu difficile de faire appliquer cette mesure, compte tenu des fortes variations climatiques qui peuvent intervenir pendant la période considérée. L'accord serait donc mis sur la température maximum autorisée. On pourrait également tenter d'associer, d'une manière ou d'une autre, les locataires, qui payent les charges, aux décisions pour le chauffage, qui sont actuellement prises le plus généralement par le syndics. Enfin, on tenterait de faciliter la circulation des transports en commun dans les villes

● HAUSSES DES PRIX. — Bien qu'aucune mesure n'ait encore été définitivement arrêtée, il est probable que le prix de l'essence sera augmenté ; le nouveau tarif n'est pas connu. Les responsables de l'énergie souhaitent également saisir l'occasion pour harmoniser les prix de l'énergie. Il n'est donc pas impossible que l'on assite à des hausses de tarifs qui pourraient concerner toutes les sources d'énergie (fuels, électricité, gaz)

Simultanément, le gouvernement envisagerait de majorer la taxe intérieure sur les prix des produits pétroliers et d'élargir son assiette au gaz.

● INVESTISSEMENTS. — En accord avec la Rue de Rivoli, les investissements permettant d'économiser l'énergie seraient encouragés, comme l'avait déjà prévu le plan de décembre de M. Giscard d'Estaing. Il n'est pas exclu, d'autre part, que l'on aide les fabricants de matériaux permettant de réaliser de telles économies.

Les propositions de la Commission de Bruxelles

L'ensemble de ces préparatifs français s'inscrit dans l'« orchestration européenne » de la lutte contre l'inflation, que la commission de Bruxelles tente d'organiser. Arrivant un peu après la bataille, la Commission a soumis jeudi aux Neuf deux types de mesures qui seront examinées par les experts ces prochaines semaines et discutées officiellement par les neuf ministres des finances le 15 juillet :

1) Un programme de concertation conjoncturelle dont le morceau de choix est le renforcement du soutien communautaire mutuel. La Commission suggère notamment que, dans le cadre du Fonds européen de coopération monétaire, un *« crédit spécial de dimensions importantes, financé directement ou par emprunts groupés et solidairement garantis à l'extérieur, puisse être mobilisé au bénéfice d'un État membre par décision de la Commission après avis favorable du comité monétaire »*. Ce crédit spécial ne pourrait être accordé que moyennant des engagements précis des administrations nationales bénéficiaires en ce qui concerne la politique de redressement économique poursuivie. L'opération viserait essentiellement la mobilisation des capitaux dont disposent les pays producteurs de pétrole. Le groupe de coordination des politiques économiques des Neuf va se saisir des données et en approfondir les modalités : il étudiera également les mesures que la C.E.E. pourrait prendre pour venir en aide à l'Italie, aux prises avec de fortes difficultés de paiements extérieurs.

2) *Un nouveau système de concertation des changes.* — La Commission propose un système de flottement concerté des monnaies communautaires, intéressant aussi bien les monnaies qui flottent librement que celles qui participent encore au « serpent » européen. La caractéristique principale du nouveau dispositif de concertation — moins contraignant que celui qui aurait été mis en place en mars 1972 et prévoyait un écart de change maximal de 2,25 % entre deux monnaies de la Communauté — serait la concertation sur un ensemble d'actions — politique monétaire, taux d'intérêt, mouvements des capitaux, — sans laquelle un tel effort n'aurait pas de signification. Les Neuf ont pris bonne note de ces propositions dont ils débattront au fond le 15 juillet, après avoir entendu deux rapports : celui du comité monétaire de la C.E.E. et celui du groupe des gouverneurs de banques centrales de la Communauté.

D'ici là, chacun des Neuf continuera à lutter de son côté, ici contre l'inflation — France, Italie, Belgique, — là contre le ralentissement excessif de la croissance : Allemagne fédérale. Dans la recherche délicate d'une politique conjoncturelle commune, on éprouve l'impression actuellement d'une débauche d'efforts tardifs et désordonnés. Peut-être la petite troupe européenne aura-t-elle retrouvé d'ici l'automne une discipline significative. Bruxelles l'espère, mais tant de tentatives de ce genre de la Commission européenne ont échoué jusqu'ici qu'il convient d'éviter un optimisme excessif.

M. ANSQUER A REÇU UNE DÉLÉGATION DES P.M.E.

Une délégation de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises conduite par M. Gustave Deleau, délégué général, a été reçue jeudi 6 juin par M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

« C'est l'ouverture de la concertation, a déclaré M. Deleau, cette première entrevue devant être suivie d'autres démarches dans les ministères compétents, et surtout chez le premier ministre, pour déboucher sur une conférence annuelle P.M.E. - pouvoirs publics. »

L'échange de vues a porté sur les problèmes des travailleurs indépendants qui, selon les professionnels, n'ont pas reçu de solution satisfaisante : lacunes de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat en matière fiscale, loyers commerciaux, amélioration des régimes sociaux, amnistie des infractions à la réglementation.

Les Neuf à la recherche d'un accord avec Washington

(Suite de la première page.)

Tel était l'objectif de la « libération » du prix de l'or décidée à Zeist. Les Neuf, unanimes, indiquaient alors clairement qu'ils n'étaient d'aucune manière dans leurs intentions d'aboutir à un renforcement du rôle de l'or dans le système monétaire international. L'opération projetée, dont le but unique, répétons-le, était de rendre possible la mobilisation du métal précieux possédé par les pays européens en difficulté, devait être portée à la connaissance des États-Unis, et ce fut M. Duisenberg, le ministre des finances des Pays-Bas, qui fut chargé de cette mission. Ensuite, expliquaient les auteurs de l'accord de Zeist, les ministres des finances des Neuf confirmeraient la décision de principe venant d'être prise, et cela quelles qu'aient été les réactions des Américains.

Ce scénario est apparu jeudi comme complètement dépassé : les ministres des finances ne semblent plus du tout être pressés et, autant qu'on sache, aucun d'entre eux n'a plaidé en faveur d'une confirmation immédiate de l'accord de Zeist. Il semble, en effet, que, en concluant et en rendant public celui-ci, les Neuf aient grandement préjugé leur cohésion et leur détermination.

Les ministres des finances peuvent sans doute faire valoir qu'il serait maladroit de précipiter les choses à quelques jours de la réunion du comité des Vingt à Washington, et de donner l'impression de vouloir placer les États-Unis et les autres partenaires de la collectivité internationale devant un fait accompli, en indiquant que la C.E.E. était déterminée à appliquer sans attendre ce système d'échange d'or revalorisé.

Il serait cependant plus facile de prêter foi à un tel raisonnement si les Neuf se montraient déterminés à accomplir un effort important pour convaincre les Américains, les Japonais et les pays du tiers-monde, les 12 et 13 juin à Washington. Or, pour la plupart d'entre eux — l'Italie fait exception, MM. Colombo et Carli croyant qu'il serait possible de poursuivre un dialogue utile dans les couloirs à Washington, — cela ne semble pas être le cas. Jeudi, les ministres, les uns après les autres, ont, en effet, relevé l'importance du décalage subsistant entre le point de vue des Neuf et la position exprimée publiquement, ces jours derniers, par M. William Simon.

Une des divergences importantes entre la position européenne et celle défendue par le secrétaire au Trésor concernerait les précautions à prendre pour que le rôle de l'or, au sein du système monétaire international, ne se trouve pas renforcé. Les Neuf, ou du moins certains d'entre eux, avaient fait préciser à Zeist que les mesures projetées ne devraient en aucun cas se traduire par une augmentation globale des réserves d'or détenues par les banques centrales (*le Monde* du 25 avril). M. Simon souhaiterait, quant à lui, aller plus loin, c'est-à-dire obtenir l'assurance que, avec le temps, l'encaisse-or des banques centrales irait s'amenuisant ; compte tenu de l'écart séparant encore la position de la C.E.E. de celle des États-Unis, les Neuf renonceraient à provoquer un débat serré sur le thème de l'or, à Washington, la semaine prochaine.

Qu'adviendra-t-il ensuite de l'accord de Zeist, si la persuasion et les chuchotements de couloir ne suffisent pas à y rallier les Américains ? Les ministres des finances, qui ont prévu de se réunir le 15 juillet, devront alors aviser, nous dit-on. En vérité, à voir la circonspection manifestée jeudi à Luxembourg, l'accord de Zeist fait aujourd'hui quelque peu figure d'« accord bidon », incomplet, puisque ses modalités d'application, pourtant essentielles, n'ont pas été précisées. Il donne surtout l'impression de révéler une détermination et une cohésion qui n'existent absolument pas.

Certes, les ministres affirmaient jeudi soir que la fidélité aux objectifs et aux méthodes définis à Zeist n'était nullement entamée. Il devient, cependant, difficile de voir dans cet accord autre chose qu'une simple contribution intellectuelle de la Communauté aux réflexions de la collectivité internationale sur la manière de résoudre le problème de l'or.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE FLOTTEMENT CONCERTÉ DES CINQ DU « SERPENT » FONCTIONNE BIEN constate M. Werner

Les ministres des finances des cinq pays de la Communauté dont les monnaies flottent de concert au sein du « serpent » (Allemagne, Benelux, Danemark) se sont réunis tard dans la soirée, jeudi, à Luxembourg. A l'issue de la réunion, M. Pierre Werner, ministre luxembourgeois des finances, a indiqué que le système fonctionnait parfaitement à l'heure actuelle et qu'il ne voyait pas de raison qui puisse expliquer l'agitation sur les marchés des changes européens avant chaque rencontre monétaire, soit à l'échelle des Cinq, soit au niveau des Neuf.

La prochaine réunion des Cinq aura lieu le 15 juillet à Bruxelles.

Des organisations de consommateurs s'inquiètent du rôle et de la composition des comités d'usagers

La création auprès de chaque ministère d'un comité d'usagers provoque, de la part des principales organisations de défense des consommateurs (1), des réactions mitigées. Favorables en général à la consultation des usagers et des consommateurs par les pouvoirs publics, les associations s'inquiètent du rôle exact qui sera dévolu à ces nouveaux comités.

La F.N.C.C. *« regrette qu'on restreigne la participation des usagers à une réforme purement administrative alors qu'il apparaît de plus en plus nécessaire d'associer les représentants des consommateurs à la définition de la politique économique et sociale à tous les niveaux »*, tandis que le C.N.A.P.F. ne peut *« se contenter d'une présence plus ou moins formelle. La reconnaissance des usagers n'est pas une satisfaction morale; elle doit être une force en concurrence avec d'autres »*.

La composition de ces comités suscite également quelque inquiétude : l'U.F.C.S. rappelle *« que les organisations de consommateurs sont l'expression privilégiée des usagers et doivent, en conséquence, être associées à leurs travaux »*, et l'Union fédérale des consommateurs précise qu'*« en aucun cas elle ne sera favorable à un projet qui reviendrait à faire cautionner par les consommateurs ou les usagers les aberrations d'un système par trop technocratique »*.

La Confédération syndicale des familles souhaite, de son côté, que l'Union nationale des associations familiales, joue un rôle de relais dans ces comités, mais se prononce pour une *« négociation globale »* sur l'ensemble des problèmes qui se posent aux familles.

Enfin le Laboratoire coopératif fait remarquer que, dans bien des cas, les ministères (industrie, santé publique...) *« ignorent les consommateurs en tant que tels, mais reconnaissent pour interlocuteurs les industriels producteurs de pétrole, de matières grasses, de cosmétiques, de médicaments »*.

Dans d'autres cas, comme au ministère de l'agriculture, le contact reste insuffisant. Enfin, note le laboratoire coopératif, *« le comité national de la consommation, créé auprès du ministre des finances, est un véritable comité d'usagers, mais il est trop peu consulté et surtout trop peu écouté. L'information libre et complète est un élément fondamental du contact avec les usagers. A cet égard, les difficultés énormes qu'il y a à traiter à l'O.R.T.F. des sujets relatifs à la consommation méritent un examen particulier. »*

(1) Union fédérale des consommateurs (Que choisir ?), Confédération nationale des associations populaires familiales, Confédération syndicale des familles, Union civique et sociale, Laboratoire coopératif d'analyses et de recherches, Fédération nationale des coopératives de consommation.

● FORTE AUGMENTATION DES RESERVES MONETAIRES DES PAYS PRODUCTEURS DE PETROLE. — Les réserves monétaires des principaux pays producteurs de pétrole ont augmenté de 110 % au cours du premier trimestre 1974 (16 milliards de dollars à fin mars contre 7,6 milliards au début de 1974).

C'est le Nigéria qui a enregistré la progression la plus spectaculaire selon les dernières statistiques du Fonds monétaire international (F.M.I.), ses réserves atteignent 1,2 milliard de dollars contre 446,3 millions.

Parmi les pays industrialisés, le Japon, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne et le Canada ont enregistré un accroissement de leurs réserves monétaires. Par contre, l'Italie, la Suède et les Pays-Bas ont connu une diminution.

● LE GOUVERNEMENT DE L'EQUATEUR a pris, le 6 juin, une participation de 25 % dans les actifs de la société pétrolière américaine Texaco dans le pays. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

AU SYMPOSIUM SUR L'ÉNERGIE ET LES MATIÈRES PREMIÈRES

Nouvel affrontement entre les États-Unis et les représentants du tiers-monde

Le nouveau ministre de l'industrie, M. d'Ornano, a ouvert le jeudi matin 6 juin le premier symposium mondial sur l'énergie et les matières premières, qui se tient à Paris, au Palais des congrès, jusqu'au 8 juin, et réunit les plus grands spécialistes mondiaux.

Après s'être félicité de voir réunis des « *représentants des pays industriels consommateurs, des pays sous-développés riches en hydrocarbures ou en matières premières minérales et aussi des responsables des pays sous-développés dépourvus de ressources naturelles* », M. d'Ornano a évoqué les risques de réapparition de « *mécanismes conflictuels* » entre « *blocs de consommateurs et de producteurs* ».

Les seules véritables solutions passent par la recherche d'un « *nouvel ordre économique international fondé sur l'intérêt mutuel et la coopération* ».

C'est le thème que devait également développer M. William Eberlé, représentant spécial du président Nixon pour les questions commerciales internationales : les Etats-Unis souhaitent l'établissement de règles de conduite internationales, pour éviter les restrictions d'exportations ou d'importations décidées unilatéralement par un ou plusieurs pays.

Il a développé un vibrant plaidoyer pour la coopération internationale, précisant que ces « règles de conduite » pourraient être élargies à un plus grand nombre de pays dans le cadre du GATT.

Un code de conduite trop strict, a-t-il dit, serait difficile à établir, car « *il n'existe pas de consensus général sur l'utilisation légitime des restrictions* ». M. Eberlé pense donc que tout arrangement international devrait prévoir un degré de « *flexibilité* » suffisant pour une politique nationale.

Il a souligné, enfin, que le problème des matières premières ne se posait pas en termes d'« *affrontement Nord-Sud* » entre pays en voie de développement et pays industrialisés. « *Les Etats-Unis et d'autres pays développés aussi bien que de nombreux pays en voie de développement sont d'importants fournisseurs de matières premières.* »

Les Etats-Unis, a précisé M. Eberlé, « *accueillent avec scepticisme les propositions tendant à une fixation internationale du prix des matières premières* ». Il a mis les producteurs en garde : s'ils augmentent trop leurs prix, ils risquent de susciter des productions concurrentes et de perdre leur marché.

« L'heure de la charité est passée »

En réponse à cette prise de position extrêmement ferme, les représentants des pays en voie de développement ont réaffirmé leur position, développant les thèmes exposés précédemment dans diverses instances internationales.

M. Abdelkader Chanderli, président de la Compagnie algérienne du méthane liquide, a rappelé notamment que le problème des matières premières est indissociable, pour l'Algérie, du problème du développement de son ensemble. Il s'est étonné de la faible proportion de représentants du tiers-monde au symposium, et a déclaré : « *L'heure de la charité est passée. C'est le temps de la vérité et peut-être de la justice. Nous défendons nos intérêts, mais nous sommes ouverts au dialogue et à la coopération.* »

De son côté, M. Sumitro Djojohadikusumo, ministre d'État pour la recherche de la République d'Indonésie, autre pays producteur de pétrole, a longuement justifié le prix actuel du pétrole. Il a émis des doutes sur les possibilités de remplacement rapide par d'autres sources d'énergie, chiffrant le délai minimum à dix ans.

Sur un plan moins général et plus technique, le professeur Peter Odell, de l'université Erasme à Rotterdam, a causé une certaine surprise en affirmant que l'Europe pouvait, si elle voulait s'en donner la peine, se rendre indépendante sur le plan énergétique à partir de 1985, grâce au pétrole extrait des forages sous-marins.

A propos du problème de l'utilisation optimale des resources, M. Delouvrier, président du conseil d'administration d'E.D.F., a déclaré qu'il n'existait pas de risque de pénurie d'énergie à long terme. Evoquant la nécessité de réduire le gaspillage actuel, il a estimé que l'on pouvait réduire de moitié la part de 40 % détenue par le chauffage dans la consommation française de produits énergétique en améliorant régulation et isolation. Il a réaffirmé la nécessité d'une politique réglementaire destinée à limiter les temps de chauffage : cette limitation lui paraît plus efficace, et plus rentable que celle consistant à brider l'utilisation des véhicules automobiles, qui ne consomment que 15 % des importations pétrolières françaises.

La restructuration du secteur « service informatique »

Sogeti absorbe CAP

La fusion entre les deux grandes sociétés de service informatique, CAP et Sogeti (1), a été officiellement annoncée au personnel le mercredi 5 juin. Le nouveau groupe occupera la première place, en France, dans son secteur, avec un chiffre d'affaires supérieur à 110 millions de francs et mille sept cents employés. Un accord est intervenu le même jour entre les organisations syndicales et la direction de CAP-Sogeti. Il garantit l'emploi de tout le personnel pendant la durée des opérations de restructuration (environ un an et demi). En outre, un nouveau statut, reprenant les avantages nouveaux en vigueur dans chacune des deux compagnies, sera élaboré.

Cette opération est la concrétisation juridique d'une situation de fait. Sogeti avait racheté dans un premier temps 15 % de CAP détenu par la Banque de Suez, puis 33 % à l'un des fondateurs, M. Asscher. Fort de ses 48 % et de l'appui de la délégation à l'informatique, qui a toujours vu d'un bon œil les initiatives de son « patron », M. Kampf, il ne restait plus à Sogeti qu'à concrétiser ses positions dans CAP. D'autant que le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), qui détient par l'intermédiaire de la CISI, sa filiale informatique, 34 % de Sogeti, était particulièrement intéressé à une telle opération, qui s'inscrit en droite ligne dans le processus de concentration de la profession.

Ce phénomène, qui s'accélère, s'effectue essentiellement autour de deux pôles : le C.E.A. et les banques. Ces dernières, grosses utilisatrices d'informatique, ayant les moyens de financer les sociétés de service, contrôlent une bonne partie du marché. Dernièrement, Natio-Informatique, la filiale spécialisée de la B.N.P., a repris la compagnie de services d'Honeywell Bull.

Le Crédit lyonnais, de son côté, contrôle la Sligos (issue de la fusion entre Cégos-Informatique et la Sliga). Quant au C.E.A., il oriente son action dans deux directions : d'une part, le traitement de l'informatique, où il occupe maintenant la première place en France, avec la prise de contrôle en avril de la Société d'informatique appliquée (S.I.A.) par la CISI ; d'autre part, la partie « conseils et services », grâce aux 34 % de la CISI dans le nouveau groupe CAP-Sogeti.

Il reste que cette concentration des entreprises amorcée sur le marché des services informatiques rend délicate la survie des sociétés de taille moyenne. La concurrence devient vive et il leur est difficile de lutter contre les nouveaux géants. C'est sans doute ce qui explique qu'aujourd'hui la majorité des entreprises moyennes de services informatiques ont du mal à résister à la tentation de « se vendre ». — J.-M. Q.

(1) Le capital de Sogeti-CAP sera réparti entre le fondateur de Sogeti, M. Kampf (51 %), la CISI (34 %) et les autres actionnaires de CAP (15 %).

● L'AVENIR DE LA C.I.I. — Dans son arbitrage dans le conflit Thomson-C.G.E. (*le Monde* du 5 juin), M. Huvelin estime que la dissolution de Fininfor — la holding commune aux deux groupes qui contrôle la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.) — devrait intervenir avec effet rétroactif au 1ᵉʳ juin 1974.

● CONTRAT POUR CREUSOT-LOIRE EN SUEDE. — La société suédoise Carborx AB, filiale du groupe Svenska Utveckling AB, a signé un contrat avec le groupe métallurgique français Creusot-Loire concernant la livraison d'une usine de fabrication pour la mise en forme du métal et le laminage. Cette usine, qui coûtera environ 4 millions de couronnes suédoises (14,6 millions de francs), sera livrée dans le courant de l'année 1976.

AGRICULTURE

« JE SUIS FONDAMENTALEMENT UN TERRIEN ET UN HOMME SÉRIEUX », déclare M. Bonnet devant les chambres d'agriculture.

M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, dans sa première déclaration publique faite devant les chambres d'agriculture, a réaffirmé, jeudi 6 juin, les deux lignes de force de la politique gouvernementale : l'agriculture est une des très grandes chances de l'économie française, et la concertation avec les organisations paysannes est essentielle. « *Je ne suis pas de ceux*, a notamment déclaré le ministre, *qui se croient obligés de délivrer un message définitif sur la politique qu'ils vont mener. J'aurais pu vous apporter mille et un apaisements. Je ne le fais pas aujourd'hui, car je suis fondamentalement un terrien et un homme sérieux.* »

Les présidents de chambres d'agriculture ont favorablement commenté le style direct et le souci de concertation du nouveau ministre, en réservant toutefois leur avis définitif jusqu'à la présentation du plan de lutte contre l'inflation du 12 juin et la réunion de la conférence annuelle agricole.

M. Perrin, président national des chambres d'agriculture, a, par ailleurs, émis le souhait que la France prenne l'initiative d'inviter les chefs d'Etat et de gouvernement de la communauté « *à déterminer, sans délai, les bases réalistes d'une nouvelle solidarité européenne dans le respect du traité de Rome* ».

● BRITISH PETROLEUM AUGMENTE SES PRIX AU JAPON. — La compagnie pétrolière britannique British Petroleum a informé les raffineurs japonais qu'elle augmenterait le prix de son pétrole brut en provenance du Moyen-Orient de 50 cents par baril avec effet rétroactif a compter du 1ᵉʳ janvier 1974.

La B.P. a également précisé aux compagnies pétrolières japonaises que ce nouveau prix serait provisoire et qu'il pourrait y avoir une autre augmentation si la situation sur le marché du pétrole l'exigeait.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE FERNAND DE DROUAS

L'assemblée générale du 30 mai 1974 a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1973, qui font apparaître un bénéfice net de 784 207 F, en augmentation de 48 % sur l'exercice précédent.

Le total du bilan s'élève à 216 millions 812 792 F en augmentation de 15 % sur l'exercice précédent, les dépôts des entreprises et des particuliers augmentant, pour leur part, de plus de 25 %.

L'assemblée a décidé la mise en paiement, le 28 juin, d'un dividende de 6 F par action donnant droit à un crédit d'impôt de 3 F.

L'assemblée a nommé administrateur M. Charles Cristofini, président du directoire de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), et a renouvelé les mandats de MM. Emmanuel Bardinet, Robert Charbonnel, Bernard Combemale, Jacques Debayle, Fernand de Drouas, Bernard Ginestet, Gérard Glotin, Jean Touton.

FINANCIÈRE FERNAND DE DROUAS ET CIE

L'assemblée générale du 30 mai 1974 a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1973, qui font apparaître un bénéfice net de 481 398 F contre 446 002 F pour l'exercice précédent.

Les bénéfices consolidés avant impôt, amortissement et provisions, se sont élevés à 3 050 410 F contre 2 817 839 F pour l'exercice précédent et le bénéfice net consolidé est passé de 969 828 F à 1 245 605 F.

L'assemblée a décidé la mise en paiement, le 28 juin, d'un dividende de 3 F par action donnant droit à un crédit d'impôt de 1,50 F.

L'assemblée a désigné comme membre du conseil de surveillance M. Pierre Gruet.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TÉLÉPHONES ERICSSON

L'assemblée générale ordinaire du 5 juin 1974, réunie sous la présidence de M. Marcel Cazes, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 faisant apparaître un bénéfice net de 21 millions 933 053,14 francs ne renfermant pas de plus-values à terme.

Elle a décidé la distribution aux 646 491 actions d'un dividende de 20 francs (contre 20 francs en 1972 à 404 058 actions) qui sera mis en paiement à partir du 1ᵉʳ juillet 1974 contre remise du coupon nº 24. Compte tenu de l'impôt payé au Trésor, il formera un revenu global de 30 francs par action.

L'assemblée a également renouvelé le mandat d'administrateur de M. Marcus Wallenberg.

BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE (B.I.M.P.)

Réunie le 28 mai 1974, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1973 se soldant par un bénéfice net, hors plus-values à long terme, de 2 916 827 francs contre 2 873 110 francs en 1972. Après affectation de 1 503 090 francs à la réserve générale, la réserve légale étant à son plein, le dividende par action de 50 francs nominal a été fixé à 5,67 francs (contre 5,40 l'an dernier) assorti d'un avoir fiscal de 2,34 francs. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 28 juin 1974.

Les mandats d'administrateurs de MM. Jacques Journel et Henri de Paillerets ont été renouvelés. L'assemblée a également nommé administrateur M. Ludovic Froissart.

COMPAGNIE DE MOKTA

Les actionnaires de la Compagnie de Mokta, réunis en assemblée générale le 5 juin 1974, ont approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui se soldent par un bénéfice de 27 millions 155 769 F (dont 11 350 992 F de plus-values de cessions d'actif).

Le dividende net par action a été fixé à 7,80 F (contre 7,50 F pour 1972), ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, porte la rémunération globale à 11,70 F.

L'assemblée a, d'autre part, renouvelé le mandat des administrateurs et nommé administrateur M. Jesus Romeo Gorria.

Dans son allocution, le président Jean-Yves Eichenberger a souligné que les préoccupations de Mokta se situaient essentiellement, comme pour toute autre société minière, au niveau de la situation mondiale du marché des matières premières, mais qu'il y avait lieu de rester à cet égard relativement optimiste.

Commentant la découverte du gisement d'uranium de Cluff, au Canada, le président devait préciser que la mise en production de ce gisement pourrait commencer au milieu de l'année 1977 si les conditions d'une mise en exploitation au Canada maintiennent au projet sa validité économique.

En confirmant le développement, dès cette année, des activités de production de granulats et de transformation des matières plastiques, M. J.-Y. Eichenberger a indiqué que Mokta s'efforçait de trouver à sa trésorerie, en très sensible augmentation ces dernières années, des emplois industriels rentables dans les domaines conformes à sa stratégie de développement.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LE DOLLAR ET LA RÉFORME DE LA MONNAIE

(Suite de la première page.)

Il serait assez vain d'essayer de distinguer rigoureusement les facteurs qui ont contribué à cet état critique et de faire la part du système monétaire et des circonstances exogènes. Il n'est ni suffisant ni peut-être opportun de dire que les Etats-Unis en sont là pour avoir consenti à être policiers et bienfaiteurs de l'humanité ; ces rôles n'ont pas été sans quelque avantage et, en tout cas, ne simplifient ni le diagnostic ni la solution. Il est indispensable en revanche de rapprocher la situation présente de la structure de l'économie des Etats-Unis. Ce terme de structure, l'analyste économique de type courant l'a en horreur : on le comprend. Il suscite le scepticisme quant aux quasi-mécanismes de rééquilibre, lorsqu'un excédent de la balance commerciale dure quatre-vingt-douze ans, et invite alors à ne pas réduire le *dollar gap* aux seuls errements de la politique monétaire des Européens. Aujourd'hui comme hier, il attire l'attention sur la tendance à l'autosuffisance de la plus grande économie occidentale, sur les emprises qu'elle exerce sur d'autres économies et sur son avance technologique due, pour une bonne part, à des raisons extra-économiques.

Ce puissant ensemble adopte la politique économique qui convient à sa structure et la politique monétaire qui convient à sa politique économique. Il ne souhaite pas développer la demande de consommation *en profondeur*, c'est-à-dire en direction des catégories sociales relativement défavorisées, parce qu'il obéit strictement, dans l'ensemble, à la norme de la solvabilité, appliquée sur des marchés de grandes unités et de groupes oligopoliques. Il faut donc accéder à des marchés extérieurs. L'Amérique latine, dès longtemps, procure les matières premières désirées, mais elle demeure un payeur médiocre, dans un climat politique incertain. L'Asie, qui avait été un grand espoir immédiatement après la guerre, sera, quand ce sera possible, réanimée par l'Asian Development Bank, mais les fausses paix n'en font pas un marché sûr. En Afrique, des gages sont pris, le marché étendu et régulier reste à créer. L'Europe occidentale reconstruite était et demeure le marché privilégié sous tous rapports.

Aussi les organisations européennes successives naissent-elles américaines. L'Europe continentale doit être sauve. Une organisation autonome et trop vigoureuse empêcherait qu'on pût tirer tout le parti possible du décalage technologique. L'idéal est la concurrence s'exerçant le plus longtemps possible sur un pied d'inégalité. Sous ce rapport, il n'y a pas, dans la perspective des Etats-Unis et *par rapport à leur avantage propre*, de contradiction entre le schéma libéral et des pratiques qui ne sont, à aucun degré, compatibles avec lui, telles que les investissements directs, les firmes multinationales et l'euro-dollar.

Une logique sans défaut

Dans la même optique et par référence aux mêmes intérêts, la politique de l'étalon-dollar est fidèle à une logique sans défaut.

Au moment de leur lancement, les Organisations internationales reçurent une unité de compte définie par la parité du dollar en ce temps-là (35 dollars l'once). Depuis, le dollar a été imperturbablement tenu pour la référence privilégiée de tous les calculs économiques dans les échanges internationaux. Etant supposé permettre directement le contact avec les plus hautes performances économiques d'Occident, il orientait continûment vers New-York les projets du monde des affaires. Les soldes en dollars furent longtemps quasi automatiquement virés aux Etats-Unis. L'asymétrie pénétrait à ce point les esprits et les mœurs qu'on y portait à peine attention.

Bien que la crise fût annoncée depuis longtemps par les experts les plus aigus, la décision du 15 août 1971 ébranla le monde et fit bientôt voir que la seule solution tolérée était l'ajustement des autres devises au dollar. Des pressions vigoureuses s'exercèrent pour obtenir les réévaluations des devises étrangères même quand elles imposaient, comme pour le yen, de lourds sacrifices à un partenaire principal. C'était perdre son temps que de proposer un changement substantiel de la parité-dollar par rapport à l'or, parce que cette mesure n'aurait en rien surmonté la crise et surtout parce qu'elle n'avait pas la moindre chance d'amener les Etats-Unis à renoncer à une asymétrie qui constitue la pièce maîtresse de leur politique monétaire. Sans abjurer le principe de non-réciprocité, ils ont par deux fois dévalué le dollar dans la mesure qu'ils ont choisie et au moment qu'ils estimaient opportun.

La réévaluation du dollar par rapport à l'or, dans l'état actuel des choses, doit être considérée comme exclue. Non moins la convertibilité du dollar en or. Outre le choix de principe qui découle de l'essence de leur politique, les Etats-Unis n'ignorent pas le pouvoir d'intervention sur le marché du métal qui appartient au grand producteur d'or qu'est l'Union soviétique, et dont le volume, en 1973, par exemple, s'évalue en centaines de tonnes.

Bornons-nous donc à enregistrer les préférences de rechange qu'ont montrées les Etats-Unis. Ils ont prôné le plan White (2) quand ils disposaient d'une énorme provision de métal. Au creux de leur déficit et de leurs difficultés, ils n'ont pas dédaigné de suggérer la démonétisation de l'or. Aujourd'hui, leur balance des paiements se redressant, ils esquissent une opinion moins excessive par rapport au métal, sans que, du reste, l'essentiel de leurs positions propres soit changé.

(2) Du nom d'un haut fonctionnaire de la Trésorerie des Etats-Unis qui, s'opposant au plan Keynes proposé en 1943, donnait un rôle étendu à l'or, dans les règlements internationaux.

L'illusion de la monnaie européenne

L'interprétation que nous offrons éclaire exactement, croyons-nous, l'histoire tourmentée de la politique dite de la monnaie européenne. C'est par rapport aux Etats-Unis et au dollar que se comprennent l'Europe des Six, l'Europe des Neuf et l'Europe des flottements monétaires. L'Europe des Six était un champ commercial excellent pour l'expansion du dollar ; elle le demeure pourvu qu'elle « s'ouvre » aussi largement qu'il est possible. L'Europe des Neuf posait le problème quasi insoluble de la coordination des structures britanniques et des structures continentales et la difficulté extrême de marier la livre à une monnaie européenne. Les actions très inégales de la politique économique et monétaire américaine sur les composantes de l'Europe pouvaient faire prévoir l'éclatement du « serpent ». Aujourd'hui, les inégalités des structures économiques, la non-harmonisation persistante des salaires, des fiscalités et des charges sociales, se compliquent des inégalités quant à la dimension et à la composition des réserves.

Avec un certain recul, nous voyons dans un fort grossissement la part d'illusion que comportait le slogan de la « monnaie européenne » et même du plan Triffin. Ce grand monétariste, l'un de ceux qui ont montré la plus haute probité en toute circonstance, ne se trompait aucunement sur le contenu *souhaitable* d'une réforme monétaire convenable aux intérêts européens en tant que tels. La mise en commun des réserves, la création d'une sorte de relais entre politiques nationales et Fonds monétaire, étaient un projet grandiose et techniquement correct. Mais le bon serviteur de l'Europe et de l'Amérique qui le proposait a été trop optimiste en évaluant le champ du *possible*. La mise en commun des réserves, c'est un autre nom pour la création d'une autorité monétaire, d'une Banque centrale ; celle-ci ne se sépare pas de la souveraineté politique et n'existe dans sa plénitude que si, le cas échéant, elle *sait* et *peut* dire « non » aux empiètements de l'extérieur, s'ils la menacent gravement. Ce n'est plus le marché des marchandises, des capitaux et de la monnaie qui est alors en cause, ni la loi du marché orienté par une puissance étrangère. La « *personnalité monétaire* » de l'Europe (Dehem) ne pouvait se concevoir et ne se concevait que dans un nouveau réseau des pouvoirs réels.

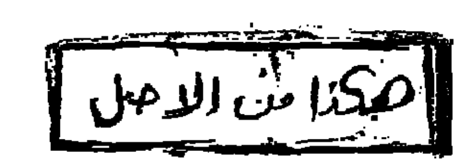
La confusion au sujet des objectifs à atteindre se glisse parfois dans les plaidoyers les moins compétents en faveur d'une monnaie « européenne ». En cette fin de siècle, une mondialisation des relations économiques se dessine qui n'est ni l'œuvre des seules initiatives marchandes ni le thème d'un projet commun. Chaque devise des pays avancés se soutient par des actions à l'échelle du monde, émanant de centres industriels et financiers. La coopération entre centres industriels et financiers de l'Europe continentale est donc une méthode féconde qu'un intelligent empirisme organisateur peut employer. L'Europe continentale, dépassant les limites artificielles des Six, peut gagner beaucoup par les collaborations entre ses industries, ses centres techniques, ses organismes financiers, ses exportations combinées de choses, d'hommes et d'actifs culturels. *En deçà* de l'institutionnalisation, il lui est permis de reconquérir un peu de la capacité d'expansion qui a illustré ses plus belles époques. C'est bien de cela qu'il s'agit : car on ne répétera jamais assez qu'une Europe très intégrée, et même parfaitement unie pourrait, aussi bien qu'une autre, devenir une sorte de protectorat ou de zone d'influence privilégiée.

Concluons, pour notre objet, que nous repoussons la diversion tentée par un expert américain (G. Haberler). La convertibilité du dollar, avance-t-il, a deux faces : c'est la convertibilité en d'autres devises, d'une part ; c'est, de l'autre, la convertibilité en termes de réserves : or et droits de tirage spéciaux. La première est étendue et c'est celle qui importe surtout. La seconde est impossible, mais moins décisive quant au développement du commerce international. Nous répondons que c'est la seconde qui doit retenir toute notre attention pour rétablir un minimum de réciprocité dans les relations entre devises et sauvegarder la participation croissante au commerce extérieur de l'Europe élargie.

FRANÇOIS PERROUX.

Prochain article :

CORRIGER L'ASYMÉTRIE OCCIDENTALE



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
6 JUIN

Effritement

Le très léger mouvement de reprise déclenché mercredi en clôture par des rumeurs de manipulations monétaires n'a pas eu de suite, et l'effritement s'est poursuivi à la Bourse dans le plus grand calme. Le volume des transactions s'est encore réduit, et les cotations ont été effectuées avec rapidité.

Les opérateurs n'ont pas semblé porter un intérêt particulier au discours de politique générale de M. Chirac, se réservant d'attendre les mesures qui seront prises sur le plan fiscal. Autour de la corbeille, l'on s'entretenait derechef de l'institution éventuelle d'une taxation des plus-values boursières.

Baisse de Locafrance (réservée à l'offre au début de séance), U.C.B., La Hénin, Viniprix, Auxiliaire d'Entreprises, Bouygues, Générale de Fonderie, Poclain, J. Borel, Legrand, Moulinex, Thomson.

Avance de Cofimeg, Chargeurs, Moët-Hennessy, Usinor.

Les valeurs étrangères ont été bien disposées pour la plupart.

Fermeté des américaines : Kodak, Du Pont de Nemours.

Les allemandes et les hollandaises se sont montrées soutenues.

Hausse remarquée des pétroles internationaux : Exxon, Norsk Hydro, Pétrofina.

Repli général des mines d'or après leur avance de la veille.

Sur le marché de l'or, le calme a régné et les cours sont restés stables malgré la reprise du métal à Londres : 25 795 F contre 25 800 F pour le lingot et 25 825 F contre 25 875 F pour le kilo en barre. Le napoléon perd 0,40 F à 258,60. La valeur des transactions a légèrement fléchi à 17,8 millions de F contre 19,20 millions de F.

La rente 4 1/2 % a oscillé au voisinage de ses niveaux de mercredi.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6-6	7-6
1 dollar (en yens) ..	282,225	282 40

LONDRES

Sensible renversement de tendance vendredi matin à la Bourse de Londres, où, à l'ouverture, les cours s'orientent à la baisse dans presque tous les compartiments, notamment aux industrielles, aux banques et aux sociétés immobilières à la suite de la suspension des cotations de Guardian Properties. Stabilité des pétroles, mais nouvelle avance de B P à l'annonce d'une nouvelle découverte en mer du Nord. Les mines d'or poursuivent leur repli. Fermeté des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 157 50 contre 159 ..

VALEURS	CLOTURE 6 6	COURS 7 6
War Loan 3 1/2 % ..	25 5-8	25 5/8
Beechams	223 ..	223 3 4
British Petroleum ..	462 ...	463 1 2
Shell	203	205 ..
Vickers	111 1/2	106 ...
Imperial Chemical ..	224	223
Courtaulds	95 1/2	94 3 4
De Beers	254 ...	254
* Western Holdings ..	24 ...	23 1 8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	151	148
* West Driefontein ..	32 1 2	31 1 2

(*) En livres

MARCHÉ MONÉTAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics....	....	....
Effets privés....	....	13 %
Moyen terme....		5 %

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C.A.M.E., c. 14	7 p. 5	1 10

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SONY. — Bénéfice net du semestre terminé le 30 avril : 9 082 millions de yens contre 10 252 millions (— 11,4 %). La société indique que grâce à l'augmentation de son chiffre d'affaires durant cette période — 155 065 millions de yens non consolidé (+ 28 %) — elle est parvenue à contenir la pression des coûts aggravée par la crise énergétique.

DELALANDE. — Les actions de la société seront introduites à la Bourse de Paris le 20 juin au prix d'offre minimum de 450 F.

J. BOREL INTERNATIONAL. — Sous réserve de l'approbation définitive des autorités compétentes, les actions de la société seront introduites lundi 10 juin à la Bourse de Londres.

NEW YORK

Nouvelle et forte avance

Pour la quatrième séance consécutive, Wall Street a monté jeudi. Le mouvement de hausse, qui s'était notablement ralenti la veille, a repris de l'ampleur, si bien qu'en clôture l'indice des industrielles s'établissait à 845,35 (+ 15,17 points), ce qui porte le total de ses gains à plus de 42 points depuis lundi.

Le volume des transactions a peu varié cependant : 13,36 millions de titres ont changé de mains contre 13,68 millions précédemment.

L'optimisme des opérateurs s'est essentiellement fondé sur les perspectives d'une prochaine baisse du loyer de l'argent. Plusieurs informations ont contribué à la renforcer : la décision de la First National Bank of Miami d'abaisser à son tour son taux de base, la confiance du président de la Bank of America dans une prochaine détente, enfin les rumeurs, confirmées après la clôture, selon lesquelles le volume du crédit demandé par les entreprises durant la semaine s'achevant mercredi aurait diminué.

Sur 1 781 valeurs traitées, 1 007 ont monté, 386 ont baissé, 388 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 172,97 (+ 2,78) ; services publics, 75,35 (+ 0,58).

VALEURS	COURS 5/6	COURS 6 6
Alcoa	43	44 1 4
A.T.T.	46 1 4	47 1 8
Boeing	17	17 5 8
Chase Manhattan Bank	41 1 2	42 1 2
Du Pont de Nemours	183 5-8	188 5 8
Eastman Kodak	112 ..	114 3 8
Exxon	75 7 8	78 .
Ford	53 1 4	53 1 2
General Electric	48 1 4	49 1-2
General Foods	24 1 2	25 3 4
General Motors	51 3 8	51 5 8
Goodyear	17 .	17 1 2
I.B.M	220 3 8	227 1 2
I.T.T	21 1 8	21 6 8
Kennecott	36 1 2	36 1 8
Mobil Oil	43 1 4	44 1 8
Pfizer	37	37 1 8
Schlumberger	100 7-8	102 3 4
Texaco	26 3 8	27 1 8
U.A.L. Inc.	28 1 4	28 1 4
Union Carbide	42 5 8	43
U.S. Steel	43 3 4	44 1 2
Westinghouse	16 .	15 1/2
Woolworth	16 ..	15 3-4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc 1973)

	5 juin	6 juin
Valeurs françaises	92	91,2
Valeurs étrangères	97,5	97,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc 1961)

Indice général	76,7	76,5

BOURSE DE PARIS — 6 JUIN — COMPTANT

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.
o : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 882	4 905	4 90
Canada ($ can. 1)......	5 090	5 085	5 03
Allemagne (100 DM) ...	197	197 390	197 ..
Belgique (100 fr.) ...	13 040	13 080	12 36
Danemark (100 Krd.)...	83 800	83 120	83 ..
Espagne (100 pes.).....	8 619	8 620	8 55
Grande-Bretagne (£ 1)...	11 815	11 860	11 80
Italie (100 lires).....	0 763	0 762	0 71
Norvège (100 krs.).	90 620	90 670	91 ..
Pays-Bas (100 fl.)......	187 300	188 850	186 ..
Portugal (100 esc.)	19 930	20 020	20 ..
Suède (100 krs.)	113 420	113 220	113 50
Suisse (100 fr.).......	166 300	166 800	165 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6 6
Or fin (kilo en barre)	25875 ..	25760 ..
Or fin (kilo en lingot).	25800 ..	25795 ..
Pièce française (20 fr.).	259 ..	258 60
Pièce française (10 fr.)	195 ..	199 60
Pièce suisse (20 fr.)...	269 20	265 50
Union latine (20 fr.)...	249 ..	242 50
Souverain	239 80	241 50
Pièce de 20 dollars ..	1238 ..	1250 ..
Pièce de 10 dollars..	545 ..	670 ..
Pièce de 5 dollars...	392 50	387 50
Pièce de 50 pesos ...	1072 ..	1090 ..
Pièce de 10 florins	225 10	225 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LA SUSPENSION DU MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ

Les programmes de l'O.R.T.F. pourraient être moins perturbés en fin de semaine

La grève déclenchée le 5 juin par certains personnels techniques et administratifs, qui entendaient ainsi marquer leur solidarité avec leurs collègues en grève depuis le 30 mai, est suspendue depuis le vendredi 7 juin, à la demande du comité de grève. Les programmes de la radio et de la télévision seront donc vraisemblablement moins perturbés dans les jours à venir qu'ils ne l'ont été depuis mercredi. Le déclenchement de la grève de solidarité avait, en effet, eu pour conséquence, jeudi soir, la diffusion d'un programme minimum commun aux trois chaînes de télévision. Il en avait été de même à la radio.

Ce vendredi, à la radio, le programme unique prévu par le service minimum est toujours diffusé sur France-Inter, France-Culture, France-Musique, Inter Variétés (musique ininterrompue et journaux à 8 h., 13 h. et 19 h.). Cependant des changements pourraient intervenir dans le courant de la journée. Sur les trois chaînes de télévision les programmes normaux seraient maintenus.

Le mouvement, commencé le 30 mai par certains agents et portant sur la revalorisation de la grille hiérarchique et le maintien d'un certain niveau de production, se poursuit.

Les personnels hors statut (réalisateurs, artistes, etc. rémunérés au cachet) feront grève du 11 au 16 juin, ainsi qu'ils l'ont annoncé (nos dernières éditions du 7 juin). Leurs centrales syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.) ont exposé jeudi 6 juin les raisons de ce mouvement : rattrapage des salaires, lutte contre le chômage, redémarrage de la production... Elles doivent rencontrer la direction de l'Office lundi prochain, à 15 heures. En cas d'échec des négociations, la grève pourrait être « illimitée ».

Le S.N.J.-O.R.T.F. condamne l'attitude de la direction

La section de l'O.R.T.F. du Syndicat national des journalistes, qui ne participe pas au mouvement de grève des personnels administratifs et techniques, « *condamne* », dans un communiqué publié le 6 juin, l'attitude de la direction. « *L'absence de toute volonté de négociation*, déclare le texte, *le refus de dialogue avec les organisations syndicales, mettent en danger le service public et apparaissent comme une provocation à l'égard des personnels.* »

« *Le Syndicat national des journalistes O.R.T.F., dont les revendications restent posées, en particulier en ce qui concerne les pigistes permanents, ne restera pas indifférent devant la dégradation de la situation à l'O.R.T.F.* », ajoute le communiqué. Le S.N.J.-O.R.T.F. conclut en invitant ses adhérents à « *refuser toute mission de reportage qui serait assurée par des personnels extérieurs à l'Office* ».

M. R.-A. VIVIEN SOUHAITE QUE L'ASSEMBLÉE NATIONALE EXAMINE EN « COMITÉ SECRET » LA SITUATION DE L'OFFICE.

M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne, président de la commission de contrôle de l'O.R.T.F., a rassemblé les cinquante signatures nécessaires à la demande de réunion en « comité secret » de l'Assemblée nationale, en vue d'examiner un rapport de M. Chinaud, député républicain indépendant de Paris, sur la gestion de l'O.R.T.F.

La conférence des présidents doit statuer mardi 11 juin sur cette demande

[L'article 33 de la Constitution précise : « Les séances des deux Assemblées sont publiques (...). Chaque Assemblée peut siéger en comité secret à la demande du premier ministre ou d'un dixième de ses membres. » Le règlement de l'Assemblée nationale précise en outre, dans son article 51 : « L'Assemblée peut décider de siéger en comité secret par un vote exprès et sans débat émis à la demande soit du premier ministre, soit d'un dixième de ses membres. Le dixième des membres est calculé sur le nombre des sièges effectivement pourvus. En cas de fraction, le nombre est arrondi au chiffre immédiatement supérieur. Les signatures doivent figurer sur une liste unique. A partir du dépôt de cette liste, aucune signature ne peut être retirée ni ajoutée et la procédure doit suivre son cours jusqu'à la décision de l'Assemblée. La liste « ne varietur » des signataires est publiée au « Journal officiel » à la suite du compte rendu intégral.

» Lorsque le motif qui a donné lieu au comité secret a cessé, le président consulte l'Assemblée sur la reprise de la séance publique.

» L'Assemblée décide ultérieurement de la publication éventuelle du compte rendu intégral des débats en comité secret. A la demande du gouvernement, cette décision est prise en comité secret. »]

● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, qui a déjeuné jeudi 6 juin à l'Elysée en tête à tête avec M. Jacques Chirac, premier ministre, s'était entretenu dans la matinée avec M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

LES CHEMINOTS C.G.T. ET C.F.D.T. RÉCLAMENT UNE AUGMENTATION

Les cheminots C.G.T. et C.F.D.T., chacun pour leur part, viennent d'exprimer leur impatience grandissante devant la dégradation de leur pouvoir d'achat. Depuis le 1er janvier, leurs salaires de base n'ont été relevés que de 4,25 % en deux étapes, alors que le coût de la vie, selon l'indice officiel des prix, avait déjà progressé de 5,9 % en avril.

Le relèvement des traitements de la fonction publique de 3,25 % en moyenne le 1er juin (soit 7,50 % depuis le début de l'année), déclarent les cheminots C.F.D.T., pour insuffisant qu'il soit, montre que le gouvernement a été obligé de tenir compte de la flambée des prix. Peut-il, dans ces conditions, ne pas prendre des mesures du même ordre pour les cheminots ?

L'accord signé en mars par les syndicats minoritaires, F.O., F.M.C. et C.G.C., prévoit un ajustement des salaires pour le second semestre, mais aucun rendez-vous n'a encore été fixé avec la direction de la S.N.C.F.

La fédération C.F.D.T. et, d'autre part, les cheminots C.G.T., sont fermement résolus à obtenir rapidement des négociations sur les salaires. Ils veulent également que soit appliquée intégralement la réduction de la durée du travail prévue au 1er juillet.

Après Tokyo

LA « JOCONDE » A MOSCOU

A son retour de Tokyo, « la Joconde » fera escale à Moscou le 14 juin et y restera un mois, jusqu'au 14 juillet, date de sa rentrée au Louvre. Elle sera présentée pendant trente jours aux visiteurs du musée Pouchkine, à la demande du gouvernement soviétique, après avoir été montrée pendant cinquante jours aux foules de Tokyo.

« La Joconde » a reçu la visite d'un million de Japonais (depuis le 20 avril), à raison de vingt mille par jour en semaine et trente mille le dimanche au Musée d'art occidental édifié dans le parc culturel Ueno. Comme c'est l'usage, le coût de l'exposition a été assumé par l'emprunteur : pour les Japonais, l'Agence japonaise des affaires culturelles, qui a couvert les frais de transport et perçu le prix des entrées. Il serait élevé : moins toutefois que la valeur du tableau, qui aurait été assuré pour 288 millions de francs.

A L'ISSUE DE CINQ SEMAINES DE CONFLIT

La Société nouvelle romanaise de chaussures ouvrira ses portes le 10 juin

La Société nouvelle romanaise, qui, succédant à Arnoux-Salamander, devait réemployer les salariés de cette usine, ouvrira ses portes le 10 juin. Après cinq semaines d'occupation des locaux, on avait fini par douter que cette entreprise, née d'une initiative spectaculaire de M. Bidegain, délégué général de la Fédération de la chaussure il y a dix mois, puisse jamais fonctionner. M. Bidegain a d'ailleurs participé à la signature, le 6 juin à Valence, de l'accord entre les délégués syndicaux et la direction fixant les conditions de réembauche des soixante-quinze travailleurs qui occupent l'usine depuis cinq semaines. Dix-neuf salariés reprendront le travail dès le 10 juin, vingt-deux autres le 17 juin, le reste, enfin, le 5 août au plus tard. Ces derniers bénéficieront jusque-là des allocations de chômage. La direction locale de l'emploi s'efforcera par ailleurs d'obtenir pour ces salariés de la S.N.R. une « indemnité temporaire dégressive » qui comblera pendant seize mois, à 90 %, l'écart éventuel entre les nouvelles rémunérations et celles dont bénéficiaient les travailleurs dans l'ancienne société Arnoux-Salamander.

Victoire ? Défaite ? Pour qui ? Les syndicats ont sans doute obtenu gain de cause sur les salaires. En revanche, en ce qui concerne l'emploi, le bilan est beaucoup moins positif : des 330 salariés de l'usine Arnoux-Salamander qui fermait ses portes en août dernier, 75 seulement seront réembauchés. Or le 2 mai, date de reprise des activités de la S.N.R. prévue par l'accord signé le 24 août par M. Bidegain et les syndicats, M. Kirschman proposait de réembaucher 167 personnes.

Sans doute, et c'était le motif avoué par les travailleurs pour refuser de reprendre le travail, 19 personnes étaient-elles alors « *délibérément écartées* », certaines avec la promesse d'un reclassement dans d'autres usines, les autres devant effectuer un second stage de formation. Il reste que depuis le 2 mai, on a perdu plus de cent postes de travail et... la plupart des commandes fournies par la Fédération de la chaussure, qui s'était engagée dans l'accord du 24 août à assurer à la S.N.R. un niveau d'ordres suffisant.

N'aurait-il pas été plus sage pour les syndicats d'accepter les conditions d'embauche proposées, quitte, quelques semaines plus tard, à renégocier les salaires et l'emploi, et pour M. Kirschman, directeur de la S.N.R., de faire quelques sacrifices afin de conserver les commandes ? La question reste posée.

« *C'était le premier problème de licenciements collectifs que nous nous soyons efforcés de résoudre* », reconnaît M. Bidegain. « *Nous manquions d'expérience, et des erreurs ont sans doute été commises d'un côté comme de l'autre. Mais l'accord de Romans a servi d'exemple à celui de Dole, qui mettait fin au conflit de Lip.* » « *L'erreur était dans la rédaction de l'accord du 22 août* », renchérit M. Kirschman. « *Il était à la fois trop vague, et conçu comme un accord cadre, alors que les salariés en ont exigé l'application à la lettre* ».

Les syndicalistes, notamment ceux de la C.G.T., qui avaient crié victoire lors de la signature de l'accord d'août dernier, ne manifestent cette fois que leur soulagement. — V. M.

A NICE

Quatre cents joueurs participent aux Jeux olympiques échiquéens

Le plus grand rassemblement du petit monde des échecs est né jeudi, avec l'ouverture officielle des vingt et unièmes Jeux olympiques échiquéens au Palais des expositions de Nice.

Quatre cents joueurs, de soixante-seize nations — il n'y en eut que soixante-deux inscrites aux précédents jeux de Skoplje en 1972 — participent à cette grande fête sur cases noires et blanches. La Fédération internationale des échecs (BIDE) ayant été fondée à Paris en 1924, la ville de Nice et la Féderation française des échecs qui organisent ces jeux du cinquantenaire ont voulu faire du tournoi mondial des nations qui a lieu pour la première fois en France un grand moment de l'histoire du « noble jeu ».

La déesse Caïssa, qui préside au destin des rois, des tours et des pions sera bien honorée si l'on en juge déjà par le cérémonial d'ouverture : somptueux et classique selon le rite des « autres Jeux olympiques ». A *la Marseillaise* succède la *Marche de Philidor*, hymne spécialement créé à l'occasion de ces jeux.

Le premier coup de pion est donné ce vendredi à 15 heures, mais il y avait foule dès jeudi pour la présentation officielle des équipes dans l'immense salle du Palais des expositions, balayé d'oriflammes bleus et jaunes et au milieu de laquelle trône une immense tour blanche. Ce fut un véritable ballet de têtes échiquéennes parmi les plus connues et les plus couronnées : Spassky, Petrossian, Karpov, Smyslov, Mecking, Portish, etc. Une absence remarquée... celle de Fischer qui, sans doute faute de dollars, n'a pas accepté de se mélanger à la masse. La seule tour qu'il fréquente actuellement semble être en ivoire. Un seul être vous manque ? C'est vrai, culte du héros ou pas, Fischer manque durement à ces Jeux. L'irascible Américain leur eût donné la troisième dimension : celle de la légende.

Ces Jeux se dérouleront en deux phases. Les préliminaires jusqu'au 15 juin puis le tournoi final du 15 au 30. Grand suspense... pour la deuxième place. La première ira sans aucun doute à l'U.R.S.S., qui aligne une équipe colossale. Dans l'ordre : Karpov, Kortchnoï, Spassky, Petrossian, Tal et Kouzmine (ces deux derniers étant remplaçants puisque les matches ont lieu sur quatre échiquiers). Que Spassky n'ait droit qu'au troisième échiquier en dit long sur la force de la représentation soviétique. L'U.R.S.S. pourrait d'ailleurs aligner une deuxième équipe qui partirait encore favorite. Anatoly Karpov, le nouveau petit prince des échecs soviétique, sera, en l'absence de Fischer, la vedette de ces Jeux.

L'équipe de France ne flotte pas dans les mêmes sphères. Expérimentale, composée de jeunes joueurs — Macles, Todorcevic, Seret, Puhm, Bessenay et Benoît, — elle limitera ses ambitions au milieu du tableau.

(Lire page 27 notre rubrique « Echecs ».)

● *Les grèves d'enseignants.* — Dans la région parisienne, ce vendredi matin, selon l'administration, les pourcentages d'enseignants qui ont suivi l'ordre de grève lancé par les syndicats de l'enseignement secondaire et de l'éducation physique (affiliés à la FEN) étaient les suivants : 21,5 % à Paris, 28 % en Seine-et-Marne, plus de la moitié en Seine-Saint-Denis (47 % dans les lycées, 57 % dans les collèges d'enseignement secondaire) et dans l'Essonne (61 % dans les lycées, 41 % dans les C.E.S.). Selon le SNES, environ 70 % des enseignants feraient grève ce vendredi matin, la proportion variant selon les établissements de 20 % (dans plusieurs lycées de Paris) à 90 % ou 95 %, surtout dans les C.E.S. (où le mot d'ordre de grève aurait été suivi par des professeurs d'enseignement général de collège comme par les certifiés et agrégés) ; dans certains établissements de banlieue, aucun enseignant n'aurait fait cours.

● *Une toile signée Van Dongen* a été retirée d'une vente aux enchères, jeudi 6 juin, à Genève, après un télégramme de M. Elmyr de Hory, dont le nom a été cité dans l'affaire Legros (*le Monde* du 17 avril). Ce peintre, spécialiste du pastiche des grands maîtres, affirme être l'auteur de cette toile, qui lui aurait été volée, sans signature.

En Malaisie

LE CHEF DE LA POLICE ASSASSINÉ DANS LE CENTRE DE LA CAPITALE

Kuala-Lumpur (*A.F.P.*). — L'inspecteur général de la police de Malaisie, M. Abdul Rahman Hashim, a été tué vendredi matin 7 juin, par deux inconnus, alors qu'il se rendait à son bureau du quartier général de la police à Kuala-Lumpur.

M. Abdul Rahman Hashim a été immédiatement transporté dans un hôpital après l'attentat et il est mort peu après son admission. Son chauffeur est dans un état critique.

[M. Abdul Rahman Hashim dirigeait, il y a deux ans, les services secrets avant d'être nommé à la tête de la police. De temps à autre, des policiers ou des indicateurs sont tués dans les provinces, sans qu'il soit toujours possible de savoir s'il s'agit de crimes politiques ou de droit commun. Le meurtre de vendredi a une tout autre importance. En effet, Kuala-Lumpur est une ville qui a été vivement agitée par des heurts raciaux — ainsi ceux de mai 1969, — mais où il n'y avait pas d'attentats individuels.

S'il est, dans l'état actuel des informations, impossible de commenter l'attentat de vendredi, il faut cependant rappeler que le sort réservé aux détenus politiques d'extrême gauche a, au cours des mois derniers, provoqué des grèves de la faim et l'envoi à l'ONU, par les familles des prisonniers, de lettres protestant contre « la répression politique ». Ajoutons que la Special Branch, la police politique, est très active. Le meurtre de M. Hashim intervient aussi alors que la campagne électorale a commencé et immédiatement après le retour de Chine du premier ministre.]

M. ROBERT MISRAHI DÉMISSIONNE DU CONSEIL DES INTELLECTUELS JUIFS POUR ISRAËL

M. Robert Misrahi, maître de conférences à l'université de Paris-I, a donné sa démission de la présidence et du bureau du Conseil des intellectuels juifs pour Israël. Cette démission est due à des raisons idéologiques et politiques. « Je n'ai pas la même conception du « sionisme », écrit-il, que les appareils de l'Agence juive, et je n'ai pas l'intention de renoncer à mes responsabilités de citoyen français et d'homme de gauche. Ma solidarité avec Israël reste entière, fondamentale, justifiée par Auschwitz et Maalot. »

Le numéro du « Monde » daté 7 juin 1974 a été tiré à 588 043 exemplaires.

A B C D E F G



